This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

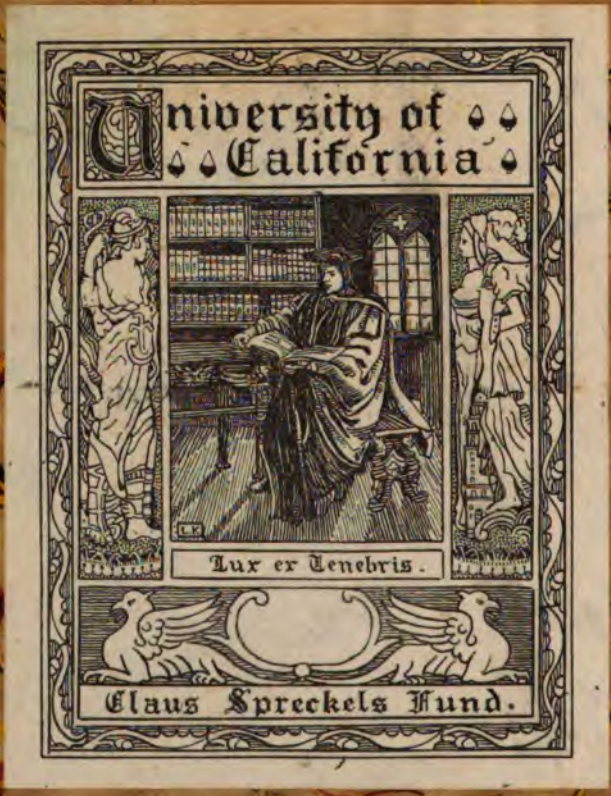
University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.

LETTRES

DU

MARÉCHAL DE TESSÉ

Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

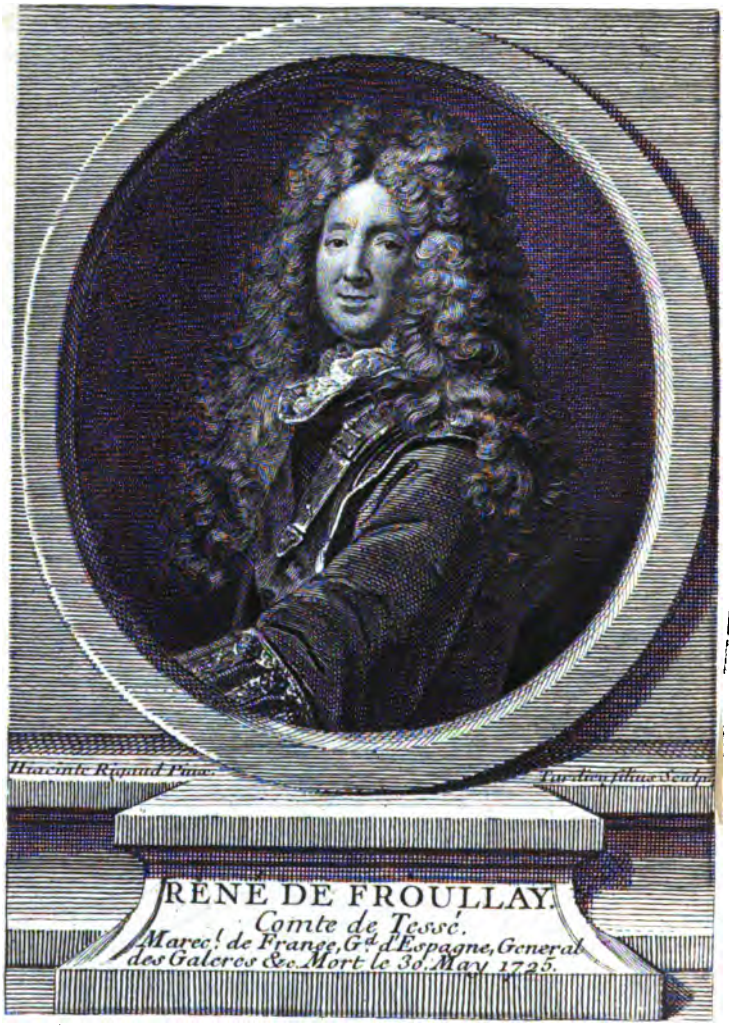
Hiacinte Rigaud Pinx.
Gardien filius Sculp.
RENE DE FROULLAY.
Comte de Tessé.
Marec.l de France, G.d d'Espagne, General
des Galeres &c. Mort le 30. May 1725.

[illegible]

[illegible]

LE [illegible] E DE RAM[illegible]

[illegible]

[illegible]

LETTRES

DU

MARÉCHAL DE TESSÉ

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

MADAME LA PRINCESSE DES URSINS — MADAME DE MAINTENON

M. DE PONTCHARTRAIN, ETC., ETC.

PUBLIÉES PAR

LE COMTE DE RAMBUTEAU

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

—

1888

Droits de reproduction et de traduction reservés.

DC130
T3A2

AVANT-PROPOS

Peut-être serait-il plus habile de ne pas charger Saint-Simon de présenter mon auteur au public : mais le moyen de résister à un burin comme celui-ci, si poussé au noir qu'il puisse être :

« C'étoit un Manceau, digne de son pays, fin, adroit, ingrat à merveille, fourbe et artificieux, on en a vu un étrange échantillon avec Catinat auquel il dut le comble de sa fortune pour s'élever sur ses ruines.

» Il avoit le jargon des femmes, assez celui du courtisan, tout à fait l'air du seigneur et du grand monde sans pourtant dépenser; au fond ignorant à la guerre qu'il n'avoit jamais faite, pour un hasard d'avoir été partout et de s'être toujours trouvé à côté des actions et de presque tous les sièges; avec un air de modestie, hardi à se faire valoir et à insinuer tout ce qui lui étoit utile; toujours au mieux avec tout ce qui fut en crédit ou dans le ministère, surtout avec les puissants valets.

» Sa douceur et son accortise le firent aimer; sa fadeur et

111382

le tuf qui se trouvoit bientôt, pour peu qu'il fût recherché, le firent mépriser. Conteur quelquefois assez amusant, bientôt après plat et ennuyeux, et toujours plein de vues et de manèges, il sut profiter de ses bassesses auprès du maréchal de Villeroy, de Vendôme, de Vaudémont et par ses souplesses auprès de Chamillart, de Torcy, de Pontchartrain, de Desmarest, surtout auprès de madame de Maintenon chez qui Chamillart d'un côté, la duchesse de Bourgogne de l'autre, l'initièrent.

» Il sut tirer un merveilleux parti du mariage de cette princesse, qu'il avoit conclu, et de toute la privance que la tendresse du Roi et de madame de Maintenon avoit donnée avec eux; elle se piqua d'aimer et de servir Tessé comme ayant été l'*ouvrier de son bonheur*. »

Lecteur, fermerez-vous le livre sur cette cruelle peinture? Vous auriez tort : dites-vous plutôt comme moi que, pour avoir fait sortir de l'écritoire et non de la giberne son bâton de maréchal, il fallait que ses lettres eussent quelque valeur ; goûtez-en : ou je m'abuse, ou vous irez jusqu'au bout : j'ai toujours fui les ennuyeux : or voici trois ans que je vis dans le commerce de cet aimable correspondant sans qu'il m'ait lassé.

C'est à M. Camille Rousset et à ce regretté et puissant Albert Duruy que je dois d'avoir fait sa connaissance. M. Rousset l'avait rencontré dans l'histoire de Louvois et nous présenta tous deux à lui : Albert Duruy, absorbé par ses magnifiques recherches sur la grande Révolution, m'engagea très affectueusement à le cultiver; tous

deux m'aidèrent dans les premières relations aux archives de la guerre et des affaires étrangères. Depuis, j'ai retrouvé la large et belle écriture de Tessé dans tous nos dépôts publics et dans beaucoup d'archives privées, celles entre autres de Mgr le duc d'Aumale, et de M. le duc de Mouchy.

Enfin, par un bonheur providentiel, mon ancien collègue et ami, M. de Barthélemy, allié par sa femme aux héritiers de Tessé, possédait le copie de lettres du Maréchal, en onze volumes marqués à ses armes et annotés de sa main; il n'y avait qu'à puiser dans ce trésor d'anecdotes et d'esprit : j'ai commencé par les lettres privées adressées aux plus connus des personnages de l'époque. M. de Boislisle, ce gardien merveilleux des archives du grand siècle, a été de mon avis; il estime que les lettres de Tessé manquaient au recueil historique du temps.

Ses lettres politiques, beaucoup trop longues et verbeuses, ouvrent les jours les plus curieux sur les coulisses des théâtres où il eut à jouer de grosses parties — surtout en Piémont et en Espagne — mais elles ne peuvent être publiées qu'avec d'énormes ratures; celles-ci m'ont semblé au contraire de nature à affronter le public dans leur intégrité.

Elles donnent une impression vivante de l'auteur et de l'époque.

L'auteur, c'est le modèle du courtisan : ce bel homme aux façons engageantes, accompli dans l'art de charmer qui, de la tranchée d'un siège ou de la chaise de poste du diplomate, tient toujours son regard fixe sur Versailles : pareil au *tournesol*, l'emblème préféré des jours de carrousel, il attend un rayon de l'astre pour fleurir. Plaire au Roi tout d'abord : ensuite la grosse affaire du courtisan c'est l'amour.

L'époque, c'est la fin du grand règne : Madame de Maintenon domine, Louvois n'est plus, les grands maréchaux de France sont morts ou hors de service; et le Roi tient — pour ce trône d'Espagne donné à son petit-fils — résolument tête à toute l'Europe. Il y a des rides sur son visage, comme il y a de grandes plaies dans son royaume : mais le sourire olympien du maître saura, jusqu'au bout, grimer toutes les figures; *la grâce* est la reine de Marly aussi bien que de Versailles, et Tessé est un maître en cet art charmant de la révérence et du baisemain.

Mieux vaut le voir là qu'aux armées : il se plaint toujours et annonce des désastres pour qu'on lui sache gré d'un demi-succès ou qu'on lui pardonne un échec. Un jour même, il oublie trop *le Français* pour ne se rappeler *que l'écuyer* de la duchesse de Bourgogne, dans la molle poursuite qu'il donne au duc de Savoie, après la levée du siège de Toulon : Louis XIV, un grand

Français, lui, ne le pardonnera jamais; Tessé pourra se montrer à l'Opéra dans la loge de Villeroy, on ne le reverra plus aux batailles.

Pour amuser ses nobles correspondantes, il faut conter galamment l'histoire risquée et crayonner lestement le dernier scandale mondain : il y excelle, badinant un peu de tout; je le donne à vif, en ses propos gaulois : ayant expurgé les plus salés, je prie mon lecteur de prendre légèrement les autres.

J'espère qu'il retrouvera dans ces pages la silhouette d'une société lointaine, remplie d'erreurs mais délicieuse. Je l'ai sentie revivre en éveillant ces ombres charmantes. Les correspondances privées sont le goût du jour, on veut la vérité sur chacun : le règne du protocole et de la légende est terminé, presque trop disparu ; il n'en était pas de même alors, et que de curieux aperçus provoque le déshabillé d'une Cour aussi artificielle en sa toilette!

Et si le spectacle de tant de misères dorées venait à nous rendre trop sévères pour ces courtisans, nous nous redirions avec le poète, qu'après tout, comme leurs aïeux,

> C'étaient gens qui savaient vivre
> Ayant failli mourir ailleurs,

et nous leur pardonnerions en pensant qu'ils ont jeté un grand éclat sur la France et en ont fait ce peuple

exquis resté depuis, souvent la lumière et toujours la gaieté et le charme du monde. De nos jours, même dans les plus austères démocraties, on voit encore, — peut-être avec moins de grâce, — les cruches se baisser pour se remplir : seulement le culte du Veau d'or a remplacé celui du Roi-Soleil.

Si je ne me suis pas trompé, et si Tessé trouve un vrai et grand public, il en devra l'honneur aux hommes éminents qui me l'ont fait connaître, et à un jeune, modeste et très consciencieux archiviste, M. Le Grand, qui m'aida de son grand savoir.

Quoi qu'il advienne, je l'offre aux amis dont l'affection m'a si doucement accompagné dans le voyage de la vie : qu'ils y trouvent quelques bonnes heures, aux longues journées d'été à la campagne, et je serai payé de ma peine. J'ai toujours rêvé de la simple et fière devise sous laquelle le premier de nos bibliophiles français enchâssa ses trésors : *Grolieri et amicorum*.

RAMBUTEAU.

NOTICE SUR LA VIE DE TESSÉ

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un homme fort entêté de qualité disait au siècle dernier : « Quand on veut connaître dans l'histoire la puissance d'une famille, il faut voir le nombre de ses maréchaux, un, ça ne prouve rien : c'était un homme de génie, ils arrivent toujours ; mais une série donne à réfléchir : comme il y avait forcément des médiocrités dans le nombre, c'est l'indice d'un crédit ancien et durable à la Cour. »

Or voici ce que l'abbé de Choisy nous raconte sur la promotion du maréchal de Tessé : « Le Roi travailloit » chez Madame de Maintenon avec M. de Chamillart et » faisoit la liste des maréchaux de France, qu'il devoit » déclarer le lendemain. Madame la Duchesse de Bour- » gogne regardoit par-dessus l'épaule et vit que Tessé » n'en étoit point. Elle sautoit et dansoit, rioit à son » ordinaire, elle se mit tout d'un coup à pleurer. Le » Roi en voulut savoir la raison : Oh, monsieur, lui

» dit-elle, vous déshonorez celui à qui je dois l'honneur » d'être à vous, celui qui m'a faite tout ce que je suis. »

« Le Roi parut fâché que son secret fût découvert » et de colère déchira la liste. Les Maréchaux ne furent » faits qu'un an après : au lieu de quatre, il y en eut » dix afin de donner place à Tessé. »

Il arrivait du reste maréchal assez jeune : autour de cinquante ans; ayant pris part à toutes les grandes guerres du règne de Louis XIV, sans qu'un siège ou une bataille lui eût laissé un rayon de vraie gloire.

C'était surtout un diplomate : constamment il se trouve mêlé aux négociations les plus graves et les plus secrètes : sa vie et sa correspondance vont y trouver un singulier relief.

Peu de dépêches, dans l'immense recueil du grand siècle, sont mieux écrites que les siennes : il avait, disait-il, « le secret d'en égayer le sérieux, évitant au » milieu du tracas des affaires de s'arracher les che- » veux, et préférant prendre le temps comme il vient ».

Fils de René de Froulay, chevalier, seigneur comte de Tessé et de Madeleine de Beaumanoir, René Mans de Froulay appartenait à une vieille famille du Maine; souvent il parlera dans ses lettres de cette *capitale des bons chapons*.

Son acte de baptême le fait naître en 1648; il l'avait oublié en écrivant, le 9 février 1695 : « J'aurai qua- » rante-cinq ans fait le 14e de mai prochain, sans » m'être jamais vu ensemble douze cents pistoles. »

Dès 1669 il figure aux armées du Roi, comme aide de camp du maréchal de Créqui. En 1678 il prend part au

combat de Rheinfeld. Il retrace à Louvois, son protecteur, le récit de la bagarre.

Nous le trouvons en 1685 à la tête des dragons, dans les expéditions contre les protestants du Midi, qui accompagnèrent la révocation de l'Édit de Nantes; il écrit d'Orange à Louvois : « Non seulement la » ville s'est convertie, mais l'état a pris la même délibé- » ration et Messieurs du Parlement, qui ont voulu se » distinguer par un peu plus d'obstination, ont pris le » même dessein vingt-quatre heures après. Tout cela » s'est fait doucement, sans violence et sans désordre. » Il n'y a que le ministre Chambrun, patriarche du pays, » qui continue à ne point vouloir entendre raison, car » M. le président, qui aspiroit à l'honneur du martyre, » fût devenu mahométan aussi bien que le reste du » Parlement, si je l'eusse souhaité. »

En 1688 il est nommé maréchal de camp et chevalier du Saint-Esprit : on l'emploie, sous les ordres de Monclar et de Duras, à la barbare dévastation du Palatinat; il s'agit de créer un désert entre nos frontières et celles de l'ennemi. « Bien que le cœur lui ait quel- » quefois manqué, dit-il, à la vue de tant de ravages, » il faisoit tout le mal qu'il pouvoit. »

« Je prends, écrit-il de Heidelberg à Louvois[1], la » liberté de vous parler naturellement, je ne croyois » pas qu'il en coûtât autant pour faire exécuter soi- » même le brûlement d'une ville, peuplée à proportion » comme Orléans. Vous pouvez compter que rien du

1. Voy. C. Rousset. *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 166.

» tout n'est resté du superbe château d'Heidelberg...
» Dieu merci ! je n'ai été tenté de rien, j'ai seulement
» fait mettre à part les tableaux de famille de la maison
» Palatine : cela s'appelle les pères, mères, grand'-
» mères et parents de *Madame;* avec intention, si vous
» me l'ordonnez ou me le conseillez, de lui en faire
» une honnêteté, quand elle sera détachée de la
» désolation de son pays natal. »

En 1690 il fait partie de l'armée de la Moselle et commande Sedan. L'année suivante il est envoyé en Italie, où il va figurer très longtemps : il y est blessé à l'attaque de Veillane.

Le maréchal de Catinat lui confie en 1693 la défense de Pignerol, elle lui fait grand honneur.

A ce moment des pourparlers venaient de s'engager avec le Duc de Savoie : il propose à Tessé de se rendre à Turin sous un déguisement pour en finir.

Tessé accepte, est introduit de nuit avec son secrétaire dans le palais; ils y passent plusieurs jours, discutant tantôt avec Victor-Amédée, tantôt avec le marquis de Saint-Thomas, son ministre, « mais toujours enfermés
» de tous côtés, travaillant quelquefois jusqu'à trois
» heures du matin, et menant la vie des aventuriers de
» roman, qui ne sont pas autrement bien réglés dans
» les heures de leurs repas ».

C'est alors qu'il apprend à pénétrer Victor-Amédée II, ce grand ancêtre de Victor-Emmanuel, vrai fondateur de la puissance de sa maison, et dont l'étonnante figure doit tenter quelque jour un pinceau d'historien digne d'elle.

Il en trace de curieuses silhouettes :

« Voici ce qui m'a paru de M. de Savoie :

» Ce prince est de très foible taille, d'une figure » même assez avenante, un sourire agréable; c'est » dommage que ses dents soient gâtées au point » qu'elles sont; le nez de Savoie, c'est-à-dire un peu » long et un peu gros par en haut; la petite vérole l'a » assez marqué, il a le teint blanc, les cheveux blonds » et la barbe très rousse, les jambes belles, bonne » grâce, attentif à dire ce qui peut plaire, et songeant » avec une grande industrie de mettre ceux qui lui » parlent hors d'état de l'entretenir de ce qui pourroit » ne lui être pas agréable; dissimulé au delà de l'ima- » gination, caché au point que la passion et le discours » ne le mènent pas plus loin qu'il ne veut aller; nulle » éducation, mais beaucoup d'esprit naturel; glorieux » et haut, intéressé, aimant l'argent et voulant pa- » roître ne s'en pas soucier; nul goût ni estime pour » les femmes, estimant la sienne et l'aimant autant » qu'il peut, mais n'ayant ni pour elle, ni pour sa » maîtresse[1] aucune ouverture de cœur, ni confiance » de quelque nature que ce soit; nulle amitié pour sa » mère; peu d'estime, mais assez de considération » extérieure pour elle; dur sur les maux d'autrui, très » sensible aux siens; nulle confiance dans ses minis- » tres, qui n'ont pas le crédit d'envoyer un courrier à » leur cassine sans sa participation; et tout homme, qui

1. La Comtesse de Verrue, dont Tessé avait gagné, sinon acheté, la confiance, et qui donne lieu, dans les dépêches officielles, aux plus étranges communications diplomatiques.

» aura cru fonder quelque chose avec son ministre, » trouvera souvent que ce qu'il aura cru réglé, ne sera » plus la même chose dès qu'il lui parlera; aimant les » dits et redits des petites gens, qu'il fait sans cesse ap- » procher sourdement de lui, pour l'informer de ce qui » se passe et de ce que l'on pense de lui; très aisé à » servir par les bas officiers de sa maison, très diffi- » cile à ceux qui ont les charges principales. Je ne sais » si son génie seroit longtemps capable d'une même » chose et de la suivre pied à pied : de l'affaire du » monde la plus importante il passe à une bagatelle. » C'est à vrai dire un prince impénétrable, qui veut et » doit être ménagé, et que ceux qui auront affaire à » lui doivent ne point inquiéter dans les choses qui » ne sont point très importantes; son cœur est flatté » d'indépendance, et, pourvu qu'il ne fasse point de » traités, il faut lui laisser faire les voyages, et prendre » les maîtresses qu'il voudra, en demeurant persuadé » qu'il sera bientôt fatigué des premiers et las des » dernières. »

Le traité préparé, Victor-Amédée veut encore sonder Vienne avant de signer « en homme qui désire con- » server la chèvre et le chou ».

Tessé se désole de ces lenteurs : « S'ils ne font point » réponse, c'est qu'ils ne savent que répondre, et qu'ils » aiment mieux ne rien écrire que de s'avouer les plus » malhonnêtes gens et les plus grands petits fourbes » et finesseurs qui soient au monde. »

Le Roi s'impatiente et menace de rompre : « Je crois, » écrit Tessé, que nous allons faire, le marquis de

» Saint-Thomas et moi, comme quand l'on rend les » portraits, les bracelets et les joyaux. »

Cependant le Duc voit Casal prêt à tomber aux mains de l'Empereur et imagine de l'offrir au Roi, qui devra le démanteler : il supprime ainsi la forteresse qui sert de sentinelle à l'un ou l'autre de ses puissants

on-
inq
rs :
isse
go-
ince
npt,
e de
t, et
qu'il

droit
ais à
nce-
duré

raité,
ogne,
uerre

ulier,
-à-vis
qu'il

» a faite, et gambade comme un homme auquel la » joie donne des mouvements involontaires, qui se » montrent naturellement quand on lâche la bride à » l'humanité. »

Louis XIV se montre satisfait, et Tessé est accablé des félicitations de la Cour : on le laisse à Turin pour surveiller l'exécution du traité et presser le départ de la future Duchesse de Bourgogne. Torcy l'y voudrait laisser comme ambassadeur, mais « il supplie qu'on ne » le propose pour ce poste ni en blanc ni en noir : » *Transeat a me calix iste*, si cela est possible ».

En mai 1697 il rentre en France, et après une courte campagne en Flandre il retrouve la vie de la Cour, avec la charge de premier écuyer de la Duchesse de Bourgogne, accordée l'année précédente.

La guerre de la succession d'Espagne le ramène en Italie près de Victor-Amédée; il démêle de suite qu'il n'est guère solide dans l'alliance française et en prévient le Roi : « C'est un *fagot d'épines*, qui les montre » de tous côtés, et qui veut de l'eau troublée pour en » profiter et faire un personnage embarrassant du côté » même auquel il inclinera le plus. »

Le traité d'alliance renouvelé, Tessé adjure encore le Roi de se tenir sur ses gardes : « Il ne sera jamais allié » commode, ni sur la fidélité duquel il faille si bien » compter, qu'il n'y ait des précautions à prendre » avec lui. »

Le Roi envoie alors Tessé à Venise s'assurer de la neutralité de la République. Il vient au retour prendre place à côté du prince de Vaudémont qui commande les

troupes espagnoles; il restera toujours fidèle à ce général et exalte son mérite :

« M. le prince surpasse l'humanité en jugements, » bons partis, expédients, c'est un véritable homme de » guerre, fidèle, aimable, hardi; il est adorable, mais » l'Espagne ne le seconde point, et le roi a beau être » pour lui, son conseil est toujours contre. »

En revanche, il va mener contre le maréchal de Catinat, qui l'a toujours protégé et fait valoir, une intrigue sans excuse.

Dans chacune de ses lettres au Roi ou aux ministres, Tessé se plaint de la prudence exagérée du général en chef : « J'aime et j'estime M. de Catinat chargé peut-être » au delà du poids que son humanité peut porter... Ce » maréchal que j'aime, respecte et honore ne voit plus » rien que ceux qui se noyent voyent; il veut tout faire » et ne fait rien... Je suis au désespoir, je suis fou de » tout, le maréchal n'y est plus : il n'y a plus personne au » logis, envoyez-nous un autre général, quel qu'il soit, » nous lui ferons faire encore une belle campagne. »

Ces plaintes amènent le remplacement de Catinat par le maréchal de Villeroy, qui se laissera faire prisonnier deux mois après : Tessé n'arrive pas, comme il l'a rêvé « à tenir la queue de la poêle ».

Catinat est admirable dans la disgrâce.

Au cours de la campagne, on charge Tessé de protéger les États du duc de Mantoue, notre allié : « Je ne pense » pas, écrit-il, qu'il y ait un homme plus commode, » plus attaché au Roi, mais en même temps plus pauvre » ni plus craintif. » Mantoue est bloqué, Tessé y passe,

enfermé avec le Duc, l'hiver 1701-1702, de décembre à mai : il soutient habilement le courage du Prince et de la troupe, donne des fêtes, ravitaille la ville et livre sous ses murs quelques combats heureux.

Ce succès du blocus le met en honneur : au mois de janvier 1703 le Roi le nomme maréchal de France ; il l'envoie ensuite à Grenoble commander l'armée de Savoie qui allait tenir tête à *notre beau-père*, ligué contre les trônes de ses deux filles. La Feuillade, gendre de Chamillart, faisait partie de son état-major ; Saint-Simon accuse Tessé de s'être effacé devant lui pour faire sa cour au ministre.

C'est à cette époque qu'il entreprend de remarier le Duc de Mantoue, devenu veuf, avec la fille du prince de Condé ; mais ce duc, de mœurs orientales, et qui entretenait un véritable sérail, avait la passion des grandes femmes, il trouve la fille de M. le prince petite et laide et finit, après d'incroyables hésitations et un voyage à Paris fécond en aventures, par épouser mademoiselle d'Elbeuf. Cette négociation a laissé une fort amusante correspondance.

Au mois d'octobre 1704 nous trouvons Tessé en Espagne : ce pays sera le dernier théâtre de sa carrière ; il vient prendre le commandement de l'armée de secours entretenue par Louis XIV. Mais en s'y rendant, il s'arrête, avec la permission du Roi, à Toulouse, pour saluer la princesse des Ursins alors renvoyée de Madrid ; il fait son accord avec elle et ne cesse de travailler à son retour, ce qui lui vaut la faveur de la Reine, inconsolable de son départ.

Tessé va tracer à Louis XIV un tableau trop fidèle de l'état de l'Espagne à cette époque :

« Le Roi, votre petit-fils, est un prince quasi incom-
» préhensible; votre Cour, à parler généralement, et
» Votre Majesté peut-être, la première, ne lui rend pas
» la justice qu'il mérite sur son esprit et sur son bon
» sens; j'ose dire qu'il en a infiniment, et plus que l'on
» lui en croit et qu'il n'en croit avoir lui-même. Un
» peu trop de retenue naturelle, une précision qu'il
» veut avoir dans ses paroles, une lenteur, pour ne pas
» dire paresse, à parler, et une opinion trop scrupu-
» leuse que les moindres manquements d'un roi sont
» un crime, le retiennent, et gâtent, par sa lenteur à
» vouloir et à décider, ce que son premier mouvement
» pourroit perfectionner. Quant à la Reine, sa figure
» est aimable, ses manières sont prévenantes, elle a de
» la dignité; je n'ai jamais ouï ni mieux parler, ni
» mieux penser. »

Ce Roi, « qui ne voudra jamais prendre sur lui de
» dire : je veux; cette Reine, presque encore enfant, » se trouvaient aux prises avec mille difficultés. Ils devaient gagner l'affection de leurs nouveaux sujets, rétablir l'ordre dans les finances, dans l'armée, dans l'État tout entier, et le seul instrument mis à leur disposition pour accomplir cette œuvre était un conseil dont les formalités et les lenteurs auraient lassé, suivant l'expression de Tessé, « la patience d'un Théa-
» tin. Le *Despacho* est à faire rire, le Roi n'y décide, ni
» ne veut rien décider; ainsi la plupart des proposi-
» tions, soit pour avoir des fonds, soit pour les autres

» choses, sont renvoyées au conseil de Castille; c'est » tout comme, si ce qui se propose au Roi, dans son » Conseil, étoit renvoyé aux États généraux de son » royaume, quand il étoit en usage de les assembler.

« Le Roi et la Reine m'ont encore fait dire qu'il étoit » nécessaire que j'allasse à Madrid, mais qu'y ferai-je? » Est-ce moi qui trouverai les fonds? Est-ce moi qui » déciderait dans ce inutile despacho, qui n'est » qu'une pétaudière de contrariétés; le Roi songe uni- » quement à plaire à la Reine, et la Reine songe à » Madame des Ursins. La guerre est en Espagne, et » tout ce qui regarde la guerre, le dernier de tous les » métiers et le plus méprisé. »

Il y a dans les plaintes de Tessé une grande exagération, ainsi que le lui reprochent l'ambassadeur Amelot et le ministre Chamillart : Tessé reçut cependant le meilleur accueil à Madrid et fut bientôt fait Grand d'Espagne.

Sa première opération militaire fut le siège de Gibraltar. Tessé doit l'attaquer par terre, tandis que le baron de Pointis l'assiégera par mer; l'escadre de celui-ci est détruite et l'entreprise abandonnée le 21 avril. « J'admire la constance et la bonté de Votre » Majesté, écrit Tessé au Roi, car quand Elle nous » auroit tous bien grondés, à commencer par le Roi » son petit-fils, elle n'auroit, je crois, fait que ce que » nous méritons tous, et jamais il n'y a eu, comme » l'on dit, de charrue si mal attelée que celle de cette » monarchie. »

Les chaleurs de l'été ne permirent pas de campagne

sérieuse; avant octobre. Tessé réussit à faire lever par les ennemis le siège de Badajoz, puis il quitta la frontière de Portugal, pour aller défendre l'Aragon, le royaume de Valence et la Navarre.

Le 20 février 1706 il reçoit de Louis XIV l'ordre d'assiéger Barcelone, où l'Archiduc, qui prétendait à la couronne, s'était enfermé. Malgré l'insuffisance de ses approvisionnements, dont il se plaignait avec « cette » impatience des François qui, suivant l'expression de » Chamillart, ne sont pas accoutumés à souffrir, pas » même à attendre ce qu'il n'y a que le temps qui leur » peut donner, » le siège fut mené avec assez de vigueur et Tessé se flattait d'obtenir un heureux résultat, quand l'arrivée de Lord Peterborough avec cinquante vaisseaux vint, le 8 mai, disperser l'escadre du comte de Toulouse, qui appuyait l'attaque de la ville. Les assiégeants se virent dans la nécessité de se « retirer de » devant une brèche de cent vingt toises, d'abandonner » cent pièces d'artillerie, des vivres pour trois mois, des » munitions de quoi faire un autre siège, avec un grand » nombre de malades et de blessés ».

Tessé fut complètement abattu par cet échec, bien que le Roi ne lui en eût fait aucun reproche.

« Mon cousin, lui écrivit Louis XIV, quoique le » succès du siège de Barcelone n'ait pas été tel que » j'aurois pu le désirer, j'ai néanmoins tout lieu d'être » content de ce que vous avez fait. Je n'ai point oublié » la manière dont vous m'avez écrit sur cette entre- » prise, avant de quitter l'Aragon. Il auroit été à dési- » rer que l'artillerie eût été mieux servie et la qualité

» des canons, bombes et autres munitions, meilleure. »

Cette lettre ne suffit pas à adoucir son chagrin; il essuya aussi les condoléances de son adversaire lui-même :

« Il en a fallu si peu, lui écrivait Peterborough, » que ma destinée n'ait été malheureuse, que j'ai été » mortifié même de mon bonheur, qui dépendoit d'un » coup de vent, d'un jour ou deux en plus ou en moins. » C'est ce qui est fâcheux dans notre métier qu'on » trouve à redire, qu'on donne des louanges, sans » grand motif pour l'un ou pour l'autre, et que la » raison décide rarement. »

L'année suivante, le duc de Savoie menace nos frontières des Alpes, une armée est formée pour défendre la Provence et Tessé en obtient le commandement.

Madame de Maintenon ne fut pas sans doute étrangère à ce choix, car elle prend soin de donner *ses conseils* à son favori avant qu'il ne quitte Versailles; mais Chamillart dut s'y montrer fort opposé, si l'on en juge par l'aigreur avec laquelle il écrit à Tessé pendant toute cette campagne, il avait sur le cœur le siège de Barcelone et « se reprochoit encore d'avoir fourni au » maréchal des vivres et de l'artillerie en si grande » abondance » pour arriver à un si pauvre résultat.

Dès les premiers jours qui suivent la nomination de Tessé il lui reproche amèrement de renouveler ses plaintes de l'année précédente et de faire à ses amis des difficultés de sa tâche un portrait contraire à la vérité. « Je suis persuadé par avance, poursuit le ministre, que » vous n'avez voulu rendre la besogne dont vous vous

» êtes chargé aussi dificile que pour avoir plus de mé-
» rite à la soutenir et que vous n'oublierez rien de ce
» que le Roi doit attendre de votre zèle et de votre recon-
» noissance pour remplir dignement l'emploi, que S. M.
» vous a confié, dans lequel vos véritables amis, aussi
» bien que vous, ont dû sentir un retour de Sa Majesté
» en votre faveur dont vous avez dû être flatté comme
» eux. » Il insistera sur la discrétion imposée à un général en chef : « Vous ne sauriez croire le méchant
» effet que des discours, fondés sur plusieurs lettres que
» vous avez écrites, ont produit. Il m'a paru, dès le temps
» de votre départ que vous ne vous souciez plus du
» métier de la guerre. Si cela est vous deviez vous en
» expliquer avec votre maître, qui a cru vous faire
» plaisir, en vous donnant de nouvelles occasions de
» le servir. »

On ne s'en remet pas d'ailleurs, à Versailles, aux talents de Tessé pour organiser la défense et repousser le duc de Savoie; on fait appel aux lumières du vieux maréchal de Catinat, qui envoie plusieurs mémoires comme ligne de conduite tracée au commandant de l'armée de Provence; on forme le projet de confier la direction de cette armée au duc de Bourgogne, et quand la levée du siège de Toulon, amenée par les opérations du maréchal, vient délivrer la France de cette invasion, Chamillart se fait l'écho des ennemis de Tessé qui l'accusent de ménager son adversaire :

« *Votre ami* le duc de Savoie, je le nomme de ce nom
» parce que le peuple de Paris vouloit absolument que

» vous fussiez d'intelligence, cet ami de distinction, » doit avoir grand sujet de se plaindre de la vivacité » avec laquelle vous vous êtes opposé à l'exécution de » ses projets. Je voudrois qu'au prix de ses bonnes » grâces, il eût encore plus de sujet de se plaindre de » vous dans sa retraite. »

Tessé ne semble pas avoir déployé toute l'activité nécessaire en poursuivant Victor-Amédée. Non seulement il ne peut le rejoindre avant sa sortie de France, pour profiter du désordre que la retraite avait dû jeter dans son armée, mais il lui laisse le temps d'assiéger et de prendre Suze. La perte de cette place blessa profondément Louis XIV :

« Vous ne pouviez, dit-il à Tessé, avoir d'autre objet, » après avoir délivré Toulon et la Provence, que la » conservation de Suze et de Fénestrelles. Les en- » nemis avoient au moins autant de chemin que vous » à faire pour y arriver. »

Saint-Simon déclare n'avoir jamais vu « si maigre accueil » que celui qu'on lui fit à son retour à Versailles. Le Roi ne lui confia plus aucun commandement militaire.

Au mois d'août 1708, il est choisi comme envoyé extraordinaire auprès des Princes d'Italie. Il passa par Gênes, par Florence, par Rome, mais il ne parvint pas à organiser de ligue contre l'Empire. Il resta plusieurs mois à Rome, souffrant cruellement d'un abcès à la cuisse, et ses rapports avec le Pape furent très tendus. Clément XI, vivement pressé par l'Empereur, ne put se refuser à donner le titre de roi d'Espagne à l'Archiduc,

malgré la reconnaissance qu'il avait déjà faite de Philippe V en cette qualité. Tessé ne voulut jamais admettre la réalité de la contrainte exercée par l'Empereur sur le Souverain Pontife. Ses lettres à cette époque sont pleines de récriminations contre le Pape; avec son exagération habituelle il y dépasse les bornes de la simple convenance. Il ne garde guère plus de mesure quand il s'adresse au Souverain Pontife lui-même. Il lui écrit trois lettres insolentes, auxquelles il se plait à donner une grande publicité. « Il » a paru, lui mande Torcy, dans votre lettre au Pape, » que vous aviez une grande vocation et beaucoup de » talents pour la théologie. »

Après la mort du duc de Vendôme, survenue en 1712, la charge de général des galères devient vacante; le Roi Louis XIV, sans en avoir été sollicité par le maréchal de Tessé, lui remet cet emploi important.

Le nouveau général des galères déploya tout d'abord beaucoup de zèle. « En causant sur ses tisons avec le » marquis de Montéléon à l'occasion de la beauté de » sa charge si les galères agissent, et à son inutilité dès » que les galères ne servent de rien, il conçut le projet » d'insinuer au Roi d'Espagne la nécessité de se servir » des galères françoises et de faire les frais de ce réta- » blissement. »

Le mémoire qu'il adressa à ce sujet à Pontchartrain ne semble pas avoir eu de suite; mais en 1713, Tessé fit un long voyage à Marseille pour remettre en état cette partie de la marine.

Sous la Régence il entre au conseil de marine, mais il ne tarde pas à se démettre de sa charge, qu'il vend le 3 juin 1716, au prix de six cent mille livres. Elle fut achetée par le Régent pour son fils légitimé, le chevalier d'Orléans, qui en devait être le dernier titulaire.

Le maréchal de Tessé affecte alors de se retirer de la Cour; il achète une petite maison au monastère des Camaldules, près Grosbois (Seine-et-Marne), et partage son temps entre ce séjour et l'appartement qu'il possède dans l'enclos de l'hôpital des Incurables, (aujourd'hui l'hôpital Laënnec, rue de Sèvres). Beaucoup d'hospices et de communautés louaient à cette époque des maisons aux personnages, qui ne possédant pas d'hôtel à Paris, désiraient y avoir un pied-à-terre.

Cette retraite n'avait du reste rien de sévère, il « voyoit force compagnie d'hommes et de femmes ».

En 1717, il fut choisi pour faire au czar Pierre le Grand les honneurs de la capitale. Personne n'était plus fait que lui pour cette mission.

Le czar quitta Paris enchanté de sa réception et de son guide [1]. Le traité d'alliance que Tessé était chargé de préparer entre la France et la Russie, fut signé à

1. On trouve aux Affaires Étrangères, fonds de Moscovie, cette note sur le séjour de Pierre le Grand :

Le czar a un chef de cuisine qui lui prépare tous les jours deux ou trois assiettes; et il emploie pour cet effet en vin et en viande de quoi servir une table de huit couverts. On le sert en gras et en maigre les vendredis et les samedis. Il aime les sauces piquantes, le pain bis et dur, et les petits pois. Il mange

Amsterdam, le 15 août 1717, par Châteauneuf, ambassadeur en Hollande.

Tessé revint à sa chère petite maison des Camaldules, qu'il ne s'attendait plus sans doute à quitter, quand une grande mission diplomatique le rappela encore une fois sur la scène.

Le duc d'Orléans venait de mourir après avoir marié sa fille à l'héritier présomptif du Roi d'Espagne, et promis en échange l'union future de Louis XV avec la jeune infante, fille de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, sa seconde femme.

Le Roi d'Espagne se montre heureux du choix du duc de Bourbon comme ministre, et celui-ci veut pour en témoigner sa reconnaissance confier l'ambassade d'Espagne, alors vacante, au maréchal de Tessé. Il était resté fort en faveur à la cour de Madrid, et avait été nommé premier écuyer de la fiancée de Louis XV.

L'abdication de Philippe V en faveur de son fils Louis Ier, au commencement de l'année 1724, rendait encore plus nécessaire en Espagne la présence d'un ambassadeur de confiance.

A peine arrivé, Tessé se trouve mêlé à de pénibles scènes d'intérieur, il en écrit à M. de Morville, secrétaire

beaucoup d'oranges douces, de poires et de pommes. Il boit ordinairement de la bière légère et du vin de Nuits couvert, sans liqueur. Il boit le matin de l'eau d'anis, des liqueurs avant le repas, de la bière et du vin l'après-midi. Le tout médiocrement froid. Il ne mange aucunes sucreries, ni ne boit de liqueur sucrée à ses repas.

des affaires étrangères : « Il est certain que le Roi » Louis a de l'esprit, et ressemble infiniment à son » grand-père de Savoie, mais il n'y a pas moyen d'en » tirer un mot. Ce que j'ai eu l'honneur de vous man- » der de la jeune Reine est vrai et je vous répète que » si, dans leurs batailles de nuit, il n'y a pas encore » eu de..... ce n'est pas faute d'elle; et je vous » assure qu'elle a appris bien des choses au Palais » Royal, qu'elle n'a pas oubliées dans celui-ci, et dont » elle entretient ses dames. »

Un mois après, c'est l'article d'un gentilhomme français nommé Magni qui défraie le courrier du secrétaire d'État : « Je tiendrai le cas secret et je lui » laverai la tête, mais ce sera pour la sottise, que » Magni a faite en venant dans ce pays-ci, car pour » l'imprudence qu'il a eue avec la Reine s'il y a quel- » que personne à réprimander, c'est elle, qui s'est fait » faux mérite d'une chose dont le pauvre diable est » innocent : elle étoit montée sur le haut d'une » échelle, elle montroit son d..., pour ne pas dire » autre chose : elle pensa tomber et cria au secours : » Magni monta et l'aida à descendre devant toutes ses » femmes; à moins d'être aveugle, il falloit bien que » Magni vît ce que certainement il ne cherchoit pas » de voir, et qu'elle a l'usage de montrer très libre- » ment. La Reine, pour se faire un mérite, qui ne lui a » pas réussi, l'accusa d'avoir été insolent; en vérité on » ne l'est avec ces dames-là, que quand elles forcent » à l'être. »

De telles allures émurent la Famille Royale et la

Cour, une correction fut jugée nécessaire; le 6 juillet, l'ambassadeur mande à Morville :

« Quand les carrosses de la Reine arrivèrent pour la » promenade de l'après-midi, la Camerera Mayor lui » montra un ordre, qu'elle avoit, de la suivre... Je crois » bien que la conversation fut assez sérieuse, mais le » retour le fut davantage, quand au lieu de retourner » au Retiro, la Camerera Mayor lui montra l'ordre par » écrit de la conduire au Palais, et pareillement l'exempt » des gardes... Le marquis de Valero pendant la promenade avoit fait préparer tout ce qui étoit nécessaire » pour l'y recevoir, les caméristes pour la servir ont été » nommées : je ne sais point encore si on aura permission de la voir... Le lendemain, j'allai au lever du Roi » le supplier de me prescrire ce que je devois mander » en France sur l'aventure du soir.

» — C'est, me dit-il, une mortification que j'ai voulu » donner à la Reine pour la corriger de sa conduite. »

Deux jours après, 8 juillet, Tessé s'offre pour aller visiter la Princesse Française en captivité : « Il n'est » pas encore temps, répond le Roi je vous dirai quand » il faudra l'aller voir. » Je sais, ajoute le maréchal, » qu'après avoir beaucoup pleuré et écrit au Roi qui ne » lui a fait encore aucune réponse, elle a demandé la » permission d'aller se promener dans le jardin et » qu'on la lui a refusée...

» Jamais je n'ai vu le Roi si aise ni si gai que depuis » cette séparation de corps.

» Tout le monde est persuadé qu'il ne couchoit avec » elle que parce qu'en Espagne on croiroit un homme

» excommunié qui feroit lit à part. Il s'est tous les jours » levé près d'une heure plus tard, depuis qu'il couche » seul.

» La Reine a dit à ses gens qui l'ont redit à la Reine-» Mère : « Belle merveille qu'à treize ans je fasse des » sottises et des enfances : elle avoit vingt-deux ans » quand elle est entrée en Espagne, elle en a fait de » plus grandes que moi. »

Le 24 juillet, le maréchal est enfin autorisé par le Roi lui-même à aller voir la captive : « J'allai donc » rendre mes respects à la Reine, laquelle étoit déjà » avertie de mon ambassade; je la trouvai déshalée, le » teint rafraîchi et mieux qu'elle n'étoit avant sa dé-» tention... Je sentis dans notre entretien qu'à mon âge » j'étois peut-être plus porté aux corrections qu'aux » louanges. »

» Le Roi sortit à son ordinaire, pour aller à la chasse, » et sur les huit heures, la Reine se trouva sur son » chemin, à un pont que l'on appelle le Pont Vert : le » Roi mit pied à terre, monta en carrosse avec elle, et » ils revinrent souper ensemble au Retiro. »

Ce pauvre Louis Ier d'Espagne ne devait pas être longtemps sur le trône; il fut enlevé en peu de jours par la petite vérole, et le maréchal de Tessé eut à assurer en France la situation de sa veuve, dont il écrit pour finir :

« Je me souviens que feue Madame la Dauphine disoit » que dans toutes les descriptions les Princesses étoient » si belles que quand on en approchoit on ne trouvoit » pas que ce fût la même chose. Entre vous et moi,

» monsieur, si pareille personne étoit établie à un troi-
» sième étage de la rue Fromenteau ou de la rue des
» Boucheries, je doute qu'il y eût presse à y porter
» son denier. »

« Cette jeune est veuve Reine et un papier blanc très
» mal plié qui prendra les impressions que l'on lui
» donnera, mais je crains qu'il ne demeure toujours
» plié sans grâce. »

Le trône était vacant et, — pour y faire remonter Philippe V lassé par tant d'années de luttes et uniquement attentif à préparer sa mort dans la pieuse retraite de Saint-Ildefonse, — Tessé eut à se mêler aux tristes intrigues ourdies autour des confesseurs de Leurs Majestés abdiquantes.

C'est un curieux et affligeant tableau que celui tracé alors par sa correspondance de chaque jour, d'où ressort pourtant toujours net et grand le profil de Philippe V, usé mais non brisé par un effort de vingt ans contre ses sujets et toute l'Europe. Son noble visage en avait gardé les traces.

Il se décide enfin à subir encore une fois le trône et le pauvre maréchal fort cassé lui-même, obtient aussi la grâce tant désirée de rentrer finir ses jours aux Camaldules.

Il en remercie Louis XV avec la respectueuse familiarité qu'autorise son âge : « Dans quelque lieu que je
» me trouve, je suis et serai toujours sans réserve
» aucune à Votre Majesté. Je me souviens sans pouvoir
» m'empêcher de le ressentir et de vous le dire avec
» une tendresse de joie : j'ai été par la situation de

» ma charge, au pied du lit de votre adorable mère, le
» premier à qui le Roi dit : C'est un fils. »

Aussitôt il prend congé du Roi et de la Reine d'Espagne et, comme gage d'estime, il reçoit de leurs mains l'ordre de la Toison d'or. « Je ne dois pas
» oublier, mande Tessé, que le jour de la cérémonie
» de ma Toison, à laquelle contre l'usage la Reine
» voulut assister, quand je repassai dans sa chambre
» pour lui aller faire mon compliment, elle avoit
» préparé une Toison de diamants qu'elle me planta au
» cou, en me relevant de lui faire ma révérence. Je
» vous assure qu'elle fit cela avec bien de la grâce.
» Depuis ce jour-là jusques à hier j'ai eu tous les
» soirs une audience de près d'une heure dans laquelle
» le passé et le présent ont été bien revus. Tout cela
» seroit trop long à vous conter et pour finir l'article
» des présents, en prenant congé du Roi, il me mit au
» côté une épée garnie de diamants, me disant qu'il
» étoit bien persuadé que je ne la tirerois jamais que
» pour son service. Vous jugerez des diamants, car
» pour moi je ne m'y connois point du tout ; je ne me
» connois qu'à la manière et à la grâce dont tout cela
» s'est passé. »

Bien lui en prit de presser son départ ; s'il était resté encore quelques jours il aurait reçu à Madrid une dépêche de la Cour « la plus importante de sa vie » écrivait Morville, qui contenait la rupture officielle du mariage de Louis XV avec l'infante.

Il n'eut pas la douleur de faire part de ce cruel mécompte au souverain qu'il affectionnait tant, mais

les derniers jours qui lui restaient à vivre en furent attristés.

Peu de mois après son retour en France, il mourut très chrétiennement, le 30 mai 1725, dans sa petite maison des Camaldules.

On a dit de Saint-Simon, qui le traite si sévèrement : *Né pour les grandes choses, il vécut dans les petites.* On peut appliquer à Tessé ce vers trop connu :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

P. R.

LETTRES

DU

MARÉCHAL DE TESSÉ

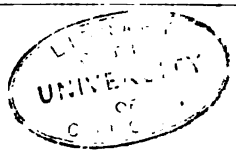

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE[1]

A Milan, ce 1er de 1701.

Madame,

J'obéis à l'ordre que vous m'avez fait l'honneur de me donner de vous écrire ; et, sans savoir précisément ce que je vais vous dire, la lettre sera longue, puisque vous l'avez commandé.

J'ai vu Son Altesse Royale, qui a reçu les marques de votre souvenir avec une véritable sensibilité ; je l'ai assuré de tout ce que vous m'aviez fait l'honneur de me dire pour lui, et ce que j'y ai pu

1. Tessé, alors lieutenant général, est envoyé rejoindre l'armée d'Italie et commence avec la Duchesse de Bourgogne une correspondance qui continuera jusqu'à la mort de cette princesse.

ajouter du mien ne vaut pas ce qui venoit de vous; il vous aime, Madame, comme un père qui sait bien qu'il a une fille digne de tout son attachement, laquelle n'aura jamais besoin de lui, et qui lui sera toujours nécessaire.

Madame la Duchesse Royale [1] s'attendrit, en parlant de vous, et je fis de même; elle se souvient, avec grand plaisir, de votre enfance; les moindres circonstances du temps que vous étiez auprès d'elle lui sont présentes; elle en parle volontiers, et vous aime autant qu'une mère tendre et parfaite peut aimer; ce plaisir de vous aimer de tout son cœur n'est traversé que par la crainte que vous ne l'aimiez pas tout autant, quoiqu'elle soit persuadée que vous l'aimiez tendrement. J'ai trouvé cette vertueuse princesse en aussi bon état de sa grossesse qu'il est possible; elle m'a fait mille questions sur tout ce qui vous regarde; j'ai répondu comme j'ai pu, c'est-à-dire, sur ce que je sais, j'ai parlé affirmativement; mais l'on m'a demandé des choses, ou que j'ignore, ou que je ne dois pas savoir. Par exemple, Madame, l'on me gronde de ce que je n'apporte pas nouvelle que vous soyez au même état de votre mère, à cela je me tais, je fais des mines et des vœux; c'est à vous de me faire à l'ave-

1. Anne-Marie d'Orléans, fille de Philippe, frère de Louis XIV, épousa le 10 avril 1684, Victor-Amédée II, duc de Savoie.

nir mieux parler, et Madame votre mère, qui sait les dates, tout comme madame Quentin [1], m'a commandé de vous mander que, pour lui ressembler, il faut que vous ayez les yeux battus, la colique dans les premiers jours de février prochain, et puis attendre le retour de Monseigneur le duc de Bourgogne; je ne sais peut-être ce que je dis; mais j'obéis.

Madame Royale [2], que j'eus l'honneur d'assurer de votre souvenir, et à laquelle je remis la lettre dont vous m'aviez chargé, était si empressée de me questionner sur mille choses à la fois, qu'en vérité notre conversation ne ressembla à rien de bien raisonnable; elle croit vous aimer éperdûment, Madame votre mère croit la même chose, tous ceux qui ont eu l'honneur d'être auprès de vous disent qu'il n'y a qu'eux, qui puissent connoître combien vous êtes digne de l'être, et moi je soutiens que les sentiments de Piémont sont pour vous au dessous de ceux de France; et sur cela je suis toujours prêt à être étranglé.

Monseigneur le prince de Piémont reçut votre lettre, et fit tout comme s'il vouloit la lire, il passa lui-même à son col le petit porte-baril que vous lui avez envoyé; ce prince ne pleure jamais. Il est

1. Première femme de chambre de la duchesse de Bourgogne.
2. Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, mère de Victor-Amédée.

grand pour son âge, très fort, paroît d'une très bonne santé; il sera fort blond, et l'on dit qu'il a les yeux plus bleus que vous ne les aviez à son âge.

Madame la princesse votre sœur, que vous m'aviez tant recommandé d'observer, est de la taille à peu près que vous étiez, quand j'eus l'honneur de vous voir, et que vous me prîtes pour un Allemand. Elle aura le teint quasi aussi beau que le vôtre, les yeux de la même couleur que les vôtres, mais plus petits et moins brillants; ses dents ne seront pas belles, elle a quelque chose de vous dans le bas du visage; l'on ne peut pas dire que vous vous ressembliez, et cependant il y a quelque air l'une de l'autre. La petite vérole ne l'a point marquée. Elle n'a pas sur les lèvres ce coloris, qui feroit quasi croire que l'on vous les écorche quelquefois; elle n'a pas la tête placée comme vous, et ses yeux enfin ne se promènent pas comme les vôtres, et ne leur ressemblent qu'en ce qu'ils sont de même couleur; au surplus cette princesse passe pour être très douce, facile à servir, peu ou point d'humeur; pour moi je la trouverois parfaitement taillée pour être Reine d'Espagne [1], et je crois que cette proposition ne lui déplairoit pas.

Votre favorite, mademoiselle Balbian, peut avoir

1. Marie-Louise-Gabrielle épousa en effet Philippe V, le 11 septembre 1701; Tessé professa pour elle un profond dévouement.

un bon cœur et une bonne conduite; je lui passe, pour vous plaire, toutes les qualités de l'âme, mais, pour celles du corps, je ne puis avoir la complaisance de lui trouver autre chose qu'une assez jolie taille, des yeux bordés de rouge, qui pleurent ou veulent pleurer, un nez de pied de marmite; j'en suis fâché, mais votre autre amie mademoiselle de Salle, qui n'est point belle, est au-dessus d'elle, en fille, ce qu'en oiseaux, un aigle est au-dessus d'un canard.

Le père Valfré étoit très malade quand je passai à Turin, je lui envoyai faire vos compliments, il y répondit avec respect et reconnaissance, et me manda qu'en priant Dieu pour votre conservation, il le prioit toujours pour votre fécondité; qu'il lui sembloit qu'elle tardoit, et qu'il falloit que ses prières, ou votre volonté, ne fussent pas assez efficaces.

Votre pauvre cocher Laroche a reçu le petit présent, que je lui ai fait de votre part, comme un bien qui le tiroit de la nécessité; et ce rien vous a fait un honneur infini, et augmente la passion, que l'on a de croire que, malgré l'usage ordinaire des Princesses de votre rang, votre cœur est bon, et plein de souvenir et d'attention.

J'ai fait si peu de séjour à Turin que je ne puis vous rendre compte de mille choses, dont le temps m'auroit fourni l'occasion.

L'Opéra, que je n'ai point vu, est fort beau; une danseuse assez jolie, dont la vertu n'est pas sévère, occupe fort le comte de Sales; sa femme, que vous connoissez, contrefait la jalouse, ne revient point à Turin, et essaie d'ailleurs de se consoler.

Ma malheureuse ingrate est malade, je ne l'ai point vue, j'ai seulement envoyé lui faire compliment, et lui demander, en cas qu'elle meure, sa peau, pour la faire passer comme celle d'une tigresse; je conseille à madame la comtesse d'Estrées[1] de ne pas mourir pendant mon absence, je demanderois la sienne, pour en faire le même usage.

Je ne vous rends point compte de ce que je fais ici; j'espère seulement, Madame, que le Roi sera partout aimé, craint, respecté, et regardé comme celui qui donne la paix, quand il lui plaît.

Je voudrois bien que mon séjour ici, plus long que je ne croyois, me donnât lieu d'y faire pour vous quelques commissions; je ne puis, Madame, vous offrir que ma bonne volonté. Je ne vous parle point de mon cœur, j'en parlerois trop avantageusement, puis que ce seroit d'une chose qui vous appartient, et qu'au delà de mon profond respect, de mon fidèle attachement pour vous et de mon devoir, il y a en moi quelque chose d'indicible, qui me fait ce me semble plus qu'un autre, etc.

1. Lucie-Félicité de Noailles, dame du palais de la duchesse de Bourgogne.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Milan, ce 5 janvier 1701.

Madame,

Je continue d'obéir à l'ordre, que vous m'avez donné de vous écrire, et comme les voyages font les hommes, et qu'à mon âge vous avez bien cru que j'en profiterois, voici mes remarques :

Je suis dans une ville où il y a treize portes, deux cent mille âmes, et plus de deux mille carrosses. François Ier et Henri II, qui en ont été les maîtres, y ont fait faire un canal magnifique, qui prend l'eau du Trésin à six grands milles de Milan ; le bord de ce canal, depuis Boufaloro, où il commence, est bordé de maisons de plaisance, de jardins et de palais magnifiques, et le même canal, qui porte des barques assez grandes, passe au travers de cette ville, en fait les fossés et retourne dans le même Trésin.

Vous seriez surprise, et vos cochers le seroient encore davantage, de trouver mille carrosses, dont pas un n'a jamais été, ni n'ira le trot, chacun va au très petit pas et si lentement, que de mémoire d'homme aucun cocher n'a donné coup de fouet ; les rues sont assez étroites, et ce flegme de n'être

jamais pressé fait qu'il n'y a jamais d'embarras, chacun se range, se salue, et ne se heurte point. Le cours s'y passe d'une manière différente de partout ailleurs, les carrosses pleins d'hommes et de femmes vont se ranger dans la place du Dôme, vis-à-vis l'église métropolitaine, et demeurent ainsi cinq ou six heures, sans qu'aucun remue ; quelques aimables vont à pied dire gentillesse à la portière des dames, mais l'on voit d'un coup d'œil un millier de vilains carrosses, qui ne branlent non plus que des termes, et c'est là le grand plaisir, la grande distinction, la compagnie, et ce que l'on appelle le *Cours*.

L'extérieur des palais n'est pas beau, mais les dedans sont superbes ; il y a ici deux cents maisons, dans la moindre desquelles il y a quinze et vingt chambres de plain-pied, toutes meublées, ornées, beaucoup d'argenterie, assez de domestiques, quantité de tableaux, et celui ou celle, que l'on va visiter, ne se trouve jamais qu'au dernier cabinet ; jugez, Madame, si je fais dix visites par jour, et qu'à chaque porte de chaque chambre de chaque appartement, je fasse seulement six révérences, et que l'on me vienne conduire dans la rue, jugez et faites supputer par quelques-unes de vos dames combien votre premier écuyer fait par jour de plis de la hanche, sans compter ceux qui se font à la Cour ; et voici ce que c'est que la Cour :

Monsieur et madame de Vaudémont, gouverneur et gouvernante de cet État, logent dans un palais plus grand, sans comparaison, que le Palais Royal; il y a, le soir, deux très grandes chambres, fort bien meublées, fort allumées, et qui se suivent, l'une que l'on appelle la chambre du Dais, et l'autre la chambre du Lit (effectivement le dais et le lit sont aussi magnifiques que des meubles le peuvent être); dans ces deux chambres, l'on a eu soin de ranger tout ce qu'il peut y tenir de chaises, toutes égales, et elles sont placées comme au sermon : le premier, le deuxième et le troisième rang, etc., et seulement la place pour passer.

Sur les six heures, les dames commencent d'arriver et se placent; les hommes viennent et se placent; chacun et chacune s'oriente comme il, ou elle, l'entend. Madame la gouvernante vient, toutes les dames sont en corps : l'on fait quelque médiocre partie d'ombre, et ces dames, qui ne sont pas moins que deux ou trois cents, causent, parlent, et sont là jusqu'à dix heures. L'on apporte du chocolat, du café, du thé, et cela s'appelle la *Conversation*.

J'oubliois une belle circonstance, c'est que, comme il n'y a qu'une cheminée, qu'il fait fort froid, et que l'entrée et la sortie des hommes fait que les portes de ces deux chambres sont toujours ouvertes, chaque femme a sa chaufferette, qu'elle

met sous ses pieds. Cette chaufferette ne laisse pas, et je ne sais pourquoi, de répandre une petite senteur bizarre, qui surprendroit nos François.

Les dames de condition, dont il n'y a pas très grand nombre, sont vêtues à la françoise, le peuple à l'espagnole.

J'aurai l'honneur, Madame, de vous rendre compte des églises, qui sont superbes, du corps de saint Charles, que j'ai vu, et dont le visage est connoissable, des maisons religieuses, où le très fin et l'élixir de la galanterie se passe.

Un usage qui feroit grande pitié à toutes nos filles de France, c'est que pas une n'est au logis de son père, pas une mère n'a le prétexte, pour aller au bal ou aux assemblées, d'y mener sa fille : les pauvres enfants sont toutes dans des couvents jusqu'au temps que l'on les marie, et s'y ennuient fort. Ma fille [1] en seroit morte; elle me mande les bontés infinies, dont vous continuez de l'honorer.

1. Henriette-Marthe, qui avait épousé François-Édouard-Colbert, marquis de Maulevrier; c'était une des dames assidues près de la duchesse de Bourgogne.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, le 11 janvier 1701.

Madame,

Je me suis engagé, dans ma précédente, de vous rendre compte de bien des choses; mais, quelque diversité qui se trouve dans les mœurs, dans les manières et dans les complexions, le commerce et la politesse du monde font pourtant que quasi partout l'on se ressemble, et que quasi partout l'on fait et pense les mêmes choses; cependant, Madame, qui voudroit, ou pourroit, calculer par combien de différentes façons, qui n'ont que le même principe, les hommes ont trouvé le moyen de se rendre ridicules? tous les chiffres n'y suffiroient pas.

Par exemple, le chapitre des chaufferettes, dont je vous ai parlé dans ma précédente, seroit, en France, un usage surprenant, et ici est admis au point que non seulement toutes les femmes en portent, et se les fourrent sous les pieds et sous leurs jupes, mais les magnifiques en ont d'argent, qu'elles portent au bras, comme un petit coffre dont le dessus est percé, et par lequel la chaleur du charbon, qui est dedans, passe. J'y dois ajouter que souvent les plus délicieuses tirent de leur poche

deux ou trois grains d'encens, qu'elles jettent dans la chaufferette de dessous la robe, et je ne comprends pas cet encensement. Elles ont même quasi toutes des caleçons; les dames de la première grandesse en ont de velours noir pendant tout l'hiver, et les autres en ont de pinchina. Je ne l'ai pas vu, mais je vous assure que cela est ainsi, et qu'il ne feroit pas trop bon de s'aller souvent chauffer à la chaufferette de ces dames, qui portent toutes un petit poignard caché dans leur busc, et un autre dans la poche. A l'égard des hommes, il y en a peu qui ne portent sur eux une couple de pistolets.

J'ai eu l'honneur de vous mander que pas une fille n'est ni dans le monde, ni dans la maison de son père : à l'âge de six ans, l'on met une fille dans un couvent, dont elle ne sort qu'alors que son contrat de mariage est signé, et, si elle veut être religieuse, les lois veulent qu'avant de prendre l'habit elle soit un an dans le monde, avec toute sorte de liberté, qu'elle aille au bal, à l'opéra, aux spectacles, au cours, et partout où la dissipation du monde peut distraire de la piété; beaucoup se font religieuses par libertinage, et les grilles sont plus fréquentées par les hommes que les maisons particulières.

Les églises sont ici superbes, et en quantité. Celle que l'on appelle du Dôme, et qui est celle de l'archevêché, est, sans comparaison, plus grande que Notre-Dame de Paris; elle est toute de marbre

dehors et dedans; le dedans est achevé, le dehors ne l'est pas encore : il y a à perpétuité dix mille écus tous les ans pour l'achever, l'entretenir et la perfectionner; l'on y travaille tant que les dix mille écus peuvent fournir. Il y a un nombre infini de statues de marbre autour de l'extérieur de cette église, et il en faut encore beaucoup pour l'achever; ce n'est pas une exagération de dire qu'il faut qu'il y ait plus de trois cents statues de marbre dans ledit extérieur de cette église. Le dedans est, sans comparaison, plus orné d'argenterie que ne le sont nos églises de France les plus magnifiques; mais elles ne sont pas si propres.

La chapelle de Saint-Charles n'est pas fort grande; elle est ronde et sous terre, le milieu est ouvert par des balcons, qui font que, de l'église de dessus, l'on peut entendre la messe à la chapelle de dessous et voir la châsse, dans laquelle repose le corps tout entier de saint Charles, lequel étoit évêque de Milan et cardinal; il vivoit, il y a cent cinquante ans, et étoit de la maison de Borromée, fort ancienne dans cet état, fort illustre, et dont les aînés sont ici chevaliers de la Toison d'or et très distingués parmi la noblesse. Cette chapelle de Saint-Charles est toute incrustée de marbre noir et de grandes plaques d'argent, rondes, carrées, ovales, et de diverses figures, qui représentent, en bas-reliefs d'argent ciselé et assez élevé, les principaux

mystères de notre foi. Il y a dans cette chapelle tout autant de lampes d'argent qu'il y en peut tenir, aussi bien que la représentation en argent de plusieurs miracles, que la dévotion des particuliers a attribués à l'intercession du saint. La châsse, laquelle est placée sous l'autel, est au moins de six pieds de long; elle est toute du cristal de roche le plus beau et le plus net que l'on puisse voir; les morceaux en sont disposés également par compartiments d'égale symétrie, et enchâssés dans des lames d'argent, de manière qu'au travers du cristal on voit le corps tout entier, habillé de ses habits pontificaux, la mître en tête, et tout le visage, aussi bien que les mains, découverts; le visage est encore connoissable, et MM. Borromée, qui sont de famille à avoir tous le nez fort long, ont visiblement quelque air de lui; les cartilages d'un des côtés du nez commencent à se dissiper, mais le reste, et la peau même, laquelle a été parfaitement bien embaumée, rendent la figure encore très connoissable, et excitent une dévotion sensible, quand on découvre cette châsse, laquelle est enfermée dans une autre châsse d'ébène et d'argent, qui cache celle de cristal, et qui ne se découvre qu'à la fête de saint Charles, et quand quelque personne de considération le demande; l'on fait même cette découverte de la première châsse avec attention, prières et cérémonies.

Les lettres, que vous m'avez commandé de faire longues, deviennent des volumes. Je les grossirois bien davantage, s'il ne vous étoit pas ennuyeux que je répétasse autant de fois que je le pense, avec combien de respect, de reconnaissance et d'attachement, j'ai l'honneur d'être, etc.

J'ai trouvé ici une loterie, de laquelle, pour impatienter vos dames à les ouvrir, j'ai pris quatre cents billets, que j'ai l'honneur de vous envoyer dans la boîte ci-jointe; ils seront peut-être tous blancs : ce ne sera pas ma faute.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Pavie, ce 28 janvier 1701.

Je n'ai point eu, Madame, l'honneur de vous écrire par les deux derniers ordinaires; le cœur est un animal indocile, qui ne se gouverne pas aisément quand quelque chose de trop vif l'agite, et j'avoue, Madame, que la mort du pauvre M. de Barbesieux a mis dans le mien des idées si tristes et si douloureuses, que j'ai mieux aimé cacher ma peine dans le silence, que de vous la laisser paroître [1].

1. Tessé écrivait à Torcy, le 19 janvier, à propos de la mort de Barbesieux : « J'y perds tout ce que les hommes cherchent : un ami, de la confiance, une ouverture de cœur infinie. »

J'ai fait un voyage sur la frontière de l'État vénitien, qui confine à l'Empire, et je vais présentement au-devant des troupes du Roi qui débarquent à Final.

J'ai passé à Bergame, capitale d'une province où tout le peuple est quasi comédien et danse toujours : feu Arlequin en étoit. Tout le monde y joue de la guitare, et la tradition du pays porte que, dans les anciennes guerres, il se donna un combat terrible entre ces peuples et leurs voisins, et que, le lendemain de cette journée, il se trouva, parmi les morts, sur le champ de bataille, douze mille guitares.

L'on ne peut point imaginer par combien de précautions chacun a soin de sa vie ; j'arrivai assez tard à Vérone, grande ville de l'État vénitien, et, comme j'en voulois repartir matin, j'envoyai chercher un marchand, duquel je désirois acheter quelque chose ; il étoit déjà huit heures du soir, le marchand s'excusa de me venir trouver, et, un moment après, l'envie de vendre le détermina à sortir : il entra dans le cabaret où je logeois, armé de toutes sortes d'armes offensives et défensives, accompagné de trois lanternes, suivi de deux garçons armés comme lui, et d'un moine. — Mais, monsieur, lui dis-je, que craignez-vous, à l'heure qu'il est, et dans une ville policée ? — Tout, me répondit-il. — Et ce religieux, ajoutai-je, que vient-il faire avec vous ? — Me confesser, en cas qu'il m'arrivât malheur.

J'ai passé chez le prince de Bozzolo [1], dont la principauté n'est pas si grande que le parc de Chaville; son chancelier me vint faire compliment avec une épée, un grand pistolet de ceinture, une gonille [2], et une écritoire, dont la moitié étoit passée dans la ceinture de ses chausses; et, au bout de ce qui pendoit de ladite écritoire, étoit le grand cachet ou sceau du prince, son maître.

Je n'ai plus l'honneur de vous parler des chaufferettes, dont j'estime que le chapitre est épuisé; mais la petite senteur de *magnificat*, que chacune se donne, de la manière dont j'ai eu l'honneur de vous le mander, continue.

Je meurs d'envie de vous conter ce qui arriva avant-hier ici, dont vos dames seroient mortes de rire, si elles l'avoient entendu comme moi : je ne sais, Madame, comment je viendrai à bout de mon histoire: l'excès du respect qui vous est dû ne peut jamais diminuer; mais il y a des riens innocents, que je suppose que vous permettez, et qui ne diminuent certainement en rien l'austérité du même respect.

Nous étions à table au moins quinze, et la fête étoit pour une nouvelle mariée, parée comme une épouse; son mari étoit à table auprès d'elle, et ce

1. Jean-François de Gonzague, prince de Bozzolo, dans le Mantouan. A sa mort (1703), sa principauté passa à la branche des ducs de Guastalla.

2. Fraise de mode espagnole.

mari, vêtu à l'espagnole, étoit sérieux. Madame la princesse de Vaudémont but à la santé de l'épouse et me la porta; je lui fis raison, et je la portai au nouveau marié, qui, pour me répondre avec plus de considération, se leva : le tout étoit sérieux, et le silence étoit grand; enfin, Madame, vous le dirai-je, l'époux, en me saluant, lâcha un vent, comme un coup de tonnerre auquel on n'est point préparé; j'avoue qu'il n'y a considération, sérieux, politique, représentation, ni rien enfin, qui pût empêcher de rire à mourir, et j'en ris encore, si bien que, moitié de honte de ne pouvoir m'en empêcher, et moitié regret de vous avoir conté cette sottise, je finis tout court par l'assurance de mon profond, et, si je l'ose dire, de mon tendre respect.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Alexandrie, ce 4 février 1701.

Enfin, Madame, j'ai été deux fois au bal, et c'est tout autre chose que ce que j'ai pris la liberté de vous mander des chaufferettes, qui s'y portent pourtant, et toujours le petit *magnificat* recommence.

Imaginez-vous, Madame, une très grande salle bien meublée et parfaitement bien allumée, dans laquelle il y a deux cents femmes parées, dont pas une ne croit être laide, ni avoir passé vingt ans; le

moindre visage porte onze mouches de toutes grandeurs, dont la plupart représentent les figures du zodiaque, des étoiles, des soleils, des fleurs, et des croissants; les habits sont assez dorés, et le tout fait un spectacle assez magnifique. Les dames qui dansent sont au premier rang, les autres au second, avec les hommes qui ne dansent point, car, pour les danseurs, ils sont au pied des dames, un genou en terre, faisant les agréables; il est de tout temps établi que les lorgneurs font les lorgneuses, comme les lorgneuses font les lorgneurs, et, par-dessus toutes les nations, l'Espagnole excelle dans cet exercice. Je vous admets donc, du premier coup d'œil, quatre cents lorgneurs ou lorgneuses, sans qu'il échappe une parole à aucun.

Ce n'est point l'usage de prendre, ni de reprendre ceux avec qui l'on a dansé; mais, au milieu du bal, se promène un maître de cérémonies, que l'on appelle monsieur le bâtonnier, lequel, la canne à la main comme un major, va faire la révérence à celui et à celle qu'il veut faire danser; et le tout dépend si parfaitement dudit signor bâtonnier, que tel homme voudroit danser avec telle dame, qui, dans dix ans, n'en viendroit pas à bout, sans l'approbation du bâtonnier.

La belle danse, c'est la courante à vingt et quatre; mais je ne viendrai jamais à bout de vous faire entendre cette belle courante : le bâtonnier donc fait

la révérence à douze dames et à autant d'hommes, ce sont déjà vingt-quatre révérences, montrant à chacun celle qu'il doit prendre: et quand chacun a pris la main de sa chacune, avec deux fois vingt-quatre autres révérences, la marche commence en cadence, deux à deux, comme une procession; l'on fait ainsi trois fois le tour de la salle, avec liberté de se parler et de se donner des airs penchés et à l'oreille. Dès que cette marche est finie, les deux premiers, qui la mènent, vont faire la révérence au milieu et reviennent prendre leurs places; ensuite les autres vont faire les mêmes révérences au même lieu, et pour lors, quand elles sont toutes faites, la courante commence, en sorte que les douze hommes dansent avec les douze femmes et que, par des mélanges de figures en cadence, comme par une espèce de manège, moitié trot et moitié l'amble, chacun se retrouve avec sa chacune; et cette courante, qui dure plus d'un gros quart d'heure, finit par une marche semblable à la première.

Les dames ne portent pas ici les mains, en dansant, au côté de leur robe : elles les placent, je ne sais comment, par devant, à quatre doigts l'une de l'autre, tenant du pouce et du premier doigt la jupe, qu'elles lèvent un peu, et, des trois doigts qui restent, faisant une espèce d'éventail; au surplus, jamais de gants blancs : il y a telle main qui n'en a pas changé depuis six semaines.

Il m'est revenu, Madame, quelque chose d'un habit pertentaillé[1] d'hermines, dont la personne faisoit l'agrément. Je pourrois deviner que c'est vous, dont on a voulu me parler, à cela près que l'on me faisoit la description d'yeux fanfarons et modestes; seroit-ce de votre respectable personne dont on eût voulu m'entretenir?

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 11 février 1701.

Présentement, Madame, que nous voici en carême, adieu le bal et les chaufferettes; mais nos dames ne quitteront leurs caleçons de velours, ou d'étoffe de capucin, qu'à Pâques, pour en prendre de toile crue pendant l'été.

Il s'est fait ici, les derniers jours du carnaval, un opéra dans un couvent de filles, où l'on représentoit l'arrivée de la reine Thalestris, qui vint de si loin chercher les bonnes grâces d'Alexandre; cette reine des amazones étoit une grande religieuse, vêtue moitié guerre et moitié campagne, suivie de vingt-huit filles habillées en pages à chausses troussées, dont quatre portoient la robe

1. Synonyme de prétintaillé, verbe formé sur le mot prétintailles, qui signifie falbalas, franges, découpures.

de la reine; la queue de cette robe étoit excessivement longue. Je ne sais comment, dans cette marche, qui devoit être sérieuse, les quatre pages s'embarrassèrent dans cette queue; mais, comme la religieuse qui représentoit Alexandre descendoit de son trône pour aller au devant de la reine, la reine fit un faux pas par la faute de ses pages, et l'Alexandre en fut si surpris, qu'ayant pris deux degrés de son trône pour un, ce prince tomba devant la reine, qui, de son côté, acheva de broncher, et, par un mouvement de colère, qui n'est peut-être jamais arrivé dans une telle cérémonie, la reine donna un soufflet au page, qu'elle crut qui l'avoit fait tomber; l'Alexandre se trouva blessé de sa chute; l'autre religieuse, qui représentoit Éphestion, cria pour demander de l'eau de la reine de Hongrie, le bouton des chausses dudit Éphestion rompit par les efforts qu'il faisoit pour secourir son maître Alexandre, et, comme il étoit vêtu à la romaine, il n'avoit point ce jour-là de caleçon ordinaire. L'on ne peut exprimer le mauvais succès qu'eut cet opéra, que l'on ne laissa pas d'achever, quand chacun se fut un peu remis de la première frayeur.

Voilà, Madame, ce qu'il y a de plus nouveau à Milan; j'y serois plus heureux, si, dans le choix, qu'il a plu au roi de faire de moi, pour y recevoir et y donner ses ordres, il étoit possible que je fusse et

moins éloigné de vous, et plus à portée de recevoir les vôtres. Je rapproche tous les moyens possibles d'être au moins informé de tout ce que vous faites tous les jours, et c'est une consolation infinie pour moi d'apprendre que vous joignez le charme des manières aux dispositions naturelles.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 15 février 1701.

Je n'ai pas oublié, Madame, que le père Valfré m'a dit que c'étoit à lui de faire pénitence de ce que vous baaaaaailliez très souvent à l'église; mais, attendu que vos prières du matin sont courtes et que nous sommes en carême, j'ai l'honneur de vous envoyer un rien de nos cristaux de Milan, que madame la princesse de Vaudémont m'a donné, et qui peut être placé au-dessus de votre bénitier; je crois devant Dieu qu'elle me l'a donné pour réveiller tous les soirs et tous les matins, par l'enfant de corail blanc qui est dedans, l'idée que vous nous en devez un; et sur cela il n'y a réflexion qui tienne, ni sur votre belle taille, ni sur aucune chose. Je suis votre vieux domestique, auquel vous avez permis de s'exposer même à s'entendre dire par vous qu'il est un vieux fou : j'y consens, pourvu

que vous permettiez à madame Quentin de m'informer, au retour de monseigneur le duc de Bourgogne, que cela peut être, et ensuite que cela est.

Je crois, Madame, que, sur le ton que j'ai commencé cette lettre, je ferai mieux de la finir, et peut-être, vous, de la brûler.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 25 février 1701.

Je n'ai, Madame, aujourd'hui que des idées de carême, toutes tristes. Je sors de voir la pompe funèbre préparée pour le service du feu Roi d'Espagne[1], que l'on fera demain. L'église, plus grande que celle de Notre-Dame de Paris, est tendue de noir, avec des écharpes blanches rattachées par festons, d'un ordre particulier et bien disposé, qui soutiennent une infinité de cartouches dorés, de devises et de représentations des aïeux des rois d'Espagne, les uns à cheval, les autres de figure pédestre, quelques-uns en buste; beaucoup d'inscriptions pour l'intelligence de ce que chacun représente; une infinité de flambeaux, et le tout superbe et triste. La représentation du corps est au milieu

1. Charles II, mort le 1er novembre 1700.

de l'église, élevée quasi jusqu'à la voûte, avec une infinité de statues; la vanité des vivants paroît en tout cela, bien plus que le néant des morts.

Au surplus, Madame, il n'y a rien de nouveau ici, que l'extrémité d'une femme de condition, dont la mort ne laissera pas d'être singulière: elle a la réputation et la conduite d'une femme fort avare, bien qu'elle soit fort riche; sa fille est malade, et le médecin lui avoit ordonné une médecine composée de remèdes chers; la fille ne put se résoudre à la prendre, et, de peur que la médecine ne fût perdue, la mère l'avala sans aucun besoin, et en est à la mort.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 1er mars 1701.

J'ai reçu, Madame, avec un profond respect, et une sensibilité proportionnée au véritable et tendre attachement que j'ai pour vous, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je l'ai relue mille fois, je la sais par cœur, je la prends, je la plie, je la reserre, je l'ouvre, et je la traite comme ce que l'on peut avoir de plus précieux, et qui fait le plus d'honneur et de plaisir. Elle m'est arrivée même fort à propos, pour m'ôter l'idée funeste de cette pauvre

marquise de Castagnolle, qui s'est lassée de vivre, et qui, sans passion, sans fièvre et sans habit, choisit la fenêtre d'un second étage pour sauter dans la rue. L'on porta hier, ici, l'extrême-onction à la dame, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, qui, par avarice, prit la médecine que l'on avoit préparée pour sa fille.

Je n'eusse jamais pris la liberté de vous parler de la mienne, c'est-à-dire, Madame, de ma fille, car ce n'est pas de médecine dont j'entends parler, je n'eusse, dis-je, jamais pris la liberté de vous parler de la mienne, ni même de vous remercier des bontés infinies dont vous continuez de l'honorer, si vous-même n'aviez bien voulu m'assurer que vous êtes contente de sa conduite. Au nom de Dieu, Madame, grondez-la bien, pour peu qu'elle ne fasse pas tout ce qu'il faut; si j'osois, je vous supplierois de la battre, plutôt que de la laisser manquer; toutes les lettres qu'elle m'écrit sont pleines de vous, et mille choses, que je n'ai point l'honneur de vous dire, m'annoncent que vous vous intéressez véritablement à ce qui me regarde; votre bon cœur paroît en tout, et l'on m'assure que celui de la sagesse même[1], qui prend soin de le perfectionner sur le modèle du sien, en est content; et cela suffit.

1. Madame de Maintenon. Voyez la lettre suivante.

A MADAME DE MAINTENON

Milan, ce 14 mars 1701.

Il y a deux mois, Madame, que je déchire tous les commencements de la lettre, que je voudrois avoir l'honneur de vous écrire ; vous êtes accablée de tous les respects qui vous sont dus, il y a même de la vanité à vous en rendre. Je ne puis rien vous apprendre sur les affaires, dont je ne sache que vous êtes informée par mes dépêches. Enfin ma fille de Maulévrier continue de me mander sans cesse les bontés et la protection dont vous l'honorez ; je succombe, Madame, la nature peut plus sur moi que la fortune, et je vous remercie tout uniment parce que le silence, toujours respectueux, convient mieux que les importunités, et que je ne puis rien pour vous, quand vous pouvez tout pour moi.

L'on m'a mandé que vous approuviez le commerce des riens, que j'essaie d'entretenir avec ma maîtresse, dont le cœur sera parfait, s'il peut se former sur le vôtre : le mien ne peut être véritablement content que de l'honneur de votre estime ; et la fortune, dont les hommes se sont fait une divinité bizarre, devient raisonnable, quand vous l'approuvez.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Desenzano, ce 28 mars 1701.

Il y a quelques jours, Madame, que je n'ai profité de l'honneur, que vous m'avez fait, de me permettre de vous faire souvenir de moi; la nécessité du service m'a obligé de faire un voyage à Venise, et il y a quinze jours que je marche comme un bohême. Je profite du seul séjour que j'ai fait pour vous rendre compte de mille choses, dont je ne me souviens d'aucune, quand je commence.

Je partis de Milan par un temps effroyable, et mes aventures ne commencèrent qu'au lac de Garde, où mon postillon m'arrêta tout court, se jeta pied à terre, la baisa, fit sa prière, et me dit de faire la mienne et de répondre *Ora pro nobis* aux litanies qu'il entonna. Je ne laissai pas d'être assez surpris de cette dévotion subite, dont je lui demandai la raison, et il me dit que jamais l'*Ave Maria* ne sonnait à la petite ville de Fermione, que les habitants du lac et les passants ne fissent leur prière : sans quoi la *Madona del Lago* punissoit sur l'heure ceux qui y manquoient, et qu'une reine de l'île, dans le temps que ce lac et ses envi-

rons faisoient une souveraineté particulière, se promenant un soir, trouva mauvais que ses bateliers, au lieu de ramer, fissent la prière à l'heure que l'*Ave Maria* sonna, et que, les ayant fait maltraiter de ce qu'ils prioient au lieu de travailler, la reine et le bateau périrent dans le moment.

Je continuai ma route, sans rien de singulier jusqu'à Vicence, où, en entrant, le cheval de ma chaise prit querelle avec un de ceux du podestat, qui se promenoit par la ville: sa gravité fut un peu déconcertée de cette querelle de ses chevaux et des miens; mais la mienne le fut bien davantage par ce qui suit. Je m'aperçus que j'avois la barbe longue et blanche: je voulus me la faire faire, et je demandai un barbier, en attendant lequel je me mis en robe de chambre, dans l'hôtellerie où je logeois. Je vous avoue, Madame, que je fus assez surpris de l'arrivée de deux hommes, avec chacun un mousqueton, une paire de pistolets à la ceinture et un sabre; l'aventure de la querelle de mon cheval de poste avec ceux du podestat me revint dans l'esprit, et ma crainte ne finit que par l'arrivée du bassin à barbe, à l'objet duquel les deux braves posèrent leurs armes sur la table: l'un se trouva être le barbier, et l'autre son garçon. Je leur représentai bien humblement que tant d'armes offensives n'étoient pas trop nécessaires pour raser un

passant; ils m'assurèrent que les hommes ne pouvoient trop se précautionner, et le barbier m'abattit la barbe, l'épée au côté, sans en vouloir rien rabattre.

J'arrivai à Venise, qui ne ressemble à aucune ville; elle est, comme vous savez, Madame, dans la mer, et toutes les rues sont d'eau, de sorte que l'on n'y va qu'en chaloupe; il y en a au moins trente mille uniformes, toutes noires, sans qu'il soit permis, qu'aux seuls ambassadeurs, et aux nouveaux mariés pendant la première année, d'avoir ni livrées, ni chaloupes dorées. L'on ne peut point imaginer le silence, la paresse, ni la liberté, qui règne dans cette ville. Les palais et les églises sont superbes; le Sénat, où loge le doge, est plus grand sans comparaison que le Palais de Paris; la place de Saint-Marc surprend, quoique médiocre, par la singularité des bâtiments, par celle du port, du portail de l'église, et par la quantité de gens de toutes nations, qui s'y trouve. Cependant, quoique j'aie cherché dans les meilleures boutiques, je n'ai rien trouvé que des choses si ordinaires, que pas une ne m'a paru valoir la peine de vous être envoyée.

Je n'ai vu aucune femme: les jolies sont enfermées, et celles que l'on peut visiter, et qui y sont en grand nombre, n'ont pas la réputation bien saine.

Insensiblement, Madame, je tombe dans une narration, et, au lieu de la seule assurance de mes respects, ma lettre deviendroit un volume.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE

Milan, ce 1er avril 1701.

Monseigneur,

Si mon inclination et mon attachement pour votre personne, dont j'ai l'honneur d'être domestique, me permettoient d'agir, je n'aurois pas laissé au comte de Colmenero[1] celui, qu'il aura, de se jeter à vos pieds, et j'aurois eu la joie de vous aller assurer de mes respects; mais la nécessité des affaires, dont le Roi, votre grand-père, a bien voulu me charger, m'oblige, deux jours après le retour d'un voyage que j'ai fait en poste à Venise, et que j'espère qui n'aura pas été totalement inutile, m'oblige, dis-je, d'y retourner sur la frontière, par laquelle il paroît toujours que les Impériaux veulent s'obstiner de passer; nous n'oublions rien pour leur rendre la vie dure.

1. Confident du prince de Vaudémont.

Je ne saurois même vous cacher, vous suppliant, Monseigneur, de n'en rien dire, parce que tels secrets de nos maîtres ne sont pas à nous, que j'espère être lundi prochain dans Mantoue; et c'est le meilleur succès pour les affaires des Rois, votre grand-père et votre frère, que l'on pouvoit espérer; c'est même quasi la seule chose qui peut le plus déconcerter les projets et la colère, pour ne pas dire fureur, de Sa Majesté Impériale.

Permettez-moi, Monseigneur, de me réjouir avec toute la France du plaisir sensible, qu'elle a eu, de voir en vous le prince qui lui donne de si grandes espérances; j'ai celle que votre retour lui donnera un général d'armée, et à moi un quatrième petit maître. Mon fils[1] me rend quelquefois compte des bontés dont vous l'honorez, et je l'en aime mieux, par l'attachement fidèle qu'il me paroît avoir pour vous.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 7 avril 1701.

Ce fut hier, Madame, un grand jour pour nous, c'est-à-dire pour les affaires du Roi en Italie :

1. René-Mans de Froulai, fils aîné de Tessé.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

j'entrai avec six mille hommes dans Mantoue, et j'eus ma première audience du Duc[1], qui me reçut une épée sous le bras, de la longueur d'environ sept pieds et demi; toute votre toilette, hormis votre miroir, tiendroit dans la garde de cette épée, où étoient ses gants, deux mouchoirs, plusieurs tabatières, des montres, des boîtes, enfin une boutique entière. Il avait sous l'autre bras un petit chapeau de castor gris, avec un long plumet noir. Au demeurant, le meilleur, le plus civil et le plus obligeant prince du monde.

Madame la Duchesse est une princesse de sa maison, dont les manières sont très polies et très honnêtes; elle a une vieille dame d'honneur, qui ne la quitte jamais, et cette dame d'honneur porte le visage maigre d'une femme de quatre-vingts ans, et est coiffée en cheveux qui ne sont pas à elle, plaqués sur son front avec de la gomme; son habillement est moitié françois, moitié espagnol. Je vis une trentaine de femmes assez parées; mais je ne reviens point des mouches à jour, dont elles ont le visage couvert, qui représentent des chasses, des carosses, des forêts, des fleurs, des arbres. J'en vis une assez jolie, coiffée à la grande manière, laquelle en avoit seulement deux, dont une étoit un cœur, qu'elle avoit au côté gauche du nez, et l'autre représentoit une flèche

1. Charles IV de Gonzague (1652-1707).

placée au coin de l'œil. L'on me donna le plus grand et le plus étonnant souper qui fut jamais; je trouvai de la coriante dans un potage, et du chocolat dans un poulet rôti. Il étoit si tard, quand nos troupes entrèrent, que je ne pus ressortir; mais ce matin, la première chose que j'ai vue dans la place du Palais, c'est un François établi déjà sur un tonneau, qui me chantoit au coin de la rue; il a bien voulu me communiquer les étonnants couplets de chansons que je viens de faire écrire, et que je vous supplie de faire chanter à madame d'O[1] Si, dans mon séjour ici, que j'espère qui ne sera pas long, il se passe quelque chose de nouveau, j'aurai l'honneur d'en informer mon adorable maîtresse.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 11 avril 1701.

Je suis trop à vous, Madame, pour ne pas désirer que ma joie sur le parti qu'a pris Son Altesse Royale[2], et qui est présentement public, vous soit connue;

1. Dame du palais de la duchesse de Bourgogne.

2. Le duc de Savoie venait de conclure, avec Louis XIV, un traité par lequel il promettait de joindre ses troupes à celles de France.

j'espère même que vous me permettrez la liberté que je prends de vous en faire mon très sincère et très respectueux compliment; j'ai une grande joie de me retrouver à ses ordres, et de le voir notre généralissime. La nécessité du service, qui me fait retourner sur la frontière de l'État vénitien, m'empêche de faire présentement à Turin le voyage que je désire, que j'exécuterai dès que je pourrai, et dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte, aussi bien que de la taille de Madame votre mère [1]; je souhaite toujours passionnément que la vôtre, si belle et si parfaite, se gâte comme la sienne pour quelques mois.

Je sais, Madame, que, depuis mon départ, vous montez à cheval; je vous en fais chercher avec grand soin, et j'espère qu'à votre arrivée à Fontainebleau, j'aurai pu vous en trouver quelqu'un, que j'enverrai.

Je finirai cette fois-ci sérieusement ma lettre, comme je l'ai commencée, à moins que quelque aventure nouvelle ne me donne incessamment lieu de l'égayer.

1. La duchesse de Savoie était sur le point de mettre au monde son fils Charles-Emmanuel III, qui naquit le 27 avril.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Castiglion d'Estrivières [1], ce 23 avril 1701.

Je les mériterois, Madame, c'est-à-dire les étrivières, si j'avois moins d'attachement et de respect pour ma maîtresse.

J'ai fait un second voyage à Mantoue, et ç'a été tout autre chose que la première fois. M. le Duc vint au devant de nous, monté sur un cheval isabelle, entouré de vingt-quatre coureurs; vous savez, Madame, ce que c'est qu'un coureur en Italie, gens en camisole, le petit caleçon de taffetas, le petit bonnet en tête, toujours suants, et le gousset fort éveillé. Ce prince portoit un justaucorps brun, avec de gros boutons d'acier à olives, gros comme de petits œufs; le chapeau gris en tête, retroussé, avec un bouton pareil à celui de l'habit; un tour de plumes noir, et une perruque blonde, plus courte que celle d'aucun aumônier le plus réformé. Ses mains portoient des gants de cerf, qui gagnoient quasi le coude; il avoit pour cravate une grosse stinquerque [2] brodée d'or, autour d'une mous-

1. Castiglione delle Stivere, petite ville du Mantouan.

2. Mouchoir qu'on portait noué autour du cou, et dont les deux bouts pendaient par devant. Cet ajustement reçut ce nom

seline, à laquelle, par bande, étoit attachée une dentelle de point de Venise de trois doigts; mais ce que j'aperçus, et sur quoi le sérieux du maréchal de Catinat eut quelque peine à se contenir, c'est sur la manière dont ses pistolets étoient attachés : chaque fourreau de pistolet en contenoit trois, et ce prince en portoit deux de chaque côté, de sorte que trois et trois font six, et six, ce sont douze. Quant à son épée, ce n'étoit pas la même qu'il portoit le jour que j'eus l'honneur de lui faire ma première révérence : celle-ci étoit d'argent massif, et la garde plus grande sans comparaison qu'aucune que j'aie jamais vue, avec trois montants qui se retrouvent au pommeau, pour avoir la main en sûreté. Au milieu de tout cela, Madame, c'est un prince de beaucoup d'esprit et qui mérite en vérité toute considération par la bonté de son cœur et par la sorte dont il est attaché au Roi. Il me dit, en me faisant l'honneur de m'embrasser, qu'il n'avoit au monde confiance qu'en deux personnes, à la sainte Vierge et au Roi. Voilà, Madame, ma gazette d'aujourd'hui, à laquelle j'ajoute simplement l'assurance de toute la fidélité de mes respects.

en souvenir de la victoire remportée, en 1692, à Steinkerque, par le maréchal de Luxembourg.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Ce 1er mai 1701.

Permettez-moi, Madame, de vous témoigner la joie sensible, que j'ai, de vous savoir un second frère [1]; elle sera excessive quand madame Quentin m'informera que vous suivez l'exemple que vous donne Madame votre respectable mère. Je dis toujours qu'elle est, dans sa conduite et dans ses manières, l'exemple et le modèle des princesses; traitez-la, Madame, comme elle vous traite, et, quand elle vous présente en 1701 un second prince, j'espère qu'en 1702 vous lui donnerez un premier petit-fils; je vous supplie même, Madame, de ne vous pas fatiguer sur cela de mes répétitions, de mes exhortations et de mes vœux, et, quand vous rougirez modestement de ce que votre vieux domestique, auquel il vous est permis de dire que c'est un vieux fou, prend la liberté de vous écrire, ne laissez pas, en lui pardonnant, de songer que le fruit de ses souhaits vous est nécessaire, et à l'État. Voilà, Madame, mon trait de réflexion tiré, après lequel je passe à ce que j'apprends des troupes du Pape.

1. Voy. la lettre du 11 avril 1701.

Sa Sainteté a fait de la cavalerie, qu'il tient à dix ou douze lieues d'ici; ceux qui la commandent sont pour la plupart tonsurés, et portent, au lieu de cravate, un rabat assez long attaché sur un collet de pourpoint, qu'un ruban de couleur noue auprès du col; ils sont vêtus de vieux buffles, que les juifs de Venise leur ont vendus, et qu'ils gardoient depuis les dernières guerres d'Italie qui finirent du temps de François Ier; à ce buffle pend une épée de sept pieds de long, à l'espagnole, et, sur la manche gauche de chaque officier, est rattachée une casaque de camelot gris, qui voltige de ce côté-là quand il ne pleut pas, et qui couvre l'autre quand il pleut; du même côté droit pend un mousqueton à deux coups, et, à l'arçon de chacune selle, il y a deux fourreaux de pistolets, dont chacun en contient trois, qui tirent chacun trois coups. Avec tant d'armes offensives, il n'y a ni officier, ni cavalier qui ne fît scrupule de tuer un étranger; mais, entre eux, ils ne laissent pas de s'arquebuser d'assez loin. Les housses de ces messieurs sont des housses en soulier [1], sur lesquelles ils sont bottés, et, comme la longueur de la housse empêcheroit naturellement l'éperon du botté de se faire sentir à l'animal qu'il monte, lequel est entier et vicieux, outre l'éperon,

1. Housse qui non seulement couvrait en partie la croupe du cheval, mais dont les côtés descendaient plus bas que les jambes du cavalier.

lequel a trois doigts de diamètre, chaque cavalier a un fouet attaché au col du cheval pour le faire marcher, et chaque cheval a les crins et la queue rattachés de rubans de différentes couleurs, mêlés avec des cordes en façon d'émouchoirs. Les officiers ont des chapeaux noirs, dont le dessous est doublé de taffetas; nul desdits chapeaux n'est retroussé, mais ils sont couverts de plumes. avec la précaution d'une espèce de surtout de toile cirée, qui couvre les plumes et le chapeau, lorsque la rosée tombe; car, quand c'est une véritable pluie, personne ne sort. Quant aux cavaliers, voici, Madame, comment ils sont vêtus : ils ont des buffles comme les officiers, et la casaque de même, rattachée sur le côté gauche, hormis qu'elle est de toile cirée, et outre l'épée longue, les pistolets et le mousqueton, chaque cavalier porte un poignard, et un sept ou huitième pistolet attaché à la ceinture qui soutient l'épée. J'oubliois de vous dire que les officiers ont des écharpes, dont j'ignore la couleur; mais elles sont brodées de clefs d'argent passées en sautoir, qui sont les armes de l'Église, avec des trophées de mîtres et de crosses.

Comme le Pape n'a pas voulu exposer ses vieilles troupes, sans savoir si elles avoient volonté d'aller à la guerre, l'on leur a dit de sa part que ceux qui craignoient le meurtre dans leur personne, ou dans celle d'autrui, pouvoient ne pas marcher, et que

Sa Sainteté les conserveroit avec demi-paie auprès de sa personne : de six cents cavaliers auxquels on fit cette proposition très raisonnable, vingt-cinq seulement préférèrent d'aller à la guerre, et le reste n'a pas voulu marcher.

Chaque régiment a un aumônier, qui a soin de présenter de l'eau bénite aux officiers, quand ils montent à cheval.

Il y a quatre jours que l'on fit à Ferrare la bénédiction des étendards, avec une cérémonie dont la relation contiendroit un volume, et, comme les officiers, et quasi tous les cavaliers, sont montés sur des chevaux vicieux, l'imprudence ou le manque de précaution de M. le vice-légat, qui faisoit cette fonction pensa causer un grand désordre ; il montoit une mule, pour laquelle la plupart des montures de ces messieurs prirent querelle, et depuis longtemps l'on n'avoit vu ni entendu parler d'un si grand désordre dans l'État ecclésiastique. L'écuyer du vice-légat se distingua pour secourir son maître, qui se trouva dans un grand péril et fut blessé à la tête d'un fer de cheval, qui s'étoit haussé sur les pieds de derrière pour l'attaquer. L'escadron, c'est-à-dire les chevaux de l'escadron, prirent exemple sur les cris et les hennissements de ceux des officiers, et, si un peu de pluie ne fût heureusement tombée, pour faire prendre à chacun le parti de se retirer, l'on ne sait pas précisément ce qui eût pu

arriver de ce désordre, par la relation duquel, qui m'a donné une peine infinie, je finis, et j'y joins uniment l'assurance de tous mes profonds respects.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Rigolé, sur l'Adige, ce 16 mai 1701.

Je suis réduit, Madame, à vous envoyer un livre de l'opéra de Milan, et comme il est dédié au Roi, votre beau-frère, et que le prologue, qui n'est pas long, fait mention du Roi, peut-être aurez-vous la curiosité de lire ledit prologue, car pour les complaintes d'Andromaque, je ne crois pas, qu'occupée comme vous êtes, vous veuilliez y jeter ces yeux, que je connois, et qui ont d'autres choses à faire

Il y a quelques jours que nous campons dans un lieu, qu'il est vraisemblable que les Impériaux vouloient occuper, et comme, depuis mon départ et au grand chagrin de votre premier écuyer, qui craint toujours qu'il ne vous arrive quelque chute, vous avez appris à monter à cheval avec une grâce, dont tout ceux qui ont l'honneur de vous voir sont enchantés, et que monter à cheval est la première chose nécessaire pour la guerre, sur le pied de cette première préparation à la guerre, je prends la liberté de vous adresser un barbouillis de carte dont

voici l'histoire, et dont je crois, Madame, que vous pouvez informer le Roi.

Le général Herbestein, qui commande les troupes de l'Empereur dans le Tyrol, en attendant l'arrivée de M. le prince Eugène, s'étoit venu promener dans le lieu où nous campons présentement, avoit soigneusement visité les terrains, et avoit pris le plan des situations et des défilés, aussi bien que le projet de les occuper : de sorte qu'en allant à Padoue, sous prétexte de pèlerinage à Saint-Antoine, il fit faire une estampe du campement qu'il devoit prendre, dont il envoya un exemplaire à l'Empereur et à chacun des ministres et de ses connoissances à Vienne, comme d'une chose résolue. La vérité est, Madame, que nous nous sommes trouvés placés, où vous verrez qu'il suppose que sont les Allemands, et pour vous donner moins de peine à chercher, j'ai marqué d'une ✠ le lieu où est écrit, au-dessous du mont Balde : *Accampamento de Tedesky*, et d'une double ✠✠ la ligne de nos troupes, qu'il suppose, où est écrit : *Linea de Francesi*. Il ne laisse pas d'être assez plaisant qu'un général ait le soin de faire faire une carte, pour faire connoître à son maître les postes qu'il va occuper, et que, trois jours après, les mêmes postes se trouvent pris par ceux qui l'ont primé. C'est un homme de Padoue, qui m'a envoyé ce plan, qu'il a eu du détestable imprimeur dont M. le général Herbestein s'est servi pour en faire la

planche. Après quoi, Madame, pour vous entretenir un peu dans le goût militaire, je vous dirai encore deux mots des troupes du Pape, dont j'ai commencé de vous parler dans ma dernière.

La subordination n'y est pas autrement bien réglée, et sur un démêlé pour le pas, les cavaliers se révoltèrent il y a quelques jours, à Ferrare, au point qu'un capitaine fut maltraité par les cavaliers de sa compagnie, qui lui arrachèrent sa perruque ; le capitaine voulut mettre l'épée à la main, son épée se trouva embarrassée entre le nœud de ruban, qui y étoit, et celui de sa canne, un cheval hargneux le frappa par sa botte, qui se trouvant de cuir de franchipane[1], ne lui put sauver le coup. Le major alla avertir M. le vice-légat de ce désordre, le vice-légat accourut avec les sbires ; les cavaliers révoltés s'enfuirent dans une église, dont la grande porte se trouvant ouverte, ils eurent l'indécence d'y entrer à cheval, et y abandonnèrent leurs chevaux, pour se sauver dans le cloître ; les chevaux, entiers et sans maître, reprirent querelle, le désordre recommença; le nonce arriva et ordonna que l'on amenât les criminels, malgré les immunités; les sbires refusèrent de s'employer pour arrêter lesdits chevaux, et pendant la multiplicité de tous ces embarras, les moines firent sauver, par une porte de derrière, les

1. Frangipane. Parfum inventé par le marquis de Frangipani. On donnait ce nom à une peau parfumée.

révoltés, qui rentrèrent dans une autre église voisine. Le vice-légat fit inutilement fouiller la première maison, où l'on ne trouva rien; il menaça les premiers moines qui lui répondirent arrogamment; enfin, par composition, la perruque fut rendue au capitaine, les chevaux furent retirés de l'église, qu'il faudra resacrer; l'on attend les ordres du Pape pour savoir s'il ordonnera que, dans cette seconde maison, où sont actuellement les révoltés, l'on les prenne de force.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Rigolé, ce 24 mai 1701.

Une petite fée, Madame, m'arriva d'auprès de vous, il y a quelques jours; elle m'a bien dit quelque chose à l'oreille, dont elle m'a assuré que, pendant trois jours, vous aviez modestement rougi, je ne sais ce qu'elle m'a conté sur tout cela, et sur vos grands yeux vifs et battus, je n'ai pu deviner le reste, mais je me réjouis de tout ce que ma fée m'a conté : cette nouvelle a plus fait sur ma santé, qui étoit languissante, que le tartre émétique que j'ai pris. Cette même fée m'a prédit encore d'autres choses pour vous, dont je ne parle point; c'est assez à la fois de

savoir votre nécessaire santé en état d'être alternativement bonne et moins bonne.

Le marquis de Los Balbazes vient de me dire qu'il avoit avis de Madrid qu'il recevroit incessamment les ordres du Roi, votre beau-frère, d'aller faire à Turin, pour Madame la princesse votre sœur, la même chose, dont j'ai été honoré pour vous, et qui fit que, pour la première fois, j'eus l'honneur de toucher votre main respectable; permettez-moi, Madame, de vous témoigner la joie que j'aurai toujours de tout ce qui regardera votre satisfaction, votre gloire et votre conservation.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Rigolé sur l'Adige, ce 30 mai 1701.

Vous croyez, Madame, que, parce que l'on est à la guerre, l'on ne voit point de dames, et moi, j'ai l'honneur de vous dire que nous en avons vues, et des mieux coiffées, et des mieux chaussées, et des plus distinguées par leur naissance et par leur figure.

MM. les comtes Bentivoglio, Zenobio, Cornaro, Moncenigo, et d'autres, dont les noms ne sont pas si connus, m'écrivirent de Vérone, pour savoir si leurs femmes, leur compagnie et leur personne seroient bien venues au camp, et si je voulois leur donner à

dîner; à ces douces paroles je répliquai par de plus douces, et, le lendemain, quatre carrosses à six chevaux remplis de dames, quelques maris, dans des chaises roulantes, et beaucoup d'agréables, à cheval et aux portières, parurent à nos gardes, où M. le prince de Vaudémont envoya les recevoir.

Le tout bien regardé, lorgné et considéré, la comtesse Bentivoglio et la marquise de Zenobio parurent les maîtresses de la bande. La première étoit vêtue, malgré la chaleur, d'un gros damas blanc, rebroché de fleurs et façons de même couleur, la jupe courte à la vénitienne, coiffée en cheveux, avec quantité de belles pierreries; elle avoit sur le milieu de la tête un gros brillant d'un diamant seul, qui vaut au moins mille louis, et au lieu qu'en France les dames, quand elles portent une croix, la portent attachée au col, la sienne, de brillants, surmontoit le gros diamant du dessus de la tête. Elle portoit négligemment une canne, à chaque nœud de laquelle, qui ne sont pas plus éloignés d'un bon pouce l'un de l'autre, il y avoit un diamant; au surplus, à la manière du pays, des gants fort sales, qui couvroient de belles mains; trois mouches mises en triangle au coin de l'œil, l'une représentoit un cœur, et les deux autres deux étoiles; point de rouge, mais la plus belle peau qu'on puisse voir, les lèvres vermeilles et façonnées. Joignez à cela les plus belles dents du monde, des manières et un désir visible de plaire.

La marquise Zenobio étoit plus richement vêtue, d'un petit damas des Indes blanc, tout semé de fleurs, d'animaux et de grotesques d'or; la jupe, qui n'étoit qu'un jupon, un peu long derrière, et fort court devant, étoit de même étoffe avec une écharpe d'une espèce de réseau d'or; à ses oreilles, plus grandes qu'aucunes que j'aie jamais vues, pendoient de grosses perles; elle étoit coiffée en cornettes avec un battant-l'œil, quantité de diamants, et son habillement, quoique très ajusté, devoit représenter un déshabillé magnifique: au demeurant, la plus grande et la plus disgracieuse beauté que l'on puisse voir.

Vous savez mieux que personne, Madame, que ce n'est ni l'habillement, ni la coiffure qui plaisent, et que c'est la personne qui fait la grâce de l'ajustement; celle-ci avoit autant de mouches qu'elle avoit d'enlevures, et comme, le matin, il s'en étoit trouvé seize sur son grand et long visage, son visage long et grand étoit porteur de seize mouches, dont celles de dessus le front représentoient des croissants, celles des environs des yeux, des cœurs, celles du menton et des environs de la bouche, des fleurs, et entre l'oreille gauche et la tempe, se trouvoit une grande mouche, sans comparaison plus grande que les autres, qui représentoit un arbre, sur lequel je remarquai deux petits oiseaux qui se becquetoient.

Les autres dames, quoique bien vêtues, l'étoient

ou moins bien, ou avec moins d'affectation, pas une ne parloit français, mais elles l'entendent quasi toutes. Quant aux maris ils nous parurent gens ordinaires, qui feroient peut-être aussi bien, ou de ne pas tant montrer leurs femmes, ou de ne pas tant se montrer avec elles; nos jeunes colonels et officiers remplirent nos chambres, nos tentes et nos feuillées.

Comme, à votre cour, j'ai appris qu'il faut laisser les dames seules avant et après le dîner, j'avois eu soin de faire préparer à peu près ce qu'il leur falloit dans une garde-robe, et bien m'en prit de cette précaution : elles furent si longtemps enfermées, qu'il faut bien croire que les besoins de Venise exigent plus de temps que ceux de Paris.

Après le dîner, j'avoue, Madame, que je me trouvai dans un épuisement de discours, qui alloit tomber dans les baillements, pareils à ceux qui vous prennent quelquefois à l'église, quand un agréable assura que ces dames chantoient, et sans se faire prier, elles chantèrent si bien, de si bonne grâce, et avec de si belles voix que, souvent priées et toujours complaisantes, elles chantèrent longtemps.

L'on parla de danser, et elles dansèrent encore mieux tous les menuets, les forlanes, paysannes, allemandes, vénitiennes. Enfin, Madame, je n'ai jamais vu des dames de meilleure humeur, et à cela près que l'on ne s'entendoit guère, l'on ne laissoit

pas de parler et de faire du bruit, comme si l'on s'entendoit; elles allèrent visiter les camps, et au retour de la promenade, nous les renvoyâmes, bien rafraîchies de glace, de crème et d'eaux. Je vis l'heure qu'elles resteroient à coucher, et sans les maris, qui voulurent sérieusement s'en retourner, je crois qu'elles nous auroient fort incommodés.

Voilà, Madame, ce qu'il y a de plus nouveau à l'armée, à moins qu'aux choses graves, que je prends la liberté de vous mander pour vous obéir, je n'y ajoute, comme une bagatelle, que l'armée impériale s'avance, et que nous croyons qu'elle entre par le pays de Vicence.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN[1]

Ce 5 juin 1701.

J'ai reçu par la poste la lettre du 18, dont Votre Grandeur et Grosseur m'a honoré, et j'y réponds par le retour d'un courrier de M. de Chamillart, après vous avoir dit par forme de prélude que, passant à Brèche, une très jolie créature françoise, dont la couleur pourtant ne pouvoit faire soupçonner la santé, voulut me parler en particulier et me conta, qu'étant là par vos ordres et en grande nécessité, elle m'assuroit que vous me sauriez quelque gré

1. Jérôme, secrétaire d'État de la marine, fils du chancelier.

des secours que je lui donnerois. Il m'en coûta, sans reproche, deux pistoles, que votre nom respectable m'arracha, après m'avoir mystérieusement conté ses aventures, *quorum pars magna fuisti*. Tenez-moi pour un malheureux si je ne vous dis vrai.

Quant aux Impériaux, ayant trouvé de l'impossibilité à passer dans les postes, que l'on a très à propos occupés et qu'ils vouloient prendre, ils taillent actuellement des chemins dans le roc et rochers, qui tombent sur Vicence. Ce n'est plus notre affaire, c'est celle des Vénitiens, et leur armée est aussi forte que la nôtre. L'Adige est entre deux, peut-être pourront-ils la passer; l'on essaiera de les en empêcher, de les combattre, voilà tout ce que j'y sais. Quant à M. de Mantoue, à son attitude près, c'est le meilleur homme du monde, vrai, fidèle, aimant le Roi; il mérite toute considération.

Quant aux Vénitiens, ils font comme feu le comte de B..., qui, pressé de pousser une selle, demanda avec empressement la chaise, que son valet lui porta, et au lieu de défaire ses chausses, déboutonna son collet de pourpoint et poussa... Qui chercheroit dans le pantalon des *Pantalons*[1], l'on y trouveroit ce qui se trouva dans la culotte du comte de B.... Cependant, jusqu'à présent, nous avons assez lieu d'être contents d'eux, mais

1. Surnom donné aux Vénitiens, qui avaient pour patron Saint-Pantaléon.

tout cela n'est, comme l'on dit, fondé que sur le sable. Au surplus, je ne sais pas pourquoi vous ne montrez ni vaisseau, ni galère, dans la mer Adriatique : je les y aimerois mieux que tous nos ménagements et raisonnements.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Saint-Pierre-Lignago, ce 25 juin 1701.

Le Roi, vous, Madame, et Madame votre mère[1] m'ont souvent, depuis deux fois vingt-quatre heures, fait apercevoir que j'étois sensible ; vous êtes la plus jeune, et née sans doute pour leur servir de consolation. Pour cela, Madame, il faut vous conserver, et quoique, par votre raison et par votre conduite, vous soyez au-dessus des conseils, j'ai lieu de croire que vous me pardonnerez la liberté que je prends de vous y exhorter.

Je ne saurois, Madame, vous faire d'autre compliment sur l'extrême perte, que vous, la France, et la Cour font de Monsieur. Encore une fois, Madame, consolez le Roi par vos manières, et Madame votre mère par vos lettres.

1. La duchesse de Savoie, était fille de Philippe, frère de Louis XIV, qui venait de mourir, le 9 juin 1701.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Goito, ce 28 juillet 1701.

L'arrivée de Son Altesse Royale à la tête de l'armée du Roi, Madame, me fournira de temps en temps les occasions de vous faire souvenir de mon respect. Ce prince arriva en poste le..., au bruit de toute notre artillerie, ayant envoyé défendre que l'armée prît les armes. M. le prince de Vaudémont, M. le maréchal de Catinat, et les principaux officiers allèrent au devant de lui, à plus de deux milles du camp.

Il étoit en chaise avec le chevalier Tane, suivi de trois ou quatre autres, vêtu d'un camelot gris blanc, avec des boutons de deuil, une épée de même, ses cheveux noués par derrière, comme vous les lui avez vus souvent, et son chapeau de bon air, comme vous le portez, Madame, quand vous allez à la chasse; du reste fort poudreux, fort civil, très affable et ne perdant rien de sa taille, car de votre maison royale, vous n'ignorez pas, Madame, que l'on se tient fort droit. Ce prince mit pied à terre et monta à cheval, nous le suivîmes à son logis, où la garde espagnole eut l'honneur de le garder, avec un escadron françois, et dorénavant ce seront

alternativement les Espagnols, les François et ses gardes qui feront ce service; il donna l'ordre, mangea un morceau et se coucha. Le lendemain, il vit l'armée à la tête du camp, et y reçut les honneurs dus à sa naissance et à son caractère. Le jour d'après, il alla visiter les passages et postes, que nous tenions le long du Mincio jusqu'à Pesquaire.

Il fait la plus grande et la plus magnifique chère du monde; le général Grondane fait à merveille les honneurs de sa maison, et le père de votre favorite, mademoiselle Balbian, à laquelle vos bontés n'ont pu faire les yeux beaux, ni le nez autrement qu'elle l'a, prie c'est-à-dire retient à dîner, de la part de Son Altesse Royale, qui m'a promis de mettre incessamment un habit un peu plus honorable que celui pour lequel il paroît avoir pris quelque affection.

J'ai été informé par ma fille de vos attentions obligeantes pour moi à l'occasion de la petite affaire, que j'ai eue avec les ennemis, à Carpi [1]. Les expressions, Madame, sont infiniment au-dessous de ma reconnoissance et de mon respectueux attachement pour vous; il est à un point que j'ose dire que souvent je me sens affligé de devoir à vos manières et à vos grâces, ce que mon cœur ne voudroit tout uniment devoir qu'à ma pure inclination, qui me suffisoit pour être à vous.

1. Bataille livrée sans succès, le 9 juillet, aux troupes du prince Eugène. Tessé s'y était distingué.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Waprio, ce 16 août 1701.

Un émouchoir, Madame, et une girouette sont deux choses : le dernier fait du vent, et le premier chasse les mouches ; le premier se tient ferme de la main droite, et l'autre nonchalamment de la main gauche, et les deux mains de chaque dame d'Italie sont, pendant toute la canicule, occupées d'un chasse-mouches et d'une girouette. Il y a quelques jours que la nécessité du service m'obligea de passer deux heures à Milan, et je vis cette mode de la girouette et de l'émouchoir si bien établie, non seulement parmi les dames du premier ordre, mais dans les boutiques et parmi toutes les femmes du peuple, que j'ai songé que la mode s'en pourroit revenir en France.

Ainsi, Madame, j'ai l'honneur de vous adresser deux de ces machines; l'on m'en doit envoyer de Venise, qui sont plus jolies, et que j'aurai l'honneur de vous adresser avant votre voyage de Fontainebleau, car pour celles-ci, quoi qu'elles soient ce qu'il y a de plus beau dans cette espèce à Milan, elles sont infâmes et seront peut-être en mille pièces avant d'arriver; mais n'importe, les

morceaux vous feront souvenir de votre vieux domestique, qui gronde d'avoir appris que vous vous êtes baignée, à moins que vous ne lui promettiez que ce n'est que reculer un peu pour mieux et pour plus solidement sauter.

J'assemble ici une nouvelle armée, avec laquelle j'espère rejoindre bientôt la grande, et quoi qu'il puisse m'arriver, et dans quelque lieu que je puisse être, mon respect, votre idée, et ce que je vous dois, Madame, ne s'effaceront jamais de mon cœur.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Fontanella, ce 23 août 1701.

J'allois faire partir un courrier, Madame, quand Son Altesse Royale a voulu dépêcher le chevalier de Lucey, et je voudrais qu'il me fût permis, ou possible, d'aller moi-même apprendre l'état de votre santé : je suis dans une agitation, qui vous est inutile, et que je ne puis diminuer ; je crois même que je ne le veux pas, et que j'aime mieux souffrir, quand vous souffrez, que d'être autrement.

Voilà pour moi une étrange semaine, je perds un frère unique que j'aimois [1] et qui m'aimoit ; mon

1. Philibert-Emmanuel de Froulai, chevalier de Tessé, lieutenant général.

fils a été à l'extrémité, et ma maîtresse adorable est en péril : je n'ai ni le cœur, ni le courage d'en dire davantage. Au nom de Dieu, Madame, conservez-vous, et permettez-moi de vous exhorter à être docile dans les remèdes, dont vous pouvez avoir besoin.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Du camp de Fontanella, ce 24 août 1701.

J'ai reçu la lettre du dix, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Hé! mon Dieu, que voulez-vous que je dise, quand on n'a rien d'agréable à dire? Premièrement, j'ai dans le cœur la douleur vive de la perte de mon frère, dont l'idée ne peut s'effacer, et je perds en lui tout ce que le sang, l'amitié, et la confiance peuvent cimenter de plus tendre et de plus nécessaire; imaginez-vous que dans un même jour j'apprends la mort de mon pauvre frère, l'extrémité de mon fils, qui se porte mieux, Dieu merci, et le péril extrême de madame la duchesse de Bourgogne : c'en est trop peut-être à la fois.

Vous voulez que je vous parle et je vous réponde à ce que vous me mandez en chiffres. Je vous ai mandé : « Tout ira bien, et rira bien qui rira le

dernier » ; je vous manderois encore la même chose, dans les mêmes situations où nous étions sur le Mincio, mais pourquoi l'avons-nous laissé passer sans tirer un seul coup de fusil? pourquoi tout un jour l'armée ennemie nous a-t-elle pressé le flanc sans charger son avant-garde, son flanc ou son arrière-garde? pourquoi en un mot a-t-on pris tous les mauvais partis, suivis de celui d'avoir repassé l'Oglio?

C'est une foible consolation que celle de sentir personnellement que ce n'est pas la faute des particuliers, qui ont vu ces fautes, qui s'y sont opposés, et qui sur cela n'ont peut-être parlé que trop, mais pour le Roi c'est blanc bonnet ou bonnet blanc.

Il n'y a nulle mésintelligence entre M. de Vaudémont et le maréchal de Catinat, mais le premier a vu clair, et l'autre, entre vous et moi, n'a vu qu'un étang; j'en suis au désespoir, mais il faut bien convenir des faits. Le bruit courra, quoiqu'il n'en soit rien, que nous sommes mal ensemble, le maréchal de Catinat et moi, et cela est fondé sur ce que voyant l'infamie que nous allions faire, dont M. de Savoie n'était peut-être pas trop fâché, je ne pus pas m'empêcher de prendre la parole, de représenter la possibilité qu'il y avoit de faire une action sûre et avantageuse; je me proposai pour l'entamer, et je fis et dis ce que je croyois qu'en pareil cas un bon serviteur pouvoit et devoit dire; l'on ne le voulut pas, je me retirai, mais quoique l'on dise son

sentiment, qui n'est pas suivi, il ne s'en suit pas que l'on soit mal ensemble.

Au surplus, j'estime que le Roi a pris un bon parti d'envoyer le maréchal de Villeroy, et j'espère qu'incessamment nous nous remettrons un peu en honneur, et cela est absolument nécessaire.

Voilà grossièrement le sujet de la pièce, à laquelle j'ajoute l'assurance de mes respects, et c'est, dans la douleur que j'ai de la perte de mon frère, une consolation pour moi, que de vous dire que je suis plus à vous que je ne puis vous le dire.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Castrezato, dans le Bressan, ce 1er septembre 1701.

La perte indicible que j'ai faite, Madame, de mon pauvre frère, que j'aimois et qui m'aimoit tendrement, ne pouvoit être adoucie que par la certitude de votre convalescence; mais, Madame, ne me regarderez-vous point comme un vieux radoteur, si je prends la liberté de vous dire que votre conservation vous est non seulement nécessaire, mais que vous vous devez tout entière à l'État, et que vous êtes comptable à toute l'Europe des moindres dérangements de votre santé, quand c'est vous, Madame, ou trop peu d'attention pour

vous, qui peut l'altérer? Au nom de Dieu! ne nous donnez plus pour vous que les alarmes, qui se trouvent dans les cœurs de ceux qui sont véritablement à vous, inséparables de l'agitation naturelle que l'on a, quand quelque chose nous touche tendrement.

Je ne sais ce que seront devenus les émouchoirs et les girouettes, que j'ai pris la liberté de vous envoyer, je crois que le tout sera arrivé brisé, et ce ne sera pas grand dommage.

L'armée du Roi a repassé l'Oglio, et son infanterie a négligé la commodité des ponts et a passé à gué. Nous n'oublions rien pour joindre les ennemis, je n'en connois point pour moi de si terrible que ce qui peut nuire à votre précieuse santé.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp des Cassines de Chiari, ce 4 septembre 1701.

Si Monseigneur votre père, Madame, n'avoit pas fait ses preuves de courage, et qu'il ne fût pas au-dessus de vouloir seulement que l'on lui parle d'un coup de mousquet dans son justaucorps, d'un cheval blessé sous lui, de plusieurs de ses gens tués à ses côtés, sans oublier le cheval de mon bon ami la Sourdine, au secours du quel je courus par

préférence et que je fis remonter par le souvenir de tout ce que vous savez, Madame[1]; si, dis-je, Son Altesse Royale n'étoit pas, sur la valeur, au-dessus des éloges et des compliments, je prendrois la liberté de vous faire le mien sur sa conservation, à laquelle il ne songe pas plus, à la guerre, que vous, Madame, d'ordinaire à la vôtre, quand vous vous portez bien.

Au surplus, l'action vive, qui se passa le premier de ce mois[2], marqua une grande supériorité des troupes du Roi sur celle de ses ennemis, et j'espère, qu'aux premiers mouvements, qui se feront de part et d'autre, vous verrez arriver un courrier qui vous portera des nouvelles plus éclatantes.

Le marquis de Dreux a reçu un coup de mousquet dans le haut de la cuisse, mais dans les chairs, et l'on ne croit pas qu'il y ait pour lui aucun péril. Je laisse aux nouvellistes à conter les détails, et me retranche à ne pas perdre les occasions de vous faire souvenir de votre vieux domestique, et de tout son respectueux attachement.

1. La Sourdine était le trompette employé habituellement par le duc de Savoie pour correspondre avec Tessé, pendant les négociations relatives au mariage de la duchesse de Bourgogne.

2. Passage d'un des deux canaux qui séparaient notre armée du camp des ennemis.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp d'Urago, ce 15 septembre 1701.

Ce courrier, Madame, ne vous portera point encore de quoi filer, parce que celui qui m'apportoit deux livres de soie est tombé dans un parti des ennemis, qui n'ont pas eu la civilité de me les renvoyer; ce courrier même, qu'ils ont relâché, m'a dit que ceux qui l'ont pris sont de vilaines gens, qui ont eu l'impolitesse de le dépouiller.

Ce petit malheur, Madame, sera incessamment réparé; mais je ne sais si vous serez contente de cette sorte de soie, que l'on ne peut faire plus belle en Italie, et si vous voulez bien ordonner que l'on aille en prendre, chez madame la maréchale de Villeroy, de la dernière que je lui ai envoyée, vous jugerez par cet échantillon si celle, que j'aurai l'honneur de vous envoyer, vous pourra plaire, car pour la quantité vous en aurez, Madame, de quoi filer et faire filer, à commencer par vos doigts, tous les doigts de toutes les dames, qui ont l'honneur de vous approcher.

Il arriva hier un courrier de Turin, qui nous apprit le départ de la Reine, votre sœur : Son Altesse Royale a envoyé, ce matin, le comte de Sales lui faire

un compliment à Nice, et l'a chargé de ne pas revenir, sans avoir fait le sien à la comtesse sa femme, que ce mari, contre l'usage de ceux de France, tient à la campagne depuis assez longtemps. Au surplus, Madame, rien de nouveau : à mesure que nous faisons des chemins pour aller aux ennemis et les joindre, ils se retranchent pour nous en ôter les facilités.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp d'Urago, ce 17 septembre 1701.

Enfin, Madame, voilà de la soie; Dieu veuille qu'elle soit digne d'être touchée des plus respectables doigts du monde! Si celle-ci vous convient vous en aurez tant qu'il vous plaira, et vous n'avez qu'à ordonner de la quantité; mais si malheureusement elle n'étoit pas telle que vous la souhaitez, je ne sais plus comment je pourrois faire pour en avoir de plus belle; l'on m'en a promis de Naples, mais je n'ai pas beaucoup de foi aux promesses éloignées; je ne mets pas dans ce nombre celle dont vous m'avez honoré, et dont je me suis flatté, que vous n'oublieriez pas votre vieux domestique, auquel vous trouverez la barbe bien blanchie, quand il aura l'honneur de vous approcher.

Je pars aujourd'hui, Madame, pour aller assembler une petite armée dans le Mantouan. Je laisse Monseigneur votre père dans une santé parfaite; il a soutenu le départ de la Reine votre sœur, à peu près comme il soutint le vôtre. Je ne crois pas qu'il lui prenne envie de vous donner une troisième sœur, je ne sais plus à qui il la pourroit marier.

Je recommande toujours à Lamotte [1] de faire en sorte que vous soyez bien servie, je voudrois pouvoir mieux faire, pour vous faire connoître, Madame, mon respect, mon attachement, et tout ce que j'aurai, toute ma vie, dans le cœur pour ma respectable et adorable maîtresse.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Goito sur le Minchio, ce 28 septembre 1701.

Les singularités de Mantoue me fournissent toujours, Madame, quelque occasion de vous entretenir; j'y ai passé deux jours en venant ici, et cette cour, quoique petite, ne laisse pas d'être celle d'un souverain, dont vous aimeriez le cœur, l'esprit et la conduite, par l'attachement fidèle qu'il a pour le Roi, et par la profession publique, qu'il fait, de res-

1. Huissier de l'antichambre de la duchesse.

pecter et d'aimer sa personne. Au surplus, la manière de s'habiller, indépendamment du respect dû à sa naissance, et son caractère, vous réjouiroient.

Imaginez-vous, Madame, qu'il me fit l'honneur de me recevoir au bout d'une galerie assez belle, fort ornée des plus beaux tableaux d'Italie, de quantité de bronzes et de statues antiques, au bout de laquelle, sur un piédestal élevé et fait exprès, il a fait placer, dans un lieu distingué, un buste du Roi, d'un très beau marbre blanc.

Ce prince m'attendoit seul, au pied de ce buste, et étoit vêtu d'un haut-de-chausse de buffle, avec des bas de soie gridelin [1], une veste de toile brodée d'or, un justaucorps, en forme de surtout, d'un droguet or et gridelin, un castor gris avec une plume blanche, une cravate d'une mousseline jaune, brodée d'or, rattachée, passée, repassée, nouée et encore trois ou quatre fois repassée dans chaque boutonnière de ce surtout gridelin, une grande épée de six pieds de haut, avec une garde à l'espagnole, sous le bras, et des gants à jour, de gaze noire à réseau; si tout cet ajustement étoit sur un autre qu'un prince, l'on ne laisseroit pas de le trouver surprenant, mais le caractère des souverains impose, et l'on ne sauroit trop considérer celui-ci.

1. Couleur d'un gris violet.

Après la conversation, dont il m'honora, et qui fut longue, il me mena à son écurie et à son manège; le dernier est magnifique et tel que je ne crois pas qu'aucun prince ait rien dans cette espèce de plus beau; son écurie seroit de même, sans qu'il donne, tous les ans, quantité de ses plus beaux chevaux; ses pages les dressent et il prend plaisir à les voir monter à cheval, et y monte assez souvent lui-même.

Je passai ensuite à l'audience de Madame la Duchesse, où je revis cette ancienne gouvernante de ses filles d'honneur, dont je crois avoir pris la liberté de vous parler; c'est une vieille, méchante comme un aspic, qui veille sur la conduite de ces pauvres filles; son visage a plus de soixante et quinze ans, maigre que l'on lui voit les os et les veines, coiffée en cheveux d'une espèce de perruque noire, renouée de rubans feuille morte, la gorge, c'est-à-dire quelques peaux de son estomac, ouverte, le reste de son habillement moitié antique, moitié moderne.

Il n'y a sortes de tours de page que ses pauvres filles d'honneur ne lui fassent; il y en a deux ou trois assez jolies, et toujours des mouches qui représentent les étoiles du zodiaque. Pendant que j'avois l'honneur de parler à Madame la Duchesse, dans un coin de sa chambre, la vieille gronda tant, rognona, fit tant de bruit et grogna tant, que Ma-

dame la Duchesse la fit sortir et me dit en riant : « Vous voyez bien cette antique... elle a toutes les mauvaises humeurs des vieilles, et toutes les envies de plaire des jeunes. »

Au surplus, Madame, vous serez surprise d'apprendre que votre premier écuyer est devenu médecin; l'on vient tous les matins chez moi prendre des verres de quinquina, comme l'on prend à Marly du chocolat, du thé et du café, sans compter les potions pour le flux de sang; j'espère pourtant, Madame, que quand j'aurai l'honneur de rapprocher de vous, je me serai si épuré par le vent et les neiges du mont Cenis, que vous ne craindrez pas que je porte le mauvais air, et que vous voudrez bien me souffrir à vos pieds, avec un respect et un attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

Je reçois une lettre d'un correspondant, que j'ai à Bergame; il me mande, et l'on écrit la même chose à M. de Mantoue, que depuis trois jours le père d'une assez jolie fille, voyant qu'un parti allemand la vouloit enlever, sut que celui qui commandoit ce parti étoit un officier de sa connoissance, dont il avoit l'hiver passé soupçonné quelque intelligence ou lorgnerie avec elle; ce père l'alla trouver, et moyennant cinq cents écus, qu'il lui compta, cet officier lui promit de ne la point enlever; deux heures après le même officier allemand crut vraisemblablement que, puisque l'argent avoit

été bon à prendre, la prise de la fille seroit un surcroît de bonne aventure; il revint, la reprit et l'emmena; le père désolé courut après et tua sa fille d'un coup de fusil, et l'officier d'un autre. Si ma fille, de la conduite de laquelle vous voulez bien prendre soin, étoit ou lorgneuse ou lorgnée, je vous supplie, Madame, de ne jamais marcher sans une arquebuse.

A MONSIEUR DE LA VRILLIÈRE[1]

Du camp de Goyto sur le Mincio, ce 13 octobre 1701.

Du bout du monde, Monsieur, je n'ai osé vous faire souvenir de moi, ni vous assurer de mes respects; le silence des particuliers est toujours convenable à ceux qui, dans votre place, sont accablés et des affaires du Roi, et de celles des particuliers.

Je romps pourtant le silence, Monsieur, pour ne pas tomber tout à fait dans votre oubli, et pour vous faire une très humble prière.

Ma sœur [2] est abbesse de Caen, et depuis cinq ou six cents ans cette maison a joui des privilèges non contestés et autorisés par la teneur des bulles, non seulement de ma sœur mais des abbesses qui l'ont

1. Louis, marquis de la Vrillière, comte de Saint-Florentin (1672-1725), secrétaire d'État en 1700.

2. Gabrielle de Froulai, abbesse de la Trinité, à Caen.

précédée. M. l'évêque de Bayeux a entrepris un procès pour abolir les usages et les immunités autorisés par Rome, à cela ma sœur répond dans les termes de respect convenable à son évêque, mais avance ses privilèges; tant que l'autorité du Roi ne s'en mêlera pas, l'on subira les décisions ordinaires des parlements et les procédures d'un procès, que l'on avoit essayé d'éviter, et c'est M. l'évêque qui attaque. La grâce que j'ai l'honneur de vous demander, c'est de vouloir bien ne rien signer, ni accorder, sans nous entendre, car l'on nous menace d'évocations au conseil et d'autres autorités supérieures, dont vous êtes la principale. Que si dans la suite le Roi vouloit abolir ce qui s'est fait et pratiqué depuis quatre ou cinq siècles, ma sœur ne soufflera pas et subira ses ordres sans murmure, mais tant que l'on lui laissera la liberté ordinaire des parlements, nous croyons qu'elle aura raison. Je vous demande donc la grâce de vouloir bien ne rien accorder de ce que vous pourra demander, ou faire demander, M. l'évêque de Bayeux contre l'abbesse de Caen, sans nous donner le loisir de nous écouter un moment.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Porto sur le Mincio, ce 21 octobre 1701.

J'avois toujours bien cru, Madame, que la vieille

gouvernante des filles d'honneur de Madame la Duchesse de Mantoue, dont j'ai pris la liberté de vous parler dans quelqu'une de mes lettres, porteroit malheur à quelqu'une.

Ce guenon coiffé trouva, il y a quelques jours, mademoiselle de Spilemberg, fille de condition et d'une assez jolie figure, laquelle avoit mis sa perruque noire, renouée de rubans feuille morte, que la bonne vieille avoit fait soigneusement ajuster ce jour-là, pour une fête, qui devoit être à la Cour; cette perruque est une espèce de commode qui se met tout à la fois, et dans les cheveux noirs, tappés et frisottés, qui composent cette perruque, jamais il n'est entré de poudre.

La colère gouvernante crut que c'étoit pour se moquer d'elle, sauta sur la pauvre demoiselle, dont elle apostropha la tête d'un coup de poing, et la battit. Les compagnes arrivèrent au bruit; Madame la Duchesse fut avertie de ce désordre, et dans tout ce combat, un poinçon de la tête de l'une de ces filles ayant rencontré le peu de peau qui couvre le visage de la vieille gouvernante, lui fit, entre le nez et l'oreille, une estafilade, qui augmenta son désespoir, au point qu'elle jura la mort de mademoiselle de Spilemberg.

Cependant, comme tout cela se passa le matin, et que l'autorité de Madame la Duchesse de Mantoue apaisa le tumulte, chacun se retira, avec

ordre de paroître le soir à l'assemblée, comme si de rien n'eût été. La perruque noire fut remise entre les mains de la coiffeuse, et la gouvernante, affublée de ses ornements, entra au cercle à la tête de ses filles, ayant caché la longue égratignure de sa joue avec une mouche de la même grandeur; chacun la félicita de ce qu'il n'y paroîtroit pas, et Madame la Duchesse, ayant elle-même voulu la consoler, prit une bougie pour voir la blessure de plus près. Une de ses filles, pour la soulager, prit le flambeau, qui malheureusement pencha sur la perruque, et mit le feu à une boucle; mais l'effroi devint général, parce que de la perruque partirent deux petites fusées, et qu'au même temps la chambre fut remplie de fumée de poudre à canon. Chacun s'enfuit, et la lionne gouvernante ne sut d'autre expédient que de jeter par terre tout son habillement de tête, d'où partirent encore deux autres fusées pareilles aux premières. Jamais dans la cour d'aucune Duchesse de Mantoue, l'on n'avoit vu, ni entendu parler d'un tel désordre.

Enfin, Madame, pour vous achever mon histoire, qui finira tragiquement, l'on sut que mademoiselle de Spilemberg avoit trouvé le moyen de poudrer la perruque noire et tapotée de la gouvernante avec de la poudre à canon, et que, dans les vieux nœuds de rubans, qui rattachoient cette coiffure, elle avoit caché avec des épingles de petits

pétards en forme de fusées, qui avoient fait tout ce fracas; la pauvre fille avoua qu'elle avoit espéré que l'effet de ce feu d'artifice se passeroit dans leur chambre, mais que la gouvernante, qui la faisoit enrager et qui l'avoit battue, ayant mis sa coiffure sans y regarder, parce qu'elle se trouva pressée de l'heure d'entrer chez Madame la Duchesse, ce malheur étoit arrivé devant Son Altesse, dont elle lui demandoit pardon. La pauvre demoiselle fut bien grondée, pleura, et fut mise en prison dans sa chambre.

Mais, Madame, croiriez-vous bien qu'une antique de quatre-vingts ans passés ait été capable d'exécuter l'horreur de ce qui suit? Elle s'est réconciliée extérieurement avec mademoiselle de Spilemberg, à laquelle, quatre jours après, il a paru plusieurs élevures au visage; ces élevures sont devenues des abcès envenimés, dont la pauvre fille est morte, six jours après la réconciliation, et l'on a su que c'étoit l'effet des mouches pernicieuses, que la vieille gouvernante avoit données à cette fille, qui aimoit à en porter. Au lieu de gomme il y avoit de l'eau forte, et pour guérir les premières élevures, elle lui donna d'une seconde pommade pire encore que les mouches; je vous supplie, Madame, de plaindre mademoiselle de Spilemberg, et d'obliger vos dames à en avoir pitié et de la pleurer.

Pour moi, je ne saurois m'en consoler, non plus que de la liberté, que je prends, de vous mander

toutes les pauvretés dont sont remplies les lettres, que vous m'avez commandé de vous écrire.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, le 5 novembre 1701.

Je ne sais pas, Madame, combien vous avez pris de cerfs le jour de saint Hubert, mais je gagerois bien que Monseigneur le duc de Berry, à la compagnie près, eût autant aimé la chasse, que nous avons faite, que celle de Fontainebleau, et si dans la nôtre, il n'y a eu ni chevaux, ni chiens, ni bois, ni toile, ni rien de tout ce qui ressemble à aucune autre chasse, car celle-ci est particulière à Mantoue.

Cette ville, Madame, est entourée d'un lac qui, soutenu par des digues, fait que celui de dessus est supérieur à celui de dessous. Les chasseurs partent en même temps, chacun dans un bateau avec deux bateliers, deux valets, et vingt ou trente fusils chacun, et cinquante ou soixante bateaux partent ensemble, tenant quasi, à dix pas l'un de l'autre, la largeur du lac, et vont de front sur le lac supérieur ; tandis qu'au lac inférieur le même nombre de bateaux partent et marchent de même, avec la même quantité de chasseurs et de fusils.

Les millions, et plus que les millions, de canards

sauvages, poulets d'eau, sarcelles, et de toutes espèces d'oiseaux, s'élèvent, partent et ne savent plus où s'asseoir; en manière, Madame, que qui pourroit tirer trente coups de fusils à la fois, l'on les pourroit tirer, et que les deux valets qui chargent les fusils n'ont pas le loisir d'avoir rechargé le premier, que celui qui tire dans chaque bateau n'ait tiré vingt coups; les oiseaux volent d'un lac à l'autre, et partout ils y trouvent l'alarme, ils vont, ils reviennent, ils se plongent un moment, ils se relèvent, et chacun a toujours, en l'air et à portée de soi, cent oiseaux à choisir, pour tirer celui qui lui plaît, et pendant cinq heures, c'est une escoupeterie et un feu continuel.

Je ne pense pas, Madame, qu'en aucun lieu du monde il y ait rien de semblable, et je prends la liberté de vous rendre compte de la singularité de notre saint Hubert, où il y auroit eu plus de femmes en bateau que vous n'avez eu de dames à votre suite, si notre sérénissime duc de Mantoue vouloit seulement faire ouvrir les portes de son palais, pour en faire sortir celles qu'il y tient enfermées !

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 27 novembre 1701.

Je prends la liberté, Madame, de vous envoyer de la soie; j'en ai encore deux fois autant, mais le

paquet seroit trop gros; mille gens me demandent de quoi filer, mais si quelque bruit, dont je n'oserois vous parler, continue, je vous la garderai toute, et les Princesses de France, à commencer par les Reines, dans la première race, filoient neuf mois.

Il y a quelques jours que la nécessité du service m'obligea de passer chez le prince de Bozzolo, dont les États ne composent qu'une assez grande terre. Son château ne paroît que celui d'un assez gros seigneur de province; le premier suisse, que l'on trouve à sa porte, est un ours plus grand qu'aucun que j'aie jamais vu, sous la garde d'un vieux More, qui a la tête et la barbe blanche.

Comme l'on savoit mon arrivée dans cette cour, et que l'on m'y croyoit un homme plus important que je suis, tout le domestique étoit en ordre. Après l'ours et le More, qui se tinrent à l'extérieur du pont-levis, je trouvai six suisses, vêtus de livrée, qui me conduisirent, avec des hallebardes du temps du roi David, au travers d'une cour assez raisonnable, d'où pour monter à une espèce de vestibule, son premier domestique, sous le nom de gentilhomme de sa chambre, me fit une si furieuse et longue révérence que je me trouvai au haut du degré, avant qu'il eût fini de se relever, au point que mon fils, qui me suivoit d'assez loin, crut qu'il étoit tombé du mal caduc. Je passai dans la première salle de ses gardes, où j'en trouvai au moins vingt, la carabine sur l'épaule,

et des chapeaux uniformes, dont le bord d'argent couvre totalement le dessous, jusqu'au lieu par où la tête de chaque garde entre dans le susdit chapeau; la seconde salle étoit ornée de seize coureurs avec le petit haut-de-chausses de livrée, la camisole blanche, le soulier plat et le gousset fort éveillé, à la droite desquels il y avoit dix laquais, rangés suivant leur taille; de là j'entrai dans une espèce d'antichambre où je trouvai huit pages assez bien faits, le gouverneur à la tête, et j'oubliois de vous dire que, depuis ses gardes qui se tinrent ferme, la carabine sur l'épaule, chacun des autres domestiques à droite et à gauche firent leur révérence; en manière que quand l'un se relève l'autre se baisse, et puis l'autre se relève et puis l'autre se baisse, et tout de suite, de même, avec un ordre et une justesse qui ne s'apprend, je crois, qu'à force d'être répété.

Me voilà donc, Madame, dans une grande chambre où toute la cour du prince m'attendoit, et révérence à droite, et révérence à gauche, il y avoit tant de monde que je crois que l'on avoit loué des courtisans, ou fait habiller des paysans en courtisans. Je ne vous mens point, il y avoit plus de quatre-vingts personnes, assez bien vêtues, et chacun d'eux au moins firent un quarteron de révérences : je n'en n'ai jamais tant fait, ni tant reçu.

Quand j'eus passé cette grande antichambre, l'on tira une portière, et dans une seconde, troisième

ou quatrième antichambre, car je vous déclare, Madame, que je ne les compte plus, je trouvai un dais, un fauteuil tourné, et pas une âme, hormis un autre révérencieux, que l'on me fit entendre qu'il étoit le chancelier du prince, lequel me dit que Son Excellence étoit au désespoir de n'avoir pu venir au devant de moi, mais qu'il étoit malade. Effectivement je le trouvai, à quelques chambres de là, dans son lit, où je savois qu'il se mettroit, pour éviter le cérémonial, peut-être même y étoit-il tout habillé et botté, car il avoit monté à cheval ce jour-là.

Je ne vous rends point compte, Madame, de notre conversation, mais ce que je trouvai de singulier dans sa chambre, qui est assez propre et bien meublée, c'est vingt-sept pendules, ou horloges sonnantes, et sur sur son lit, et autour de lui, une trentaine de tabatières pleines de tabac ,dont il ne prend point.

Après ma visite, qui fut courte, je retrouvai les mêmes gens dans le même ordre et les mêmes révérences, dont je croyois être quitte : je ne l'étois pourtant pas.

En rentrant dans la maison, où je logeois à Bozzolo, éloignée d'une demi-lieue de son palais, je trouvai dans ma salle une espèce de maître de cérémonies, qui me présenta de la part de son maître trente hommes de livrée, rangés dans

une salle et porteurs d'un présent composé de :

Deux veaux.
Quatre moutons.
Vingt et quatre lièvres.
Douze pains de sucre.
Vingt et quatre poulets.
Douze chapons.
Huit faisans.
Six douzaines d'alouettes.
Trente livres de bougie.
Deux grands fromages de Parmesan.
Deux barils d'olives.
Cinq fromages du pays.
Deux bassins de truffes.
Dix-huit mortadelles.
Neuf coqs d'Inde.
Huit flambeaux de poing.
Douze bouteilles de mauvais vin.
Six bouteilles de Montalchin excellent.
Deux barils de moutarde.
Un panier de chicorée.
Un panier de céleri.
Douze cervelats.
Six andouilles de Bologne.
Et dix livres de sel.

Je ne crois pas, Madame, que vous ayez jamais entendu parler d'un présent pareil, j'ai cru que c'étoit faire honneur à celui qui l'a fait à un de vos domestiques, que de vous en informer.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Mantoue, ce 21 janvier 1702.

J'ai su, Madame, qu'une lettre, que j'ai eu l'hon-

neur de vous écrire, au commencement de l'année, pour vous souhaiter celle-ci, telle que vous la méritez, et bien d'autres choses encore, parmi lesquelles mes vœux pour vous savoir atteinte de quelques petits maux de cœur n'étoient pas oubliés; j'ai su dis-je, Madame, que cette lettre est tombée entre les mains des ennemis, peut-être que celle-ci aura le même sort; le pis aller c'est qu'ils voient que votre premier écuyer n'est pas encore trop affligé de petits tourments qu'ils croient lui faire [1] et qu'il a pour vous, Madame, un respect et un attachement qui ne finira qu'avec sa vie.

Au surplus, Madame, malgré ce prétendu blocus d'une grande ville et de la cour d'un souverain, nous faisons tout ce que nous pouvons pour être joyeux; j'avois hier seize dames à dîner, et ce qui est capable de surprendre tout Paris et ses usages, c'est que chacune avoit son mari, sans lequel elles ne marchent jamais. Chacune avoit aussi son lorgneur, autre suite indispensable et permise, pourvu qu'il n'y en ait qu'un, et pas une joue d'aucune n'étoit sans sept mouches au moins. Je vous supplie, Madame, d'ordonner à quelqu'une de vos dames de supputer ce que fait deux fois seize fois sept; car il faut aussi supposer que chaque visage, en Italie comme en France a chacun deux joues. Je vous

1. Tessé était bloqué dans Mantoue.

avoue pourtant, Madame, que je ne me suis de ma vie tant ennuyé.

Nous avons aussi une troupe de comédiens italiens excellents, chaque officier de la garnison, au prorata de sa bonne grâce, se donne des airs penchés sur le théâtre, s'y montre poudré, et fait l'agréable, enfin nous ne sommes pas tant à plaindre que l'on le diroit bien. Les bons ordres du Roi suppléent à tout, nous ne manquons de rien, à moins que ce ne soit en effet pour moi manquer de tout, que de n'avoir pas, Madame, l'honneur d'être auprès de vous.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Mantoue, ce 24 février 1702.

Votre premier écuyer, Madame, fait tout ce qu'il peut pour ne point mourir d'ennui. Un homme enfermé depuis trois mois n'a quasi que cela à faire, cependant tout ce que l'on lui mande de vous, tout ce qu'il peut en attraper par les nouvelles publiques, par quelques particuliers, qui malgré les rigueurs du blocus font, de temps en temps, passer quelques lettres, tout ce qui lui revient de vos manières, des charmes de votre personne, mille choses enfin, Madame, qui ont rapport à vous, le soutiennent, et je crois, qu'à Mantoue, je vous ai

l'obligation de la vie, comme, quand j'ai l'honneur d'être auprès de vous, je vous ai celle d'être ravi, toutes les fois que vos yeux tombent sur moi.

La difficulté de faire passer les lettres ne me permet pas d'avoir l'honneur de vous écrire aussi souvent que je le voudrois, et que vous me l'avez permis; les occupations d'une garnison, qui fait tous les jours la guerre, ne ressemblent point à celles de Marly. Je ne vois point ici de tailles qui ressemblent à la vôtre, ni de tête dont les yeux se promènent, comme font les vôtres dans le salon.

Toutes les dames ici sont coiffées avec des fleurs artificielles, que l'on fait mieux à Mantoue qu'en aucun lieu du monde; les hommes n'y sont guère galants, et les femmes ne reçoivent jamais de visite. Les assemblées se font dans les parloirs des maisons religieuses; je suis trop vieux pour m'amuser à ces cohues scandaleuses, tout y est malpropre, et il y règne une odeur de chemise sale : ce n'est pas l'usage, en Italie, d'en changer tous les jours, non plus que de gants.

Il y a trois jours qu'à la comédie quelques dames, des mieux chaussées, firent une espèce d'entrée, le malheur voulut que le talon d'une des plus agréables rompit, et ce talon étroit n'étoit pas celui d'un soulier, c'étoit celui d'une mule, qui laissa la liberté de voir une semelle de bas de laine percée, sans chausson; à ce malheur succéda celui de faire

voir encore que la danseuse étoit porteuse d'un caleçon de gros drap ; l'on ne peut point redire, Madame, combien la risée du parterre fut grande, ni combien les mauvais plaisants firent de mauvais contes.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Mantoue, ce 10 mars 1702.

Il est pourtant triste que, ce que le sottisier de mon maître en pagnotades[1] a secoué le premier de février, n'arrive à son très humble subalterne que dans le mois de mars ; vous faites des comparaisons de moi au sansonnet qui jase, dont je m'offenserois, si je voulois, mais j'ai d'autres affaires plus pressées que celles de me fâcher, et j'apprends à mon dam que la patience est la vertu des honnêtes gens, comme elle est l'attribut des ânes ; Dieu veuille que M. de Vendôme ne me le fasse pas éprouver !

Je ne vous dis rien de l'extraordinaire affaire de Crémone [2] : j'ai plaint, et je plains, le pauvre maréchal de Villeroy, c'est une perte pour le Roi, plus grande que l'on ne croit peut-être à la Cour. Je suis

1. *Pagnoterie :* sottise, impertinence.
2. Villeroy venait d'être surpris dans Crémone, et fait prisonnier par le prince Eugène.

très aise des récompenses, que le Roi a données; si j'eusse pu être sur le haut du clocher de Crémone, et que j'eusse seulement crié : « Les ennemis s'en vont ! » j'aurois été fait roi de quelque île, auquel cas je vous l'eusse donnée à gouverner, et de votre Sancho, que je m'avoue, vous seriez devenu le mien. Tout cela sont énigmes à expliquer au coin de vos désirables tisons.

Quant à ma situation, il y a trois mois que je travaille comme un chien; j'ose dire que je suis un bon serviteur, mais je voudrois bien me reposer, car il est temps.

Le blocus continue, plus serré que jamais, et sans que nous battons tous les jours les ennemis, nous serions morts de faim, et de toutes misères. Je ne vous dirai, ni ce que je ferai, ni ce qui arrivera de moi, car je vis au jour la journée. Je sais et sens que je ferai le possible : Dieu fera le reste.

Quand vous voudrez me faire l'honneur de m'écrire quelque chose, adressez-le à notre ami Le Blond, et en chiffres.

Au nom de Dieu ne m'oubliez pas, et faites souvenir les respectables père, mère et femme de mes respects. Je supplie le premier de ne me pas croire fol à mettre aux Petites Maisons, car peut-être en ai-je donné lieu; s'il vous dit ce que c'est, vous en jugerez, s'il ne vous le dit pas, je vous renvoie aux astrologues.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 21 mars 1702.

Je me garderai bien, Madame, de vous parler de guerre, je la hais plus que vous ne pouvez la haïr, et la gloire, dont les particuliers se sont fait une espèce de divinité ne s'est baptisée de quelque éclat, que pour séduire ceux qui n'auroient pas la force d'agir par le seul principe de faire simplement ce qu'ils doivent. J'ai dans le cœur une sorte de petite morale, qui me tient lieu de bien des choses, et il me suffit quasi que je sache que vous faites le charme, les délices et l'ornement de la plus belle Cour du monde, et qu'enfin, si quelque jour j'ai l'honneur de me rapprocher de vous, je retrouverai quelques bontés pour moi, et pour le public une infinité de grâces, que j'ai vues naissantes et que je reverrai parfaites.

Les gazettes de Hollande, les lardons et tout ce que les envieux de la puissance du Roi débitent, publient qu'au lieu de viande nous mangeons nos chevaux, que je suis ici dans de grandes extrémités, qu'un blocus de cinq mois nous a causé d'extrêmes souffrances, et nous a mis en disette de tout : et moi, Madame, je prends la liberté de vous assurer

que nous sommes et serons dans l'abondance, que les bons ordres du Roi ont suppléé à tous nos besoins, que, tous les soirs, à cette cour, il y a des appartements, où chacun et chacune raisonne avec gaieté, et qu'il ne paroît quasi pas que la guerre soit à nos portes.

J'avois fait faire une coiffure de religieuse, telle que les plus galantes les portent dans leurs parloirs, et j'ai pris la liberté de vous l'envoyer, ce carnaval, pour servir de modèle à quelque mascarade; j'ai su que mon paquet est tombé entre les mains d'un parti des ennemis. C'étoit une espèce de petit chaperon de velours noir, qui aboutit en pointe sur le milieu du front, et qui laisse des deux côtés une ouverture, pour y faire passer quelques boucles de cheveux; le derrière de cette coiffure est orné de fleurs, qui soutiennent une toile fine de gaze, rattachée par festons, dont un des bouts reste voltigeant derrière, et l'autre revient par devant, du côté gauche, avec une aigrette du même côté.

Je ne saurois vous exprimer combien cet habillement de tête ressemble peu à celui d'une religieuse; cependant celles de ce pays n'en n'ont point d'autre, aussi leurs usages, leur vie, leur peu d'austérité et leur liberté scandaleuse sont absolument différentes de nos manières.

Présentement que nous sommes en carême, elles couvrent la même coiffure d'un voile de gaze noire,

au travers duquel l'on ne laisse pas de voir tout l'ajustement du dessous : elles disent que c'est le même habit, dont la princesse Mathilde, qui les fonda, étoit vêtue, et je conclus de là que, dans tous les temps les plus éloignés, le désir de plaire a toujours été en usage.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Mantoue, ce 11 avril 1702.

Mes prophéties sont-elles des pagnotades, ou mes pagnotades sont-elles des prophéties? que vous ai-je dit, il y a quatre mois, de l'horoscope, que j'avois vu fait, il y a vingt ans, dans lequel la mort du roi Guillaume étoit positive pour les trois premiers mois de l'année 1702?... *Sicut umbra declinaverunt dies mei, et ego sicut fenum arui.*

Autre prodige, dans lequel la simplicité de la nature confond tous les raisonnements de la médecine : il y a ici une pierre, qu'une femme de condition, laquelle a été au service de la reine de Suède, a rapportée de ce pays-là, dont nous avons vu l'effet qui suit.

Quand une personne est soupçonnée d'avoir quelque maladie vénéneuse, comme fièvre putride, pourpre, etc., l'on tire une goutte de sang,

pas plus que comme d'une piqûre d'épingle, au creux de l'estomac du malade, l'on approche la pierre de l'endroit piqué, et dans l'instant la pierre s'attache subitement, comme quand on voit l'aimant attirer le fer ; cette pierre donc s'attache violemment d'où l'on a fait sortir le sang, et y demeure, de manière que l'on auroit de la peine à l'arracher ; elle y reste jusqu'à ce qu'elle tombe toute seule, après quoi, tombée seule, l'on la met dans du lait, où l'on la laisse, et où elle dépose visiblement tout le venin qu'elle a tiré, l'on la rechange dans d'autre lait, jusqu'à ce que ledit lait nouveau ne prenne plus aucune teinture, aprsè quoi l'on refait la même cérémonie de représenter la pierre, qui se rattache au malade, et l'on recommence toujours jusqu'à ce que tout le venin soit sorti, et quand il n'y en a plus, la pierre ne s'attache plus.

Or je dis que, si l'on pouvoit avoir une pierre, qui eût les mêmes facilités de tirer toutes les pagnotades de la tête de ceux qui en ont, je suis persuadé que vos amis et vos serviteurs se devroient cotiser, pour en faire présent à Votre Grandeur, après quoi vous auriez la bonté de me la rendre, pour en faire le même usage.

L'on dit que vous avez envoyé des vaisseaux croiser dans la mer Adriatique, du côté de Trieste, et pirater un peu vers l'embouchure du Pô ; si cela

réussit, j'estime que les ennemis seront embarrassés de leurs subsistances.

Quant à ma situation, j'attends M. de Vendôme, comme les Juifs attendent le Messie ; en attendant nous prenons patience, nous ne manquons pas encore de vivres, mais nos chevaux sont comme les dames, que l'on engraisse à l'orge mondé et au gruau.

Il y a mille ans que je n'ai eu ni vent, ni nouvelle de Votre Grosseur, car on dit que vous avez pris une circonférence, qui demande de l'exercice ; je m'offre de vous en faire faire l'hiver prochain, et des promenades à pied, tant qu'il vous plaira.

Au nom de Dieu, ne m'oubliez pas, et croyez que le Savoyard et la République de Venise sont au désespoir de la mort du Guillaume ; je sais sur cela des circonstances à dire sur vos aimables tisons. Permettez-moi mille et millè respects à Monsieur et à Madame la Chancelière, et je vous supplie de faire rougir Madame la comtesse de Pontchartrain de l'inclination naturelle, qu'elle a pour moi, qui suis, etc.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 3 mai 1702.

J'ai lu, Madame, dans une gazette de Hollande, que le Pape vous a fait faire des présents par son

nonce, et les présents apostoliques m'enhardissent à vous en faire d'évangéliques, car si vous n'aviez une foi ferme à ce que je vais avoir l'honneur de vous dire, j'aurois lieu de craindre, en cas que vous aimiez un peu plus à écrire que vous ne faisiez, quand je pris congé de vous, j'aurois lieu, dis-je, de craindre que le coton, que vous trouverez dans la bourse, que j'ai l'honneur de vous adresser, ne passât incessamment dans le cornet de votre écritoire.

Cependant, Madame, j'autorise la sainteté de mon présent par les conciles et par l'empressement, qu'actuellement le Pape, et tous les princes d'Italie, ont d'avoir ce que vous trouverez dans cette bourse, quoique je vous répète que ce ne soit que du coton.

Il est avéré que celui qui donna le coup de lance à Notre Seigneur étoit un centurion nommé Longin, qui bientôt après, éclairé de Dieu, reconnut son crime, et se fit baptiser; peut-être, Madame, que le père Valfré vous l'a appris, et beaucoup d'autres choses, de la plupart desquelles vous avez profité, et d'autres, que je suppose que vous avez pu oublier, ou que vous oublierez; mais jamais ce saint homme ne vous a conté ce qui suit.

Ce Longin retourna sous la croix, et l'on prétend qu'il prit sur le Calvaire un morceau de terre, teinte du sang de Notre Seigneur, il cacha soigneusement cette relique précieuse, et persécuté des Juifs, Lon-

gin se sauva de Jérusalem à Rome, d'où pour éviter le martyre, il est certain qu'il vint à Mantoue, où il ne l'évita pas, car il y eut le col coupé; son corps y est encore.

Il y avoit pour lors peu de chrétiens dans l'Europe, mais il y en avoit quelques-uns quasi partout, et l'on assure qu'en mourant, Longin dit à quelques nouveaux chrétiens, qui se sauvèrent, qu'il avoit caché le précieux sang, sans dire où. L'on prétend que, six cents ans après, le nombre des catholiques étant fort augmenté, l'on trouva sous terre, en creusant les fondements d'une église, une pierre, sur laquelle quelques caractères hébreux firent entendre que plus bas l'on y devoit trouver une cassette de fer, dans laquelle étoit le précieux dépôt dont Longin avoit parlé.

Je ne crois pas, Madame, qu'il vous importe de savoir le nom de l'évêque de Mantoue, qui pour lors donna avis au Pape de cette découverte, ni le nom du Pape, qui vint exprès de Rome à Mantoue pour vérifier cet incident; je vous supplie d'être contente de savoir que le Pape, plusieurs cardinaux, et plus de deux cents évêques se trouvèrent à cette cérémonie, et que là il fut vérifié que le morceau de terre, lequel s'étoit mis en trois étoit teint du véritable sang du Fils de Dieu; l'on prétend même qu'alors il se fit quelques miracles, que je ne vous dis pas, parce que je craindrois que quelqu'une de

vos dames n'eût pas assez de foi pour les croire; mais ce qu'il y a de bien réel, c'est que ces trois morceaux de terre, gros chacun comme un petit œuf, sont enfermés chacun dans un cristal, au travers duquel l'on voit visiblement la terre teinte d'un sang encore très rouge : une fois l'an seulement, le jour de Vendredi Saint, l'on fait la magnifique et dévote cérémonie de le montrer au peuple ; je l'ai vu, distinctement vu, et la terre colorée d'un sang, qui paroît encore assez vif.

Or comme cette fiole est soigneusement enveloppée dans du coton béni, qui demeure ainsi un an entier avec cette relique, l'on fait grand cas de ce coton, que le Pape et tous les princes d'Italie demandent, et que l'on envoie même avec plus de cérémonie que je ne fais celui-là [1].

Au surplus, Madame, cette fiole de cristal, ou plutôt ces trois fioles, se mettent dans une espèce de ciboire d'or enrichi de pierreries; ce ciboire est mis dans une cassette de fer, dont, pour l'ouvrir. il faut avoir huit ou dix clefs différentes, dont M. de Mantoue, le chapitre, le magistrat et d'autres gens de distinction ont chacun une, qui ne serviroit de rien, si toutes n'étoient ensemble; cette cassette se met encore dans une autre de velours cramoisi, enri-

1. Les Bollandistes démontrent que S. Longin n'a pas été martyrisé à Mantoue, mais ils ne croient pas que cela puisse infirmer le culte de cette relique, qui est fort ancien.

chie de lames d'or, à laquelle il y a encore d'autres clefs différentes, dont il faut convenir pour l'ouvrir, et tout cela est déposé dans le caveau, fort orné, d'une église magnifique, et ce caveau ne s'ouvre qu'une fois l'an.

Je suis bien fâché, Madame, que mon coton ne soit pas arrivé pendant votre jubilé, vous l'eussiez distribué, et il eût été reçu plus agréablement dans ce temps, où les cœurs sont plus et mieux disposés à recevoir l'effet de la grâce.

Je vous demande celle d'être bien persuadée de tous mes profonds respects, et du fidèle, et si j'ose continuer de le dire, du tendre attachement de votre vieux domestique pour sa charmante et adorable maîtresse, qu'il ose supplier de ne le pas oublier tout à fait.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Mantoue, ce 6 mai 1702.

Vous me grondez toujours, et vous me traitez en gronderie, comme le menteur, à qui auparavant qu'il ait ouvert la bouche, l'on dit : « Je parie que non. » Vous croyez d'avance que j'ai toujours tort, et cette belle prévention vous fait monter sur vos grands chevaux contre moi, qui vais terre à terre.

Je ne saurois me résoudre à envoyer un courrier

pour une action, où je ne prétends avoir rien fait que tout uniment mon petit devoir[1], je ne monte pas ma chanterelle sur le ton gascon, et pour avoir fait tuer cinq cents hommes, je ne signe point mes lettres, comme celui dont l'envoyé d'Espagne m'en vient de montrer une, de Valladolid, signée : *Don Foulano Nagas di Bourganos Amenzatognes.*

J'ai reçu avec grande joie le billet du 6 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les vaisseaux, que vous avez ordonné que l'on fît passer dans le golfe, font merveille et doivent être multipliés, malgré les représentations de Venise, qui se croit reine de l'Adriatique; avec ces messieurs les *Pantalons*, il faut aller son chemin, prendre ce qui convient, et leur faire des révérences.

Vous ne sauriez croire combien ils assistent l'Empereur par toutes sortes de moyens, ni combien vous troublez la subsistance de l'armée Impériale, si vous détruisez leur commerce de Trieste. Ainsi ne vous relâchez point sur cela, ils méritent les étrivières, et puis leur faire excuse de les leur avoir données.

Entre vous et moi uniquement, et M. le Chancelier si vous le voulez, la cour donne dans des complaisances nuisibles à ses intérêts; elle n'a pu, ou voulu voir que M. de Savoie est le plus grand ennemi qu'elle ait : je sais sur cela des détails, qu'il

1. Combat de Saint-Antoine, livré avec succès par Tessé, le 22 mars 1702.

ne convient pas de dire à un domestique de sa fille, je l'ai pourtant écrit, comme un bon serviteur doit faire. Le maréchal de Catinat en a été la dupe, et j'en ai été le sacrifié au public, qui m'a donné bien des paquets, où j'ai été innocent comme vous, qui n'y aviez nulle part [1].

Dieu soit béni! mais profitons des conjonctures présentes, et me ramenez au coin de vos délicieux tisons. Je vous promets de ne déranger qu'une fois le jour les papiers de votre bureau, et de ne vous dérober qu'une tabatière, encore vous laisserai-je celle qui n'est pas d'or.

A MONSIEUR DE CHAMILLART

Mantoue, ce 10 mai 1702.

Vous vous moquerez de moi, monsieur, et ce ne sera pas la première fois que je l'ai mérité. Je ne croyois pas que de Mantoue je dusse jamais vous importuner de ce qui se passe au Mans.

Cette municipale des bons chapons n'a jamais eu de gouverneur particulier et nos grands-pères, gouverneurs et lieutenants généraux de la province,

1. Dans une lettre écrite à Chamillart le 6 octobre 1701, Tessé rapporte comment le duc de Savoie l'avait excité à se quereller avec Catinat, et l'avait ensuite abandonné (Voy. ms. Barthélemy).

avoient seulement la coutume de mettre un gentilhomme à eux, sous le titre de major, qui n'avoit d'autorité, de commandement, ni de fonction, que celle de porter une canne, de s'appeler M. le major, et de briller sous les halles du Mans, aux importantes occasions de tirer de l'arbalète, et de faire mettre en quelque sorte d'ordonnance les milices de la ville, quand il s'agissoit de faire pendre quelqu'un, ou de faire quelque cérémonie publique : mais jamais de rang, de commandement, de séance, ni d'autorité.

Quand, après la mort de mon grand-père, M. le duc de Gesvres fut gouverneur de la province, il pourvut un nommé des Sablons, garde du roi, de cet important office, dont jamais il n'a fait nulle autre fonction, que celle de porter une canne, et se défit même de sa canne en 1680, en faveur du sieur de Courcival, pour une pièce de mille ou douze cents livres.

Sur ce principe d'une majorité imaginaire, le sieur de Courcival commença de vouloir régler les prétentions de sa majorité sur les prérogatives de celles de Cambrai, de Lille et d'Arras, voulant mettre des bourgeois aux portes et les faire fermer : pour cela il eût fallu en faire de neuves.

Je fis dans ce temps-là un tour en province, et j'abolis toutes les prétentions imaginaires de M. le major; il écrivit à M. de Louvois, qui vivoit

alors, aussi bien qu'à M. le marquis de Chateauneuf, secrétaire d'État de la province; ils ordonnèrent tous les deux que les mêmes choses demeureroient dans l'état, où elles avoient été depuis deux cents ans, c'est-à-dire que le sieur de Courcival cesseroit ses prétentions, qui n'étoient pas moindres que d'avoir la même autorité, au Mans, que celle de M. le gouverneur de la province, ou celle de M. le lieutenant général, en son absence. Il n'y eut point d'arrêt donné sur cela, mais feu M. le marquis de Chateauneuf dit à M. de Courcival, ou lui manda, que l'intention du Roi étoit que les choses demeurassent comme elles étoient : l'on n'en a pas entendu parler depuis.

Voilà déjà, monsieur, bien du verbiage; je vais essayer de le finir par vous représenter que tous nos pauvres Manceaux, mes compères, sont au désespoir que M. Le Vayer, lieutenant général, lequel est un parfaitement honnête homme, bon citoyen, qui a financé considérablement pour sa charge de maire perpétuel, lequel n'a jamais été troublé dans les fonctions de sa charge, que par cet imaginaire major; que, dis-je, le sieur Le Vayer n'auroit quasi plus de fonction, et qu'enfin il vaudroit mieux que la ville donnât mille écus ou quatre mille francs à M. le major, pour soustraire son imaginaire emploi qui désole tout le monde, et qui prétend même prendre le pas sur la noblesse, qui m'en

a écrit dix lettres; ou que le roi enfin ordonnât que les choses demeurassent à l'égard du major, comme elles ont été depuis cent ans, c'est-à-dire sans autre fonction que celle de porter une canne et s'appeler M. le major.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, les deux lettres, que m'écrivent les sieurs Le Vayer et les maire et échevins. J'écris sur cela une lettre à peu près pareille à M. le marquis de la Vrillière, hormis que je ne lui envoie pas les deux lettres, que vous trouverez ci-jointes, attendu que le sieur de Courcival, se croyant militaire par sa charge de major, a eu recours à vous, pour vous prier de l'autoriser dans un commandement, que je vous répète que ses prédécesseurs n'ont jamais eu, et qu'un major est nécessaire au Mans, où il n'y a ni château, ni garnison, ni état-major, comme il est nécessaire à Vaugirard.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 26 mai 1702.

Vos yeux, Madame, ont bien d'autres choses à faire qu'à lire l'ennuyeux journal de ce qui s'est passé à Mantoue, pendant un blocus de plus de six mois, ainsi je prends la liberté de vous exhorter à ne

jamais lire ce volume ; mais comme je l'envoie au Roi, j'ai cru, Madame, qu'ayant l'honneur d'être à vous et de vos premiers domestiques, je vous devois l'hommage de vous en adresser autant, à la charge que M. Bellocq le lira tout seul et jamais vous [1].

Mon fils aura l'honneur de vous faire la révérence ; je n'oserois dire que je voudrois bien être à sa place, je répète simplement que tout ce que le respect, l'admiration et l'attachement peuvent mettre dans le cœur, je dis hardiment que j'ai tout cela pour vous, Madame, que vous me l'avez permis, et qu'il faudroit, ou me refondre, ou m'ôter la vie, pour que cela fût autrement.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 8 juin 1702.

J'ai reçu, Madame, avec un respect indicible et une joie sensible, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; le premier vous est dû, et je vous remercie de l'autre, comme d'un bien que vous me faites, et que je n'osois espérer.

1. Ce journal a été publié dans le *Mercure* (Juillet 1702, 2e partie, affaires de la guerre), et édité de nouveau par Grimoard, t. Ier, p. 230 à 323. — Bellocq était un littérateur, valet de chambre de Louis XIV.

La bonté, dans les personnes de votre rang, est une espèce de pierre philosophale, que vous me faites trouver dans l'honneur, que j'ai, d'être votre domestique; je savois déjà que, depuis mon absence, les charmes de votre personne avoient considérablement augmenté, sans qu'il y eût d'affectation; j'avois appris par la voix publique que les applaudissements n'avoient rien diminué de la respectable et rare modestie, qui vous est si naturelle; je me réjouissois intérieurement de tout ce que l'on disoit de ma maîtresse, mais ce qu'elle me fait l'honneur de me mander elle-même d'obligeant est un nouveau charme pour moi, qui ne puis lui rien offrir que mon inutile sensibilité pour elle et pour son service.

De la manière dont vous me faites l'honneur de me parler de ma fille, j'ai lieu de croire que je ne lui retrouverai point les yeux pochés.

Je ne sais comment mon fils se sera tiré de son séjour à la cour. Je lui dis, en partant, qu'avec sa tête de cheveux comme des vergettes, il avoit tout à fait l'air d'un fol, je ne serois pas trop surpris qu'il le fût un peu, il a de qui tenir, et quand je me donnerois ici, avec ma tête blanche, pour être sage, je ne sais, Madame, si vous le croiriez; au surplus, tel que je suis, je veux dorénavant essayer de m'estimer un peu davantage; je pense de mon cœur et de ma fortune avantageusement, puisque l'un et l'autre vous appartiennent.

A MONSIEUR DE PONCHARTRAIN

Mantouc, ce 13 juin 1702.

J'avois raison, mon maître, de crier, comme un aigle, contre la soustraction de vos pagnotades, car je vous reconnois en cela mon grand, mon archi-grand, et plus que trois fois mon grand connétable, m'avouant, en toute espèce, inférieur à Votre Grandeur et Grosseur. Je dis donc que vous aviez raison de crier comme un aigle, et moi comme deux; car j'ai reçu neuf paquets de vous, restés au bureau de l'armée, dont le maître de poste m'a fait la faveur de me faire payer trois cents tant de livres de ports de lettres, dont la plupart étoient du mois de décembre et janvier dernier.

Je vois, par la charmante attention, que vous avez eue pour votre petit serviteur, que le Roi a eu grande raison de vous donner la surintendance des vaisseaux flottants de ses mers; car les lettres, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, tiennent un peu du flux et du reflux de la mer que vous gouvernez. Tantôt vous êtes sérieux, tantôt vous êtes furieux, vous grondez et me caressez, toujours curieux, et comme font les ministres, tirant d'autrui toutes les connoissances qu'ils peuvent, et au diable si, de

toutes leurs lettres, mises à l'alambic, l'on en pourroit tirer le suc de la moindre connoissance : beau talent d'arranger bien des paroles satisfaisantes qui ne signifient rien.

J'ai eu l'honneur de vous écrire par mon fils, que je crains bien qui n'ait fait quelque sottise; vous n'en seriez pas surpris, persuadé qu'il a de qui tenir.

J'aime, j'honore, et respecte le cardinal d'Estrées, mais je meurs de peur que les Vénitiens ne le séduisent par de belles paroles. Vous avez renvoyé ordre au chevalier de Forbin[1] de sortir du golfe : pour moi, sauf l'avis des grands ouvriers, j'aurois mieux aimé multiplier les frégates dans ce golfe, que de les en faire retirer.

L'Italien, et principalement le Vénitien, est de la nature des chiens couchants de monsieur votre oncle (que, par parenthèse, je vous supplie d'agréer que je le supplie de ne pas oublier son très obligé et reconnoissant serviteur), quand il les a biens battus et mortifiés, ils chassent à merveille, et le viennent caresser. Jamais l'amitié, ni les bons traitements, ne déterminent les *Pantalons*, et s'ils ne craignent, l'on n'en tire rien. Les Allemands tiennent cette méthode, et en font ce qu'ils veulent : cent coups de bâton et puis révérence;

1. Claude de Forbin, marin célèbre sous le nom de chevalier, puis de comte de Forbin.

sans cela vous n'aurez rien d'eux, et les ennemis en ont tout.

Quant à nos situations, l'armée du Roi a touché barre à Mantoue : mais de quatre portes de cette importante ville, nous en avons une libre, les ennemis en tiennent deux, et la troisième est alternative au plus fort ; il n'y a que Dieu qui sache comment tout ceci finira : l'argent et le blé sont les deux pivots, sans lesquels les armées restent comme le soleil à la vue de Josué.

Quant au Savoyard, dont vous me parlez dans plusieurs des vôtres, le renard, mon maître, mourra dans sa peau, et ne sera jamais, ni fidèle allié, ni commode ami, et restera implacable ennemi, suivant les conjonctures.

Le duc de Mantoue est le seul fidèle, mais il est impuissant; il vous a donné tout, il ne lui reste que trois cent trente et sept demoiselles; son pays est abîmé, il mérite toute sorte de bons traitements : ne croyez pas que pour les premiers succès de M. de Vendôme, tout soit fini en Italie, rien n'est quasi commencé; je m'y mets jusques au col, je continuerai, et puis je me récrie, comme le prophète : « Dieu sur tout! *O altitudo, altissimi*, etc. », et finis par mes respects, car je me souviens que M. de Vivonne, quand il voyoit l'abbé Testu[1], étoit

1. Académicien plein d'esprit, dit Saint-Simon.

toujours tenté de lui mettre le doigt sur la tête, comme l'on fait à une bouteille d'eau de la reine d'Hongrie, de crainte que tout ne s'évaporât; je craindrois que vous ne me voulussiez traiter de même.

A MADAME DE MAINTENON

Mantoue, ce 16 juin 1702.

Le silence, Madame, est un témoignage de respect, qui coûte d'ordinaire autant à ceux qui le gardent, que son contraire importune ceux pour qui l'on le rompt.

Je n'ai osé prendre sur moi de charger mon fils d'aucune lettre pour vous; j'ai craint l'inconsidération de son âge, et je n'ai pas cru qu'il valût encore assez pour oser seulement vous parler de mes respects et de ma reconnoissance; je serois pourtant au désespoir que vous ne me crussiez pas pénétré de l'un et de l'autre.

Je connois l'étendue de la protection, dont vous m'honorez, et j'ai su que dans des conjonctures douteuses, diversement interprétées, ou envenimées contre moi, votre main généreuse m'a secouru[1]; je

1. Il s'agit sans doute des intrigues menées, l'année précédente, contre Catinat.

suis informé des bontés distinguées dont vous continuez d'honorer ma fille : tout cela, Madame, me fait passer sur ces mêmes considérations respectueuses du silence que je romps pour vous remercier.

Je ne puis rien au delà, parce que vous êtes autant au-dessus de ce que je puis, que les expressions sont au-dessous du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, etc.

A MADAME LA COMTESSE D'ESTRÉES

Mantoue, ce 16 juin 1702.

Votre Grandeur, madame, mais non, j'ai tort, il est impertinent de se servir de ce terme.... Votre Grandesse, madame, j'ai tort encore, ce terme n'est pas usité. Dites-moi donc, madame, de quel attribut je dois vous traiter; car « vous » est trop familier, et depuis que je suis en Italie, je ne parle plus aux dames qu'en troisième personne; l'Excellence est au-dessous de la Grandesse, vous m'embarrassez fort, et tout uniment j'aime mieux vous assurer, que par mille raisons, je suis plus sensible qu'un autre aux distinctions que vous attire votre naissance.

Je me flatte même, que vous n'ignorez pas que

j'appartiens de bien près à la maison, dont vous portez le nom, et qu'indépendamment de tout cela, mes obligations, les visites que vous me rendiez, la dureté que j'ai eue de ne pas monter à votre appartement toutes les fois que vous m'avez désiré, la rigueur de vos femmes, qui m'ont fait essuyer tous vos pots de chambre, et mon inclination, m'engagent à désirer passionnément pour vous, madame, tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction.

Je vous pardonne même la quantité de fois que vous vous êtes moquée de moi. Madame votre mère m'a traité de même, et n'a pas laissé de m'honorer de mille bontés.

Ma fille m'a mandé tant de merveilles de vous, que je crains qu'elle ne soit pour vous dans l'erreur où je veux bien vivre, et qu'en vous aimant, comme il me semble qu'elle fait, je ne sois moi-même, au delà de ce que je puis le dire et respectueusement, madame, etc.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 26 juin 1702.

Mon fils m'a rendu, Madame, la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par lui. La nature veut que j'aie eu de la joie de son retour, mais il

est juste aussi que mon respect, et ce que je vous dois, marchent en moi devant les simples mouvements de la nature. Votre lettre m'a charmé, et je vous rends grâce de ce qu'elle contient, comme d'un bien que je ressens dans toute son étendue.

L'injustice des domestiques à l'égard de leur maître est telle, qu'à parler généralement, comblés de leurs grâces et de leur protection, il leur manqueroit quelque chose, si un souris, une mine, ou quelque chose de semblable n'augmentoit encore le prix des bienfaits, qu'ils en reçoivent : vos manières, Madame, me font trouver en vous tout ce que l'on cherche, et mon cœur pénétré ne sait s'il est plus sensible à la solidité de vos bontés, qu'à l'agrément, qui les accompagne.

Je crois que j'ai eu l'honneur de vous informer que M. de Mantoue et M. de Vendôme ont désiré que je restasse encore ici, jusqu'au premier mouvement considérable de l'armée; je ne sais même si par la situation des affaires, c'est Mantoue qui est à l'armée, ou si l'armée est à Mantoue. Je suis à l'un et à l'autre, toujours content de rester où l'on m'ordonne d'être; mais, comme un enfant, ravi toutes les fois que je sors.

Il y a quelques jours qu'à deux lieues d'ici je trouvai un grand jeune homme, qui me parut vêtu de vos livrées; il conduisoit à pied et en bottes un cheval, qui ne pouvoit plus aller; je connus bientôt

que c'étoit le pauvre du Bessel, dont le cheval de poste étoit rendu, et lui aussi. Je lui en voulus faire donner un des miens.

— Hélas, monsieur, me dit le pauvre garçon, je vais à pied, non seulement parce que mon cheval ne peut plus aller, mais je ne suis pas en état d'en monter aucun.

Un de mes gens lui offrit de l'eau de la reine de Hongrie.

— Ce n'est pas de cela, dit-il dont j'ai besoin; si vous saviez dans quel état est le lieu sur lequel on a coutume de s'asseoir, vous ne me proposeriez ni cheval, ni mule, ni eau-de-vie, je ne suis en état d'autre chose, que de marcher avec bien de la peine; je voudrois que ceux qui ont trouvé l'invention de courre la poste fussent à jamais maudits; je suis écorché de partout, un peu de temps me remettra. Monsieur, me dit-il, je vais me traîner à Mantoue, je voudrois seulement que quelqu'un m'aidât à marcher; mais je vous supplie que Madame la duchesse de Bourgogne ne sache rien de mon état, elle se moqueroit de moi, elle auroit raison, quoique je n'aie pas tort.

— Mon enfant, lui dis-je, montez à cheval et n'allez que sur une fesse !

— Ha ! Monsieur, me répliqua-t-il, il n'y a rien à ménager, elles sont toutes deux au même état.

— Mais, lui dis-je, quand on vous donnoit le

fouet à Versailles, et que vous montiez à cheval un moment après, comment faisiez-vous donc?

— Monsieur, notre gouverneur, reprit-il, a la bonté de nous le donner sur les épaules.

Je n'ai pu, Madame, me refuser de vous faire cette belle histoire d'un de vos pages, dont j'aurai autant de soin, que sa mère en prend d'importuner le Roi et de vous persécuter.

Mon fils m'a dit que vous lui aviez fait quelques questions sur les dames de Mantoue. Elles sont toujours coiffées à faire rire et toujours des fleurs sur la tête au lieu de rubans. Cette très antique gouvernante des filles d'honneur de Madame la duchesse, dont j'ai eu l'honneur de vous écrire, l'an passé, est enfin morte, au grand contentement de ces pauvres demoiselles; mais je ne sais comment l'on avoit pu donner la survivance de son emploi à une autre tout comme la défunte, elle a hérité de sa coiffure et, à quatre-vingts ans, elle est coiffée en cheveux, avec des jonquilles sur la tête.

J'en étois là, Madame, quand j'apprends que M. le duc de Bourgogne a battu l'arrière-garde des ennemis [1], et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la battre tout entière; permettez-moi de vous témoigner toute la joie que j'en ai. Le cœur de l'homme est pourtant bien petit pour deux passions : nous

1. A Nimègue (11 juin 1702).

voyons comme quoi celle de la gloire lui fait exposer sa personne, s'il en a une autre encore aussi forte, Madame, c'est à vous d'y remédier, la fortune aura soin de l'autre.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Mantoue, ce 26 juin 1702.

C'est bien fait, disoit le preux Sancho, à son valeureux maître ; c'est bien fait de parler au chevrier, comme au chevrier, et aux courtisans, comme aux courtisans.

Or la lettre du 7, dont vous avez honoré votre garçon, est du style de Marot, ou de votre bienheureux maître François, curé du lieu d'où vous écriviez [1], et donc je vois que la verdure des bois vous avoit transmis quelque chose de vert dans le penser, en sorte que vous étiez quasi un petit mois de mai, agissant comme la verte sève qui, sous l'écorce, transmet la radicale humeur dont tout bien advient à la plante : adoncques soyez toujours du même plaisant vouloir, très rare parmi les gens de votre étoffe sublime, dont la trame des occupations relevées rend le parler court, comme style ambigu

1. François Rabelais, curé de Meudon.

de pythie, l'air sourcilleux par la raison du négoce public et d'État, et fait enfin que, par le mérite de leur savoir, gens comme vous sont condamnés aux tourments politiques, comme aux galères le sont ceux qui pour malfacture sont tombés en désarroi.

Bondissez donc, quand vous le pourrez, à vau les champs; le meunier porte le chapeau noir les dimanches, et ne paroît enfariné le jour de noce, ni de fête. Puissiez-vous avoir souvent l'esprit dépouillé et débarbouillé de difficiles œuvres de tant de bateaux et nacelles, qui fendent l'onde par une signature de votre main, laquelle main est construite par la nature de cinq doigts, dont je désire que quatre cueillent roses, jasmins et fleurs des champs, et celui le plus près du pouce, ce qu'il vous plaira.

Vous me demandez en chiffres ce que j'ai voulu entendre en vous mandant : « Notre général est parti content, et notre souverain content de lui, et sans intérêt, car ces deux princes ne vont pas par le même chemin [1]. » Je croyois ce style intelligible, sans notes, ni commentaires. Quant à la satisfaction mutuelle, cela est net, comme le ciron est visible dans l'eau de fontaine ; quant à l'article des différentes voies : or sus mon maître, depuis qu'Adam, dans le benoît paradis, eut sa femme pour compagne, il y eut deux chemins, l'un de génération

1. Allusion aux mœurs du duc de Mantoue et du duc de Vendôme.

permise et prolifique, et l'autre, que les enfants maudits de Caïn trouvèrent par un raffinement, qui fit périr des villes et former des statues de sel.

Le patron d'ici a autant de la première espèce, dont le grand Salomon usoit, qu'il y a d'étoiles dans les deux Ourses du pôle Arctique et Antarctique; j'ai donc voulu dire, sans vouloir offenser personne, que je me ralégrois que si peu de sympathie dans les usages passés eussent ici pourtant fait le ciment de tant d'union.

Je finis par vous rendre humbles grâces et remerciements de tant de bons offices, traitements, faveurs, manières, politesses, et générosités versés de votre part, et de votre honorable et respectée maison, sur mon premier né, qui m'en a rendu ample compte.

Je vous supplie encore de vous ramentevoir que l'union, l'intelligence et l'amitié, le respect indispensable mis à part et en sequestre, comme en parenthèse; que l'amitié, dis-je, ne doit point aller comme le flanc incertain du palefroi poussif, qui va et vient, de même que pois en pot, ni comme l'huis posé sur le pivot, qui s'ouvre et retourne, mais être ferme, comme rocher, aux vents et flots; qu'ainsi soit de vous, car de moi ne doutez.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 1er juillet 1702.

J'ai ouï dire, Madame, je ne sais quoi de vos yeux, et pour vous mettre au fait de l'accident, que l'on dit qui leur est arrivé, je me confesse à vous d'avoir écrit mot pour mot à Monseigneur le duc de Bourgogne, en lui témoignant ma sensibilité sur sa gloire, ce que vous trouverez ci-dessous :

Copie d'une lettre à Mgr le duc de Bourgogne

« Mantoue, ce 1er juillet 1702.

» C'est à titre de domestique, que vous voudrez bien me permettre la liberté, que je prends, de vous témoigner ma joie ; vous venez de battre les ennemis du Roi votre grand-père, et il n'est peut-être jamais arrivé qu'à vous, Monseigneur, d'obliger une armée ennemie de chercher son salut dans le chemin couvert d'une place.

» Je partage, non seulement, comme bon François, la sensibilité qu'ils ont pour votre gloire, mais l'attachement personnel, que je vous dois, m'ordonne

des mouvements particuliers, que je vous supplie de me permettre.

» Je n'ose quasi vous dire que j'ai su, qu'au récit de ce que vous avez fait, du péril que vous avez cherché, et des ordres que vous avez donnés, les plus beaux yeux du monde ont pleuré. Les conquérants, Monseigneur, ont souvent trouvé qu'au milieu des brillants et des applaudissements du champ de bataille, leur cœur étoit sensible; l'idée que j'ai du vôtre est parfaite, peu de gens oseront, avec raison, vous entretenir de ce détail, mais ce que j'ai l'honneur d'être à ces mêmes yeux m'enhardit à vous parler de leurs pleurs, dont vous connoissez le principe; et comme j'ai lieu d'espérer que vous me permettez d'être sensible à vos premiers trophées, et à votre précieuse conservation, je le dois être et le serai, toute ma vie, à tout ce qui vous touche de plus près.

» Si je me mêle de ce que je n'ai que faire, ma maîtresse peut et doit me gronder; je lui en demande pardon, mais je serai, toute ma vie, pour elle, comme je suis, c'est-à-dire tout prêt à pleurer moi-même, et à m'attendrir de ce qui a rapport à elle. »

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Mantoue, ce 5 juillet 1702.

J'ai reçu la lettre, c'est-à-dire le billet, que Votre Grosseur m'a fait l'honneur de m'écrire du 21 du mois passé. Vous grondez en petit volume, par la raison que les bons onguents sont dans les petites boîtes, et que le maître de Sancho ne portoit de son beaume de fier-à-bras, qui ressuscitoit les morts, que dans une fiole très médiocre.

Or sus, messieurs les ministres, comme dit Salomon, sont comme la pompe qui tire à soi l'eau, qu'elle répand : ils disent, ou écrivent, *verba et voces*, grands questionneurs, mais jamais rien du leur : et de nouvelles, ni de raisonnement dans leurs lettres, comme j'ai le dos.

J'ai grande impatience que votre chevalier de Forbin se soit accompagné des galiotes, que mon ami Gibercour me mande avoir passé à Livourne. L'on m'écrit qu'il doit encore trouver je ne sais où, de ces côtés-là, un gros vaisseau; tout cela me fait plaisir, parce que la prétendue virginité de mademoiselle Adriatique, la rendoit un peu par trop farouche, et qu'il n'y a rien qui apprivoise les vierges, comme la perte de ce qu'elles croient, quoique

UNIVERSITY

faussement, conserver; je dis faussement, car mon ami Michel de Montaigne ne croyoit non plus aux pucelages qu'aux esprits, attendu qu'un songe, un fétu, une paille, ou moins encore, détruit ce qui croît, par opinion, en nous, le désir de vaincre, gourmander, et fouler à notre appétit cette cérémonie d'obstacle, qui n'est effective que dans notre vision.

Je retourne à vos questions, et dis que le Roi d'Espagne est arrivé à Crémone, que le duc de Vendôme, neveu du grand Beaufort, le va trouver avec tous ses gendarmes, et grande apparence qu'il va donner au moins mortification au Modène, pendant lequel temps votre petit serviteur, avec le prince de Vaudémont, prendra l'essor des champs, et suivant les conjonctures, nous agirons. Je vous en dis plus en trois lignes, que votre politique et retenue laconicité ne m'en diroit en trois ans.

Au surplus, trois nouvelles dans le même jour :

Sa Majesté Catholique ayant trouvé par hasard deux officiers pris à Castiglione, que l'on conduisoit à Final, les fit approcher et leur dit : « Profitez du bonheur que vous avez eu de me trouver; je sais que l'on maltraite mes officiers prisonniers, je n'en veux d'autre vengeance que la liberté que je vous donne; allez et dites à vos généraux que je n'oublierai rien pour les joindre; *nam nobis imperium pelagi.* »

Seconde nouvelle : cent chevaux d'Estramadure

ont trouvé cent Tudesques qui avoient passé l'Oglio, ils les ont tués, noyés ou pris prisonniers, sans qu'il en soit resté la queue d'un.

Troisième nouvelle : nos partis n'ont point encore trouvé les ennemis, sans les battre.

Payez-moi en même monnoie, mon maître.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Crémone, ce 15 juillet 1702.

Enfin, Madame, me voici en campagne, et je prends la liberté de vous en donner avis, afin que vous ne croyiez pas que les plaisirs de Mantoue soient comme les enchantements de Capoue, que l'on ne pouvoit quitter.

Notre sérénissime duc de Mantoue a voulu absolument prendre l'air ; il a pris aussi sa grande épée et ses pistolets à trois coups, dont chaque fourreau en contient trois. Ainsi, Madame, le devant de sa selle porte six armes meurtrières, dont le détail peut tirer dix-huit coups de pistolet ; au demeurant le meilleur prince du monde, et le plus fidèlement attaché au service du Roi.

J'ai eu l'honneur de faire ici la révérence au Roi, votre beau-frère ; j'ai pris la liberté de lui dire que vous m'aviez ordonné de vous rendre compte des

moindres choses qui le regardent : s'il étoit grandi, s'il étoit grossi, comment il étoit vêtu, de ses occupations, de ce qu'il faisoit ; enfin, Madame, de tout ce qui a rapport à lui et à la véritable amitié, que vous comptiez qu'il avoit pour vous. Il m'a paru, Madame, que Sa Majesté étoit très sensible à votre attention.

Je l'ai trouvé un peu grandi et grossi, il a pris la perruque, et il est mieux. Quand il veut parler, il est comme vous, il parle à merveille ; mais il ne le veut pas toujours. Il a un désir indicible de pouvoir joindre les ennemis, et ceux de sa suite, c'est-à-dire, à parler généralement, les Espagnols, et ses sujets Napolitains et Milanois ne paroissent pas trop avoir le même désir. Vous savez, Madame, assez d'italien pour n'avoir pas oublié... *è una bella cosa che far niente*... ils sont baptisés, avec ce premier principe-là, d'une paresse indicible.

Le Roi joue, les soirs, à un petit pharaon[1], où je voudrois que vous pussiez voir, entre autres, deux ou trois Espagnols, dont le nez est porteur de grandes lunettes rattachées par-dessus la tête. Ce n'est pas qu'ils n'aient de bons yeux, mais ils disent que c'est pour les conserver, et il sont ainsi au jeu, et en compagnie.

Comme la plupart n'ont pas leur équipage, ils

1. Jeu de cartes.

vont à cheval, et dès qu'ils arrivent dans la cour du palais, et qu'ils ont mis pied à terre, leurs valets pour aller jouer, dormir, se mettre à l'ombre, et ne pas prendre la peine de tenir les chevaux de leurs maîtres, leur mettent des lunettes et les lâchent, de manière que l'on voit cent chevaux dans la première cour, les yeux couverts, sans qu'aucun soit ni gardé, ni attaché.

J'ai songé qu'en France, aux jeunes filles qui ont besoin de gouvernantes, ce seroit peut-être une épargne de les mener ainsi en compagnie avec des lunettes, les yeux bouchés : cet usage ne laisseroit pas d'épargner bien des soins.

Je crois que nous passerons incessamment le Pô, avec l'armée, et je continuerai, Madame, de profiter de la liberté, que mon adorable maîtresse m'a donnée, de lui écrire quelquefois.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Crémone, ce 17 juillet 1702.

L'homme propose et Dieu dispose; ce que femme veut, Dieu le veut; ce qui est écrit est écrit; les étoiles sont toujours les étoiles; les ministres sont toujours laconiques dans leurs écritures, distribu-

teurs de godants[1]; M. Grognard sera toujours grognard, et pour vous délasser, mon maître, vous battrez votre garçon; tout cela sont termes synonymes, et lorsque Sancho, que je représente auprès de vous en pagnotades, parloit à son maître, il citoit des proverbes tant et plus, et moi des paraboles.

Je dis donc que j'ai reçu la lettre du 5, que Votre Grosseur m'a fait l'honneur de m'écrire, elle ne veut rien dire sinon que vous grondez pour gronder, et que, qui veut noyer son chien, dit qu'il est galeux.

Je croyois demeurer à l'armée, qui est en panne à l'observation de Mantoue, mais notre sérénissime Duc a pris ses longs pistolets, et a dit : *Quos ego!...* a monté son roussin et a voulu non seulement quitter l'abominable air de Mantoue, mais venir servir de volontaire auprès de Sa Majesté Catholique, de sorte que me voici, en grande eau, à la grande armée, et si vous entendez dire que l'aile gauche a fait des prouesses, croyez que les eaux de la Sarthe sont changées en celles de la Garonne, et que nous avons fait des prodiges.

L'on dit que nous passerons demain le Pô : toujours va qui danse, le mouvement est nécessaire aux armées, comme le vent aux orgues. Je n'en sais pas davantage et j'espère, qu'avant quinze jours,

1. *Godans :* tromperies.

nous verrons plus clair aux affaires d'Italie. Dieu le veuille, car : *abyssus abyssum invocat.*

A MADAME LA PRINCESSE DE CONTI, LA DOUAIRIÈRE.

Crémone, ce 17 juillet 1702.

Le profond respect, Madame[1], est une espèce d'animal embarrassant, que Votre Altesse Sérénissime ne reconnoît, que par l'importunité de ceux que l'on lui rend, et quand on est, comme vous, au-dessus, l'on ne voit pas toujours les embarras de ceux qui sont au-dessous. C'est dans cet état, Madame, que je me suis trouvé, avec la seule ressource du silence, que j'ai bien souvent observé, dans les temps que j'eusse bien voulu parler.

Il y a plus de six mois, que j'ai su et ressenti les effets de votre protection. Je sais, Madame, que Votre Altesse Sérénissisme a parlé, m'a excusé, a soutenu, sans en être éclaircie, les vérités dont on m'a voulu faire des crimes, et j'écrirois un volume, que je n'aurois pas encore assez dit les obligations, que je vous ai.

Je sais même que vous avez étendu vos bontés sur mon fils, auquel je sais bon gré d'être aussi

1. Marie-Anne, légitimée de France, qui avait épousé Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, mort en 1685.

sensible, qu'il m'a paru l'être, aux distinctions, dont Votre Altesse l'a honoré. Tout cela, Madame, et mille autres choses indicibles font dans mon cœur un mélange de respect, d'attachement et d'admiration, qui ne finira qu'avec ma vie.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Sorbolo, ce 25 juillet 1702.

Je ne puis croire, Madame, qu'à la cour l'on soit désolé des mouches et des cousins, comme l'on l'est ici, et comme l'on l'est à Mantoue. Cette persécution sans remède oblige les dames, et même les hommes, de se couvrir la tête, le jour, la nuit, à cheval, à table, en compagnie, dans les rues et partout, d'une espèce de gaze, que par curiosité je prends la liberté de vous envoyer. L'on croit être en masque et la tête de chacun se trouve dans son petit particulier, sans mouches, sans cousins et sans punaises.

La première fois que vous irez à la poudre, j'exhorte vos dames à s'en servir; peut-être en amèneront-elles la mode en France. Cela se met sans cérémonie, et comme vous le trouverez bâti, sur la coiffure, qui n'en est point dérangée, et le vent de l'éventail, quand une belle main le met en mouvement, fait une espèce de fraîcheur au travers

de la gaze, que les dames d'Italie prétendent être très salutaire au teint; celles qui sont un peu hautes en couleur croient que la gaze bleue sied mieux, mais la noire a plus d'approbation.

Il arriva avant-hier au Roi catholique un courrier de la Reine votre sœur, qui lui apporta cent mille écus, qu'elle lui envoie d'un présent que les États d'Aragon, qu'elle a tenus, lui ont fait.

J'ai vu des dépêches de sa propre main, qui sont des volumes de détails et d'affaires qui surprennent. Je ne sais comment, fille et sœur de deux personnes qui haïssent tant à écrire, elle a pu vouloir tant et si bien faire une chose, qu'à juger par vous, vous pourriez faire fort bien, et que vous aimez à faire si rarement.

Je ne vous parle point de guerre, Madame, je regarde comme un repos le temps, que vous m'avez permis de prendre, pour vous assurer de la fidélité de tous mes plus tendres respects.

A M. LE MARQUIS DE LA VRILLIÈRE

Du camp de Castelnovo, ce 27 juillet 1702.

Vous aurez, monsieur, le portefeuille, la généalogie et les plus belles preuves de chevalerie, que l'on puisse voir. Le portefeuille, qui vous restera, est un profit tout clair.

J'ai donc fait aujourd'hui cette belle cérémonie de donner au comte Fava l'ordre de Saint-Michel, et je me suis servi d'une de mes croix, qu'il m'a rendue, en attendant que je puisse lui envoyer celle que le Roi a de coutume de donner, que j'attends de M. de Saint-Pouange.

Peu s'en fallut que ce comte, qui m'a paru très affectionné au service du Roi, ne se trouvât à la brillante action qui se passa hier, où, pour la première fois de sa vie, le Roi catholique vit les ennemis et les battit; il ne m'appartient pas de faire des relations, mais l'affaire fut vive, hardie et bien complète; ils y ont perdu la valeur de plus de quinze cents chevaux, trois paires de timbales, six étendards, un lieutenant-colonel, six capitaines et tous les bagages et tentes des trois régiments, qui passèrent fort mal leur temps.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Castelnovo, ce 27 juillet 1702.

Je dis hier au Roi catholique, Madame, que je vous rendrois compte de l'avoir vu, le matin, donner sa main à baiser à trente femmes, qui vinrent exprès de Parme pour recevoir cet honneur, qu'elles eurent toutes. Il y en avoit une laquelle, sur le

visage le plus large que j'aie jamais vu, portoit seize mouches, et parce qu'à son oreille gauche elle avoit un bobo, et qu'elle avoit un seing sur sa plantureuse gorge, le bobo et le seing étoient cachés d'une dix-septième et dix-huitième mouche, qu'un apothicaire eût prise pour un emplâtre.

Mais si j'avois, le matin, promis au Roi votre beau-frère, de vous rendre compte de sa main baisée par tant de dames toutes laides, j'ai l'occasion, Madame, de vous envoyer pour vous seule la relation de ce qui fit, qu'hier au soir, nous baisions les pieds de ce monarque. Je dis pour vous seule, Madame, car la relation, que je prends la liberté de vous envoyer, n'en est pas une. Je ne fais, ni ne veux faire la gazette, et c'est à titre de domestique, qui rend compte à son adorable maîtresse de ce qu'il a vu, que j'ai l'honneur de vous envoyer le papier, que vous trouverez ci-joint, à la charge, s'il vous plaît, Madame, que vous le brûlerez[1].

J'y dois même ajouter, sous le même titre de domestique, que le pauvre Bessel, guéri des blessures de la poste, fit ce qu'il put pour attraper quelque coup de sabre. Je fus fort content de lui, et ce sera un brave garçon. J'espère, Madame, que ces prémices glorieuses de la première action du Roi catholique seront suivies de choses plus écla-

1. Cette relation du combat du Crostolo, se trouve aux archives de la Guerre et dans les mss. Barthélemy.

tantes, et que Monseigneur le duc de Bourgogne d'un côté, et le Roi son frère de l'autre, me donneront lieu de prendre souvent part à votre joie.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Du camp de la Testa sur la Parmegiana, ce 7 août 1702.

Deux, trois, quatre courriers, et plus, se sont passés sans que le garçon des pagnotades ait remué le sottisier, ni donné lieu à son grand maître de le remuer.

Le lendemain de notre affaire du 26, dont je n'eus pas seulement le loisir de vous informer, je fus attaqué de la valeur de cinq ou six maladies. J'avois des vents dans le corps, comme les moulins, que nous combattîmes ensemble, en avoient pour les faire mouvoir, j'avois de la bile, que votre baume de fier-à-bras eût eu bien de la peine à faire évacuer, enfin j'ai été dix jours languissant, et sans une fontaine d'eau de Nochère[1], que mes gens trouvèrent à Reggio, je ne sais ce que je serois devenu. Je m'en porte bien, je n'ai plus de fièvre, et suis tout prêt à vous suivre, dans la première sortie qu'il vous plaira de faire.

Vous aurez su comme quoi le Modenois a de-

1. Il y a à Nocera, ville située dans les anciens États de l'Église, une source d'eau purgative.

mandé miséricorde, moyennant garnison dans la ville et citadelle, que l'on occupe. Le prince Eugène a quitté toutes les citadelles et forts, qu'il avoit élevés autour de Mantoue, il est encore aujourd'hui campé, le cul vis-à-vis son pont de Borgoforte, ayant la petite rivière de Zara devant lui; peu de jours nous feront voir un peu plus clair dans le reste de cette campagne.

J'ai reçu la lettre, que Votre Grosseur m'a fait l'honneur de m'écrire, avec le style ordinaire de ministre, à cela près qu'il est plus affectueux, mais jamais ni nouvelle, ni rien, dont on peut tirer de l'huile plus que d'un mur.

Je crois le chevalier de Forbin, par vos ordres, dans le golfe, il a déjà fait des siennes, et ne sauroit trop en faire ni contre les ennemis, ni contre la neutralité, qui n'est qu'un nom, plus nuisible pour nous, dans ceux qui font semblant de la tenir, que ne feroit une vraie déclaration de guerre. Voilà, mon maître, tout ce que je sais, Dieu veuille que, dans trois mois, je sois plus près de vos désirables et délicieux tisons!

A MADAME LA PRINCESSE DE CONTI, LA DOUAIRIÈRE

Au camp de la Testa, ce 8 août 1702.

Mon Dieu, Madame, que j'ai d'obligation à Votre

Altesse Sérénissime d'avoir répondu de moi, et de m'avoir cru incapable d'être devenu fou. Il faudroit que je le fusse, et digne des Petites-Maisons, s'il étoit possible que j'eusse vécu avec M. de Vendôme autrement que je le dois, et qu'il le mérite; mais le même tonneau, dont j'ignore la source, et dont sortirent l'an passé contre moi tant de faussetés, qui se sont détruites toutes seules, a inventé cette prétendue mésintelligence, qui n'a ni fondement, ni vérité. M. de Vendôme, à qui j'en ai parlé, et auquel j'ai montré l'article de votre lettre, a haussé les épaules, a ri, et m'a embrassé.

A l'égard, Madame, de tout ce que Votre Altesse a dit de mal de moi devant mon fils, je ne sais s'il n'y a jamais eu en vous pour moi des choses moins pardonnables, et qu'il a bien fallu vous pardonner.

J'avoue que j'ai dit souvent que le plus beau spectacle de l'univers étoit une belle femme, mais cela ne veut pas dire, Madame, que je n'eusse pas été capable de faire sortir une jolie femme de Mantoue. Je ne connois plus de plaisir que l'indolence, et de songer que je ne souffre point de mal, me suffit présentement pour être heureux, cependant ma prétendue philosophie n'ira jamais à ne pas désirer passionnément les occasions de vous assurer de mon respect et de ma reconnoissance.

Cette fille aimable et respectable, qui étoit auprès de vous, quand vous m'avez fait l'honneur de m'é-

crire, et dont Votre Altesse m'assure que la mère veut bien m'aimer, m'a souvent ouï dire que, pour avoir seulement le plaisir de vous voir passer au bout d'une galerie ou d'un corridor, j'irois une lieue à cloche-pied, et cela est vrai; mais encore une fois, Madame, cela ne signifie pas que je n'aurois pas le courage de faire sortir une jolie femme d'un lieu où je serois.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Du camp de Luzzara, ce 24 août 1702.

Marchand qui perd ne peut rire, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise : tout cela veut dire, mon maître en pagnotades, que j'ai par-devers moi une bonne petite fièvre continue depuis six jours, avec des redoublements de double tierce; le dernier pourtant manqua hier, mais c'est toujours fièvre continue, quoique médiocre : tout cela, et le canon que l'on tire de part et d'autre, le peu de tranquillité du quartier général, et l'inquiétude naturelle aux hommes, tout cela, dis-je, n'accommode pas la tête de votre petit et très soumis serviteur.

J'ai reçu la dernière lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, où vous avez cru faire le Pont-

Neuf de m'envoyer la nouvelle du gain de la bataille du Roi de Suède [1], que nous avions eue par l'Allemagne, six jours auparavant. La circonspection de ministre vous en a fait retrancher ce que je voudrois qui fût vrai, et que l'on écrit d'Allemagne, c'est-à-dire que ce jeune roi, qui n'entre pas mal dans le monde, a dit à M. de Zinzendorf, qui l'est venu trouver de la part de l'Empereur : « Votre maître a oublié que j'étois garant de la paix de Ryswick, j'irai l'en faire souvenir; en attendant, vous pouvez vous retirer. »

Je ne songe, dans ma fièvre, qu'à M. l'électeur de Bavière; mais qu'avez-vous dit, que du même tonneau inconnu, d'où sortirent, l'an passé, tant de choses fausses et sans fondements contre votre garçon, il en soit encore sorti, cette année, que j'étois brouillé avec M. de Vendôme? Outre que cela est absolument faux, c'est que je crois cela impossible, à moins qu'il ne me battît.

Je ne vous dis rien de cette vive et diabolique guerre; nos armées sont toujours, depuis l'affaire du 15 [2], en présence, retranchées de part et d'autre, se canonnant. Dieu sans doute sait comment tout

1. Défaite d'Auguste, roi de Pologne, à Clissow, le 29 juillet 1702.

2. La bataille de Luzzara. La relation de cette affaire, adressée à la duchesse de Bourgogne par Tessé, a été reproduite, par le *Mercure*. Elle se trouve également publiée en appendice des Mémoires de Sourches.

ceci finira, mais pour les hommes, je ne pense pas qu'aucun le sache. Je vous quitte pour une médecine, Dieu veuille pour moi que je me retrouve sur vos désirables tisons cet hiver!

Votre ami, mon valet de chambre, qui couroit si bien la poste, n'aura plus l'honneur de vous porter de mes lettres. Le pauvre diable fut emporté, à mes côtés, d'un coup de canon, à notre dernière affaire.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Luzzara, ce 2 septembre 1702.

Je n'ai, Madame, l'honneur de vous écrire que pour profiter de la permission, que vous m'en avez donnée. Du camp d'une armée, qui est accrochée et cramponnée à celle de l'ennemi, au point qu'avec la pique l'on se donneroit quasi du tabac d'un retranchement à l'autre, que peut-on dire, Madame, sinon que cette vie ne ressemble point du tout à celle que l'on mène dans les lieux, que votre présence embellit? Outre cela, Madame, puisque vous voulez être informée de tout, votre vieux domestique a la valeur d'une livre de quinquina dans le corps, et le quinquina rend de mauvaise humeur; mais l'idée seule, Madame, et de votre

personne, et de vos bontés, seroit capable de me redonner la vie.

Le cartel fut signé hier, et je crois que M. de Vendôme envoie en demander au Roi la ratification. Au surplus, Madame, rien de nouveau.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Luzzara, ce 17 septembre 1702.

La Reine d'Espagne, votre sœur, Madame, écrit au Roi, votre beau-frère, par un courrier, qui arriva avant-hier au soir. Sur la première nouvelle, qu'elle eut, que la flotte ennemie avoit fait une descente du côté de Cadix, son premier mouvement fut de monter non pas à cheval, car les reines d'Espagne n'y montent guère, mais sur une excellente mule, pour aller elle-même exciter, par sa présence en Andalousie, la fidélité de ses peuples; que le conseil la supplia si pressamment de demeurer à Madrid, qu'elle a préféré leurs avis à ses desseins, et que, sans avoir un sol, elle n'a pas laissé d'envoyer vingt mille pistoles.

Je crois, Madame, qu'en cas pareil, vous les trouveriez sur votre crédit, mais je ne sais si présentement votre équipage seroit en état de vous

fournir ni mule, ni cheval de monture : cependant comme l'on dit que la chasse est une image de la guerre, et que vous êtes à Fontainebleau, en attendant, qu'à l'exemple de la Reine, votre sœur, vous soyez tentée de vous mettre à la tête des troupes, je prends la liberté de vous exhorter d'aller plutôt à la chasse, en calèche avec le Roi, que de monter sur aucun animal, pas même sur ceux, qu'avec tant de soin j'ai vu que l'on nourrissoit à la Ménagerie [1], à moins, Madame, soit dit sans vous offenser, ni vous faire modestement rougir, que le retour de Monseigneur le duc de Bourgogne, que nous apprenons par un courrier, qui arrive, ne vous mît en état de vous servir, comme je le souhaite, d'une autre voiture, c'est-à-dire de votre litière.

Je ne vous dis rien de notre guerre, les armées sont dans la même situation, et faute de meilleure occupation, l'on s'amuse souvent à se canonner et à s'assassiner : ces sortes d'amusements militaires ne valent rien, ni à voir, ni à raconter; et je n'ai l'honneur de vous écrire que pour vous obéir, vous faire souvenir de votre ancien domestique à barbe blanche, qui ne porte plus de gants de la même couleur depuis qu'il n'a plus l'honneur de donner la main à son adorable maîtresse.

1. La Ménagerie était une maison royale, située près du grand canal de Versailles; on y élevait des animaux de différentes espèces.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Luzzara, ce 3 octobre 1702.

Le départ du Roi, votre beau-frère, Madame, se déclara, le 29 de septembre, pour le 2 d'octobre, et le même jour, il fut dit que Sa Majesté Catholique vouloit honorer M. de Vendôme de l'ordre de la Toison, dont la cérémonie se fit à peu près comme je vais essayer de vous la conter. Mais, Madame, ce que j'ai l'honneur de vous écrire, et que je fais sans précaution, et toujours sans autre attention que celle de vous obéir, permettez-moi de vous dire que tout cela n'est que pour vous, et je murmure respectueusement, et gronde intérieurement, autant que je le puis, contre ma respectable maîtresse, quand j'apprends que, par exemple, il y a eu des copies de ce que j'eus l'honneur de vous écrire de la bataille de Luzzara; car le public n'est pas si indulgent que vous.

Après ce prélude, je dis que sur les cinq heures du soir M. de Vendôme se rendit chez le Roi, poudré, et avec un habit qui passoit pour être neuf; l'indiscrétion françoise fit que la chambre de la cérémonie étoit pleine, mais les huissiers firent inexorablement sortir tout le monde; cependant, par grâce

singulière, l'on laissa les portes ouvertes, à la charge que personne n'entreroit. Il y avoit dans cette chambre une table couverte d'un tapis de velours rouge, sur laquelle étoit un carreau de velours de la même couleur, et sur le carreau un missel des Évangiles ouvert et un crucifix : à côté de la table étoit le fauteuil du Roi, et sur un tapis de pied étoient trois formes pour asseoir les anciens chevaliers, qui n'étoient que deux, à savoir le prince de Vaudémont et le comte d'Aguilar.

Le Roi d'Espagne, vêtu à son ordinaire, hormis qu'il avoit le collier de la Toison, s'assit dans son fauteuil, se couvrit, les deux anciens chevaliers s'assirent; le marquis de Rivas, secrétaire des dépêches universelles, vis-à-vis du Roi, s'assit pareillemment.

Je ne sais ce que le Roi leur dit, mais le discours fut court, et l'on entendit heurter à la porte fermée, du côté que le nouveau chevalier devoit entrer; un des chevaliers partit, pour savoir vraisemblablement qui heurtoit, car l'huissier étoit en dehors, et vous savez, Madame, ou ne savez pas, qu'en Espagne l'on heurte toujours à la porte du cabinet même du Roi, et que jamais l'on n'y gratte; à cette porte donc heurtée, le comte d'Aguilar, après quatre révérences, l'une au crucifix, l'autre au Roi, et les deux autres aux chevaliers, que l'on supposoit y devoir être, partit de sa place et alla voir qui heurtoit; il revint avec quatre autres révérences, et dit au Roi que

c'étoit M. de Vendôme; la porte se referma, et le Roi répondit je ne sais quoi; après quoi le même chevalier, faisant quatre autres nouvelles révérences, retourna à la porte, prit M. de Vendôme, lequel entra seul, fut présenté avec quatre autres révérences, faites par les anciens chevaliers, et lui nouveau en fit quatre pareilles. Le marquis de Rivas lui dit de se mettre à genoux devant le Roi et lut en espagnol quelque chose, que nous n'entendîmes pas, et qui est vraisemblablement la forme du serment; après quoi l'on appela le duc de Medina-Sidonia, grand écuyer, qui étoit au dehors de la même porte.

Ce grand écuyer entra, suivi de l'écuyer ordinaire, lequel écuyer ordinaire portoit une épée nue, large de quatre grands doigts et longue de six pieds; c'est la même dont Philippe le Bon, duc de Bourgogne, grand maître et instituteur de l'ordre de la Toison d'or, se servoit, et cette même épée suit toujours le Roi dans tous ses voyages; cette épée donc, très incommode à porter, fut remise de la main de l'écuyer ordinaire dans celle du grand écuyer, qui se mit un genou en terre, et la présenta au Roi, qui la prit, la mit par trois fois sur l'épaule droite, et par trois fois sur l'épaule gauche de M. de Vendôme. Le Roi proféroit quelques paroles convenables à l'ordre de chevalerie, après quoi l'on fit baiser la garde de l'épée au nouveau chevalier, et le Roi remit l'épée au grand écuyer, qui la remit à l'autre, et l'autre la remit dans

un fourreau de vieux velours jaune : le marquis de Rivas fit relever M. de Vendôme et le conduisit à la table, où s'étant remis à genoux, et ses mains sur les Évangiles, il y resta jusqu'à ce que ledit marquis de Rivas eût lu quelque chose d'assez long, et reconduisit encore le nouveau chevalier aux pieds du Roi, qui lui mit le collier au col, après quoi, s'étant relevé et remercié le Roi, il alla tendrement embrasser les anciens chevaliers, s'assit avec eux. Le Roi se leva : le voilà chevalier, le chapitre finit, et celui de mon ennuyeux récit finit aussi.

Le lendemain, le Roi envoya un cheval d'Espagne avec un harnois magnifique à M. de Vendôme, et a envoyé un cheval sans harnois à chacun des lieutenants généraux de cette armée, de sorte, Madame, que si votre premier écuyer met sur les comptes de votre écurie le prix d'un beau cheval d'Espagne, lequel est bai, et a le nez et les quatre pieds blancs, je vous le déclare un fripon, qui vous aura volé.

Enfin, Madame, le Roi, votre beau-frère, partit hier, et me fit l'honneur de me dire qu'il s'attendoit à me voir venir en Espagne, de votre part, lui faire bientôt compliment sur la naissance du prince d'Asturie ; je ne sais si cela ne veut point dire que vous devez autant à la France, que la Reine, votre sœur, doit à l'Espagne.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 13 octobre 1702.

L'on a désiré, Madame, que je vinsse faire un tour au triste, mais important Mantoue, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, et comme tous les courtisans de cette petite cour ont suivi M. le duc de Mantoue dans le Montferrat, Madame la Duchesse, princesse de vertu sévère, est restée avec peu de dames. Elle commande, et je lui vais, quasi tous les soirs, prêter alternativement une de mes oreilles pour recevoir l'ordre.

Ses ennuyées filles d'honneur sont toujours, ou dans sa chambre, ou dans la leur, et je ne leur vois aucun amusement que, celui de regarder par leur fenêtre, qui malheureusement donne dans une rue, où il est bien rare que quelqu'un passe. Il se donna avant-hier, la nuit, au pied de cette fenêtre, une espèce de sérénade, qui n'étoit pourtant composée que d'une flûte et d'un tambour de basque. La gouvernante de ces pauvres filles parla obligeamment au conducteur de cette musique, qui s'approcha précisément au pied de la fenêtre, d'où pour les encourager l'on leur jeta quelques fleurs d'un vieux bouquet. Il faisoit un peu clair de lune, et la musique continuoit, quand la sous-gouver-

nante, méchante comme un aspic, leur jeta une urne de terre, si remplie d'urine, qu'il est à croire qu'elle n'étoit pas rassemblée de ce jour-là; quelques gens de la ville croient qu'il y avoit même quelque autre chose. Pour moi, qui ai connu toutes les sous-gouvernantes des filles d'honneur de la Reine, de Madame la Dauphine, et qui ai même connu celles de Madame Royale et de Madame votre mère, je n'en ai jamais vu aucune capable d'imaginer ce dernier outrage; quant au premier, de l'urine seule, cela est possible, et mesdames de Nogaret et de Dangeau seroient, je crois, de mon sentiment [1].

Au surplus, Madame, nous n'avons rien ici de nouveau. Hier et avant-hier, nous courûmes les hussards, comme vous avez vu que l'on court les lièvres; ils sont encore pis et plus incommodes que les sous-gouvernantes.

Voilà ma gazette d'aujourd'hui, à laquelle j'ajoute simplement l'assurance de tous mes profonds respects. J'y voudrois bien joindre encore le compliment, que je crois vous pouvoir faire, sur le retour de la santé de madame de Maintenon : vous avez le cœur trop bon, trop sensible et trop reconnoissant, pour ne pas ressentir avec vivacité ce que c'est pour vous, Madame, en particulier, et en gé-

1. Dames du palais de la duchesse de Bourgogne.

néral pour tous les honnêtes gens du royaume, ce que c'est, dis-je, pour vous, que sa conservation.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Mantoue, ce 20 octobre 1702.

C'est un bel écoute-s'il-pleut[1] que l'espoir d'avoir de vos nouvelles : vous me faites l'honneur de m'écrire un billet du 30 du passé, qui me donne l'espoir qu'au prochain ordinaire j'aurai des raisonnements sans fin et sans nombre, et que la politique étrangère, domestique, et militaire, y sera ressassée : il est aujourd'ui le 20 d'octobre, et je n'entends non plus parler de vous que du Mogol ; c'eût été pourtant une grande consolation pour moi que l'honneur de votre souvenir, et un préservatif merveilleux contre l'air empesté, que je respire depuis quinze jours.

M. de Vendôme a cru que je pouvois rectifier, mettre en ordre, ou finir ici une infinité de choses. Cela est bel et bon, mais l'on y meurt et tout y est malade : je fais et ferai en toute espèce, comme le bon serviteur, qui veut bien rendre compte du talent

1. On appelle *écoute-s'il-pleut* un moulin à qui l'eau manque souvent, et au figuré on le dit de celui qui attend patiemment qu'il lui vienne quelque bonne fortune.

qui lui a été confié; mais *non super lucratus sum nisi morbum et pestem, et invidiam hominum.*

Je vous pardonne pourtant de n'avoir pas eu le loisir de m'écrire. Quand on fait arriver sûrement les galions, que par ses soins et ses ordres il arrive quatre-vingts tant de millions en Europe, que les galères Françoises sauvent Cadix, que dans l'Adriatique l'on bombarde Trieste, et que l'on jette à la mer des blés et des farines, j'entends bien que le temps est mieux employé qu'à dire des pagnotades, qui m'ont fait reconnoître que vous étiez mon grand maître dans l'art de les débiter.

Quant au bedon, que vous avouez, et dont je n'ai plus du tout, j'ai quelque espoir d'en juger. Dieu le veuille! Je n'en sais rien, mais si la nécessité du service ne requiert pas ma chétive présence en Italie, j'ai lieu d'espérer qu'après quelque heure de promenade avec vous, pour vous faire faire de l'exercice, j'en sortirai aussi peu instruit par vos discours que par vos lettres.

Vous aurez su que, la nuit du 14 au 15, les ennemis vouloient faire une espèce de crémonade à Mantoue : leur imaginaire intelligence étoit connue de moi, tout étoit préparé pour leur réception; je crois qu'ils furent avertis de la marche de M. de Vendôme, ils s'en retournèrent chez eux, et j'allai dormir. J'y vais dans le moment, car trois heures d'Italie sonnent; ces trois heures signifient qu'il est

neuf heures de France, et rarement neuf heures et un quart trouvent-elles votre petit serviteur autre part que dans son lit, attendu qu'il est bon de se coucher de bonne heure pour se lever matin, et *veder avanti il giorno la sonnachiosa aurora. Et con questo, bacio humilmente le mani a Vostra illustrissima Excellenza, sarebbe meglio bacciar quelle bellisime de la Signora comtessa de Pontchartrain, spero, questo hiverno, farlo modestamente su le sue vezzoze guancie.*

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Mantoue, ce 12 novembre 1702.

Je fais, Madame, la plus triste Saint-Martin du monde; je suis au milieu des eaux, le vin du pays est détestable, les chemins sont rompus, et la seule consolation, que l'on pouvoit raisonnablement espérer, étoit la poste, dont la privation, depuis dix jours, nous met ici, faute de lettres, comme aux antipodes.

J'avois voulu égayer la tristesse de ce lieu par donner à dîner aux dames : mais, comme, à l'usage de France, il y avoit de bons feux dans toutes les cheminées de mon appartement, et que je n'avois pas songé qu'en Italie les dames crai-

gnent le feu, et que pour n'avoir pas froid, elles ont toutes des caleçons de gros drap, mon repas a eu le plus triste succès, que jamais assemblée de fête de la Saint-Martin puisse avoir.

Les dames sont donc arrivées ; la plus jeune avoit cinquante et cinq ans, et toutes étoient parées et coiffées, comme l'on l'est à dix-huit. Les agréables de la garnison faisoient les empressés. L'on s'est mis à table, sous laquelle mes gens avoient mis un brasier, car il fait froid.

Madame la marquise Strozzi, fille aînée du bonhomme marquis Ferrère, que vous avez vu ambassadeur de Son Altesse Royale en France, s'étoit fait, ce jour-là, le teint tout neuf. La chaleur du brasier a commencé de délayer ce qui le composait, elle s'en est aperçue, et les cinq doigts, qu'elle a portés à son visage, pour remédier à ce malheur, se sont avec son mouchoir collés à son visage, de manière qu'en les retirant, plus de la moitié de sa joue s'est trouvée sur son mouchoir. J'ai cru voir le bonhomme marquis Ferrère, car son vrai visage lui ressemble. Le chevalier de la Vallière, qui l'a vue si changée, a cru qu'elle tomboit en apoplexie et a crié : « Madame Strozzi se trouve mal » ; elle s'est servie de ce prétexte, et l'on l'a emportée dans ma chambre.

Comme l'on servoit le rôti, je me suis aperçu qu'une grande mouche, que madame la comtesse

Cepio portoit au côté de l'œil, lui descendoit vis-à-vis la bouche, que son visage dégouttoit une espèce de cire, sur laquelle cette mouche voyageoit, et que la marquise Arrivabené changeoit aussi de visage : « Mesdames, leur ai-je dit, il fait ici trop chaud, ne vous contraignez point, passez dans ma chambre, où l'on va éteindre le feu, l'on vous portera du fruit. » Les dames m'ont pris au mot, elles sont toutes sorties, sans attendre le fruit : autant en alloit arriver aux autres; elles se sont enfermées dans ma chambre, ont envoyé promptement rechercher leurs carrosses, et par un escalier dérobé s'en sont allées.

Je ne crois pas, Madame, que jamais un dîner ait eu un succès plus disgracieux, ni plus désagréable. J'en suis affligé, et voilà le dernier de l'année que je donnerai aux dames de Mantoue.

L'on dit pourtant que j'y passerai l'hiver; le Roi m'a fait l'honneur de me faire mander que le bien de son service exigeoit que je continuasse d'y rester. J'avois espéré et souhaité le plaisir sensible de me retrouver servir au moins quelques mois auprès de vous; je donnerai d'ici tous les ordres possibles, pour que ce qui regarde la charge, qui m'attache à vous et qui me fait l'honneur d'être votre domestique, ne manque pas.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Quartier général de Corregio, devant Governolo, 23 décembre 1702.

Il ne fait pas trop beau, Madame, pour être dans la boue, ni pour faire un siège, le temps même ne nous favorise guère : mais celui, que vous me permettez de prendre pour m'intéresser, si je l'ose dire, tendrement à tout ce qui vous regarde, me soutient toujours.

J'apprends, avec une joie proportionnée à l'attachement que je vous dois, que Monseigneur le duc de Bourgogne est de tous les conseils, et je sais, Madame, que vous avez été très sensible à ce témoignage de la confiance du Roi. J'apprends encore une autre chose, dont je n'ose prendre la liberté de vous parler, mais je me réjouis intérieurement de l'espérance, que vous donnez à vos domestiques, qu'en faisant actuellement tout leur bonheur, vous ferez ensuite, et bientôt, celui de tout le royaume.

De tant d'occasions de joie et de satisfactions, je n'oserois quasi, Madame, tomber sur le chapitre infortuné de ma fille, que vous avez bien voulu protéger, et mettre au rang de vos créatures. Cependant j'apprends avec douleur que le marquis de Maulévrier est dans un état de santé si incertain

qu'il y a tout à appréhender pour lui. S'il lui arrivoit quelque malheur, au nom de Dieu! Madame, protégez la mère et l'enfant, je sais mieux qu'un autre ce que vous savez faire, et ce que vous faites, et il me semble que dorénavant je ne dois vivre que pour être sensible aux applaudissements, que l'on vous donne.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Mantoue, ce 1er de 1703.

Au retour des saisons nouvelles,
Choisissez les fleurs les plus belles,
De qui la campagne se peint.
En trouverez-vous une, où le soin de nature,
Ait avecque tant d'art employé sa peinture,
Qu'elle soit comparable aux roses de son teint?

Ne croyez pas, Madame, qu'à mon âge je sois devenu poète. M. Bellocq vous dira que ces vers-là sont de Malherbe [1], et ce n'est qu'à l'occasion de la nouvelle année, que je m'en suis souvenu, pour vous souhaiter, avec le retour des saisons nouvelles, tout ce qui peut vous être agréable : bien m'en a pris que ma mémoire surannée m'ait fourni de quoi commencer la lettre, que l'usage, le jour, vos bon-

1. *Poésies de Malherbe*, livre II, « Stances composées en Bourgogne ».

tés, et les souhaits éternels de mon cœur, rempli pour vous d'attachement et de respect, sembloient exiger. Je la finis tout uniment par continuer les vœux, que je fais, pour votre précieuse et nécessaire conservation.

AU MARÉCHAL DUC DE NOAILLES

24 janvier 1703.

Je ne saurois assez vous dire combien je suis sensible à votre obligeante attention : je reçois ici la lettre du 15, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; le courrier qui m'a apporté la nouvelle de celui bien au-dessus de mes prétentions et de mes services, auquel les bontés infinies du Roi m'ont élevé[1], le courrier, dis-je, m'a manqué en chemin, et j'ai été obligé de l'attendre ici, les bienséances mêmes, les obligations, et peut-être le service de Sa Majesté exigeant que je passe à Cazal, où est notre Sérénissime Duc de Mantoue. Je passerai aussi à Turin peut-être, et l'abomination du temps et des chemins me retardent, ce dont je suis bien fâché.

Je vous supplie d'être bien persuadé que ma reconnoissance, mon respect et mon véritable atta-

1. Tessé venait d'être nommé maréchal de France. — Cette lettre est adressée à Anne-Jules, duc de Noailles.

chement pour vous, et tout ce qui a rapport à vous ne finiront qu'avec ma vie. Je connois les premières, les secondes et les dernières obligations, que je vous ai. Permettez-moi de renouveler à Madame la Maréchale mes respects et la substitution de pots de chambre, que je dois faire [1].

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 25 janvier 1703.

Que ne dois-je point, Madame, à toutes vos bontés et à votre généreuse protection? J'apprends ici par un courrier, qui m'ayant manqué en chemin, m'a rejoint, l'honneur auquel le Roi m'a voulu élever. Mon cœur, je l'avoue, quelque pénétré qu'il en soit, ne démêle pas si celui de me retrouver auprès de ma respectable maîtresse, et de contribuer peut-être à la mieux faire servir, ne le touche pas davantage.

Les conjonctures, les bienséances et les obligations me font passer à Cazal pour y voir M. le Duc de Mantoue. Je passerai à Turin pour assurer Leurs Altesses Royales de mes respects, et pouvoir vous rendre compte de leur santé et de celle de Messeigneurs vos frères. Je compte pourtant les heures et les moments qui retardent mon arrivée, mais les

1. Voy. la lettre du 20 février 1713.

mêmes heures me servent encore à publier vos bontés et les effets de la favorable protection, dont vous avez voulu honorer et soutenir celui de vos domestiques, qui le premier a eu le bonheur de vous voir.

A MADAME DE MAINTENON

Milan, ce 25 janvier 1703.

Le silence toujours respectueux, Madame, qui m'a retenu de vous rendre en détail mille et mille grâces des témoignages de protection, dont je sais que vous n'avez pas cessé de m'honorer; ce silence, dis-je, respectueux, ne peut plus se garder, et je vous supplie, Madame, d'agréer que je le rompe, pour vous témoigner ma respectueuse et sensible reconnoissance; j'apprends ici que les bontés du Roi m'élèvent à un honneur bien au-dessus de mes services et de mes prétentions.

J'ai cru que les bienséances et peut-être son service exigeoient que je retardasse l'empressement, que j'ai d'être à ses pieds, par le voyage que je fais à Cazal, pour entretenir M. le duc de Mantoue. Je passerai encore à Turin pour y rendre mes devoirs indispensables au père de la respectable maîtresse, à laquelle le Roi m'a donné, et à qui je sais mieux

que personne combien vos soins pour son éducation, et l'exemple de tant de vertus ont transmis tout ce que sur cela, le royaume entier, et à plus forte raison ses créatures et ses domestiques, doivent à vos attentions.

AU MARÉCHAL DUC DE VENDOME

Versailles, ce 9 février 1703.

Je ne saurois assez dire à Votre Altesse combien je suis sensible à l'honneur de son souvenir, dont j'ai reçu des marques par la lettre, dont elle m'a honoré du 26 du mois passé, et que j'ai reçue en arrivant. Car malgré les amusements de Cazal et de Turin, où j'ai passé, et l'abomination des chemins, j'arrivai ici le 5 au soir. Je ne rends encore compte de rien à Votre Altesse, car le Roi, qui m'a comblé de manières d'honneur, et d'honnêtetés, ne m'a pas encore dit un mot de ses affaires et m'a seulement dit qu'il m'entretiendroit de plusieurs choses; je ne sais pas davantage.

J'ai eu un peu plus de conversation avec M. de Chamillart, mais légèrement et sans rien approfondir. Monseigneur[1], que j'ai vu à Meudon, m'a fort demandé de vos nouvelles; je l'ai assuré de vos res-

1. Louis, fils aîné de Louis XIV.

pects et attachement pour lui; il y est très sensible et se porte bien et beaucoup mieux que je ne le croyois, et que l'on ne le croit à votre armée. Je l'ai assuré que non seulement vous étiez en bonne santé, mais beau; j'ai dit la même chose à Madame la Princesse de Conti. J'ai eu l'honneur de voir un instant M. le Grand Prieur. Je n'en sais pas davantage et qu'assurément, comme de raison, l'on est bien content de Votre Altesse et de sa campagne.

A l'égard de l'autre affaire que vous voulez bien me souhaiter, et sur laquelle vous me faites l'honneur de me mander que l'on vous a écrit que je l'ai désirée, au diable le mot que l'on m'en a dit, mais les courtisans, toujours bons et attentifs à rendre de bons offices, veulent deviner, pour avoir l'occasion de parler et de...[1]. A l'égard de ma destinée pour la campagne prochaine, je n'en suis pas plus informé que je l'étois à Mantoue. M. de Chamillart, avec lequel j'ai dîné une fois entre son frère, lui et moi, m'a seulement dit, qu'au premier Marly, il m'entretiendroit à fond.

Voilà quant à présent tout ce que je sais, et que le Roi dit avant-hier que l'armée d'Allemagne passeroit le Rhin, avant quatre jours. Tous les officiers de ce pays-là partent, et les usuriers ont beau jeu.

1. Lacune dans le manuscrit.

Quelques malheureux politiques et faux pénétratifs soutiennent encore que j'ai eu le malheur de déplaire à Votre Altesse; mais les autres disent le contraire. Je n'ai pu encore entretenir ni voir M. de Chemeraut. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de ce que je saurai et de ma destinée, qui me sera heureuse, si je trouve les moyens de marquer à Votre Altesse mon respect, et combien j'ai l'honneur d'être, etc...

AU MARÉCHAL DUC DE VENDÔME

Versailles, ce 12 février 1703.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse, par le dernier ordinaire, que le Roi m'avoit dit qu'il vouloit me parler, mais qu'il ne l'avoit pas encore fait. Je dois vous rendre compte présentement que j'ai eu une audience de près de trois grands quarts d'heure.

Les courtisans croyoient qu'il me parloit de mes affaires, ou qu'au moins je prendrois l'occasion de l'entretenir : je puis répondre à Votre Altesse que Sa Majesté ne m'a parlé que des siennes. Elle m'a fait plusieurs questions, auxquelles je suis assuré que j'ai répondu, non seulement véritablement et convenablement, mais encore suivant les intentions de Votre Altesse, de la santé de laquelle le Roi me parut qu'il étoit inquiet, car la grande folie des

courtisans, c'est de dire que vous ne vous portez pas bien. J'ai au moins la satisfaction que, pour finir cette conversation et ne vous fatiguer d'aucun détail qui vous seroit inutile, je dis au Roi que, parmi le nombre d'agréables qualités qui vous mettent au-dessus des autres, celle de l'aimer véritablement et de lui être personnellement attaché vous rendoit encore plus respectable et plus digne de représenter sa personne à la tête des armées.

Quant à moi j'ignore encore totalement ma destinée; je demanderai seulement, dans le voyage de Marly, à M. de Chamillart, si je puis et dois faire revenir mon équipage. Votre Altesse aura su comme M. de Harlay a été déclaré capitaine des gardes du corps; les courtisans croyoient, six heures avant cette déclaration, qu'il en étoit exclus. Le commandeur de Hautefeuille est ou mort, ou à l'extrémité.

A M. LE MARQUIS DE SAINT-THOMAS

Versailles, ce 7 mai 1703.

Il y a près d'un mois, Monsieur[1], que j'hésite à vous écrire sur l'affaire la plus importante de ma vie pour mon repos et pour ma tranquillité, car il s'agit de celle de mon cœur. Je vous avoue même que j'ai été

1. Premier ministre du duc de Savoie.

tenté de m'adresser à Son Altesse Royale elle-même, pour me plaindre de la plus noire calomnie qui fut jamais; mais comme il est toujours triste, quelque innocent que l'on soit, d'être en nécessité de se justifier, je trouve qu'il est plus soumis et plus respectueux de ne point parler de l'accusation, quand elle doit se détruire toute seule.

Suis-je devenu fou, pour que l'on ait eu l'insolence de me soupçonner d'avoir parlé de Son Altesse Royale, dans les termes qui ne pouvoient lui convenir, non plus qu'à moi, ni au respectueux attachement que je professe, et dois professer, pour lui? Il est trop au-dessus de tels discours pour y ajouter foi, mais je ne le suis pas, moi, sur l'effet d'une calomnie si noire.

J'ai pris la liberté d'en parler au comte de Vernon, qui m'a dit qu'à la vérité il lui en étoit revenu quelque chose, mais qu'il ne savoit d'où, ni le fondement que cela avoit pu avoir. « Oh! bien! Monsieur, lui ai-je dit, je nie le fait, mais j'avance que ceux, qui l'ont dit ou écrit à Son Altesse Royale, en ont menti. » Cet ambassadeur me promit d'en informer Son Altesse Royale. Je ne doute pas qu'il ne l'ait fait, mais l'honneur de votre amitié, mon cher Marquis, que vous m'avez promise, et sur laquelle je compte, m'engage à vous supplier d'être ma caution de l'impossibilité, qu'il y a, que j'aie été capable, je ne dis pas de dire telle chose,

mais seulement de l'imaginer! car pour la penser, il faudroit que je fusse un méchant homme, et pour la dire, que je fusse fou. Vous savez les paquets, que l'on me donna, l'an passé, sans nul fondement, ni vérité; cela vient vraisemblablement du même tonneau. J'avoue cependant que je suis plus sensible à celui-là qu'à aucun autre.

M. l'ambassadeur me dit que l'on lui avoit dit que l'on avoit vu des lettres interceptées; je m'expose de tout mon cœur à l'examen, et vous ne sauriez me faire un plaisir plus sensible que de m'aider à cet éclaircissement. Car je ne manquerai jamais, ni à ce que je dois, ni à la reconnoissance, ni à l'honneur que j'ai eu d'approcher Son Altesse Royale, ni enfin à ce que je dois au père de ma maîtresse. En voilà trop, mais je n'ai pu me refuser de vous informer d'un fait, que je vous avoue qui m'impatiente.

A M. LE MARQUIS DE SAINT-THOMAS

Grenoble, ce 24 octobre 1703.

Avant le dérangement des situations convenables et ordinaires, madame la duchesse de Bourgogne, Monsieur[1], m'avoit ordonné de faire partir, pour M. le prince de Piémont, un rien qu'elle lui en-

1. La guerre est déclarée entre Victor-Amédée et le Roi; Tessé est à la tête de l'armée de Savoie.

voyoit; ce rien est un petit carrosse, et je l'avois fait acccompagner par un garçon sellier, afin qu'en arrivant à Turin, ce petit présent en eût plus de grâce, remonté, raccommodé et présenté par un ouvrier capable de rajuster ce que le chemin, l'incommodité du transport, et l'obligation de le mettre quasi par pièces, y ont dérangé.

J'ai trouvé tout cela à Lyon, et j'ai cru que dans les conjonctures présentes, il convenoit de savoir de Son Altesse Royale comment, par où, et s'il vouloit que l'on fît passer cette bagatelle, car de la part du Roi et de madame la Duchesse de Bourgogne la déclaration de guerre, que j'apprends ici que sadite Altesse Royale fait au Roi, ne dérange rien de leur part aux bienséances, aux manières, ni n'admet aucune aigreur, qui puisse, ni doive empêcher les agréments du commerce permis.

Je vous supplie donc, pour achever ma commission, de me faire savoir où je puis envoyer ce carrosse mis en trois caisses, et pour lequel il faut deux ou trois mulets. Je puis l'envoyer jusqu'à Turin, si vous m'envoyez un passe-port pour l'aller et le retour des mulets et muletiers. Je puis ne l'envoyer que jusqu'au pont de Bonvoisin ou même à Montmélian, en prenant par ici la route du fort de Barraux, et si vous voulez m'indiquer quelqu'un, lequel le reçoive et se charge du transport jusqu'à Turin. Il faut pareillement savoir si l'on souhaite que le gar-

çon sellier, destiné pour remonter tout cela, aille jusqu'à Turin, ou n'y aille pas.

Dès que vous aurez pris la peine de me faire savoir, sur tout cela, les intentions et la volonté de Son Altesse Royale, je m'y conformerai. Je vous supplie de vouloir bien l'assurer de tous mes respects, et que malgré les mauvais offices, que de très faux et très malhonnêtes gens m'ont rendus, auprès de lui, et qui ont certainement bien menti, dans tout ce que je sais qu'ils ont faussement avancé, je conserve et conserverai les sentiments de respect, que je lui dois, et au souvenir de l'honneur, que j'ai eu, d'approcher si souvent de sa personne.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Grenoble, ce 26 octobre 1703[1].

Dieu le veuille, que l'on ne trouve pas déjà mauvais que je ne sois pas encore entré en Savoie! Mais, comme disent les messagers, pour marcher il faut des marchoirs; or, mon maître en pagnotades, je n'ai que des mules, et la différence du soulier à une pantoufle, c'est le quartier de derrière.

J'ai envoyé chercher cinq ou six bataillonneaux,

1. Chamillart l'avait placé à la tête de cette armée : Saint-Simon accuse Tessé de n'avoir songé qu'à y faire valoir la Feuillade, gendre de Chamillart.

que par la situation du pays, je ne puis avoir que dans cinq ou six jours, après quoi nous verrons, car à petit mercier, petit panier, et enfin le marquis de Sales est à Chambéry, lequel a levé six bataillons de milices, fait palissader et retrancher ce qu'il peut, et Montmélian, qui n'en est qu'à deux lieues, mérite au moins, qu'en passant, l'on lui ôte son chapeau.

Le bruit court ici que la flotte d'Angleterre, après s'être fait tirer quelques coups de canon de Messine, s'en retourne en Angleterre. Je voudrois qu'elle y fût, ou périe en chemin.

J'ai été reçu ici avec des hosanna, que l'on ne fit pas plus beaux, pour un certain Messie, que les juifs du grand Caire firent pendre trois semaines après son entrée. Votre petit serviteur n'en sait pas davantage. Je vous prie, pendant mon absence, de ne point tenir madame la comtesse de Pontchartrain grosse.

Vous n'ignorez pas, je crois, la déclaration de guerre, que M. le duc de Savoie a faite, et qu'il a fait placarder avec une espèce de manifeste, contenant ses prétendus griefs contre l'infidèle France, pour laquelle il dit qu'il s'est sacrifié de tant de manières. Celle-ci n'est à rien comptée. Je relirai incessamment mon Don Quichotte, pour m'orner l'esprit de propos, qui soient convenables à la taciturnité de votre cabinet, lorsque vous y décachetez des lettres, qui ne vous plaisent pas.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Grenoble, ce 27 octobre 1703.

Ce n'est pas ma faute, Madame, si dans le nombre de deux douzaines de ciseaux, que vous m'avez permis de vous envoyer de Moulins, il ne s'en trouve pas une jolie paire. J'y passai la nuit; l'on ne put les choisir qu'à la chandelle; je ne m'y connois guère, et sans que vous m'avez fixé à deux douzaines, j'aurois au moins réparé par la quantité la mauvaise qualité. Le paquet, sur lequel il y a un B, est celui des plus petits, les autres m'ont paru plus propres à couper tout d'un coup la fusée [1], quand quelqu'une de vos dames, ou vous-même, s'impatiente à la démêler.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Grenoble, ce 11 novembre 1703.

Ferdinand le Catholique ne vouloit détrôner qu'un gendre, et notre beau-père[2] a meilleur appétit;

1. La masse du fil enroulé sur le fuseau.
2. Victor-Amédée, beau-père du duc de Bourgogne et du Roi d'Espagne.

voilà le canevas sur lequel nous travaillons. J'ai reçu la lettre assez sérieuse, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, au sortir de confesse; j'avois une vieille sœur de mon père, d'un tempérament assez gai, laquelle n'étoit de mauvaise humeur dans toute l'année, que les jours de ses dévotions.

L'on me mande de Turin que l'homme, que j'appelle le fagot d'épines, est d'un chagrin et d'un mouvement endiablé. Il étoit allé, avec ses gardes et quelques troupes, au devant du secours, qu'Annibal Visconti lui menoit (les galopins de l'armée l'appellent *l'animal Visconti*).

Cette brisque [1] qu'a prise M. de Vendôme est à merveille, mais vous, Monsieur le Neptune de la mer, si vous bâtissiez des vaisseaux, comme il forme actuellement des régiments de cavalerie, vous trouveriez cette méthode aisée. Il prend d'autorité les chevaux de poste, de louage, ceux des gentilshommes, dans leurs châteaux, ceux des présidents et conseillers du Sénat. Il n'oublie pas ceux de M. son chancelier. Il feroit un beau fourrage à Pontchartrain, mais à petit mercier, petit panier.

Je compte de mettre en petit mouvement ma très petite armée, pour aller au petit Chambéry, recevoir les petits hommages du petit sénat et petite ville, et cela, le 14, le 15; car encore faut-il donner et rece-

1. Avantage, terme emprunté au jeu de paume.

voir quelques coups de chapeau à Montmélian. *Con questo baccio le mani a Vostra Excellenza.*

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Chambéry, ce 19 novembre 1703.

J'en suis fâché, Madame, mais votre amie, Mademoiselle de Salle, qui a perdu ce nom pour prendre celui de comtesse de Gresy, n'a pas embelli; sa taille s'est conservée, et son nez a grossi. La comtesse de Chaumont, comme disent les galopins, se moque du batelier. Madame de Noyers est tranquille à sa campagne, qui se ressent, par tous mes soins, de l'honneur, qu'elle a eu, d'être choisie pour vous suivre en France. La frayeur de l'arrivée des François commence à se dissiper, chacun remeuble à Chambéry, et le souvenir de vous y avoir vue, Madame, met dans les esprits la confiance de n'être plus pillés, comme ils l'avoient mal à propos appréhendé.

Je reçus hier par un voiturin, parti de Turin, trois jours auparavant, nouvelle de la bonne santé de Madame la Duchesse Royale, votre mère, et que ce jour-là, Monseigneur votre père étoit à Quiers, pareillement en bonne santé. J'aurai soin, par le retour du même homme, de les faire informer de

l'espoir, que votre conservation donne à toute l'Europe. Pour moi, Madame, grondez-moi, battez-moi, faites-moi tuer, mais ne croyez jamais que le respectueux et, si je l'ose dire, le tendre attachement, que j'ai pour vous, puisse finir qu'avec ma vie.

A MADAME DE MAINTENON

Chambéry, ce 19 novembre 1703.

Vos lettres, Madame, feroient l'éloge de ceux qui ont l'honneur d'en recevoir, si ce commerce étoit permis ou su. Je garderai, comme un titre de vos bontés et de votre protection, celle du 10, dont vous avez bien voulu m'honorer.

Rien ne pouvoit augmenter la joie qu'elle me cause, que l'espoir, que vous me donnez, de la grossesse de ma respectable maîtresse, pour laquelle j'avoue que j'ai un attachement, qui doit passer celui des domestiques les plus affectionnés. J'apprends qu'elle se conserve à merveille, et j'espère que vos soins si nécessaires, et que vous avez consacrés à son éducation, contribueront encore au bien, que son état présent nous promet, et pour lequel je fais des vœux bien sincères. J'essaierai de lui faire savoir des nouvelles de Madame sa mère. Je permettrai le commerce avec Turin, si Turin le veut avec nous.

A l'égard des filles Sainte-Marie, celles d'ici ont déjà reçu tous les témoignages, que j'ai pu leur donner, ou qu'elles m'ont fait demander, de la protection publique, que vous leur donnez: peu s'en faut que je ne sois moi-même de l'ordre de la Visitation. Elles veulent bien me reconnoître pour fondateur d'une de leurs maisons, et je voudrois bien, Madame, qu'elle ne missent point sur votre compte les soins, que je vous promets d'avoir, de tout ce qui les regarde.

Mais, Madame, est-ce sérieusement que vous prétendez avoir quelque obligation à ma sœur de la sorte, dont vous avez daigné vous apercevoir, qu'elle a reçu dans son abbaye une fille présentée de votre main?

Quant à ma fille de Maulevrier, dont vous avez bien voulu me parler, j'ai essayé de lui inspirer tout uniment la simplicité de ses devoirs, et je vous ai ouï dire que ceux d'une femme doivent être, par préférence, renfermés dans l'objet de plaire et d'obéir à son mari.

Je ne prends point la liberté de vous rendre compte de ce que j'essaie de faire ici. Je tâche d'y établir l'autorité du Roi, telle que je sais qu'il la veut, mêlée d'ordre et de douceur. J'ai toujours sur le cœur que l'on ne l'a fait connoître aux étrangers, que dans la partie de Lui, qu'il n'a eue que par nécessité, c'est-à-dire *le redoutable*. J'ose attendre, de la continuation de vos bontés, que vous voudrez

bien protéger ma bonne volonté, et le désir passionné, que j'ai, de savoir que le Roi soit soulagé et servi.

AU RÉVÉREND PÈRE DE LA CHAISE

A Chambéry, ce 26 novembre 1703.

Encore faut-il, Mon Très Révérend Père, essayer de n'être pas totalement oublié de Votre Révérence; vous savez le respect et l'attachement, que j'ai pour elle, et dans la nouvelle conquête de Savoie, les maisons de vos Pères pourront vous dire combien j'ai essayé de leur faire connoître ce que peut sur moi la considération, qui vous est due. Après cela, mon Révérend Père, je crois qu'il est de mon devoir de garnir un peu le crochet de la distribution des bénéfices de ce qui suit :

L'évêché de Tarentaise est vacant; nous n'avons point encore assez de troupes pour pénétrer dans cette province, mais cela sera, dès que j'aurai de quoi y pouvoir aller, et par droit de conquête, j'estime que le Roi y pourroit nommer, mais j'ignore si le Pape donneroit des bulles. Après cela l'abbaye d'Entremont, située dans le haut Faucigny, dont nous sommes les maîtres, est vacante par la mort de l'abbé Granery. L'on m'assure qu'elle vaut au

moins mille écus de rente, et le Roi peut y nommer, comme il a fait dans la dernière guerre, pendant qu'il étoit le maître de la Savoie. J'oubliois de vous dire que la place de prêtre de la sainte maison de Thonon [1], avec la qualité de vice-préfet, pour laquelle il faut être prêtre, est vacante par la mort du sieur Michel Marin. Il y a un M. Leblanc, prêtre, homme de condition, qui la demande, et que l'on dit être un très bon sujet.

Si quelque chose vient encore à vaquer, de ma connoissance, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte.

Il y a ici un abbé Carpinel, archidiacre de la Sainte-Chapelle de Savoie, qui fut nommé par Sa Majesté, en 1695, au doyenné de ladite Sainte-Chapelle, dont il ne put se prévaloir, parce qu'il ne put obtenir de bulles; en échange de quoi il prétend que le Roi lui promit alors, en quelque manière, la prévôté d'Oulx, dont l'abbé Fantin, présentement possesseur, fut pourvu. Je dois rendre ce témoignage audit abbé Carpinel, que M. le cardinal Le Camus l'estime, qu'il est homme de condition, et qu'il paroît affectionné au service du Roi. J'estime qu'un brevet pour la susdite abbaye lui conviendroit fort.

Je n'ai point eu l'honneur de vous voir, depuis la

1. Communauté d'Oratoriens.

dernière audience que j'eus du Roi, quelques heures avant partir. Je pris la liberté de lui parler de la situation de mon fils l'abbé [1]. Sa Majesté eut même la bonté d'entrer dans le détail de son âge, qui passe vingt et un ans. Il me fit l'honneur de m'assurer qu'il lui feroit du bien, et me permit de vous prier de l'en faire souvenir; j'ai tant de témoignages de vos bontés et de votre bonne volonté pour moi, que j'ai lieu de croire que vous voudrez bien le faire, quand l'occasion s'en présentera.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Chambéry, ce 3 décembre 1703.

Belles paroles tirées, non de l'Évangile, mais de nos spéculatifs ultramontains : je supplie Votre Grosseur de ne pas parler du premier dictum, hormis à Madame la comtesse de Pontchartrain, le modèle des femmes : l'on prétend que quelqu'un ayant dit à notre beau-père qu'il ne laissoit pas d'être singulier qu'il fût sur le point de reconnoître l'Archiduc, il répliqua : « Ma fille est Reine d'Espagne, tandis que le duc d'Anjou tient le trône, mais quand l'Archiduc,

1. René-Louis, marquis de Tessé ; il reçut l'année suivante l'abbaye de Savigny, et abandonna ensuite, comme on le verra plus loin, l'état ecclésiastique.

légitime Roi d'Espagne, l'en aura fait descendre, ma fille n'ayant point d'enfants du duc d'Anjou, c'est elle qui donnera la couronne audit roi d'Espagne, en l'épousant, et l'on trouvera bien moyen de faire déclarer le duc d'Anjou impuissant. » Ne plaisantez point de cette histoire ridicule, que l'on nous mande de Piémont, et à laquelle je ne crois aucun fondement, mais ma maîtresse le trouveroit fort mauvais.

Autre histoire vraie : le général des Danois[1], repassant en Allemagne par Vérone, dit au général Molin : « Les armes de l'Empereur en Italie ne peuvent pas être sans l'abondance des bénédictions du ciel : l'Empereur est en oraison tout le jour, et ses troupes dans un jeûne perpétuel. »

Je vous orne l'esprit de choses fort curieuses, et j'y ajoute que, pour toute réponse à l'éloquente, insolente et longue plainte de l'envoyé de Savoie à Venise, le Doge lui répondit à la tête du sénat : *Vi compatisco.*

Quant à votre garçon, il écoute s'il pleut ou s'il neige.

1. Le maréchal Guldenlew.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 26 décembre 1703.

Vous avez, Madame, entendu dire quelquefois que les voyages font les hommes, mais je vous réponds que ce sont les hommes, qui font les voyages.

Je profite de la liberté, que vous m'avez commandé de prendre, de vous faire souvenir de mon respectueux attachement et du premier domestique, qui ait eu l'honneur d'être à vous, et au même temps, Madame, de vous informer de mes aventures de voyage.

Je partis de Chambéry, deux fois vingt-quatre heures après l'arrivée du duc de la Feuillade, mais comme il n'y a ni postes ni relais dudit Chambéry à Genève, j'arrivai fort tard. Messieurs de cette huguenote république, malgré l'incognito qu'elle voulut bien m'accorder, avoient retardé l'heure de fermer les portes, et à cela près que je n'essuyai ni canon ni harangues, j'en reçus toutes sortes d'honnêtetés.

Il ne vous importe guère, Madame, de savoir que cette ville est dans une des belles et singulières situations du monde, au bout d'un lac, lequel a vingt et cinq lieues de long, sur trois, quatre, et six lieues

de large, suivant que les terres s'éloignent ou se resserrent. Cette ville est grande et peuplée, au delà de ce qu'on peut imaginer.

Je visitai le matin l'église Saint-Pierre, qui sert de temple, je n'y vis rien de remarquable que le tombeau du duc de Rohan, fameux dans les guerres de la religion, sous les règnes d'Henri le Grand et de Louis XIII ; celui de M. d'Aubigné et celui du comte Dohna. Le premier est dans une chapelle, l'effigie du duc de Rohan [1] est de marbre blanc sans être poli, située au-dessus de son tombeau, lequel est une grosse masse de marbre noir, le tout sans inscription ; les armes et les alliances de la maison de Rohan sont incrustées dans la muraille de la chapelle. Celui de M. d'Aubigné [2] qui doit être, ce me semble, le grand-père de Madame de Maintenon, est dans une chapelle de l'autre côté, avec une inscription en marbre, qui marque son nom, sa qualité, ses services et ses emplois. Celui du comte Dohna est à peu près de même, et ce sont les trois seuls monuments que, par une grande distinction, la République ait permis. Calvin même, qui parmi eux passe pour être saint, et qui fut leur premier apôtre, est enterré dans le cimetière, sans aucun vestige de respect, ni de vénération extérieure.

1. Henri Ier, duc de Rohan, mort à l'abbaye de Kœnigsfelden (canton d'Argovie), le 13 avril 1638.

2. Agrippa d'Aubigné, mort à Genève, le 29 avril 1630.

Les femmes les plus riches sont vêtues à Genève comme de simples bourgeoises; jamais de dorures ni de coiffures, qui excèdent la simplicité de l'usage, jamais de carrosse, que pour à la campagne. Tous les bourgeois portent l'épée, et les magistrats, qui sont les maîtres, ne la portent pas.

La République, qui se tient honorée d'être sous la protection du Roi, m'ordonna une galère, qui me conduisit, dans un jour et demi, à l'extrémité du lac. La chronique du pays assure que le Rhône, qui passe au milieu, ne mêle point ses eaux avec celles dudit lac : j'y pris garde et cela est sans fondement. Les deux bords sont si semés de villes et de gros villages, qu'à demi-lieue l'un de l'autre, l'on en voit de très bien bâtis : d'un côté c'est le pays de Vaud, dépendant du canton de Berne, et de l'autre c'est le Chablais, province du duché de Savoie.

Il paroît, au-dessous de Thonon, une avance de terre, avec un bois de haute futaie, et un gros château blanc, dont la situation excite la curiosité; mes bateliers me dirent que c'étoit une chartreuse nommée Ripaille, et tout de suite me contèrent qu'un de vos grands-pères, Madame, il y a plusieurs siècles, las du gouvernement de ses États, les remit à son fils, pour mener une vie privée; qu'il se retira dans ce beau lieu, avec un nombre de courtisans, auxquels il ordonna de vivre avec lui, sans cérémonie et en amitié familière; qu'il fit bâtir pour lui et pour

eux cette maison, qui depuis est devenue une chartreuse; mais la chronique ne dit pas que les fondateurs y aient vécu si saintement, car ce prince s'étant réservé ce qu'il falloit pour vivre, et pour faire vivre ceux qu'il vouloit qu'on appelât ses frères, avec toute la délicatesse et la volupté possible, cette retraite n'édifia pas. Les dames de Savoie, de Genève et de Suisse y étoient bien reçues, et quand les étrangers l'alloient voir, comme ils y vivoient de la même sorte que les frères, l'on appeloit cela faire *ripaille*[1]. Rien n'y manquoit pour la bonne chère; M. votre chevalier d'honneur ne sera peut-être pas fâché, Madame, d'apprendre de vous d'où est venu le mot de faire ripaille, s'il ne le sait pas.

Je mis pied à terre à l'extrémité du lac, où l'on m'avoit préparé des chevaux de poste, qui n'en ont que le nom. La nation suisse ne croit pas que l'on puisse ni galoper, ni aller la nuit, ni passer dans un village sans boire, sans être questionné, harangué, recevoir le vin de ville ou village; j'en entretiendrois un an celles de vos tables où l'on boit le plus, si tout ce que l'on m'a présenté de vin, et que j'y ai laissé, étoit rassemblé.

J'ai passé à Sion, capitale du pays de Valais, et qui peut être regardée comme la mère nourricière

1. Cette historiette, rapportée par Monstrelet, est démentie par Æneas Sylvius, témoin oculaire de l'austérité de la vie d'Amédée VIII, dans sa retraite.

des plus magnifiques goîtres de toutes les Alpes. C'est, je crois, pour cacher partie de cette difformité, que toutes les femmes, aussi bien que les hommes, portent des fraises. Je vis sur la porte de l'église deux cents femmes, ou filles, dont les plus jeunes, avec quelques assez jolis visages, avoient déjà lesdits goîtres absolument marqués, et pendant comme de grosses bouteilles.

A deux lieues en deça de Bringuèn, lequel est au pied du Simplon, l'on me fit remarquer, sur toute la hauteur d'un mont appelé la dent de Jaman, un petit village ramassé au nord de la montagne, où jamais le soleil ne peut être vu, plus d'un quart d'heure le jour, et mon conducteur me conta la belle histoire, qui suit, des habitants de ce village qui, bons catholiques d'ailleurs, ont la fureur de craindre les cochons, les souris et les chats, au point que, depuis plusieurs siècles, les mêmes familles de ce village, au nombre d'environ cent, se tiennent ainsi cantonnées et séquestrées de tout commerce, attendu que tout le pays, excepté leur petit canton, est rempli de cochons, de souris et de chats.

Voici le ridicule principe de cette aversion implacable: ils disent qu'un jour, Notre-Seigneur parlant avec ses disciples, l'un d'entre eux lui dit :

— Seigneur, pourrois-je vous demander si Noé, dans l'arche, avoit de toutes sortes d'animaux ?

A quoi, sans répondre, Notre-Seigneur prit de la terre, et formant une figure d'homme de ladite terre, avec un bâton, Japhet, fils de Noé, parut, et lors Notre-Seigneur, se tournant du côté de l'apôtre, lui dit :

— Voilà Japhet, faites-lui les questions que vous voudrez.

L'apôtre, surpris de voir Japhet si vieux, lui dit:

— Mais aviez-vous la barbe aussi blanche et étiez-vous aussi vieux que vous le paroissez, quand vous sortîtes de la barque?

—Non, reprit Japhet, mais j'ai vécu fort longtemps depuis, et quand la voix du Seigneur m'a appelé, j'ai cru que c'étoit pour le jugement dernier, où les réprouvés ressusciteront fort vieux et fort laids, et les prédestinés, à l'âge de trente-trois à trente-quatre ans.

— Dites-moi, ajouta l'apôtre, si votre père Noé avoit dans l'arche toutes sortes d'animaux?

— Oui, répondit Japhet, hormis des souris et des chats, qui ont été créés par hasard. Car, continua Japhet, sache qu'au lieu de quarante jours, que l'on dit que nous fûmes dans l'arche, nous y fûmes quarante ans, et que, comme la barque étoit petite, nous y étions si pressés et si accablés d'ordures, que Noé eut recours au ciel, pour savoir comment il pourroit faire, et l'ange lui dit en songe : « Lâche le cochon, il man-

gera toutes les ordures. » Noé obéit, et le lendemain, toutes les immondices furent consommées. Mais il nous arriva un autre malheur, continua Japhet, mon père voulut remettre le cochon dans sa cage, le cochon résistoit; Noé, pour être obéi, lui donna un coup de sa baguette sur le nez, et de la narine du cochon sortit une souris; ce fut pis que l'ordure, que le cochon avoit consommée, car ce nouvel insecte attaqua le grain, et gâtoit l'espèce de chaque chose nécessaire au ménage, de sorte que Noé eut encore recours au ciel, pour savoir ce qu'il devoit faire, dans cette désolation de la souris, et il eut en songe de donner un coup de sa baguette sur le nez du lion, ce qu'il fit, et d'une des narines dudit lion, en courroux d'être battu, sortit subitement le chat, lequel alla manger la souris; après quoi, ajouta Japhet, nous fûmes en repos.

Mon homme ne m'apprit rien davantage de la conversation de Japhet, ni ce qu'il devint, mais bien qu'une famille, de celles de ce village, croit descendre d'un enfant, que ledit Japhet eut d'une Mauresque. Ce village est si possédé de cette extravagance que, pour ne voir ni cochons, ni chats, ni souris, ils vivent en particulier, avec horreur pour ces trois animaux : au demeurant bonnes gens, très bons catholiques, mais infatués de cette folie. C'en est une à moi, Madame, de vous conter cette impertinence.

Je ne vous dirai rien, Madame, du passage de la montagne. Les difficultés du mont Cenis, où vous avez passé, sont des roses par proportion de l'abomination des chemins du Simplon, qui durent affreux jusqu'à l'entrée du Milanois, et au bord du lac Major.

Le comte Borromée y avoit envoyé ses barques, qui me menèrent aux îles qui portent son nom. Je ne vous ennuierai pas, Madame, de la description de son palais superbe, digne de la magnificence, je ne dis pas d'un particulier, quelque riche qu'il puisse être, mais d'un prince, quelque grand qu'il soit. L'île ne contient que sa maison et ses jardins, où les palissades de citronniers, de cédrats, d'orangers, et de jasmins sont plus belles qu'aucunes de simples charmes, que vous ayez jamais vues. Les orangers en pleine terre y forment des allées, comme, en France, nos chênes et nos ormeaux. Je ne crois pas qu'au monde il y ait rien de pareil dans cette espèce. J'y dînai, je m'y promenai deux heures, et j'y cueillis des roses, comme l'on feroit au printemps.

Les meubles de la maison sont à l'italienne, c'est-à-dire des murailles peintes et dorées, avec une si étonnante quantité de tableaux, que l'on ne peut quasi pas croire qu'un particulier puisse en avoir un aussi grand nombre, ni de statues, ni de cabinets. Il y a dans ce palais soixante et dix lits de maître,

dont pas un ne vaut le vôtre, et pas une tapisserie.

A dix lieues de cette île, sur une colline élevée, que l'on appelle le mont Saint-Charles, la maison Borromée a fait élever une statue du saint de ce nom, plus grande, je crois, qu'aucune qui soit en Europe. Elle est de bronze, pédestre et posée sur un piédestal de marbre blanc. Tout ce que je puis dire, c'est que l'effigie est si grande, et les proportions si bien observées, que le nez seul de saint Charles, que tout le monde sait qu'il avoit très long, pourroit contenir un muid d'eau, quoique du lieu où l'on voit la statue, elle ne paroisse que d'un homme ordinaire.

Me voici à Milan, d'où je passe à l'armée de Secchio, et là, Madame, comme partout ailleurs, j'aurai l'honneur de faire des vœux pour votre conservation; vous êtes cause que je dis trente fois le jour un verset de l'*Ave Maria*.

A MONSIEUR LE PRINCE[1]

Milan, ce 28 décembre 1703.

Je reçus, Monseigneur, quelques jours avant de partir de Chambéry, la lettre du 8, que Votre Altesse

1. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, avait chargé Tessé d'user de son influence sur le duc de Mantoue pour lui

Sérénissime m'a fait l'honneur de m'écrire, et sans la fatiguer des nouvelles protestations de mon respect, de mon attachement, et de ma sensible reconnoissance, je passe à l'article de votre lettre, où vous me parlez de l'extraordinaire Sérénissime Mantouan, le meilleur homme du monde, le plus fidèlement attaché aux intérêts du Roi, et au même temps le plus singulier.

Ce prince voluptueux est capable de tout faire par les principes imaginaires des plaisirs, dont la possession le dégoûte dans le moment. Si l'on lui dit qu'il y a, à Naples ou en Sicile, une belle courtisane, il remue ciel et terre pour l'avoir. Que quelqu'un l'assure qu'en Céphalonie les femmes y sont plus belles, il y dépêchera un envoyé.

Présentement qu'il est question de femmes, dont les engagements doivent être un peu plus sérieux, son cœur est agité des mêmes mouvements. Je ne sais par où l'on a pu lui mettre en tête Madame d'Aremberg, qu'il n'a jamais vue. Immédiatement après la mort de Madame de Mantoue, il désira passionnément Mademoiselle d'Elbeuf, sur ce qu'on lui avoit dit qu'elle étoit grande. Il en écrivit dans son premier

faire épouser sa fille, mademoiselle d'Enghien. Le duc hésitait entre Louise de Duras, veuve du duc de Lesdiguières, Suzanne de Lorraine, dite mademoiselle d'Elbeuf, et Marie-Henriette de Caretto, veuve du duc d'Arenberg. Ce fut mademoiselle d'Elbeuf qui l'emporta.

mouvement au prince et à la princesse de Vaudémont, qui lui répliquèrent simplement qu'ils ne savoient pas si Madame d'Elbeuf n'avoit point quelque autre engagement pour sa fille, que comme ils ne vouloient ni ne pouvoient entrer en matière, sans en rendre compte à la Cour, ils recevroient pour se conduire les ordres du Roi, à qui ils les demandoient; depuis ce temps, d'autres partis ont été proposés à la traverse, et enfin ce Prince a fait décider dans son conseil qu'il falloit s'en tenir à Madame d'Aremberg, parce qu'elle étoit, disent-ils, grande, veuve, point Françoise, et en état de lui donner des successeurs.

Il seroit trop long de conter à Votre Altesse comme quoi peu à peu la cabale Autrichienne a repris le dessus dans le gouvernement de cette Cour, depuis que l'on lui a fait chasser son ministre, attaché aux intérêts du Roi. C'est le même esprit qui lui fait désirer une femme, que je suis persuadé n'être pas convenable au bien des affaires présentes.

J'ai cru, Monseigneur, vous devoir informer de tout ce détail. M. de Torcy est à merveille au fait de tout cela, et l'envoyé de France a dépêché son secrétaire à la Cour, pour lui demander ses ordres, persuadé, comme je le suis, que Madame d'Aremberg n'est point convenable pour être duchesse de Mantoue.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Milan, ce 15 janvier 1704.

Tout le mois en est pour souhaiter la bonne année, et ce qui s'appelle dans mon pays la *gui-l'anneu;* Monsieur le chancelier vous dira comme quoi, en Bretagne, l'on dit le même mot, et vous expliquera qu'autrefois l'on donnoit pour étrenne une branche de gui : du reste vous entendrez bien ce que veut dire l'anneu, ou nouveau. Oh bien ! je vous donne donc la gui-l'anneu.

M. Guido Staremberg l'a donnée à M. de Vendôme par sa marche subite en Piémont, et M. de Vendôme l'a rendue à quelques lambeaux d'arrière-garde ; après cela de raisonner si c'est un bien ou un mal que la guerre se porte en Piémont, c'est de quoi le fameux don Quichotte ne parla jamais à son fidèle Sancho, et dont je m'abstiendrai d'entretenir Votre Grosseur jusqu'au temps que, les pieds chauds dans votre beau cabinet, vous m'y aurez rendu la faveur des entrées, et jusqu'à ce temps-là, il passera bien de l'eau sous le Pont-Neuf. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que l'occasion présente et pressante d'humilier notre beau-père est retar-

dée; mais, comme disoit La Cousture, ce qui est différé n'est pas perdu.

J'ai eu l'honneur de vous écrire du Simplon, et mon grand fils m'a dit, par vos ordres, que vous juriez comme un payen de ce que vous n'aviez pas de mes nouvelles. N'en attendez pas par moi des armées. La mienne n'a encore été composée que de vingt gardes, encore ne sont-ce pas des miens. Ils sont au prince de Vaudémont, lequel en toute espèce fait au delà du possible, et tous ceux qui diront le contraire, ne les croyez pas.

J'ai de la peine à croire que nos recrues arrivent sans le secours de vos bateaux. Ils sont ou mieux conduits, ou mieux protégés de la Providence, que ceux d'Angleterre et de Hollande. Ils périroient tous et j'en serois consolé, sans que jamais sur cela vous vous avisassiez de m'en faire écrire le moindre mot. J'ai envie de renoncer à tout commerce avec vous, et d'en proposer un à Madame la comtesse de Pontchartrain; si elle venoit à m'aimer éperdument, j'estime qu'elle seroit très attentive à m'informer des moindres choses. J'ai l'honneur d'être à vous *usque ad aras.*

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Milan, ce 26 janvier 1704.

Salut et respect à votre lettre du 9, laquelle, sans être ordurière, est sur la frontière de l'ordure. Grand bien vous fasse ! vous aviez les pieds chauds, quand vous m'avez honoré de votre souvenir.

J'attends ici le retour des courriers, qui doivent m'apprendre ce que le Roi m'ordonnera de faire, ou d'imaginer. Quant à imaginer, cela est fort ordinaire; mais pour agir... *caret*, et le système des affaires d'Italie a totalement changé. Les ennemis sont actuellement en mouvement, M. de Vendôme y met force roupies en campagne. Tout cela auroit bon besoin de repos, et je n'y vois ni fin, ni bornes. Je suis toujours d'avis que l'on se serve de vos bateaux pour la certitude et diligence de nos recrues. Les autres objets peuvent recevoir des difficultés.

L'on vient de m'assurer que le général Trautmansdorf est mort de maladie; pour le Lichtenstein et le Solari, ils le sont certainement de leurs blessures. Je ne veux point de mal aux autres de la même nation, mais quand ils seroient tous au même état, je m'en consolerois.

Au nom de Dieu ! n'oubliez jamais le soir, faute

de meilleures choses, de faire quelque fois souvenir M. et Madame la chancelière de tous mes respects; car pour Madame la comtesse de Pontchartrain, notre marché est fait que c'est elle, qui par inclination se souviendra de moi, qui ai l'honneur d'être à vous et à toute votre maison, ce que l'on dit au Maine que les sergents sont à l'ennemi de Dieu, c'est à dire à pendre et à dépendre.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Milan, ce 5 février 1704.

Je prends la liberté, Madame, de vous envoyer cinq vilaines tabatières, et une sixième pour Madame la nourrice; si vous voulez donner vos ordres pour que l'on monte mieux celle de cristal, comme elle est des plus grandes que l'on fait, elle sera passable. Celle d'aventurine[1] est pareillement des plus grandes que l'on fait, mais ces gens-ci n'ont point du tout l'usage de bien faire les charnières.

1. Pierre brillante, ou son imitation obtenue avec du verre mêlé de limaille de cuivre.

AU RÉVÉREND PÈRE DE LA CHAISE

Grenoble, ce 22 avril 1704.

Je ne saurois assez vous dire, Mon Très Révérend Père, combien j'ai été sensible à la lettre du 28 mars, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ma mauvaise santé, toujours languissante, m'a ôté toute possibilité d'y répondre et de vous remercier de la continuation de vos bontés.

J'ai fait avertir l'abbé Carpinel de celle, dont le Roi a bien voulu l'honorer, en le nommant à l'abbaye d'Entremont. Il n'a pas tenu à M. le duc de Savoie de l'empêcher de profiter de cette grâce par l'occupation, qu'il vouloit faire, de toute la Savoie. J'espère que le mauvais succès, que ses troupes ont eu devant Chambéry, leur attirera encore la honte de se retirer.

Votre Révérence trouvera ci-joint une lettre, que je prends la liberté d'écrire au Roi, elle est à cachet volant, et supposé que Votre Révérence l'approuve, je la supplie de la vouloir rendre à Sa Majesté. J'y nomme le prieuré du Plessis, parce que je le connois un peu plus qu'un autre, mais supposé que le Roi, ou vous, eussiez d'autres vues pour ce bénéfice,

je soumetterai volontiers toutes mes prétentions à votre satisfaction.

J'ai lieu d'espérer, Mon Révérend Père, par tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire, de m'écrire, et par la sûreté qu'il y a à vos promesses, que dans cette distribution-ci nous obtiendrons quelque chose. Je vous le demande, comme l'aumône, pour un fils, qui n'a pas de quoi avoir des souliers, ni un portefeuille, pour s'entretenir en Sorbonne.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Orléans, ce 18 juin 1704.

Il y a sept mois, Madame, que je traîne sans pouvoir quasi vivre, ni mourir, mais tout ce que j'ai souffert n'a point ce me semble été si vif que la mortification, que j'ai, de passer à trente lieues de vous, Madame, c'est-à-dire, puisque vous me l'avez permis, à trente lieues de tout ce que j'ose dire que j'ai au monde de plus cher et de plus respectable, sans pouvoir ni vous servir, ni vous faire servir, ni être à vos couches.

Ma cruelle santé me refuse cette satisfaction que j'espérois. Il me faut deux hommes pour me porter, comme un enfant, et mes jambes me servent

à marcher, à peu près comme ce qui me reste de cheveux blancs. J'ai pris toutes les mesures possibles pour avoir tous les jours des nouvelles de votre santé. Je donnerois de tout mon cœur ce qui m'en reste pour vous soulager. Ma fille, charmée et comblée de la continuation de vos bontés, aura l'honneur de vous dire ce que je ne puis avoir celui de vous écrire. Au nom de Dieu! Madame, conservez-vous, c'est là l'important. J'espère, avant cinq semaines, être à vos pieds.

A MADAME DE MAINTENON

Orléans, ce 18 juin 1704.

Est-il croyable, Madame, que je me trouve à trente lieues de ma maîtresse, prête d'accoucher, et que ma cruelle santé, attaquée depuis sept mois, me refuse la possibilité de me rendre auprès d'elle. Toute la France souhaite un Prince, je le souhaite passionnément et plus que personne, mais j'avoue, Madame, que par préférence à tout, je fais des vœux pour la conservation d'une Princesse, à laquelle vous vous intéressez si tendrement, et à l'éducation de laquelle vous avez, Madame, tant et si utilement travaillé. Ma fille m'a rendu compte de la continuation de vos bontés et de votre protection

pour elle et pour moi. Je vous supplie d'agréer que non seulement je vous en rende mille très humbles et très respectueuses grâces, mais j'ose espérer que vous voudrez bien soutenir vos ouvrages et vos créatures.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE

Au château de Vernie, le 29 juin 1704.

La véritable éloquence de la joie, quand elle est excessive, c'est le désordre, et je vous avoue, Monseigneur, que la nouvelle du Prince[1], que vous donnez à votre maison royale, et à tout le royaume, a mis mon cœur dans une sorte d'agitation, que je n'avois, ce me semble, jamais ressentie. J'ai pleuré, j'ai ri, mes jambes, qui me refusent encore le service, m'ont fait danser; enfin, Monseigneur, pardonnez-moi le discours confus et mal arrangé dont je me sers, pour oser mêler respectueusement ma joie à la vôtre. Je voudrois que quelque autre chose pût mieux vous faire connoître mon véritable attachement et le profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur et domestique.

1. N***, duc de Bretagne, mort le 11 mars 1705.

A M. DE CHAMILLART

Vernie, ce 2 juillet 1704.

Il n'est pas si aisé, Monsieur, d'être bon courtisan, qu'il est facile de prendre en province une teinture de provincial et vous l'allez voir dans ce qui suit.

Il est venu de votre part des gens visiter Lavardin [1], et prendre un état des revenus de cette terre. J'ai toujours ouï dire qu'il faut éviter, si l'on peut, d'être trop voisin d'une rivière, d'un grand chemin, d'un ministre ou de gens qui lui appartiennent.

Je ne vous cacherai pas que, dans le délabrement de cette maison, dont ma mère étoit l'héritière, si feu M. de Lavardin n'avoit pas laissé trois grosses filles, je voudrois bien être en état que cette terre ne sortît point de ma famille; mais sur cela je prends la liberté de vous demander deux choses, et je vous en demanderai une troisième tête à tête, et qui me sera absolument nécessaire, en cas qu'effectivement vous ne songiez point à cette acquisition pour vous ou pour les vôtres : car je vous déclare que si vous y songez, je n'y veux point penser, et je vous

1. Château dans la Sarthe, canton de Conlie, arrondissement du Mans. Tessé acheta ce marquisat 513 000 livres.

sacrifierois bien au delà. L'une des deux choses, c'est le secret à votre amie, Madame de Noailles, qui est la mienne, et l'autre, pareillement le secret à M. de Chevreuse : l'un et l'autre, que je respecte et honore, et qui vont être le premier mobile de cette vente, me tiendroient pour le prix, comme l'on dit, le pied sur la gorge, et me voudroient faire acheter les convenances de cette terre, qui joint totalement les miennes.

Quant à Madame de la Chastre et à l'Évêque de Rennes, l'un et l'autre m'ont écrit pour m'offrir et me presser d'y songer. Le dernier, qui a passé ici exprès, part pour Paris, et s'en est encore ouvert à moi, et sait ce que je puis. Tout cela veut dire qu'à un certain prix j'y songerai de tout mon cœur, mais que, s'il étoit exorbitant, je n'y pourrois, ni devrois aspirer, et encore bien moins, si je trouvois un concurrent tel que vous, auquel je vous répète que, ni par droit lignager, ni par aucune sorte de vue, je ne penserai, si vous y songez.

A M. LE MARQUIS DE TORCY

Vernie, ce 6 juillet 1704.

L'honneur de votre souvenir, Monsieur, ne me doit point faire souffrir les misères de la proscrip-

tion et j'ai reçu tant de témoignages obligeants de vos bontés, pendant une ennuyeuse maladie, que je ne puis mieux employer les prémices de ma convalescence qu'à vous en remercier. Me voici dans le repos et la tranquillité de la vie champêtre, que vous ne devez jamais connoître. Le malheur de ma maladie me fait au moins présentement, et pour quelque temps, comprendre que l'indépendance et la privation des affaires n'est pas un mal insupportable, mais vous ne me permettrez de prêcher cette morale qu'ici et vous ne l'approuverez que par distraction, dans quelque coin de forêt, en courant le cerf à Fontainebleau.

Au reste, Monsieur, j'ai totalement perdu de vue votre Sérénissime Mantouan et je ne sais si le marquis de Montéléon l'aura pu déterminer au choix de celle qui doit lui donner des héritiers : les Princes Lombards ne sont ni génératifs ni facilement déterminés.

Je le suis, c'est-à-dire déterminé, à vous honorer toujours et à chérir et chercher toutes les occasions possibles de vous témoigner combien je suis, etc.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Vernie, ce 6 juillet 1704.

A proportion, Monsieur, que ma santé revient, il me semble que l'envie de renouer l'usage des pagnotades me revient. Mais comme vous êtes en cela mon grand maître, je crois que je dois attendre que vous m'en agaciez, car je ne m'estime que le Sancho Pancha de votre Excellence, qui m'avoit, ce me semble, fait la grâce de me promettre que je serois informé sur qui le choix du Sérénissime Mantouan tomberoit, pour se faire une Dulcinée du Toboso.

J'ai tout perdu de vue, et quand il vous plaira me remettre au fait de cela, et de beaucoup d'autres choses, je recevrai vos grâces; l'air champêtre commence à me faire du bien; je n'ai pas encore le mot pour rire, cependant mes jambes, qui ne marchoient pas, m'ont fait danser autour du feu, que l'heureux événement des couches de ma maîtresse nous a fait faire, et j'ai lieu d'espérer que, dans cinq ou six semaines, je pourrai faire le tour de Votre Grosseur.

A propos de taille, vous souvient-il que le Roi m'a

fait l'honneur de me promettre le premier justaucorps à brevet vacant[1]? Comme j'espère reprendre du ventre, rien sur cela n'est pressé, mais je ne sais si celui de feu M. le duc d'Aumont n'est point, ou vacant, ou donné, d'autant plus que l'on m'a dit ou mandé, qu'indépendamment de celui-là, M. de Villequier en avoit un autre. Ce point important regarde M. le secrétaire d'État de la Maison, et ce que je prends la liberté de lui en écrire, n'est que pour le faire ramentevoir de son petit très maigre, très humble, très obéissant serviteur, lequel a grand désir de se retrouver sous les toits dorés, mais par préférence il faut de la santé. Je vous la souhaite parfaite.

A M. LE MARQUIS DE TORCY

Vernie, ce 23 juillet 1704.

J'ai reçu, Monsieur, la réponse obligeante de votre main, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 14; je vous fais grâce de la mienne, laquelle, à l'exemple de l'écriture du marquis de Maulevrier, est quasi devenue un chiffre.

1. Justaucorps que le Roi, par un brevet spécial, permettait d'orner de broderies d'or et d'argent, malgré les édits somptuaires qui les défendaient. Ce privilège donnait entrée chez le Prince, à des heures, où elle était refusée aux autres courtisans.

C'en est un que la conduite de notre Sérénissime, des engagements duquel vous prenez la peine de m'en mander assez pour devoir croire que Mademoiselle d'Elbeuf remportera la pomme. Mais d'un tel Pâris permettez-moi de vous répéter que la peur est le seul mobile, qui puisse être un ascendant pour lui plus certain que l'amour, et que si ce mariage se fait, je croirai que c'est parce que le Roi l'aura agréé et permis. Il n'est pas question de quatre pieds trois pouces, qu'il veut admettre à la taille favorite de ses Dulcinées, il est question de lui dire : « Je veux, » et si Junon, femme de Jupiter, sur le mont Ida, avoit parlé du ton de maîtresse, et dit au berger qu'elle vouloit avoir la préférence, non seulement elle se seroit épargné la honte de montrer son derrière, mais elle auroit évité peut-être de mettre l'Asie en cendres.

Au surplus je ne réponds point à l'article de votre lettre, où vous vous dites « paresseux » : Vous n'avez, ni n'aurez jamais le loisir de l'être ; vous ne pouvez pas même, en vous promenant, le paroître, et ce que vous appelez paresse lasseroit dix autres hommes. J'espère que mes jambes me pourront rapprocher de vous avant la fin du mois prochain.

A MADAME DE MAINTENON

Toulouse, ce 20 octobre 1704.

Croiriez-vous, Madame, que le scrupule, la circonspection, ou, si vous le voulez, la vanité d'une femme qui se croit mortellement offensée, aille au point de ne vouloir seulement pas nommer ceux qu'elle peut soupçonner de lui avoir donné le coup mortel? Je n'entre point dans ses motifs; mais j'ai cru, Madame, devoir vous rendre compte que tels ont été avec moi les discours et la conduite de Madame la princesse des Ursins [1], à l'occasion de Monsieur le cardinal d'Estrées, prévenue ce me semble, que le déchaînement, que l'on lui a dit qu'il avoit eu contre elle, ne méritoit quasi pas la peine d'une justification, et que les accusations d'aigreur se détruisent toutes seules, quand il n'y a que du clabaudage et rien de prouvé.

1. Anne-Marie de la Trémoille avait épousé, en 1659, Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, et, en 1675, Flavio des Ursins, mort en 1698. Camarera-mayor de la reine d'Espagne, elle avait été renvoyée de Madrid, à la suite de ses querelles avec l'abbé d'Estrées. D'accord avec madame de Maintenon, Tessé passa par Toulouse, pour visiter l'exilée, et travailla dès lors ardemment à lui faire recouvrer la faveur du Roi.

Si c'est vanité, manège, ou innocence je lui pardonne, mais il n'en est pas de même sur ce qui vous regarde, l'humanité y paroît toute entière, et votre opinion m'a paru pour cette dame la pierre de touche, qui pouvoit seule donner le prix à la justification, qu'elle croit mériter, et à laquelle elle est sensible. Peut-être, Madame, vous seroit-il ennuyeux que j'entrasse dans un plus long détail d'une conversation, dont les reprises ont duré tout le jour et partie de la nuit, que j'ai passée ici : j'ai essayé d'en tirer les lumières que j'ai lieu de croire qui ne me seront pas tout à fait inutiles pour le pays où je vais.

En un mot, si le Roi veut que Madame la princesse des Ursins rompe jusqu'au commerce de lettres avec la Reine d'Espagne, il m'a paru que, quelque terrible répugnance qu'elle eût à cet excès d'obéissance, elle préféreroit d'obéir au Roi, et qu'elle n'avoit d'objet principal que celui d'une soumission entière à ses ordres; mais je n'en sais pas assez pour pénétrer si ce grand sacrifice est convenable au service de Sa Majesté, car pour ce qui est de l'objet de retourner en Espagne, je ne sais si c'est faute de pénétration de ma part, mais elle paroît totalement éloignée de cette idée qu'elle sait que l'on lui suppose.

Au surplus ce que je vois visiblement, c'est qu'elle ne peut vivre avec la teinture de réproba-

tion ou de proscription qu'elle croit avoir, tandis qu'il paroîtra que le Roi ne justifiera pas au moins ses bonnes intentions qu'elle croit avoir eues, ou ne punira pas ses fautes, et qu'ayant été mise auprès de la Reine d'Espagne de la main du Roi, il y a pour elle une sorte de déshonneur que la même main, qui l'en retire pour toujours, ne lui laisse pas dans la retraite, qu'elle veut faire à Rome, la douceur et la consolation de se croire justifiée, et que le monde, qui ne juge que par les extérieurs, ait sans cesse un champ libre aux calomnies et aux accusations, si le titre d'avoir seulement approché de Sa Majesté ne passe l'éponge sur ce que ce même monde a publié.

A MADAME LA MARÉCHALE, DUCHESSE DE NOAILLES

Toulouse, 20 octobre 1704.

Vous le savez, Madame[1], ou vous ne le savez pas, que je suis à Toulouse, où j'ai passé une bonne nuit et une journée agréable : les oreilles, comme l'on dit, ont dû vous corner, si il est vrai que quand c'est la droite qui bourdonne, c'est du bien que l'on dit, et qu'alors que c'est la gauche, c'est du mal; je vous supplie donc de m'informer si c'est la

1. Marie-Françoise de Bournonville, qui avait épousé Anne-Jules, duc de Noailles.

droite qui a bourdonné, et puis je prendrai de vos almanachs.

Quand j'eus l'honneur de prendre congé de vous, j'ignorois que je viendrois ici, mais j'ai fait tout comme si j'avois eu vos ordres, et j'y ai dit vos empressements, vos soins, votre amitié, enfin j'ai bien parlé, ce me semble, et tout le monde doit être content de moi : vous le devez être aussi des sentiments de celle pour qui j'ai fait ce pélerinage [1]. Vous en saurez davantage quand il vous plaira de me faire des questions et de ne jamais douter de tous mes respects.

A MONSEIGNEUR [2]

Madrid, ce 12 novembre 1704.

L'extrême grâce, que je reçois du Roi votre fils, qui m'a donné en arrivant ici la grandesse, que le Roi votre père m'a ordonné d'accepter, est un effet de la protection dont vous m'honorez : permettez-moi, Monseigneur, de vous en rendre mille et mille très humbles et très respectueuses grâces. Nos maîtres sont autant au-dessus de nous, que nos remerciements sont au dessous d'eux; cependant ils nous permettent de leur rendre ce que nous

1. La princesse des Ursins, alors en disgrâce.
2. Louis, dit le Grand Dauphin.

pouvons, c'est à dire, Monseigneur, notre insuffisante sensibilité.

J'ai remis au Roi, votre fils, la lettre dont vous m'aviez honoré pour lui : je l'ai trouvé fortifié de santé, grandi, et plus roi (ce me semble) qu'il n'étoit dans la campagne que j'ai eu l'honneur de faire auprès de lui en Italie. La Reine est bien faite, aussi grande quasi que ma maîtresse, mais ma maîtresse, Monseigneur, sera toujours l'aînée dans bien des choses : celle-ci entendra peut-être mieux ses affaires, parce que la nécessité de les savoir et de s'en mêler l'y oblige. .

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Madrid, ce 12 novembre 1704.

Mon Dieu ! Madame, que j'ai de choses à vous dire, et que, sans vous parler de mon respect et de mon attachement inviolable, j'ai de raisonnements à vous faire et de comptes à vous rendre, car vous m'avez commandé de vous mander fidèlement tout ce qui regarde la Reine votre sœur.

Elle est d'une taille qui seroit parfaite, si la vôtre n'étoit pas la plus belle du monde entier ; elle est quasi aussi haute que vous, et pour l'âge qu'elle a l'on ne doit pas désirer qu'elle fût plus grande ; son teint est beau, quelques marques de petite vérole

ne l'ont point du tout gâté; elle n'a pas dans le haut des épaules, dans la gorge et dans les bras une sorte de grâce et de liberté, que vous ne vous connoissez pas peut-être, et qui est si rare : ses yeux, qu'elle a très vifs et pas si grands ni si promeneurs que les vôtres, n'ont ni les paupières semblables aux vôtres, ni une sorte d'aspect, qui d'un coup d'œil vous fait voir d'abord tout ce qui est dans le lieu où vous êtes; vous les embellissez, et la Reine ne fait que les orenr : jamais princesse ne peut avoir plus de dignité qu'elle; sans vous ressembler, vous ne laissez pas (ce me semble) d'avoir quelque air l'une de l'autre, l'on ne s'en apercevroit pas, si l'on ne vous savoit aussi proches que vous l'êtes : je ne l'ai pas trouvée si bien coiffée que l'on l'est en France, et bien que ce soit (comme vous le savez, Madame), la personne qui fasse l'agrément de la parure, la Reine perd quelque chose de n'être pas aussi bien coiffée qu'elle le seroit, si ses femmes le savoient faire : les doigts d'une Espagnole n'ont jamais été bien employés aux ajustements.

Elle me reçut avec des témoignages de bonté, que je dois à l'honneur que j'ai d'être l'un de vos premiers domestiques : Sa Majesté voulut bien se souvenir des temps, où je la faisois rougir à Turin, en lui nommant M. le duc d'Anjou; elle m'a fait mille questions sur ce qui vous regarde, toutes pleines d'amitié. Elle craint que vous l'aimiez

moins qu'elle ne vous aime; vous êtes l'aînée dans bien des choses principales, mais la Reine croit être plus sensible à l'amitié qu'elle ne vous la croit; une chose en elle qui m'a paru surprenante c'est que je l'ai trouvée informée d'une infinité de riens qui se passent à votre Cour parmi vos dames, qu'elle connoît, et leurs caractères et leurs manières. Il y en a même dont elle croit n'avoir pas lieu d'être contente, mais c'est un chapitre particulier que je traiterai, ou ne traiterai pas, suivant vos ordres, et sur lequel je crois l'avoir rassurée, car cela n'a pas le fondement, que j'ai détruit comme une chose que je l'ai bien assurée que vous n'auriez pas soufferte.

Il ne tiendra qu'à vous que cette sœur, que vous avez, en vérité très aimable et très respectable, ne vous aime à la folie. Mais, Madame, à propos d'aimer à la folie, il faut bien que dans le sang de votre Maison il y ait quelque chose d'impénétrable pour se faire aimer : il est impossible de faire jamais des comparaisons justes, cependant pour aimer éperduement, j'ose dire que le Roi votre beau-frère, et Monseigneur le duc de Bourgogne, Monseigneur le duc de Bourgogne et le Roi, son frère, c'est blanc bonnet, et bonnet blanc.

La Reine veut toujours, ce me semble, que ceux qui l'abordent soient rassurés par l'extérieur de bonté qu'elle leur témoigne, et ne veut pas non plus

qu'ils sortent d'auprès d'elle, sans être satisfaits de ses paroles et de ses manières, en un mot elle veut plaire et plaît.

Une chose, Madame, qui vous auroit réjouie, c'est quand elle me fit l'honneur rare et inopiné de me faire passer dans la galerie, où se tiennent ses dames, et où les hommes, excepté son majordome-major, n'entrent jamais ; ses dix-sept filles d'honneur y étoient et de trois en trois une *duegña :* c'est une espèce d'animal noir et sauvage, comme qui diroit une fort vieille femme, sèche, vêtue de noir avec une grande coiffe attachée sur une tête, qui n'a de coiffure que sa propre tête toute nue : toutes ces pauvres filles vêtues et coiffées à l'espagnole me parurent l'air assez ennuyé et enfermé. Elles servent à table et à genoux le Roi et la Reine, qui m'ont dit tous deux que d'abord ils avoient eu assez de peine à s'accoutumer de voir ainsi des filles à genoux les servir, comme font vos gentilshommes servants.

Voilà, Madame, pour aujourd'hui mon premier volume assez rempli, je ne le dois pourtant pas finir sans reconnoître respectueusement que je dois à vos bontés et à l'honneur de votre protection celui que le Roi m'a fait de m'avoir donné la Grandesse. La Reine a bien voulu me choisir elle-même celui des Grands, qui m'a servi de parrain pour la cérémonie de me couvrir : j'espère de la continuation de vos bontés que vous voudrez bien témoigner au

Roi que vous êtes sensible à cette extrême grâce, qu'il m'a permise; et au Roi catholique et à la Reine, votre sœur, que vous leur savez bon gré de cet honneur, que je reçois, et que vous voulez bien, Madame, mettre sur votre compte.

J'oubliois de vous rendre encore compte que la Reine, ayant vu à mon bras le portrait de vous, que vous avez eu la bonté de me donner, me dit : « Monsieur, je ne reçois point de présent, mais je vole. » Effectivement je vis le moment qu'elle me déroboit ce portrait, qui fut confronté avec un autre, que cette princesse porte de vous, mais ils se trouvèrent si pareils qu'elle me laissa le mien, et j'en fus quitte pour une tabatière dans laquelle j'avois eu soin de faire peindre Monseigneur le duc de Bretagne, elle l'envoya voir à tous les grands qui étoient dans son antichambre et sortit elle-même pour leur dire : « Messieurs, voilà le portrait de mon neveu. » Ce fut des acclamations, des joies, et une occasion de vœux, que l'on fit, pour que la Reine donnât bientôt à l'Espagne le même présent que vous avez fait en France.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Madrid, ce 18 novembre 1704.

Je me suis mis, Madame, dans un engagement

pour vous auprès de la Reine votre sœur, il vous en coûtera quelque petite chose, et vos ordres à madame de Mailly, mais l'on ne vous demande rien ni de magnifique ni d'extraordinaire, ni de broderie : la diligence, et le bon goût fait toujours l'agrément de ce que l'on donne, et voici, Madame, comment cela s'est passé.

La Reine revenoit de la chasse avec le Roi, en justaucorps, perruque et chapeau ; quant au chapeau elle le porte quasi aussi bien que vous, elle n'en a pas besoin, mais en vérité vous ne voudriez pas qu'une Reine, votre sœur, eût une perruque, un justaucorps et une jupe comme celle qu'elle avoit, et fait moitié françois, moitié espagnol. Le Roi me dit : « Avouez que la Reine est habillée de méchant air. » La Reine me dit la même chose; je haussai les épaules, et enfin je fis l'imprudence de lui dire : « Madame, pourquoi Votre Majesté ne mande-t-elle pas à ma maîtresse de lui envoyer un habit de chasse bien coupé, vous êtes à peu près de même taille, et votre tailleur raccommoderoit ici ce qui pourroit n'être pas précisément comme pour elle. — J'en serois fort aise, me dit la Reine, mais je n'ose, et ne veux point embarrasser ma sœur. — Je m'offre, lui dis-je, à faire cette négociation, dans laquelle je suis certain de réussir. — Je le veux bien, répliqua la Reine, pourvu que ce ne soit rien de magnifique, mais un justaucorps bien coupé, des

manches bien faites, enfin un habit, comme un des moindres que ma sœur porte, quand elle va en carrosse à la chasse. Car pour moi, je ne monte jamais, ni ne monterai à cheval. » Vous voilà donc, Madame, par moi dans un engagement, que j'espère que vous me pardonnerez, et enfin nous vous demandons un justaucorps, et une jupe de drap rouge, gris ou bleu, avec un ou deux galons de bon goût, ou des boutonnières, rien de magnifique : nous vous demandons une perruque, car la sienne est horrible, le tout comme pour vous; que si même tout cela pouvoit s'acheter avec assez de diligence pour que le courrier que j'envoie pût le rapporter, supposant qu'il séjournera trois jours au moins avant d'être dépêché, je crois que cet empressement feroit plaisir et je le renvoierois de Salamanque, où je vais, et où ce courrier me joindra, et vous en seriez quitte pour faire dire à M. de Chamillart de ne le dépêcher qu'alors que cela seroit fait, et mon ami Lagenois travaillera jour et nuit, et aura grand soin de bien empaqueter le tout.

La cérémonie de me faire couvrir se fit hier dans la forme ordinaire : le duc de Veraguas me vint prendre avec un cortège d'un grand nombre de carrosses, et me conduisit dans la chambre de la cérémonie; tous les Grands y étoient, le long d'un des côtés de la muraille, je marchois entre le majordome et le duc de Veraguas : trois révérences en entrant, trois

révérences au milieu de la chambre et trois autres en approchant le Roi assis, et appuyé sur sa table. Je voulus lui faire un compliment et demeurai tout court. Le Roi me dit cette parole rare, qui feroit son cocher Grand, si il lui disoit de se couvrir quand il pleut : « *Cubridos, Conde de Tessé.* » Je me couvris. Après avoir pris, suivant l'usage, la première place au rang des Grands, je retournai lui parler couvert, après quoi l'on le reconduisit dans son cabinet.

Mais le beau fut chez la Reine, où tous les Grands retournent se placer le long de la galerie, et les dames de la Reine en grand nombre de l'autre côté, le tout debout, et la Reine vêtue et coiffée à l'espagnole, assise sous un dais et sur une estrade. Son majordome vint me prendre à la porte : nous entrâmes, le duc de Veraguas à ma gauche, et le majordome à ma droite, trois révérences furent faites en entrant, trois autres au milieu de la galerie, et trois autres au pied de l'estrade. Je la montai seul, et le genou en terre, je voulus faire un compliment, que la Reine interrompit, pour me faire manquer. Elle y réussit. Cette cérémonie sérieuse ne le fut guère, la Reine me dit comme le Roi : « *Cubridos* ». et je me couvris. J'eus l'honneur de lui baiser la main avant de me relever, et peu s'en fallut qu'en manquant le pas de l'estrade je ne tombasse : je pris, suivant la coutume, la première place à la droite des Grands, et je retournai parler couvert à

la Reine ; après quoi son majordome me remit entre les mains de la Camera-mayor qui me conduisit tout le long du côté des dames, qu'elle me nomma toutes l'une après l'autre, et à chacune par conséquent révérence et compliment, mais comme pas une ne m'entendoit, et que je n'en entendois aucune, je commençai mon *Pater*, mon *Ave*, mon *Credo*, et tout ce que je sais de prières, pour leur dire quelque chose : pendant cette cérémonie la Reine est dans la même place, et dès qu'elle est faite, les Grands repassent devant elle avec une profonde révérence, et chacun s'en va. Le duc de Veraguas nous donna un grand et magnifique dîner, après lequel il y eût une comédie espagnole. Voilà, Madame, ma relation, que je finis tout court par l'assurance du fidèle et profond respect de votre vieux domestique.

A MADAME DE MAINTENON

Madrid, ce 18 novembre 1704.

Je profite, Madame, de la conjoncture d'un courrier, que j'envoie pour recevoir les ordres et les instructions de plusieurs détails tous embarrassants, et j'en profite pour vous faire souvenir de mon respectueux attachement.

La Reine m'a honoré d'une confiance et de témoignages de bonté auxquels, outre l'honneur que

j'ai d'être regardé par elle comme un domestique de Madame sa sœur, j'en attribue la meilleure partie du succès au voyage de Toulouse, que je me souviens, Madame, que vous avez si prudemment approuvé et conduit. Je ne vous importune point d'une infinité de choses, qui ne pourroient être que la répétition de ce que je mande à MM. de Chamillart et de Torcy, mais j'ai crû que vous agréeriez que je prisse la liberté de vous informer de ce qui me vient de la Reine, et soyez persuadée, Madame, qu'alors que je la fais parler, la grâce et la force de ses expressions perd infiniment, en passant par moi.

Elle me disoit hier : « Quand on m'ôta madame des Ursins, qui me tenoit lieu de tout, je pris le parti de vouloir m'adresser à madame de Maintenon pour me conduire, et je la priai de tout mon cœur de le faire; je fus sensible à ce qu'elle ne me fit point de réponse, et ma tête s'égaroit : enfin je reçus une lettre qui me donna une extrême consolation, et depuis j'ai lieu d'être contente et j'espère que cela durera. »

Cette princesse me dit une infinité de choses relatives à la passion, qu'elle témoigne avoir d'être estimée du Roi et aimée de Madame sa sœur. Quelqu'attention, l'exactitude d'une réponse un peu plus longue, ne pas toujours paroître être pressée, n'en déplaise à l'usage présent, ces sortes de choses engagent et séduisent... Je ne saurois assez vous

dire combien la Reine m'a paru sensible à la permission qu'elle a lieu d'espérer que madame des Ursins aura d'aller à Paris, qu'elle verra le Roi et qu'elle aura l'honneur de vous entretenir. Elle n'ose encore espérer son retour ici, mais elle le souhaite passionnément, et m'a permis de vous l'écrire.

Le secours de Gibraltar nous jette ici dans de grands embarras, qui augmenteront; j'essaierai de surmonter peu à peu les difficultés indicibles que je n'oublie rien pour subdiviser, et les prendre une à une, car le total tourneroit la tête. J'espère partir demain pour la frontière de Portugal, et je n'oublierai jamais, Madame, ni le profond respect, ni la sensible reconnoissance, que je vous dois.

A LA REINE D'ESPAGNE

Guada-Rama, le 21 novembre 1704.

Madame,

J'obéis à l'ordre de Votre Majesté. Ses bontés ont adouci l'embarras du profond respect qui lui est dû, et sans en rien diminuer, je sens que Votre Majesté me permet de lui écrire avec liberté.

Votre maison superbe de l'Escurial, dont vous m'avez commandé de vous rendre compte, est dans

ITY

le désert le plus sauvage que j'aie jamais vu : c'est la plus magnifique et la plus grande maison religieuse du monde, et en même temps, je crois, le palais le plus triste qu'aucun roi puisse avoir.

L'église, qui fait le principal de la maison, et pour laquelle le tout est fait, est la mieux et la plus solidement bâtie qui soit sous le ciel : j'ai grand regret à tous les millions qu'il a fallu pour mettre ensemble tant et tant de pierres; la richesse des ornements, les peintures, les bronzes dorés, l'argenterie, le jaspe et le porphyre du tabernacle, la quantité de pierreries de toutes espèces, tout cela, Madame, fait un amas de millions, dont je ne sais pas si l'emploi ne seroit pas plus utile aux nécessités de votre état qu'à la pompe de deux cents religieux bien nourris. L'appartement du Roi et le vôtre ne sont quasi que comme celui des religieux.

Ce que l'on appelle le Panthéon, qui est la sépulture des Rois, est superbe, et placé sous le maître-autel dans une voûte magnifique, incrustée de marbre, dans laquelle sont tous les tombeaux. Il faudroit demeurer quinze jours à l'Escurial et écrire un volume, pour pouvoir seulement examiner ou se souvenir de chaque beauté particulière, de tout ce qu'il y a de curieux en tableaux, statues, argenterie, reliques, et pierreries.

Sur tout cela, Madame, c'est-à-dire sur une partie, je ne puis m'empêcher de conter à Votre

Majesté l'histoire d'un homme de qualité Piémontois dont le nom ne sera pas inconnu à Votre Majesté. C'est du marquis de Rivarolles, dont les pères avoient substitué une bibliothèque magnifique, et quantité de richesses, dont par les lois il ne pouvoit faire aucun usage : sa maison n'est pas éloignée du Pô, sur lequel il fit mettre assez secrètement dans un bateau la bibliothèque et les richesses qu'il dépaysa à Venise, et au moyen d'un cent de fagots il fit mettre le feu la nuit à la bibliothèque, et cria : au feu, au feu ! l'on y accourut, le feu du cent de fagots noircit un peu la voûte, l'on fit un procès-verbal de l'incendie de la bibliothèque, et adieu la substitution. J'en userois de même, si je le pouvois, pour votre maison royale de l'Escurial.

Voilà, Madame, le compte que Votre Majesté m'a commandé de lui rendre de sa maison. Le Roi ne laissera pas d'y prendre, quand il voudra, le plaisir de voir dans le parc, que l'on m'a dit contenir sept lieues, la plus grande quantité de cerfs que j'aie jamais vue. Je continue mon voyage à Salamanque, d'où je ne perdrai pas un moment pour visiter les quartiers, et rendre compte au Roi de l'état de ses troupes.

A MADAME DE MAINTENON

Salamanque, ce 28 novembre 1704.

J'ai reçu, Madame, avec respect et sensible reconnoissance, la lettre du 8 de ce mois, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Mon Dieu! que vous avez raison de dire que si quelquefois nous nous plaignons de nos maîtres, ils ont aussi souvent occasion de se plaindre qu'ils sont mal servis par nous, qui portons notre tempérament, nos humeurs et nos petitesses dans la conduite de leurs affaires.

Une chose, Madame, qui m'impatiente tous les jours, c'est qu'il semble que l'on n'ait travaillé à faire paroître le Roi grand, absolu, ambitieux, et aspirant à des choses auxquelles il n'a jamais pensé, et jamais on n'a eu soin de le faire paroître tel qu'il est, aimable et humain. J'ai pensé perdre à Madrid mes poumons dans les conversations secrètes, que j'ai eues avec ces messieurs les Grands, dont j'avois commencé à accoutumer les plus importants à l'usage de les voir le soir tête à tête sans cérémonie, le bonnet de nuit sur la tête, sans gonille, et la tasse de chocolat à la main. Je ne pouvois leur ôter la prévention, où ils sont, que le Roi veut gouverner l'Espagne, en changer les usages, et que son esprit

monarchique veut se répandre sur tout, et de là tirent des conséquences sans fin et sans bornes contre leurs privilèges, et leurs maximes : « Hé! mon Dieu ! messieurs, leur disois-je, finissons cette guerre, que le Roi mon maître retire ses troupes, demeurez dans vos usages, qu'il ne veut ni changer, ni habiller à la françoise, demeurons chacun chez nous, et vous ôtez de l'esprit cette étrange prévention, que vous avez prise, ou que l'on vous a donnée : si vous l'avez prise c'est votre faute : si ceux qui sont venus de la part de mon maître vous l'ont donnée, c'est la leur, mais ce n'est pas la sienne, et ce n'a jamais été ni ses ordres ni son intention. » Il faudroit, Madame, écrire des volumes pour approfondir inutilement le passé.

Quant à la conduite de Madame des Ursins, lorsque parmi d'honnêtes gens l'un dit : Cela est vrai, et que l'autre dit : Cela est faux, en vérité, Dieu seul, qui est la vérité même, peut en décider; mais le Roi d'Espagne est vrai, la Reine m'a parlé sur tout cela avec plus de confiance que je n'en osois espérer, et quelque dissimulée que puisse être une princesse, elle n'est pas d'ordinaire impénétrable à seize ans. Enfin, Madame, à moins que dans la conduite de madame des Ursins il n'y ait des choses qui ne sont pas venues à ma connoissance, il me paroît qu'auprès d'un Roi indécis, qui ne peut prendre et ne prendra jamais sur lui de dire : « Je le veux, » et

qui est éperdument amoureux de sa femme, qui n'oublie rien pour se faire aimer, il me paroît, dis-je, qu'un premier mobile qui pouvoit mettre tout en mouvement étoit nécessaire, c'est de cela dont nous manquons, et supposant encore une fois la fidélité de la princesse des Ursins, elle pouvoit en tenir lieu, et jamais un ambassadeur de France, quel qu'il puisse être, ne fera le même personnage.

La Reine m'a permis un moyen secret de lui donner de mes nouvelles, et de recevoir des siennes. Je ferai de ce chemin l'usage qu'il vous plaira ou n'en ferai point, car je me renferme totalement dans ce qui regarde mon emploi qui est la guerre, mais comme c'est du cabinet que viennent les fonds pour la guerre, je me suis fait un chemin pour demander efficacement par la porte secrète, ce qui réussit souvent plutôt que par la porte d'éclat. Je vous demande pardon de ce détail, que j'ai cru que vous me pardonneriez, j'y ajoute encore que la Reine m'a dit qu'elle n'avoit jamais eu que deux désirs, dont elle m'a assuré que Madame sa mère lui avoit donné la première idée, l'un de plaire au Roi son mari, et l'autre de plaire au Roi, son grand-père: « Je crois, m'ajouta la Reine, avoir réussi au premier, j'ai été traversée dans le second, mais j'espère que ma conduite me justifiera et que le Roi me connoîtra. »

Vous me faites l'honneur, Madame, de me recommander les marquis de Brancas et de l'Isle;

j'ai l'honneur d'être parent du premier, et je n'oublierai rien pour lui marquer la protection dont vous l'honorez; la mauvaise santé de l'autre l'a obligé de retourner en France, avec peu d'apparence qu'il revienne : je suis son voisin et son ami indépendamment de vos bontés.

Je finis, Madame, par vous rendre mille et mille nouvelles grâces de la manière dont vous avez bien voulu admettre la très humble prière, que je vous ai faite, de souffrir que ma fille fût pendue à la ceinture de Madame la Duchesse de Bourgogne, et clouée dans votre antichambre. C'est le chemin de la vertu; je voudrois connoître celui de vous faire apercevoir de mon profond respect.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Salamanque, ce 5 décembre 1704.

Pour cette fois, Madame, vous essuierez la mauvaise écriture de votre vieux domestique, et je vous suis trop fidèlement attaché pour ne pas croire vous devoir prévenir de ce que mes extravagances me font passer par la tête.

Madame la princesse des Ursins va donc à la Cour, elle aura l'honneur de vous faire la révérence : quand vous voulez que l'on sorte content d'auprès

de vous, il est bien certain que vous y réussissez mieux que personne du monde : mais moi, Madame, qui vous ai observé, si je l'ose dire, comme un vieux père fait sa fille très aimable, je sais que vous ne voulez pas toujours, principalement aux nouvelles connoissances, faire et dire tout ce que vous pourriez : je vous supplie donc d'avoir une particulière attention pour la princesse des Ursins; vous le devez à la Reine votre sœur qui l'aime, qui la protège, et à laquelle vous ne pouvez certainement faire un plus grand plaisir. J'ai fort en tête qu'elle vous aime et que vous l'aimiez, il me semble que tout n'en ira que mieux et pour le présent et pour l'avenir.

Outre les accueils gracieux et publics, croiriez-vous, Madame, qu'il fût hors de propos de lui donner quelque audience particulière pour la consoler de ses malheurs, et lui donner un peu le loisir de vous entretenir.

Vous avez vu dans la première lettre, que j'ai eu l'honneur de vous écrire, comme quoi j'ai touché que la Reine ne croyoit pas avoir lieu d'être contente de quelqu'une de vos dames, et que j'ai pris la liberté de la rassurer en prenant celle de lui remontrer que vous ne l'auriez pas souffert : permettez-moi, Madame, la respectueuse liberté, que je prends, de vous exhorter d'en dire un mot à la princesse des Ursins, et vous pouvez même lui dire que vous

en avez été instruite par la fidélité dont je fais profession pour vous; que j'ai eu le scrupule de ne vous nommer personne, mais que jamais il ne s'est fait devant vous aucune mauvaise plaisanterie de la Reine, votre sœur, que vous n'auriez pas souffert ce manque de respect, et pour abréger matière, que cela est faux : je vous conte tout cela, Madame, parce que je ne puis ignorer que la Reine en a été piquée, je ne sais par où cela lui peut être revenu; un mot que vous en direz à la princesse des Ursins rajustera tout, et la princesse vous nommera les masques si elle veut, car pour moi je me pique grossièrement de rendre le bien pour le mal.

Oserai-je, Madame, finir ma lettre par une question? J'en aurois mille à vous faire et sur ce qui me regarde, et sur ma fille, mais je me restreins à celle-ci : Croyez-vous, car je vous regarde et vous consulte comme un prophète, croyez-vous, Madame, que de Toulouse, quand on va à la Cour, ce soit le chemin de Rome ou celui de Madrid? En voilà bien long pour une princesse qui, comme vous le dites quelquefois, a tant d'affaires : la plus importante de ma vie c'est de vous faire connoître la fidélité de toute ma reconnoissance et respectueux attachement.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Salamanque, ce 6 décembre 1704.

Si il prenoit quelque tentation au héros de la Manche de se faire agréger à l'université de Salamanque, son humble écuyer, qui l'a vu réussir dans tant d'entreprises, auxquelles l'ingénieur du roi de Narsingue eut même échoué, son humble écuyer, dis-je, lui pourroit présentement rendre quelque service, en attendant les grandes récompenses qu'il lui a promises dans le gouvernement de cette Ile, où nous ferons de si belles lois : ladite Université m'a complimenté; mais comme je n'entendois point ce qu'elle me disoit, et qu'elle n'a point entendu ce que je lui ai répondu, il est arrivé que nous nous sommes séparés très satisfaits les uns des autres.

Quant à ma mission militaire, je suis dans les affaires d'Espagne comme les ministres de la monarchie, nous n'y voyons goutte; la Providence gouverne tout, l'on vit au jour la journée. Le premier chapitre, qui est celui de l'argent, quand on en parle l'on dit : *Nada*; idem pour les munitions, et l'armée : *Caret*. Voilà grossièrement le sujet de la pièce : si vous souhaitez quelque autre éclaircis-

sement, j'aurai l'honneur de vous le donner quand vous me questionnerez.

A l'égard de Madrid, dont je suis sorti, Dieu merci! c'est une grande ville dont l'air est (révérences de parler de Votre Excellence), comme celui comparativement d'un *privé;* un beau pont sous lequel il n'y a point de rivière, une Cour triste comme un bonnet de nuit sans coiffe, des carrosses en quantité, dont le plus beau est comme le plus laid des rues de Paris; au demeurant tout le monde y parle espagnol, même les enfants, et ce qui s'appelle les *grandes;* c'est une nation glorieuse et gueuse, présomptueuse, sans dents, très civils, grands cabaleurs, et peu de crédit. Je consommerai tout le mois à chercher les aventures, en visitant notre frontière toute ouverte. Faites souvenir la dame du Toboso de tout mon respect.

J'oubliois de vous envoyer une lettre d'un petit garde-marine, qui devroit être amiral, si tout ce que ledit père des environs de Carentan avance de son mérite, tout comme si il étoit des bords de Garonne, est vrai. C'est à vous d'en juger, et à moi de me taire.

A LA REINE D'ESPAGNE

Salamanque, ce 17 décembre 1704.

J'ai reçu, Madame, avec un profond respect la lettre, que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire; comme elle est au-dessus de mes foibles remerciements je ne lui en ferai point, mais mon cœur ressent dans toute son étendue les bontés dont il vous plaît de m'honorer.

Madame votre sœur m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il est honteux pour Votre Majesté et pour elle que jamais vous ne veuilliez vous adresser à elle pour les choses qui vous pourront être agréables; que, contre l'usage ordinaire des Princesses, elle a un bon cœur, qu'elle l'a tendre pour vous et qu'elle désire passionnément que vous l'aimiez, et que Votre Majesté soit persuadée qu'elle vous aime. J'ai pris la liberté de répondre pour Votre Majesté, et je suis assuré qu'elle ne me démentira pas.

A l'égard de Madame des Ursins, au nom de Dieu! Madame, ne pressez ni ne demandez rien encore, le Roi, mon maître, a voulu ce que Votre Majesté a désiré pour son retour à Versailles: quand on précipite les choses il arrive souvent

que l'on les recule. Je vous demande mille respectueux pardons de la liberté que je prends de vous parler ainsi, et pour achever de me livrer à Votre Majesté, je ne fais nulle difficulté de vous confier la lettre que m'écrit Madame de Maintenon : ayez, Madame, la bonté de me la renvoyer. Je crois que Votre Majesté peut la mettre dans une des lettres que le Roi aura occasion de me faire l'honneur de m'écrire, soit par le duc de Gramont ou par le marquis de Rivas : j'ai mis un trait de plume sur un article de cette lettre, afin que Votre Majesté fît réflexion à la signification des paroles qui me paroissent essentielles, tout le reste de sa lettre est plein de raison.

Je prends la liberté de lui faire une réponse conforme à ce que je crois que Votre Majesté peut désirer; mais encore une fois, Madame, ce que l'on souhaite de faire réussir arrive souvent par les manières de paroître s'en éloigner et sacrifier par des apparences ce que l'on désire le plus. Je crois, Madame, que dans les sentiments où Votre Majesté m'a paru, la continuation d'un commerce confiable avec celle, de qui je vous envoie la lettre, ne peut être que bon.

Ayons de l'argent, Madame, mettons de l'arrangement pour les troupes et au nom de Dieu! priez le Roi de décider. Il en sait plus lui tout seul que tout son conseil, si il veut faire paroître ce qu'il

sait, et ce qu'il veut. Je pars pour un premier voyage vers la frontière de Zamora, d'où je repasserai ici, et d'ici en Estramadure, après quoi, si Vos Majestés me l'ordonnent, et qu'il soit du bien de votre service que j'aille à Madrid, je me ferai un plaisir sensible de me rendre à vos pieds; mais présentement, Madame, outre que votre service royal ne le requiert pas, c'est que mon voyage à Madrid, dans les circonstances de l'arrivée de madame des Ursins à la cour de France, ne feroit que réveiller des dits et redits, qu'il est même du service de Vos Majestés que je n'excite point.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Salamanque, ce 17 décembre 1704.

Le malheur n'est donc pas toujours, comme le dit Votre Excellence par sa lettre du 25 à son désastreux écuyer, à la porte d'un pauvre homme; tant va la cruche à l'eau que si elle ne rompt elle rapporte un peu d'eau; toujours va qui danse; le moulin moud quand le vent souffle; le soulier, pour être ressemelé, ne laisse pas de porter son homme; le mulet, pour avoir bât qui l'écorche, arrive quelquefois avec sa charge; l'olive amère à l'arbre est bonne en salade; ce n'est pas par le clocher, à

moins d'être boiteux, que l'on entre à l'église; je vous ai ouï dire tant d'apophthègmes du prudent Plutarque que c'est malice à ma mémoire de ne pas m'en ramentevoir.

Or depuis l'aventure de me couvrir devant le roi de la Manche, il ne m'est arrivé nulle chose, dont je puisse rendre compte à Votre Excellence. La Cour n'est pas gibier à chevalerie errante, et je me trouve très rassuré de l'assurance, que vous me donnez, que je n'ai besoin dans la conduite de mes entreprises, ni d'argent, comme chose contraire à notre profession, ni de vivres, ni d'artillerie, ni de tout ce qu'avoit le grand Pantapolin, lorsque vous le défîtes, malgré les efforts du nécromant Pantafilando : bien est-il vrai que, par un effet des enchantements de ce camard, les corps de ceux que vous défîtes se transformèrent en moutons et chèvres, qu'ainsi soit donc des Portugais ; car si jamais oncques fut charrue mal attelée, c'est celle de tout ce qui s'appelle conseils, et quand tels gens qui composent ceux de la Castille, des Indes, Sicile et Italie seroient pendus, ce ne seroit ja grand dommage.

Oh! l'heureux temps du siècle d'or, auquel celui-ci ne ressemble point : je n'oublie pas que je vous ai ouï dire dans la soirée, où vous mangeâtes tant de noisettes avec une assemblée de chevriers, que pour lors l'on vivoit de glands. Et plût à Dieu

qu'à l'usage de ce temps non seulement nous en pussions vivre, mais encore que les cochons en fissent seulement leur plus ordinaire nourriture, au lieu que présentement, dans ce pays, ils se nourrissent du superflu du manger de nous autres créatures humaines, en sorte qu'au grand scandale de l'usage d'Espagne, principalement dans les villes, Votre Excellence, par exemple, ne pourroit seulement pas, faute de privés, mettre au jour dans une rue la partie, sur laquelle elle a coutume de s'asseoir, qu'aussitôt elle verroit un cochon à ses trousses disputer avec elle moitié de ce qui seroit sorti avec une autre moitié de ce qui lui resteroit dans le corps.

Quant à l'entreprise de Gibraltar, qui vous lanterne, je n'ai plus d'espoir qu'aux bateaux, que par les ordres de Votre Excellence, le capitaine Pointis doit avoir mis à la mer. J'ose dire que si l'on m'avoit cru, lorsque j'arrivai à Madrid, l'on auroit fait pour lors marcher *bâton ferrat et non ferrat* nous autres François, mais l'émulation des nations malgré mes remontrances fit l'enclouure de cette affaire, dont nous boitons et boiterons peut-être longtemps.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Tauro, ce 20 décembre 1704.

Vous dérangeriez, Madame, si vous vouliez, l'en-

treprendre, bien d'autres choses que le retour de mon courrier, lequel pour me venir joindre a passé par Madrid, c'est-à-dire a fait quatre-vingts lieues de détour : il a remis à la Reine votre sœur les deux habits, que vous lui avez envoyés, dont elle est charmée ; elle m'a fait l'honneur de m'écrire sur cela la lettre du monde la plus obligeante, et me fait celui de me mander que l'habit de chasse, la robe de chambre et tout le reste est magnifique. Elle me fait encore celui de me dire et écrire qu'elle vous aime, vous aimera et veut être aimée de vous, et prendre en vous une confiance entière.

Je lui répondrai bien, Madame, de votre bon cœur, mais jamais de votre régularité à répondre à ses lettres. Je suis enchanté de celle, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous supplie de me regarder toujours comme une créature à vous, pénétrée de respect, d'attachement et de reconnoissance.

A MADAME DE MAINTENON

Tauro, ce 20 décembre 1704.

J'ai reçu, Madame, par le retour de mon courrier, qui a passé par Madrid, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. La Reine est charmée du

présent, que Madame la Duchesse de Bourgogne lui a fait, d'un habit de chasse, dont elle avoit en vérité grand besoin, et d'une robe de chambre, qu'elle m'a fait l'honneur de me mander être magnifique. Je sais qu'elle en est charmée.

Mais, Madame, pour ne point, comme l'on dit, tourner autour du pot, puisque vous me faites l'honneur de me parler sur madame des Ursins, qui est la grande affaire de Madrid, je fais avec vous comme ceux qui agissent franchement. Je crois sans indiscrétion vous devoir envoyer l'original de la lettre de la Reine : elle me parle d'une lettre, qu'elle m'envoie, de la princesse des Ursins, je la joins encore à la sienne.

Comme la vôtre, Madame, que vous me faites l'honneur de m'écrire, répand en la lisant une lumière de raison qui peut éclairer cette princesse, je vais en copier quelques articles que je lui envoierai confidemment.

Vous verrez, Madame, dans celle qu'elle m'écrit, un désir formé de ravoir madame des Ursins : j'ai pris la liberté de lui dire et de lui écrire que quand même ce désir en elle seroit ferme, la possibilité d'y réussir n'étoit pas peut-être encore mûre, et que dans bien des choses le moyen d'y réussir, c'étoit la patience, que je l'exhortois même d'éviter de se montrer au Roi trop empressée d'une chose, dont elle pouvoit elle-même ne pas savoir assez toutes les conséquences, qu'elle pouvoit et devoit se fortifier

arrivée, un homme de condition, ayant eu quelque fantaisie désavantageuse à sa femme assez jolie, à l'occasion de trop de familiarité, qu'il avoit peut-être reconnue entre elle et un homme de ses amis assez bien fait, le convia à dîner avec les principaux de la ville, et là, au milieu du repas, il dit qu'alors que le scandale qui le regardoit avoit été public, son honneur exigeoit que la réparation en fût publique, et sur cela il se jeta sur le prétendu agréable de sa femme et lui donna deux coups de poignard, dont il est mort, et sa femme ayant voulu se mettre entre deux : « C'est à toi, lui dit-il, que j'en veux, qui es l'occasion de ce malheur ! » et lui en donna trois, dont elle ne mourra pas. Il se jeta dans une église, il n'en sera pas davantage, et voilà, Madame, mon histoire finie.

A MADAME LA MARÉCHALE DUCHESSE DE NOAILLES

Salamanque, 1er janvier 1705.

Dieu vous donne cette année, Madame, un meilleur cœur et plus docile que les précédentes, car il vous faut bien respecter, toute injuste que vous êtes, mais vous aimer, il faut être désespéré : le duc de de Tresme et moi sommes les martyrs de vos injustices. J'ai reçu la lettre du 2 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; vous chan-

tez toujours sur le même ton, et vous voulez que je vous aie fait finesse d'une chose, ou que je ne savois pas, ou que j'avois ordre de ne pas dire. Au surplus, s'il est vrai que vous le sussiez, que ne le disiez-vous donc? Suis-je payé pour savoir que vous avez un esprit prophétique et que vous avez des génies soudoyés, qui vous informent de tout? je ne crois pas que vous en ayez dans les enfers, mais pour en purgatoire, je le crois.

Je voudrois bien que MM. d'Estrées [1], en eussent de fidèles à Madrid, ils me rendroient justice. J'avoue que je suis piqué qu'ils m'aient cru capable de leur manquer, et cela sur le rapport de quelque fripon. J'ai prié M. le cardinal et M. l'abbé de me mettre au fait, et ils verront les beaux et publics démentis, que je donnerai. Bien est-il vrai que, dans un village nommé Riva Señora, mes mules ne pouvant aller, je fus informé qu'un attelage doré l'attendoit depuis trois mois et que les mules étoient engagées pour trente pistoles, que je donnai, et les pris : elles me menèrent à Madrid, où je ne m'en servis pas, car outre qu'elles sont trop foibles pour servir à la ville, c'est que je ne me suis jamais servi que du carrosse du Roi, de la Reine ou du duc de Gramont.

1. César et Jean d'Estrées. Leur brouille avec madame des Ursins les avait indisposés contre Tessé, qui s'était fait le champion de la princesse.

J'avoue que je n'eusse jamais cru que l'on me fît un crime de m'être servi d'un attelage trouvé par hasard : si il eût été au bourreau de Madrid, je m'en fusse servi de même; en un mot je ne leur ai manqué, ni ne leur manquerai jamais, et dans les liaisons de respect, de services, si j'en étois capable, et d'amitié, si je le méritois, avec madame des Ursins, vous et moi serions donc coupables, car je crois que vous et moi pensons sur elle de même, mais à quoi et en quoi cela peut-il nuire ou fâcher monsieur le cardinal? Pour finir ce chapitre, je l'honore, je le respecte, et je mourrai dans les mêmes sentiments de respect et, si je l'ose dire, d'amitié.

A l'égard de notre affaire de Lavardin, il n'y a que vous, Madame; j'en suis instruit par Bellangé, de sorte que si il y a encore quelque anicroche, je lui ai demandé de s'adresser à vous et que vous y mettriez l'emplâtre possible, car ceux qui croient savoir si bien les affaires ne savent pas toujours les finir.

Le marquis de Maulevrier dit qu'il ne sait pas si il aura l'honneur de vous écrire, et que vos injustices aigrissent l'humeur, qui lui a coupé la parole.

Monsieur votre fils m'a donné d'étranges inquiétudes; exhortez-le à se conserver : il faut que Madame la duchesse de Noailles soit incessamment grosse, et lit à part, je l'assure de mes respects, et

monsieur le maréchal, et tout de suite, *in sæcula sæculorum.*

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Madrid, ce 25 janvier 1705.

« Hé bien? Monsieur, m'a dit la Reine, votre sœur, quand j'ai eu l'honneur de lui baiser la main, la princesse des Ursins me revient, j'en suis pénétrée de joie, et je sais que ma sœur est de même, et qu'elle lui a fait merveilles. » Je ne prends la liberté, Madame, de vous rendre ce compte de ce premier abord, que pour avoir l'honneur de vous informer de la satisfaction indicible de la Reine, qui m'a répété dix fois que jamais elle n'auroit de principale ambition que celle de plaire au Roi, notre maître, dont elle avoit dans la tête d'être estimée, et qu'elle vouloit être aimée de vous. Vous dites quelquefois, Madame, que vous êtes si accablée d'affaires que vous n'avez le loisir de rien; ce courrier qui part, et que la Reine envoie en France, me met présentement au même état.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Au camp, devant Gibraltar, ce 13 février 1705[1].

Je dois vous rendre compte de bien des choses, et Votre Excellence elle-même, malgré le grand jugement, avec lequel le preux Ragotin dit que la mémoire est incompatible : la vôtre eut été récréée de revoir les lieux si célèbres par vos exploits. Je les ai donc vus, et j'ai premièrement passé au véritable Toboso, où le souvenir récent de l'incomparable Dulcinée m'obligea de visiter la propre grange, où vous crûtes la métamorphose des pois, qu'elle cribloit, en perles orientales. J'ai couché à Las Ventas, où vous fîtes votre première veille d'armes, et j'y vis deux maritornes, dont on m'assura que la cadette avoit l'haleine et les inclinations de l'ancienne maritorne, que j'appris être morte — d'une maladie dont on dit qu'en Espagne les grands sont quasi tous attaqués — après avoir exercé jusqu'à sa fin sa profession avec complaisance, honneur et satisfaction de tous les passants.

J'ai revu avec une véritable émotion les trois

1. Tessé avait reçu l'ordre d'assiéger Gibraltar par terre, tandis que le baron de Pointis l'attaquerait par mer, mais la dispersion de la flotte fit échouer l'entreprise.

moulins, que vous combattîtes avec tant de danger, et qui, seuls dans toute l'Espagne, entre Orgas et Las Cavanas, pouvoient être pris par Votre Excellence, comme ils le furent, pour des géants. Je ne dois oublier, à propos d'Orgas, que j'y fus harangué par un descendant de l'ancien bailli, qui fit tant bâiller Dom Japhet d'Arménie, que j'en bâille encore, comme il fit.

Mais quel charme pour moi de traverser, sur une triste arrière-petite-fille de mon ancien grison, toute la Siera Moriana. J'y revis les lieux déserts témoins de votre pénitence, aussi bien que le clair ruisseau, dans lequel la belle Dorothée lavoit ses pieds, les plus beaux de la Manche, après ceux de Madame Dulcinée, que l'on m'a assuré être plus petits, et dont vous avez une plus particulière connoissance que moi. Je me reposai un moment sur le même rocher, où l'aimable Cardenio chantoit si mélodieusement, et je l'arrosai non pas de mes larmes, mais abondamment du surplus de ma boisson, et la petite-fille de mon grison en fit de même. J'ai traversé le vallon, où les foibles témoignages de l'incontinence de votre fameux Roussinante, qui la voulut communiquer à quelques éveillées juments, vous attira le désastre de tant de coups de bâton; mais le souvenir de votre disgrâce ne m'affligea point, comme d'avoir trouvé votre armet de Mambrin, que je croyois placé dans le temple de la glo-

rieuse Minerve, pendu ignominieusement à la porte d'un barbier de la ville d'Ekica : en un mot, mon Prince, j'ai revu quasi tous les lieux, où tant de prodigieuses aventures ont rendu le nom de Votre Excellence célèbre dans les siècles des siècles, *in sæcula sæculorum.*

Et me voici aux colonnes d'Hercule, plus embarrassé que vous n'étiez avec les moulins à vent, quoique je n'aie que trois petites chimères à combattre : l'une, le temps qui nous désole, l'autre, la mer qui ne nous amène ni munitions ni le baron de Pointis, qui n'est pas encore prêt, et puis les ennemis, que nous grimpons et qui nous grimpent, car c'est une chose singulière que de nous voir cramponnés autour de ce rocher.

Après cela, pour vous parler plus intelligiblement, quoique laconiquement, de la manière dont ceci est avancé, si vingt pièces de canon m'arrivent, avec les munitions pour les servir huit jours de suite avec grande vivacité, et que M. de Pointis se présente, et nous aide, nous viendrons à bout de ceci, qui est certainement la plus grande affaire et le salut de l'Espagne. Que si la concordance de tout cela ne peut s'ajuster, et que rien ne m'arrive, et que le secours dont on nous menace d'Angleterre et de Hollande vienne, il faudra dire pour lors, que les plus courtes folies sont les meilleures, mais certainement la suite et opiniâtreté de celle-ci n'en

est pas une, car tout le baume de fier-à-bras ne sauvera pas l'Espagne, si ceci ne finit comme je le désire. Au reste je ne saurois assez vous dire combien nous sommes charmés de tout ce que Messieurs de la marine font pour nous secourir ; je n'ai jamais vu servir avec plus de valeur ni mieux : c'est un corps que vous ne pouvez avoir trop d'attention pour conserver. Je vous en rendrai compte plus particulièrement et prendrai la liberté de vous envoyer quelques mémoires de que ces gens-là, qui sont sous votre patte, font.

Voilà la gazette d'aujourd'hui de votre Ecuyer de la Triste Figure, et en vérité triste figure, car tout ceci n'est pas le parquet des appartements de Versailles, et ce n'est ni la fleur d'orange, ni le jasmin, que l'on respire. Je ne suis pas moins, de Votre Excellence, le très humble, etc.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Au camp devant Gibraltar, ce 12 mars 1705.

Le baron de Pointis, Monsieur, vient de m'envoyer cette lettre, et me charge de la mettre dans mon paquet : la voie de Madrid lui est, je crois, suspecte comme à bien d'autres, et il a connoissance des mauvais offices, que l'on lui a voulu

rendre, et que j'ose vous assurer qu'il ne mérite pas; je l'ai mandé à M. de Chamillart avec ma franchise ordinaire, mais ceux qui ne connoissent ni les moyens, ni le détail des contretemps, ni en un mot tout ce qui fait le mécanique de notre métier, sont comme les courtisans à Marly, ils daubent sur l'absent[1]. Voilà dans dix jours des ordres à Madrid du blanc au noir; la guerre ne se fait point avec ces sortes de variations.

L'on me fit partir, il y a cinq semaines, et je n'avois qu'à arriver pour donner ici un coup de main : je devois trouver de la poudre, du canon de rechange, et des boulets: au bout d'un mois les canons sont arrivés, mais je veux être pendu en Grève, si, depuis que je suis ici, j'ai vu douze milliers de poudre ensemble : je n'ai pas quatre mille hommes; j'ai proposé vingt expédients; l'on me répond : « Prenez Gibraltar, je le veux, il le faut, je l'ordonne. » Les vents, les dieux, les planètes, le manque de moyens parlent autrement: je fais et continuerai de faire le possible, et puis Dieu fera le reste.

1. Le baron de Pointis, qui commandait l'armée navale, ayant reçu de Madrid l'ordre de rester dans la baie de Gibraltar, malgré le danger que couraient ses navires, vit détruire sa flotte par les ennemis; à la fin de mars, l'armée de terre, abandonnée à ses propres forces, dut lever le siège, le 21 avril.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY

Du camp devant Gibraltar, ce 25 mars 1705.

J'ai eu l'honneur de vous écrire, il y a quelques jours, Monsieur, et ma lettre étoit adressée en Flandre : je me suis servi même du chiffre que nous avons, vous et moi, commun avec le prince de Vaudémont; j'espère que vous aurez reçu ma lettre, depuis laquelle j'ai envoyé le petit Renaud à la Cour, avec ordre de vous entretenir sur notre étrange situation.

L'on tombera sur Pointis et autant m'en pend à l'œil. Quant au premier, il est innocent comme vous; je m'étois chargé, contre les ordres positifs qu'il avoit du Roi d'Espagne de rester dans cette baie, de lui ordonner, *in quantum possum*, de ne pas exposer les vaisseaux du Roi. L'on lui a mandé, en réponse des représentations, qu'il fit, du péril où ils étoient, que le vent, qui porteroit les ennemis sur lui, lui donneroit le temps de s'en aller et qu'il ne falloit pas croire avant de voir. Vous entendez bien qui dictoit ces ordres-là; j'en ai vu les lettres. Trente vaisseaux ennemis, carénés de frais, lui tombent sur le corps, vous savez le reste.

Pour moi, je n'ai ni troupes, ni armée, ni argent,

ni voiture; il est démonstratif, comme un et un sont deux, que si, du jour que je suis arrivé, et même un mois depuis, j'avois eu des poudres et des boulets, cette place étoit à nous. Fiez-vous à mon honneur que je n'ai jamais pu avoir vingt milliers de poudre ensemble, et j'ai sur le corps cinquante pièces de canon, six mortiers, sans aucune voiture, ni lieu, ni chemin en arrière pour les voiturer, car tout est venu par mer, où vous croyez bien que nous n'avons pas une chaloupe qui puisse montrer le nez; je m'attends bien à avoir encore tort.

Je n'ai plus de ressource, pour déterminer Madrid, que l'arrivée de la princesse des Ursins, car leurs poches et bureaux sont pleins de mémoires, de lettres, et même d'expédients. J'irai fidèlement mon chemin, comme un bon serviteur, mais de rien l'on ne fait rien, et ce sera un miracle si nous retirons notre canon, et si nous pouvons nous retirer, et tout cela par la source des ordres positifs de Madrid, dont tout ce qui s'appelle le *Despacho* n'a eu d'objet que de m'éloigner et de ne rien faire de tout ce que j'ai proposé; et pourquoi tout cela? parce que j'ai été à Toulouse voir la princesse des Ursins, et que dites-vous, *inter nos*, de la sagesse du.....[1] qui dit devant six personnes : « Cet homme,

1. En blanc dans le manuscrit. Il s'agit du duc de Gramont, ambassadeur de France à Madrid.

qui m'a l'obligation d'être grand d'Espagne, vient ici, lorsque j'arrange par les maximes de la droite raison les moyens de gouverner l'Espagne, vient, dis-je, me traverser par les intrigues du b....l de madame des Ursins et de la Reine ? » Trois heures après ce beau dictum, la Reine en fut informée. Il y auroit de ces sortes de choses gros comme une bible, et voilà les hommes que l'on envoie pour gouverner l'Espagne.

Je vous supplie que cela soit entre nous ; du reste encore une fois, de rien l'on ne fait rien. De vos nouvelles dans les paquets des ministres, car tout est ouvert à la poste de Madrid.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp devant Gibraltar, ce 3 avril 1705.

Faites flamber, Madame, ce papier avant de l'ouvrir, je vous assure qu'il part du plus mauvais air du monde, et où la mort et les maladies contagieuses tiennent la plus mauvaise compagnie que l'on puisse avoir. Les troupes d'Espagne, pour l'éviter, ont pris pour la plupart le parti de se retirer, et depuis l'arrivée de la flotte ennemie et du troisième et quatrième secours entré dans cette place, le

courage de la nation castillane ne s'est pas autrement soutenu. Peut-être, au fond, n'ont-ils pas grand tort, et les événements peuvent justifier que c'est nous qui l'avons, de vouloir mieux servir que l'on ne veut être servi.

J'attends les ordres du Roi, votre beau-frère, et de la Reine, votre sœur. J'avois ouï et j'avois cru qu'un maître suffisoit; le mien m'a donné à vous, à qui j'ai l'honneur d'être bien attaché; c'en sont deux : les conjonctures m'en font présentement deux autres dans le Roi et la Reine d'Espagne; voilà, Madame, bien des gens à servir et à contenter, car, pour le public, vous m'avez conseillé de ne prétendre de lui ni justice, ni indulgence; je vous demande pourtant toutes les deux pour moi, si j'en ai besoin auprès de vous, mais je ne vous demande que la première, c'est-à-dire justice, pour ma fille, dont vous avez bien voulu vous charger.

Si les conjonctures me font rapprocher pour quelques instants de Madrid, j'aurai l'honneur de vous rendre compte exactement de ce qui regardera la Reine, votre sœur.

A M. LE MARQUIS DE TORCY

De Cordoue, ce 28 avril 1705.

J'étois avant-hier ici, Monsieur, allant à Madrid, et dans la Siéra Moriana, j'ai reçu un contre-ordre pour retourner en Estramadure. Je dis donc, à votre exemple, ce que vous me faites l'honneur de me dire par votre lettre du 18, que je reçus entre chenet et feuille,.. « je suis enrhumé ». Je crois que j'eusse mieux fait de l'être, quand j'eus l'honneur de vous écrire ce qui vous a enrhumé, mais je craignois la fluxion sur la poitrine, et je débondois imprudemment plutôt que de mourir.

J'ai lu dans un livre[1] que le froid est quelquefois en Norwège si excessif, que les paroles gêlent, et qu'ainsi demeurées en l'air gelées, quand le soleil revient au printemps, l'on entend, ni s'essuyoit tant de variations. Je vous supplie de faire rendre cette lettre à V. A. de campagne, Dieu veuille qu'elle ne vous soit point un peu celle de Cour, le diable est poussif, et il faut être en garde contre lui. C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

1. Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LV et LVI.

A LA REINE D'ESPAGNE

Au camp près de Badajoz, ce 11 juin 1705.

Les dix lignes de la respectable main de Votre Majesté, qu'elle a bien voulu joindre à la lettre du Roi, sont pour moi d'un prix inestimable; je ne vaux pas ce qu'elles contiennent, et j'en rends mille très humbles grâces à Votre Majesté. Mais, mon Dieu, Madame, que ces rechutes de maladie de madame la princesse des Ursins viennent à contretemps! J'en suis désolé et j'ai une impatience indicible de la savoir auprès de Votre Majesté.

Je ne saurois vous cacher que je suis scandalisé d'apprendre que dans les conjonctures épineuses de confusion et de désordre, où l'on a mis les affaires de la monarchie, ceux qui ont reçu le plus de grâces de Vos Majestés, et qui ont eu le plus de part aux secrets des affaires, proposent de s'en retirer sous différents prétextes : il me semble que les bons serviteurs, dans de pareilles occasions, doivent se roidir contre les embarras, et travailler plus que jamais à les surmonter.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Badajoz, ce 25 juin 1705.

Votre santé, Madame, m'inquiète, je meurs de peur que vous ne veuilliez pas en prendre assez de soin, et je ne puis pas empêcher mon cœur d'être pour vous sur les moindres choses, comme quand par malice vous affectez de faire un faux pas, quand j'ai l'honneur de vous donner la main; je ne m'accoutume point à croire que vous puissiez, ni deviez souffrir.

J'envoie à la Cour rendre compte de la fin de notre première campagne : je me fais un plaisir du retour de l'officier que je dépêche, parce que je reverrai au moins quelqu'un qui aura eu l'honneur de vous voir, et qui m'en rendra compte : ma fille fait quelquefois assez bien, et me mande assez joliment des lambeaux de lettres, où vous avez part, mais, au nom de Dieu! Madame, grondez-la de ce qu'elle ne m'en mande pas encore assez.

J'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui de ma main, vous ne lirez pas mon écriture, mais vous y devez au moins déchiffrer les assurances du plus parfait et du plus respectueux attachement qui fut jamais.

Je crois, Madame, que la situation des affaires récentes m'obligera d'aller à Madrid, j'aurai l'honneur de vous rendre mieux compte de la Reine, votre sœur, que de notre désagréable guerre.

A MADAME DE MAINTENON

Du camp de Badajoz, ce 25 juin 1705.

Je mets, Madame, rarement en usage la permission, que vous m'avez donnée, de vous faire quelquefois souvenir de mon profond respect; le silence en porte le caractère, et quand on n'a rien de bien agréable à mander, c'est soulager que de se faire oublier.

Je rends compte au Roi, par un officier que je lui dépêche, de notre première campagne, et de la séparation des troupes pendant le quartier des excessives chaleurs. Nous nous sommes (comme l'on dit) passablement sauvés par les marais, et avons replâtré bien des dérangements dont il étoit à craindre que les contretemps et manquements de tout ce qui devoit être, et que l'on m'avoit promis, ne causassent, comme ils le pouvoient vraisemblablement, de plus grands inconvénients. Ce qui se voit ici, Madame, n'est comparable à rien de ce que l'on a pu voir ailleurs; j'ai chargé le marquis

de Maulevrier de ne vous rien cacher de ce qu'il a vu : j'espère que madame des Ursins tirera bien des choses de la cruelle léthargie, et de la totale confusion, où l'on a laissé tomber les affaires de cette monarchie.

J'ai particulièrement supplié le Roi Catholique de m'accorder deux choses, l'une de se laisser servir, et l'autre de ne rien signer sans l'avoir lu. Quant à la Reine, je ne me déments point encore de tout ce que j'ai pris la liberté de vous en mander, quand j'arrivai en Espagne : ma maîtresse est infiniment plus aimable, sa sœur aimera davantage les affaires, et est capable de confiance et de suite. Le talent de contenter ceux qu'elle veut engager, et de ne s'en jamais séparer, sans qu'ils soient contents de ses manières, lui est naturel, et d'un coup d'œil elle décide non seulement le Roi, son mari, mais ce qu'elle veut. Je plains étrangement ces deux Majestés de ne savoir quasi à qui se fier : ils ont été et sont trompés tous les jours par ceux qui ont eu le plus de part dans leur confiance. Au nom de Dieu ! Madame, ne vous rebutez point d'assister de vos lumières et de vos conseils, non seulement la Reine, si elle est encore en commerce avec vous, comme elle m'avoit paru le désirer, mais encore la princesse des Ursins, quand elle sera de retour. Quelle douleur, Madame, si nous voyions un jour à Fontainebleau cette Cour y faire la déplorable figure de celle

de Saint-Germain[1]. Les conseils, les usages, et tout ce que l'on a fait depuis le départ de Madame des Ursins, ont travaillé sur ce pied-là, c'est-à-dire sur celui d'un bouleversement général, et s'il n'est pas arrivé et qu'il n'arrive pas, c'est à la sagesse du Roi, à ses conseils et à sa protection que cette monarchie devra sa conservation.

Je vous fais grâce, Madame, de ma mauvaise écriture, mais je vous supplie de ne la point faire à ma fille, si elle s'échappoit à rien qui pût déplaire à Madame la Duchesse de Bourgogne, et à vous; après cela je prends la liberté de vous la recommander, vous me l'avez permis, et je l'aime.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Madrid, ce 8 juillet 1705.

Me voici donc, Madame, non pas en repos à Madrid, car la Providence n'a pas voulu que cela pût être, mais enfin dans ce lieu du trône de Madame votre sœur, dont les jours ne sont pas tous si tranquilles que les vôtres. Elle m'a fait l'honneur de me conter les alarmes, que vous avez eues, sur les bruits

1. Louis XIV, à Saint-Germain, donnait asile à Jacques II, puis à son fils, Jacques III, qui s'étaient vu enlever la couronne d'Angleterre.

qui ont couru, je ne crois pas qu'ils aient eu tout le fondement que l'on a publié, mais il n'y en avoit que trop pour se précautionner au moins comme l'on a fait.

Une chose, Madame, dont la Reine est charmée, et dont j'avoue que j'ai été surpris, c'est de votre régularité à lui écrire, tous les ordinaires; ce changement me renouvelle les idées, que j'ai toujours eues, que quand il vous plairoit de faire quelque chose, vous y apporteriez plus qu'une autre les agréments et les manières.

Comme je n'ai encore eu l'honneur d'approcher la Reine, votre sœur, que deux moments, je ne puis point trop vous en rendre compte. Je l'ai trouvée grandie. Elle m'a dit, la première fois, ces deux mots avec lesquels je finis, car je n'aime pas à ennuyer ma maîtresse : « Je respecte infiniment le Roi, mon grand-père, et je l'aime à l'adoration; j'aime tendrement ma sœur, et à la folie. » Pour moi, Madame, ce qu'elle nomme folie je l'appelle sagesse. Vous n'en aurez pas davantage de votre ancien domestique.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Madrid, ce 15 juillet 1705.

J'envoie, Madame, un courrier à la cour, et indépendamment de quelques éclaircissements qui me sont nécessaires, que je demande, et qui font l'objet de cet exprès, il me semble que je me fais un plaisir sensible et d'avance de savoir qu'un homme que j'envoie vous verra, et qu'il me dira qu'il vous a seulement vue passer au bout d'une galerie; il faut bien qu'ici, Madame, je me fasse des satisfactions et des plaisirs de spéculation. Je puis prendre la liberté de vous dire que, quand même je ne serois pas, comme je suis, surchargé de soins, je n'y trouverois pas l'occasion du moindre amusement agréable.

Il n'y a ici ni cour à faire, ni promenade, ni jeu, ni spectacle, ni conversation; l'on ne voit le Roi et la Reine que par audience. La promenade est dans une rivière dont l'eau est du sable assez chaud; tout ce qui s'appelle musique, excepté celle de la chapelle, n'est pas connu. La chasse est un plaisir, que les Espagnols disent qu'ils prendront quand un cerf prendra cent chiens, et que ce ne sera pas cent chiens qui prendront un lièvre.

L'on ne fait aucune visite, où l'on puisse aspirer d'être au moins souffert avec quelque sorte de familiarité. Les comédies sont plus sérieuses que ne le sont, dans nos paroisses, les assemblées, que l'on fait pour les pauvres; en vérité, Madame, quelque vieux que je sois, je me trouve trop jeune pour rester ici, et j'y bâille plus que vous ne faisiez autrefois à l'Église.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Madrid, ce 15 juillet 1705.

Votre précieuse santé, Madame, me lanterne; vous vous devez au public, et parce que je suis vieux et que j'ai eu l'honneur de faire la cérémonie de vos fiançailles, j'ai titre de gronder et de dire, Madame, que vous êtes responsable de votre conservation au monde entier. J'ai appris par le retour d'un aide-de-camp, que j'avois envoyé à la Cour, que vous preniez les eaux de Passy; je connois toutes les eaux, dont l'effet n'est quasi jamais indifférent, et pendant lesquelles il est absolument nécessaire de faire mille choses pour sa santé, que je meurs de peur que ma maîtresse ne fasse pas. C'est aujourd'hui ma semaine de gronder; il ne s'en faut pas beaucoup que je n'aie dit à la Reine, votre sœur,

sur la manière de prendre ses bains, qu'elle a finis, ce que je prends la liberté de vous écrire sur vos eaux.

Nous croyons l'Archiduc embarqué sur la flotte venue d'Angleterre ; je voudrois bien vous consulter, et savoir ce que vous pensez de cet événement. Vous savez, Madame, le cas que je fais des almanachs, que vous voulez faire, et si je vous ai trouvée souvent impénétrable, je vous ai trouvée quelquefois infaillible.

La Reine, votre sœur, est charmée de l'exactitude de vos lettres, et j'en sais assez pour être informé qu'elle y remarque des sentiments, au lieu que parmi vous autres princesses, l'usage est de se contenter d'expressions ; les miennes, Madame, sont insuffisantes pour vous faire connoître mon profond respect. Il me retient sur tous les sanglants reproches, qu'intérieurement je vous fais, d'avoir permis que ma fille fût dans l'état auquel j'apprends qu'elle est, et qui lui durera neuf mois. J'avois espéré que vous auriez plutôt fait mettre en arrivant le mari aux Petites-Maisons, et pendre la femme à votre ceinture, comme vous m'avez fait l'honneur de me le promettre.

A MADAME DE MAINTENON

A Madrid, ce 15 juillet 1705.

Je ne saurois dire, Madame, avec combien de respect et de reconnoissance j'ai reçu la dernière lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle fait sur moi l'effet que la manne faisoit sur les Israélites dans le désert, les consolations, que vous voulez bien me donner, me suffisent et me soutiennent.

Madame la princesse des Ursins ne sera ici que le troisième du mois prochain; le Roi et la Reine l'attendent avec une impatience indicible. Dès que j'aurai eu l'honneur de l'entretenir, je compte de repartir pour me rapprocher de la frontière; après cela, Madame, de dire de quel côté sera la vraie frontière, il faudroit avoir commerce avec ceux qui connoissent l'avenir. L'embarquement de l'Archiduc sur la flotte, car nous n'en doutons pas, est un événement nouveau, qui peut changer toutes nos dispositions. Je ne sais si mon pressentiment sur cela est bon ou faux, mais je l'aime mieux, ce me semble, à la merci des vents et de la mer que sur la terre, et je regarde ce parti, qu'il prend,

comme une crise. Je ne raisonne donc point, Madame, sur tout cela, dont le caprice réglera nos idées et nos mouvements.

Je ne saurois vous cacher que j'ai lu à la Reine la lettre dont vous m'avez honoré; elle étoit si remplie de principes de vertus et de raison, qu'il me semble qu'il en transpire en elle quelque chose, toutes les fois que j'ai occasion de lui parler de vous. Elle m'a encore dit qu'elle n'oublieroit jamais la liberté, que je pris, quand j'arrivai en Espagne, et que, désolée du départ de Madame des Ursins, elle me disoit que sa tête s'égaroit, et qu'elle ne pouvoit prendre confiance en personne pour se redresser, elle se souvient, dis-je, que je pris la liberté de l'exhorter de prendre en vous, Madame, une vraie confiance; il me semble qu'elle s'y tient, et que vos lettres, et le commerce que vous avez bien voulu entretenir avec elle, lui font un vrai plaisir, et lui sont utiles. M. Amelot [1] pense de cette princesse, comme j'ai pensé, et qu'elle ne méritoit point les paquets que l'on lui donnoit, ni l'idée qu'elle sait bien que l'on avoit d'elle en France, et qu'elle veut effacer.

Quoique l'on fasse ici au delà du possible pour avoir des troupes, le désordre et la confusion étoient et sont à un point, qu'il n'est pas possible

1. Ambassadeur de France, à Madrid (nommé en mars 1705).

d'espérer qu'au mois de septembre je me trouve en meilleur état pour faire la guerre, le temps est trop court. Je me regarde encore comme un homme qui va entrer en souffrance, mais la certitude de faire ce que je pourrai, les bontés du Roi, et l'envie de me roidir fidèlement contre les difficultés, me tiendront lieu de beaucoup de choses, et je compte que les dispositions, où vous avez bien voulu mettre Madame des Ursins pour moi, seront bien utiles à la concordance de toutes les affaires. Elle est charmée de vos bontés, et je sais qu'elle en a écrit ici des volumes remplis de reconnoissance, de respect, et d'attachement pour vous.

A l'égard de ma fille, au nom de Dieu, Madame, ne l'abandonnez pas au torrent pernicieux du monde; le Bon Pasteur est peint avec la brebis, qu'il veut bien reprendre sur ses épaules, pour la préserver des égarements. Madame la Duchesse de Bourgogne m'a promis d'en user ainsi pour elle, et je vous demande à genoux qu'elle veuille continuer. Je vous rends mille et mille très humbles grâces d'avoir bien voulu me mander que cette princesse est la plus sensée de son âge. Je ne puis m'empêcher d'être aussi sensible à ce qui la regarde qu'elle m'a permis de l'être.

J'estime mon gendre bien heureux d'avoir quelque part dans l'honneur de votre estime: il est né vertueux, il a, ce me semble, quasi tous les bons

principes, excepté celui de la santé, que je voudrois qu'il fut un peu plus capable de conserver.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Madrid, ce 16 juillet 1705.

Vous aurez su, Monsieur, car *tibi imperium Pelagi* — les Anglois pourtant et les Hollandois le disputent un peu présentement — mais patience, le Pont-Neuf n'a pas été fait en un jour, rira bien qui rira le dernier, et quand on voit les choses de ce bas-monde avec des yeux terrestres, c'est tout autre chose quand l'on voit avec ceux de la Chevalerie errante; ainsi tout ce que l'on peut craindre sur les côtes n'est peut-être qu'une vision d'enchantements, et rien de réel; vous, dis-je, aurez su que le 10 la flotte ennemie a paru avec soixante-huit voiles à Cadix, et que le 12 elle a disparu prenant la route du détroit; oncques depuis nous n'en avons eu de nouvelles, mais celles de Lisbonne assurent qu'il y est débarqué beaucoup d'infanterie, et même de la cavalerie.

Vous autres, grands chevaliers armés, croirez peut-être que ce n'est qu'une bagatelle, et Dieu le veuille, car pour moi, qui me souviens des ber-

nements passés, Votre Excellence a beau me dire que plaie n'est pas mortelle, je ne vois encore que grossièrement, et je crains la gangrène par le chaud qu'il fait. Quand madame du Toboso cribloit des pois, vous m'assuriez toujours que c'étoit des perles, j'ai eu beau regarder de mes deux yeux, au diable si les pois m'ont jamais paru que des pois, ni l'armet de Mambrin qu'un bassin à barbe de cuivre jaune, et vous me patrocineriez jusqu'à la Pentecôte, que je croirai toujours qu'une croûte est une croûte. Ainsi donc cette flotte va quelque part, et cette descente de troupes à Lisbonne est quelque chose, et ne promet pas poires molles; cependant nous croyons l'*Amirante* [1] mort, c'est moins d'un, mais trop nous restent.

L'objet du courrier que j'envoie n'est pas tout cela, je demande plusieurs éclaircissements dont j'ai besoin, mais rien ne me presse plus que les occasions de vous renouveler les assurances de l'attachement de votre fidèle écuyer, lequel est bien las de chercher des aventures, où il n'y a ni bien, ni honneur à acquérir, et je me trouve encore bien loin de l'île, où la dame du Toboso me doit couronner de myrte et de fleurs d'orange, dans la péninsule de Pontchartrain, où les saints anges du

1. J. Thomas Enriquez, duc de Rioseco, amirante de Castille (chef de la marine). Il s'était réfugié en Portugal et avait embrassé la cause de l'Archiduc.

ciel me puissent bientôt conduire, pour y demeurer *in sæcula sæculorum. Amen.*

A MADAME LA DUCHESSE DE SAVOIE

Madrid, ce 20 juillet 1705.

Les respects n'ont jamais de prescription, et les miens, connus de Votre Altesse Royale, n'en ont pour moi que celui de la fin de ma vie. Je ne dois pas espérer la même chose de l'honneur de votre souvenir, et je ne prendrois point la liberté de me l'attirer, si la Reine, votre fille, ne m'avoit encouragé, et ne m'avoit quasi assuré que Votre Altesse Royale ne trouveroit pas mauvais que j'eusse l'honneur de l'informer moi-même de ma destinée. Elle est telle, Madame, que sorti pour quelque temps d'auprès de ma maîtresse, votre fille aînée, je me retrouve au service de l'autre : plût à Dieu que le vôtre y fut joint ! Les vœux sont permis, et j'en fais de bien sincères pour tout ce qui peut convenir à Votre Altesse Royale.

Jamais lettre ne m'a tant coûté que celle-ci, la Reine m'a dit qu'elle la verroit, que le Roi son mari en auroit lecture, et qu'elle l'envoieroit ouverte à ma maîtresse; rien de tout cela ne voudra corriger ma lettre, que je finis pour n'en point multi-

plier les fautes. Je ne ferai jamais celle de manquer à l'attachement respectueux, etc.

A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ

A Madrid, 22 juillet 1705.

A grands seigneurs, Monseigneur, peu de paroles. Votre Altesse Sérénissime dit, elle-même, dans la lettre du 28 du mois passé dont elle m'a honoré, que la matière, qui devroit faire une longue lettre, la doit faire courte.

C'est un miracle que je n'aie pas eu les étrivières; mais, Dieu merci! je ne les ai pas eues en Espagne, et celles que l'on m'a pu donner à Marly n'ont pas fait grand mal à mes épaules.

L'affaire du marquis de Leganez [1] a fait plus de bruit en France et dans les pays étrangers qu'ici, où cette aventure n'en a pas plus fait que si le Roi faisoit arrêter à Paris un conseiller du Châtelet. J'ignore la noirceur des crimes du dit marquis; mais je le connoissois imprudent, grand parleur,

1. Le marquis de Leganez fut accusé, en 1705, d'être le chef d'une conspiration dirigée contre le roi d'Espagne et les Français de Madrid. Il fut arrêté, emmené en France, enfermé au château Trompette, puis à Vincennes. Plus tard devenu amoureux de Madame de Maulevrier, alors veuve, il chercha par Tessé à rentrer en grâce.

trouvant tout mauvais, et insupportable débiteur de fâcheuses nouvelles; au demeurant galant homme, mais capable, sans croire faire mal, d'entretenir des commerces soupçonnés. Pour moi je suis encore dans la créance qu'il n'y a non plus eu de conspiration réelle à Madrid qu'à Paris, mais un désir uniforme de changement et un grand regret au désordre, que ceux, qui le devroient faire finir, vouloient augmenter.

Quant à la guerre, c'est en Espagne le plus abject et le plus méprisé de tous les métiers. Nous essayons de le remettre en honneur; mais de troupes... *nada;* d'argent... *nada;* d'ordre... *nada.* Cependant depuis l'arrivée d'Orry [1], certainement les affaires paroissent cheminer, et si je me sauve des étrivières, le mois de septembre, d'octobre et partie de novembre, j'espérerai quelque chose pour l'année prochaine; et l'arrivée de Madame des Ursins, que nous attendons à la fin du mois, nous aidera; en attendant la mort de l'*Amirante* ne nous nuit pas.

Quant aux flottes, elles paroissent et disparoissent. Je crois Cadix en sûreté, autant que telle chose peut l'être, quand un lieu a été dans le total abandon où je l'ai trouvé. L'on y a pourvu à peu près autant que l'on a pu; car il s'en faut bien, Monsei-

1. Contrôleur général des armées de France, envoyé à Madrid par Chamillart.

gneur, que les alouettes tombent ici toutes rôties.

Voilà la gazette dont j'ennuie Votre Altesse, et je la supplie toujours de m'accorder l'honneur de sa protection et d'être bien persuadée de tous mes respects.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Madrid, ce 6 août 1705.

Voilà donc bien des nacelles à la mer : je voudrois bien que celui qui, du temps de notre bisaïeul Virgile, dit : « *Quos ego...* » les voulût disperser, ou submerger encore mieux, et l'Archiduc tout aussi bien, car cela ne laisse pas de nous lanterner. Les Catalans étoient bons François, quand ils devoient être Espagnols, et présentement qu'ils doivent être l'un ou l'autre, ils veulent être Allemands.

M. Ducasse [1], qui vous dépêche un courrier, du passage duquel je profite pour assurer Votre Excellente Grosseur de la continuation de nos hommages, vous met au fait des affaires maritimes mieux que je ne pourrois faire. Je passe sous silence tout ce que je suppose qu'il écrit et propose, et vais recommencer mon emploi de chevalier errant.

1. J.-B. Ducasse, célèbre marin, né vers 1650, mort en 1715.

Je partirai le 18 ou le 20, pour me rendre à la triste Raya, il y faut porter de l'eau dans des cantines pour y faire boire la cavalerie. Recommandez-moi, je vous prie, à Madame du Toboso; le temps trop court, le manquement d'armes et d'habits pour le premier septembre, la diversion de Catalogne[1], tout cela fera que je n'aurai que ce que j'avois, c'est-à-dire rien; nous verrons donc, suivant les circonstances, à faire, avec ce que nous aurons, ce que nous pourrons.

Je vous prie de faire quelquefois souvenir de moi votre aimable et respectable père, je sais les bontés dont il continue de m'honorer. Madame la Chancelière m'a promis de songer à marier mon fils, et madame du Toboso rougira toujours pour son plus fidèle esclave.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Madrid, ce 14 août 1705.

Quand à Madrid, Madame, quelqu'un passe dans la rue depuis midi jusques à cinq heures au soir, l'on dit : c'est un fou ou un François ; que ne dira-

1. L'Archiduc, proclamé roi d'Espagne, préparait une descente en Catalogne : il s'empara de Barcelone.

t-on pas dans trois jours de votre premier écuyer, qui partira en poste pour se rendre sur la triste frontière de Portugal, où il fait un tiers plus chaud qu'ici? Je passe sur cela condamnation et qu'il y a même bien d'autres articles dans ma vie qui mériteroient les Petites Maisons. Je consens, Madame, que l'on m'y destine un appartement, si j'étois jamais capable de rien diminuer de l'attachement parfait, et de la reconnoissance respectueuse, que je vous dois.

Madame des Ursins m'a dit quelque chose de la continuation de vos bontés; elle est arrivée dans un enchantement de vous, où je croyois être tout seul en Espagne; elle montre à tout le monde le portrait dont vous l'avez honorée; la Reine, votre sœur, s'attendrit quand on parle de vous, et si vous l'aimez autant que Madame des Ursins l'en assure, je crois qu'elle et moi pouvons répondre qu'elle ne vous aime pas moins.

Je ne suis point du tout dans le mystère de vos lettres, mais il m'a transpiré que l'on est charmé de votre exactitude, dont j'avoue que je n'avois osé répondre; je sais encore quelque chose au delà sur vos mines toujours gracieuses, mais différentes quand vous voulez marquer un peu moins de satisfaction : il ne m'appartient pas, Madame, d'en dire davantage, votre coup d'œil est assez pénétrant pour m'entendre, et je vous assure qu'il seroit ici

bien dangereux à quelqu'un de s'égarer sur ce qui vous est dû.

A MADAME DE MAINTENON

A Madrid, ce 14 août 1705.

Je repars, Madame, et dans six ou sept jours j'espère être sur la frontière de Portugal : cependant l'Archiduc et le prince de Darmstadt sont embarqués, et par nos dernières nouvelles continuent leur route vers le Levant, avec grande apparence qu'ils conduisent leurs forces en Catalogne dont les peuples, passablement bons François quand ils devoient être Espagnols, semblent vouloir présentement être Allemands, pour n'être jamais dans leur véritable situation.

Je crains fort que les ennemis en passant ne prennent le Port-Mahon, au moyen duquel et des secours d'Afrique les marins disent que la flotte, ou partie, pourroit aspirer à passer sans péril l'hiver dans la Méditerranée : cette diversion par mer du côté de Catalogne ne diminue point les forces qu'ils avoient en Portugal, et je vais me retrouver à peu près dans les mêmes embarras où j'étois au printemps; le temps, quelque bien employé qu'il ait pu être, a été si court, la confusion

étoit si grande, et le dérangement si universel, que les projets les plus suivis n'ont pu être totalement exécutés : toute la sagesse de M. Amelot, la vivacité et les expédients d'Orry, l'autorité du Roi et les conseils de madame des Ursins n'ont pu encore mettre en œuvre tout ce que nous avons lieu d'espérer.

La difficulté des voitures, les habillements et les armes, dont la meilleure partie se tire de France et de Flandre, en un mot les impossibilités me remettent à la vie de partisan, que je vais recommencer. Je ne prends, Madame, la liberté de vous faire ce détail que parce que vous m'avez permis de vous informer de ma souffrance, trop heureux si je la portois tout seul, et qu'il n'en retombât aucune inquiétude sur l'esprit du Roi : je ferai ce que je pourrai avec ce que j'aurai, sans espoir que les courtisans m'accordent l'indulgence que je ne leur demande pas, mais j'ai besoin de la vôtre.

J'ai eu l'honneur d'informer le Roi de l'arrivée de Madame des Ursins, et de sa réception ; je n'ai point pris encore la liberté de vous en rendre compte, parce que je ne l'avois pas encore assez entretenue ; présentement, Madame, je suis un peu plus au fait de ses sentiments et de sa reconnoissance.

Elle est pénétrée de vos bontés, sur la continuation desquelles elle compte, mais il est nécessaire pour le repos du Roi, pour le vôtre, si je l'ose dire,

pour la tranquillité des gens de bien qui sont ici, que l'on admette en France la loi de nous informer fidèlement de tout ce qui partira d'ici contraire à l'union que nous désirons. Un tas d'écrivailleurs indiscrets, mal informés, ou mal intentionnés, sèment souvent des principes de tracasseries, qui ne germent que trop, pour peu qu'ils ne soient pas ou arrachés ou éclaircis.

Permettez-moi de joindre à l'assurance de tous mes respects la liberté, que je prends encore, de vous recommander ma fille : ma vie doit être comptée pour bien peu de chose, mais je mourrois de douleur, si elle se rendoit indigne des bontés dont Madame la duchesse de Bourgogne la distingue, et dans lesquelles vous avez bien voulu la soutenir.

A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ

A Madrid, 14 août 1705.

Votre Altesse Sérénissime trouvera ci-joint copie des dernières lettres, que le Roi Catholique a reçues de Gibraltar; depuis lesquelles, par des courriers dépêchés de Malaga, d'Alicante et Carthagène, l'on a su que la flotte continuoit sa route du côté du Levant. L'on ne doute pas que cette équipée ne regarde la Catalogne, où le prince de Darmstadt prétend

avoir de grands commerces, et qu'un parti de révoltés se joindra à lui.

Je ne laisse pas d'envoyer à Votre Altesse les raisonnements de M. Ducasse et ceux du petit Renaud. M. le vice-roi de Catalogne et M. de Richebourg ont mandé depuis quelques jours qu'il ne craignoient rien pour Barcelone. Pour moi, Monseigneur, je suis quasi sur tout cela, comme l'on dit qu'étoit feu Panurge. Le Port-Mahon est mal pourvu, et l'usage Espagnol est de ne vouloir prévoir le péril qu'alors que l'on y est.

Je m'en retourne le 18 sur la frontière de Portugal. Je m'y trouverai, comme j'y étois au mois de mai. Le temps a été si court entre la première et la seconde campagne que, quelques bons qu'aient été les projets, il n'a pas été possible d'exécuter.

Il ne tient qu'aux Espagnols de voir, comme je crois que l'on a commencé de le discerner en France, que depuis le départ de Madame des Ursins et de ceux qui la servoient, jusques à présent, l'on n'a travaillé ici que pour l'Archiduc, le tout avec de bonnes intentions, qui ne suffisent pas, comme dit l'Écriture, pour être sauvé, sans les bonnes œuvres.

Si je passe jusques à Noël sans avoir les étrivières, j'aurai lieu d'espérer que je pourrai ne les avoir plus. Jusque-là je serai en souffrance.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Madrid, ce 17 août 1705.

Je pars, et le grison est bâté, mais avant de commencer les aventures, pour lesquelles je me recommande aux faveurs de Madame du Toboso, je dois répondre à la lettre du 29 du mois passé dont Votre Excellence m'a honoré, et la matière, qui pourroit être prolifixement traitée, le sera laconiquement, mais dans les petites boîtes sont les bons onguents.

Je me souviens qu'à une assemblée du clergé de France, à laquelle feu Monsieur l'Archevêque de Paris présidoit, deux évêques, au grand scandale de l'Église gallicane, se chantèrent pouille, et se reprochèrent scandaleusement leurs vie et mœurs; Monsieur de Paris, qui prit le parti du *moderator optimus*, apaisa les reproches, et pria Monsieur l'Archevêque d'Aix, votre ami, pour lors évêque de Valence[1], d'accommoder ces messieurs et voici comme il s'y prit : « Messeigneurs, leur dit-il, étouffons vos divisions, vous ne vous aimez, ni vous estimez tous deux, hé! mon Dieu! vous avez tous deux raison, oubliez le passé et vous embrassez. »

La réconciliation se fit et fut sincère, car elle

1. Daniel de Cosnace, évêque de Valence (1655-1687), archevêque d'Aix (1687-1708).

avoit un véritable fondement, je me suis souvenu de cette histoire, et sans en avoir précisément pris... *modum loquendi*, j'en ai à peu près pris le sens, pour la réconciliation dont vous me faites l'honneur de me parler, et qui étoit nécessaire pour le bien du service et pour votre satisfaction particulière : ils m'ont promis de s'éclaircir, d'agir de concert, et qu'en un mot vous seriez content, j'ai lieu de croire que cela durera, et comme je ne serai ici que peu de temps, et que les occasions de tracasserie peuvent se renouveler, j'ai mis la bonne disposition du tout entre les mains de M. Amelot, *sicut in sinu Abraham*.

Quant aux trois commencements de plainte, dont vous me parlez, et qui sont totalement dans le secret, attendu que votre lettre non lue, excepté de votre petit serviteur, est en cendres :

1° Il n'est point vrai que l'on ait fait aucun projet pour la marine d'Espagne, il a fallu aller au plus pressé, tout périssoit, mouroit et n'étoit point payé à Cadix; l'on a dit : « Voyons donc ce qui compose ce délabrement de marine espagnole, restes malheureux de flottes imaginaires. » L'on a pourvu, sans y rien changer, à les tirer de l'inanition : voilà, quant à présent, la seule chose qui se soit faite, et sur cela outre que vos ordres et vos avis étoient inutiles, c'est que ces gens seroient morts avant d'avoir votre réponse.

2° L'on ne fera jamais ni projet, ni règlement, sans vous avoir informé, et reçu vos décisions et cela par trente raisons, dont la meilleure est que cela ne peut être autrement; mais préalablement à tout, l'on vous supplie de vouloir bien ne vous en point rapporter à un tas d'écrivailleurs indiscrets, mal informés, qui ne jugent que par leurs intérêts, et quand vous ferez tant que de vouloir bien permettre que l'on s'éclaircisse, et en donner bonnement les moyens, je me fais fort que vous serez toujours content.

Je ne puis étendre la matière davantage, le grison a mangé la zévade [1], et je vais sans armées faire la guerre; Dieu nous conduise, et reconduise! *Amen.*

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Carceres, ce 9 septembre 1705.

Votre Excellence me renvoie toujours au géant Pantafilando, au nez retroussé : c'étoit un camard, qui vous cassa un peu plus que moitié de la mâchoire et plusieurs dents. Je me passerois bien de telle aventure, c'est un traître, que je n'ai pas

1. *Cebada* (prononcez *zebada*). Mot espagnol, qui signifie orge ou grain.

ouï dire qu'il ait obéi aux ordres, que vous lui donnâtes, d'aller faire vos compliments à Madame du Toboso; je vous déclare que si aux dépens de quelques cuchillades il m'advient que je promette pareille chose, je ne suivrai pas son mauvais exemple, et j'irai, quand même Madame Dulcinée n'auroit pas ce jour-là lavé ses mains, et que je la devrois trouver, contre toute règle de chevalerie, vous caressant comme Marphise [1] faisoit Marpon.

Or donc, mon maître, pour revenir, comme l'on dit, à nos moutons, j'ai perdu de vue l'Archiduc et la flotte; la dernière achevoit sa descente le 25 et le 26. De la sorte dont ce Prince de terres qu'il cherche, a quitté celle de Portugal, un nécromant, mon ami, m'a assuré qu'il n'y reviendroit pas; les peuples ont crié après lui : « Il a chié au lit, » et s'il ne réussit pas en Catalogne, et que votre bonne amie, madame l'équinoxe, puisse arriver, j'augurerai bien de nos affaires.

La victoire de M. Vendôme ne rendra pas le nez au Roi Dom Pedre: l'on m'a assuré que le dit nez du dit Dom Pedre étoit chû, ni plus ni moins qu'une figue, quand elle tombe trop mûre. Le bruit a couru que ce prince étoit mort, il ne peut vivre longtemps, et si votre continence ne vous avoit heureusement retenu avec la Maritorne, vous seriez peut-être (ce qu'à Dieu ne plaise) au

1. Marphise. Nom d'une héroïne du *Roland furieux*.

même état, et peut-être que Madame du Toboso seroit aussi comme la plupart de nos grandes dames de Madrid, où tout ce qui reluit n'est pas or; cotte de velours y est, dit-on, pire que cotte de serge.

Quant à moi je ramasse mes bribes pour m'opposer aux efforts des ennemis : je crois leur armée en Portugal de mauvaise nature, mais tout marche *bâton ferrat, et non ferrat*. Adonc, Seigneur des Iles que vous devez conquérir, je vous souhaite soustraction de mauvaises aventures, et que Madame du Toboso vous fasse retrouver quelques moments de l'heureux temps du siècle d'or, dont vous parlâtes tant en mangeant des noisettes chez le chevrier.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Carceres, sur la frontière de Portugal, ce 21 septembre 1705.

Je ne sais pourquoi, Madame, je ne prends pas pour moi-même la commission, que je donne à un de vos valets de pied; je ne ferois peut-être pas tant de diligence, mais je profiterois mieux que lui de l'honneur de vous voir. Je ne laisse pas de me faire d'avance quelque satisfaction de revoir quelqu'un qui vous aura au moins vu passer dans quelque galerie.

Il n'y a rien encore de bien vif sur cette frontière, que la chaleur excessive qui ne finit point : les Portugais s'assemblent, et si tout ce qu'ils ont commandé paroît, le pain et le fourrage seront rares, l'eau le sera davantage : il s'en consomme plus à une de vos tables qu'il n'y en a dans tout le plat pays d'Estramadure. Au nom de Dieu! Madame, n'oubliez ni la fidélité de tous mes respects, ni la sorte dont il me semble que j'ai plus l'honneur d'être à vous qu'aucun de vos domestiques.

ONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Madrid, ce 29 novembre 1705.

Or, raisonnons, mon maître, et raisonnons bien fort.
Car je ne fus jamais dans mes raisons si fort :

M. Ducasse même qui va vous trouver, et qui connoit les possibilités, les difficultés, le génie, le système général et particulier des affaires de cette charrue mal attelée, fortifiera ou diminuera ce que nous pensons, et nos idées, bonnes ou mauvaises, sont relatives à votre Ministère.

L'on m'a fait, comme vous l'aurez appris, quitter la frontière de Portugal, que je laisse certainement dans un grand péril, pour venir au plus pressé, et empêcher l'Aragon, le royaume de Valence, et

peut-être celui de Navarre, de suivre le mauvais exemple de Catalogne, et profitant du peu d'établissement solide, que l'Archiduc a présentement en Catalogne, y porter la guerre pendant l'hiver, et prévenir les secours de Hollande et d'Angleterre, que l'on suppose ne pouvoir revenir qu'au mois de juin tout au plus tôt; mais la marche de nos troupes pendant l'hiver devient inutile, si les forces de la terre et de la mer de France ne nous secourent, et c'est sur cela principalement que M. Ducasse va raisonner, car inutilement imaginons-nous le possible, qui devient impossible, si votre marine, dont je n'ai nulle connoissance, ne peut naviguer pendant l'hiver, tenir la Méditerranée, et nous apporter tout ce qui est nécessaire pour le siège de Barcelone, de manière que, sans cela, tous les efforts que l'on peut faire de ce côté-ci sont insuffisants et impuissants, et qu'au printemps nous nous trouverons sans frontière de Portugal, sans armée, et sans avoir pu agir en Catalogne.

Voilà en deux mots de quoi il peut être question, et je raisonnerois d'ici à la Pentecôte que l'épuisement de mes poumons ne produiroit autre chose qu'importunité. J'entrevois les obstacles d'une dépense immense, beaucoup de difficultés, et peut-être des impossibilités, mais il faut pourtant savoir ce que le Roi voudra et pourra, afin de nous arranger, car à tout ce petit jeu-ci il n'y va pas moins que

de la perte ou salut de la monarchie d'Espagne, qui entraîne celle des Indes; et ce que l'on va faire ou ne pas faire soutiendra le Roi Catholique en Espagne, ou le transplantera à Pampelune, et peut-être successivement à Fontainebleau; ainsi donc, encore une fois, sachons si quelque chose est possible, si il l'est, agissons, si il ne l'est pas, n'y pensons pas. *Con que beso umilmente las manos de Vuestra Excelencia, su mayor servidor.*

A M. LE MARQUIS DE TORCY

Au quartier de Rina, ce 1er de 1706.

A tel jour qu'aujourd'hui, Monsieur, permettez-moi de le commencer par vous souhaiter tout ce qui peut vous être agréable, et ce que nous autres ultramontains appelons les bonnes fêtes.

J'ai reçu la dernière lettre du 14 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous prenez mon style pour des réalités, et parce que je ne saurois gagner sur moi d'être affligé, ni de paroître embarrassé, vous me croyez bien aisé dans ma taille. Voilà comme vous êtes, Messieurs tous les ministres : quand on vous afflige de choses, ou malheureuses, ou désespérées, l'on vous met au désespoir; quand on a l'honneur de vous écrire

gaiement, vous en tirez des augures favorables pour les affaires.

Oh ! bien, je vous assure que rien n'est moins gai que ce qui se passe. Me voici sur l'Èbre, ayant des quartiers sur la Sinca, et à bien plus de cent lieues de la frontière de Portugal toute ouverte, et où les ennemis ont une grande armée, que j'ai bien vue et comptée, et à laquelle pourtant l'on n'a pas voulu avoir de foi. J'ai devant moi la Catalogne en adoration du petit souverain qu'elle s'est fait; sur ma droite le royaume de Valence totalement révolté, et au milieu celui d'Aragon qui ne demande pas mieux que de l'être, qui refuse tout, et qui nous assomme.

Quand je m'aviserois de me plaindre et de pleurer, il n'en seroit ni plus ni moins, de sorte, Monsieur, que, ne fût-ce que du bout des dents, je me suis résolu de rire, et quand je devrois ne pas retrouver mon bonnet, que je vous ai dit que j'avois jeté pardessus les moulins, mon parti est pris.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du camp de Grandessa, ce 4 février 1706.

Pour aujourd'hui, Madame, je vous fais grâce de ma mauvaise écriture, mais je vous en demande au

moins un quarteron, et autant quasi qu'il y a d'épingles à la coiffure d'une dame.

L'on veut marier mon fils [1] et, si vous n'y mettez la main, aucun ouvrage qui me regarde ne peut être bien mis en œuvre. Notre future est blonde, et peut-être trop; je vous fais, Madame, cette confidence, que je vous supplie de ne faire à aucune de vos dames.

L'on dit qu'elle sera excessivement riche; mais ma première et principale richesse, c'est vous : ainsi sans votre agrément et votre goût, le mien ne sera jamais à nulle affaire.

Je demande au Roi des grâces, et pour lesquelles, Madame, je vous demande à genoux de vous employer; car jamais notre belle-fille n'auroit l'honneur d'être assise devant vous. Je me flatte que vous ne voudriez peut-être pas que je fusse mort pour qu'elle obtînt cet honneur, et j'offre au Roi de me démettre de la grandesse d'Espagne, comme en France les ducs font de leurs duchés, avec l'agrément de Sa Majesté, trop heureux de mourir votre simple esclave.

Je ne suis pas assez imprudent pour vous demander de ne vous pas d'abord un peu moquer de notre prétendue belle-fille, mais je vous supplie

1. Il s'agit du mariage de René-Mans, fils aîné du maréchal, avec Marie Bouchu, fille de Bouchu, conseiller d'État, intendant du Dauphiné. (13 avril 1706.)

cependant, si vous agréez que cette affaire se consomme, de la rassurer par quelque témoignage de bonté, et je parierois qu'elle fera sa première révérence de très mauvaise grâce.

J'aurois encore bien d'autres choses, Madame, à vous demander, mais vous avez souvent trop d'affaires. Celles dont je suis chargé, quelque pénibles qu'elles puissent être, sont adoucies par tout ce que l'on me mande de vous, dont les charmes de l'esprit, du bon cœur et des manières surpassent, à ce que l'on m'écrit, les agréments personnels, et c'est beaucoup dire.

A MADAME DE MAINTENON

Au camp devant Grandessa, ce 4 février 1706.

Quand je fus marié, Madame, je ne savois pas trop ce que je faisois, mais présentement que j'ai un peu plus que l'âge de raison, je le saurois encore bien moins, s'il étoit possible que je songeasse à un établissement pour mon fils, sans votre agrément, et si j'ose me servir de ce terme, sans vos conseils.

Il y a près de six semaines que quelques amis communs proposèrent à Paris le mariage de mon fils avec mademoiselle Bouchu. L'on prétend

qu'elle sera une héritière très riche. Je jouis des grâces du Roi, mais il est certain que je dois beaucoup et que ma famille a besoin de bien : le public, curieux de nuire, publia, comme fait, de simples propositions et je reçois ici, Madame, au milieu des neiges et des montagnes, des articles que je consens d'approuver, pourvu que le Roi l'agrée, que cela soit du goût de ma maîtresse, et que vous honoriez cet engagement de votre protection; sans cela je ne veux seulement pas en entendre parler, quand même mon fils seroit amoureux, chose que je ne puis croire. J'adresse cette lettre au marquis de Maulevrier, avec ordre de jeter les articles au feu, pour peu que cela n'ait pas de votre part, Madame, tous les agréments que vous donnez aux choses que vous voulez bien approuver.

Je prends la liberté de mander au Roi que, m'estimant très heureux d'avoir une femme de qualité qui n'a jamais voulu venir à la Cour, n'y ayant point été élevée, je lui promets qu'elle ne jouira jamais de l'honneur d'être assise.

Il me seroit rude qu'il m'en coûtât la vie, pour que ma prétendue belle-fille l'obtînt, et si le Roi n'avoit point un éloignement insurmontable que je me défisse en faveur de mon fils de mon titre de Grand, à l'exemple des ducs, auxquels Sa Majesté veut bien l'accorder, je ne saurois assez vous dire,

Madame, combien je serois sensible à cette grâce, que je lui demande à genoux, et que je vous supplie, Madame, de protéger de vos bons offices.

J'obtiendrai du Roi Catholique, si le Roi me le permet, un billet par lequel Sa Majesté Catholique y consentira, mais je vous déclare, Madame, que je ne veux jamais, ni gêner le Roi, ni lui rien demander, qui lui puisse donner la moindre idée que je désire autre chose que ce qu'il veut. Mes importunités, ni mes empressements n'exigeront jamais rien d'un tel maître; la résignation entière, que je lui ai vouée, ne finira qu'avec ma vie.

Au nom de Dieu! Madame, aidez-nous de vos bontés. Si cela réussit, je ne vous cacherai pas que nous avons une vieille grand-mère qui ouvrira par ambition en faveur de sa petite-fille un coffre-fort, qu'elle refermera, s'il faut attendre ma mort pour la voir assise, et prendre possession d'un honneur, dont je vous assure que ma femme ne profitera jamais.

Pour aujourd'hui, Madame, en vous soulageant de ma mauvaise écriture, je ne vous dis rien de nos affaires d'Espagne, dont vous n'êtes que trop inquiète.

A MONSIEUR DESMARETS

Du camp devant Barcelone[1], ce 19 avril 1706.

Il est certain, Monsieur, que je perds un gendre qui étoit plein de sentiment, vertueux, et que j'aimois véritablement. J'en suis pénétré de douleur et si quelque chose peut un peu l'adoucir, c'est non seulement la part, que je suis assuré que vous y prenez et que vous partagez, mais encore que j'espère que vous voudrez bien continuer d'honorer de vos soins et de vos conseils la veuve et les enfants, qui ont l'honneur de vous appartenir de si près[2].

1. Tessé avait dû, contre son gré, entreprendre le siège de Barcelone, il échoua et fut sévèrement jugé de toutes parts. Voici ce qu'en dit le duc de Vendôme : « A l'égard des miquelets et des soumettants cela se doit regarder comme rien, je les connois à merveille, et si ce maréchal de Tessé avoit su se servir de sa cavalerie et ne pas leur laisser prendre le dessus, il n'en auroit pas été question au bout de huit jours. » *Bibl. nat.*, *fr.* 14178, f° 74.

2. François-Édouard Colbert, marquis de Maulevrier, qui avait épousé la seconde fille de Tessé, se tua, le 2 avril 1706, en se jetant par la fenêtre, dans un accès de fièvre chaude. D'après Saint-Simon, le maréchal fut très aise d'être délivré de ce gendre embarrassant, qui s'était épris de la duchesse de Bourgogne. Desmarets était cousin germain de Maulevrier, dont la tante, sœur du grand Colbert, avait épousé Jean Desmarets, trésorier de France à Soissons.

Je vous en supplie de tout mon cœur, et une des choses que je recommande et recommanderai le plus à ma fille, c'est de suivre en tout les conseils, que j'espère que vous voudrez bien lui donner, et qu'elle vous les demande tant pour sa conduite particulière que pour celle de sa petite famille.

A M. LE MARQUIS DE PUISIEUX

Au camp devant Barcelone, ce 29 avril 1706.

Le lendemain de l'action du 21, Monsieur, les ennemis, piqués de cette aventure, sonnèrent le tocsin, sortirent le drapeau de sainte Eulalia, qui est à Barcelone, ce que la queue de cheval est chez les Turcs; de sorte que toute la populace en armes, petits, grands, prêtres, moines et troupes réglées vinrent *avec bâton ferrat et non ferrat* inonder nos tranchées, pendant que les miquelets tombèrent de la montagne par trois endroits sur notre ligne; le feu dura trois heures, ils furent bien reçus partout, et, sans pouvoir gagner sur nous un pouce de terrain, ils s'en retournèrent chacun chez eux, avec le drapeau de sainte Eulalia et cinq cents morts ou blessés. Ce petit coup de patte les a rendus sages, la réduction du donjon du Montjouy a achevé de les consterner.

A M. LE MARQUIS DE TORCY

Du camp de Toreil de Montgry, ce 29 mai 1706.

Peut-être aurez-vous, Monsieur, la curiosité d'accrocher un moment le marquis de Brancas, parti sans nulle instruction de moi que la prière, que je lui ai faite, de dire ce qu'il a vu, après cela je ne veux ni raisons ni éclaircissements : il faut être heureux. Je croyois que le pauvre Maréchal de Tallard étoit le plus malheureux homme du temps, je lui tiens fidèle compagnie. Je n'ai écrit ni n'écrirai à personne ; ma santé est dans un état dont je cache plus de la moitié, car le désordre ne sert à rien, et ce n'est pas au public, ni au monde, qu'il faut demander pitié.

Je ne la demande pas, non plus que justice ; l'on m'a cruellement reproché que j'avois fait des représentations vives et des difficultés sur l'entreprise de Barcelone : j'avois tort alors, je l'ai bien davantage aujourd'hui.

Voilà, Monsieur, tout ce que peut exiger de moi la reconnoissance que je dois aux bontés dont vous m'avez honoré.

A ADRIEN-MAURICE, DUC DE NOAILLES

1706.

Je n'ai reçu que depuis deux jours, Monsieur, la lettre du 4, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je ne saurois assez vous dire combien je suis sensible à celui de votre souvenir; il est certain que je me faisois un grand plaisir de vous attendre en Roussillon et que, si pour cela il n'eût fallu qu'y rester une dixaine de jours, je l'eusse fait de tout mon cœur, mais je vis bien par votre lettre de Pampelune qu'un tendre engagement vous menoit plus loin que vous n'aviez cru.

Je souhaite qu'avec une bonne santé vous ayez rapporté de Madrid tout l'argent que vous aviez prêté à ceux qui vous y conduisoient. J'ai vu Orry lequel est encore à Paris et doit s'en retourner dans deux ou trois jours. Comme il ne doute jamais de ce qu'il espère, il compte de repartir avec des secours desquels j'ai le malheur de douter. Ses espérances même vont à croire que dès que les troupes françoises seront arrivées, le Milord sera en état de remarcher sur Madrid et d'obliger les ennemis à se retirer. Dieu le veuille !

Je me suis acquitté de votre commission auprès de Madame la duchesse de Bourgogne, en lui faisant un peu votre cour; sa grossesse continue.

LETTRE QUE M. DE PONTCHARTRAIN AVAIT ÉCRITE A TESSÉ, ET QUE CELUI-CI LUI RENVOYA, AVEC DES ANNOTATIONS, EN GUISE DE RÉPONSE[1]

Versailles, le 10 août 1707.

Si l'inquiétude que j'ai, Monsieur, pour l'événement du siège de Toulon, par rapport au Roi et au bien de l'État, pouvoit être augmentée par quelque considération que ce soit, je serois certainement sensible à la part que vous y aurez, par celle que je prendrai toujours à ce qui peut peut vous toucher et à votre gloire. Cette disposition, de laquelle je me flatte que vous ne doutez point, ne m'a pas permis de me dispenser de vous informer de quelques raisonnements, que m'ont fait les gens qui connoissent le pays, et particulièrement M. le comte du Luc, quoique je sois persuadé que vous aurez mieux que personne vu par

Reddo gratias amplisimas.

Dignus est intrare in nostro docto corpore.

1. Tessé était chargé de la défense de la Provence envahie par le duc de Savoie. Il réussit à faire lever le siège de Toulon; mais on l'accusa de n'avoir pas pressé assez vivement l'ennemi dans sa retraite, et d'avoir ménagé le père de sa maîtresse.

vous-même tout ce qui est à faire.

Ils prétendent qu'il ne sera pas possible aux ennemis de prendre Toulon et que vous vous rendrez certain de l'empêcher, si vous conservez la communication avec cette place et avec le camp retranché, pour le soutenir et en rafraîchir les troupes, lorsque vous le jugerez à propos; et qu'on le peut facilement en conservant le passage des Vaux d'Ollioules, et mettant dans le château d'Evenos une garnison assez forte pour le défendre; sa situation rend absolument ceux qui y sont maîtres de ce passage, au lieu que si les ennemis, en venant par le Revest et par les montagnes, s'emparent de ce château, Toulon sera pour lors assiégé de toutes parts, et le camp pourra être attaqué par les derrières en même temps que par la tête, ce qui rendroit le succès de la défense bien plus douteux.

Je n'ai eu d'autre attention que celle-là et j'y ai réussi.

A principio presidium fuit positum in isto loco.

Nous y avons pourvu par faire occuper la vallée de Saint Antoine.

Ils ajoutent qu'on n'a pas besoin d'une grande force pour conserver ce château et que mille hommes suffiront et au delà, avec un officier entendu et vigilant; qu'en maintenant cette

Votre ami, M. de Baudeville, y est avec les milices, et un partisan de nos troupes, avec cinquante soldats, et *hoc sufficit.*

communication libre, vous sauvez Marseille et Aix, parce que vous êtes à portée de passer partout où vous jugerez votre présence nécessaire, sur les mouvements des ennemis; et qu'enfin si la résistance de Toulon les obligeoit à prendre le parti de se retirer, vous êtes encore prêt à les suivre, votre cavalerie trouvant sur la droite et dans le terrain qui s'étend du côté de la mer une plaine où il y a quelques fourrages et où il n'est pas difficile d'en faire passer. On peut même aller par là à Toulon, mais le chemin est beaucoup plus long que celui des Vaux d'Ollioules. Je vous prie de ne point regarder ce que je vous mande comme des avis, mais l'événement de conserver Toulon au Roi et de contraindre les ennemis à se retirer, après avoir perdu partie de leur armée, seroit si avantageux à l'État et si glorieux pour vous, que je n'ai pu me refuser de vous informer de ce que j'apprends, ou qui m'est venu dans l'esprit, dont vous ferez l'usage que vous estimerez à propos.

Quant à Marseille *salvum factum est*, quant à Aix *periclitat*, si M. de Medavy étoit battu; il faut espérer qu'il ne le sera pas.

Il n'y a pas non plus de plaine et de fourrage que dans ma main.

Quant à Toulon, comme vous m'avez fait l'honneur de me le mander :

Ils avoient bien cent mille bras, et n'avoient point de tête.

Dixi.

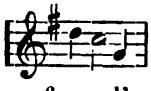

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Gênes, ce 22 septembre 1708.

Voici, Madame, la première lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, quand il y en aura six, je ferai une croix, comme vous me l'avez ordonné. J'aurois mille belles choses à vous mander, du Cours de Gênes, où les dames vont en litières et en chaises à porteurs, mais je ne saurois avoir le cœur gai, tandis que l'événement de Flandre [1] sera en l'air. Nos dernières lettres de la Cour que j'ai reçues ici sont du 10, et il me semble que tout se préparoit à un grand événement; c'est un grand malheur pour le Roi, que ceux qui devroient s'unir pour le bien du service, paroissent si divisés d'opinions. L'on m'assure que dans tout cela, qui tient la Cour indispensablement agitée, ma maîtresse tient une conduite merveilleuse, et que désirant la santé et la conservation de ceux qui lui sont chers, leur gloire ne lui est guère moins précieuse. Je partirai d'ici dans deux jours pour Florence et de là à Rome; je profiterai, Madame, de la permission que vous m'avez donnée de vous faire souvenir de mon respec-

1. Le duc de Bourgogne commandait alors en Flandre, avec le duc de Vendôme sous ses ordres. On croyait qu'une action serait livrée après le passage de la Marcq, le 11 septembre, mais elle n'eut pas lieu.

tueux attachement, et à proportion que les succès, heureux ou douteux, arriveront, il me semble que ma gaieté et ma santé se rétabliront.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Gênes, ce 24 septembre 1708[1].

Tout cela est bel et bon, Madame, et l'eau bénite de cour est la monnoie la plus ordinaire, dont on console ceux qui ont la main à la pâte, m'y voici donc enrôlé par les principes de distinction que vous me donnez si parfaitement, dans la lettre du 29 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et que j'ai reçue ici avec respect et reconnoissance.

Toutes les puissances d'Italie, dont vous connoissez la léthargie, l'incertitude et l'impuissance, ne laissent pas de voir le précipice où elles sont prêtes de tomber, mais cela ne veut pas dire qu'elles veuillent faire tout ce qu'il faudroit pour s'en tirer. J'entends à merveille tout ce que vous souhaitez dans mon voyage et ce que vous n'oseriez dire ; mes intentions sur cela sont parfaites, mais un Prince qui n'a ni confesseur, ni ministre, ni maîtresse, ne

1. Tessé avait été chargé d'une mission près des princes d'Italie pour les engager contre l'Empereur; les démarches qu'il fit restèrent infructueuses : l'incident marquant fut son séjour à Rome et sa négociation avec Clément XI.

laisse pas d'être comme un fagot d'épines, que l'on ne sait par où aborder.

Je suis dans ce cas, et croiriez-vous qu'il fût au-dessous de la politique permise, que la Reine écrivît tout uniment qu'elle n'a pas été fâchée de voir que le Roi ait jeté les yeux, pour envoyer en Italie, sur un homme attaché à sa sœur, et qui ne l'étant pas moins à Sa Majesté, ne porte que de bonnes et pures intentions pour la gloire et les avantages du père de ses filles. Je vous dirai même, en passant, que je dis en partant à ma maîtresse : « Cela est assez plaisant que je puisse peut-être faire votre père Roi[1], et que vous n'ayez pas le crédit de faire ma fille dame du palais. » Mais je me souvins au même temps d'un mot que Madame la duchesse Royale m'a dit, en parlant de ses deux filles, qu'elles étoient taillées par merveille pour le pays où elles étoient, *l'une pour se mêler de tout, l'autre pour ne se mêler de rien.* Je ne voudrois pourtant pas jurer, que ma maîtresse ne voulut s'en mêler avec le temps, et n'en fut très capable.

Vous verrez, Madame, si de ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous devez en faire quelque usage, car au fond tout ce qu'il y auroit de meilleur à faire, c'est cela, mais je n'y vois aucun jour ni apparence.

J'ai trouvé ces gens-ci dans les dispositions que

1. Allusion aux prétentions de Victor-Amédée sur la couronne de Sicile, qu'il obtint en 1713.

vous m'avez prédites; je continue ma route par Florence et je me rendrai le plus tôt que je pourrai à Rome; je suivrai les conseils, les avis et les ordres de M. le cardinal, votre frère, et j'aurai l'honneur de vous rendre compte des choses, que je croirai qui pourront contribuer à votre curiosité, et au bien de la cause publique à laquelle vous travaillez comme moi. Je vous supplie seulement, d'assurer le Roi et la Reine de mon fidèle, reconnoissant et respectueux attachement.

J'ai cru que pour marquer à la nation Espagnole la véritable union des couronnes, il étoit à propos que je demandasse que le marquis de Montéléon vînt avec moi pour être témoin de ma conduite.

Comme je n'ai point présentement de chiffre avec vous, je me sers, et me servirai de celui que j'ai avec M. Amelot.

A MONSIEUR DE CAUMARTIN[1]

A Gênes, ce 24 septembre 1708.

Quoique la juiverie et la friperie ne soient pas autrement bien garnies à Gênes, je ne laisse pas Monsieur, de vous plaindre de ne pas voir les haillons que l'on pourroit ramasser, mais comme

1. Louis-Urbain de Caumartin, conseiller au parlement, intendant des finances, conseiller d'État. (1653-1720.)

j'ai voyage à faire, et que le pis aller c'est de les trouver à mon retour, je ne me charge de rien, et vous donne seulement avis, que sans trouver rien de beau, un brocanteur tel que vous, ne laisseroit pas de s'y amuser. Après cet exorde, convenable à la profession que vous faites avec tant de succès, je vous demande instamment de vos nouvelles, et de celles de madame de Caumartin.

J'ai fait ici un séjour médiocre, car arrivé le 18, après avoir essuyé des contrastes de vents et de la mer, je continue ma route après-demain pour Livourne, Florence et Rome.

Trois choses ici m'ont surpris, sans compter la magnificence des palais :

L'une, la fureur des différents partis, qui occupent tous les particuliers, les uns pour la France, les autres pour la maison d'Autriche, pour la Hollande, l'Angleterre, et toutes les parties du monde, l'on est toujours prêt de s'étrangler comme si chaque particulier y avoit son propre intérêt.

La seconde c'est le *sigisbeau* [1] : il est inexprimable, ce que la coquetterie des femmes fait faire publiquement aux hommes, de quelque âge qu'ils soient ; et soit aux promenades, qui se font en chaises à porteurs ou en litières, une femme se trouve entourée de ces sigisbeaux qui la servent, la suivent

1. Sigisbée (italien, *cicisbeo*), familier empressé près d'une femme avec l'assentiment du mari.

comme des esclaves ; plus une femme a de ces sortes de lorgneurs, plus elle est estimée.

Il faut avoir vu cette fureur pour savoir à quel point l'on l'a poussée publiquement à Gênes, et jamais il n'y a le moindre différend pour les préférences.

La troisième, c'est un pari que l'on appelle le *séminaire;* ce pari est universel, et occupe tout le monde : je ne sais comment je vous pourrai faire entendre cette espèce de banque, pour l'intelligence de laquelle, il faut savoir qu'il y a quatre-vingt-quatre, ou quatre-vingt-dix hommes, dont cinq tous les six mois sont choisis pour entrer dans les charges. L'on met quatre écus sous le nom de chacun de ceux que l'on peut croire, qui sont nommés, et quand un de ceux, sous le nom duquel on met, est élu, la République donne le dixième au delà de l'argent déboursé ; quand l'on en trouve deux, le produit quadruple ; quand on en trouve trois, cela augmente infiniment, et si l'on rencontroit à tous les cinq, le profit est indicible, au point que pour l'argent que l'on met à la banque, l'on peut gagner jusques à plus de cent mille écus.

Cette occupation de toute la noblesse, et de tout le peuple, passe l'imagination et ne laisse pas de faire à la République un fonds fixe de plus de soixante mille écus d'or, et cela arrive deux fois l'année parce que l'élection des cinq se fait deux fois l'an.

Pour vous rendre encore un peu plus intelligible ce que c'est que ce *séminaire*, je vais vous en dire deux exemples.

Le comte de Sertirane songe qu'il s'appelle Dominique, il voit dans le rôle des quatre-vingt-dix le nom d'un homme qui s'appelle Constante, et celui d'un autre qui s'appelle Philippe; de tout cela il se fait l'imagination de mettre sous le nom de Dominiquo tel, de Constante tel, et de Philippo tel, et se fait à lui-même une allusion de Dominiquo, Constante, Philippe : il arrive que Dominiquo tel, Constante tel et Philippo tel sont choisis ; le comte de Sertirane gagna à cela quatre mille écus.

Une femme, qui sait que son mari est c..u, trouve le nom d'un homme des quatre-vingt-dix qui s'appelle Cornaro, elle met sous le nom de Cornaro par allusion de cornard : M. Cornaro a été élu, elle gagne considérablement.

Dieu veuille que je vous aie rendu intelligible cet usage, que vous pouvez compter qui occupe tout le monde ici avec une fureur inconcevable. Si M. l'abbé de Caumartin [1] pouvoit établir à l'Académie françoise cette banque, pour ceux qui y

1. Jean-François-Paul, frère de l'intendant. Étant directeur de l'Académie, il avait, à la réception de monseigneur de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, prononcé un discours plein de louanges ironiques, que le prélat vaniteux prit tout d'abord au sérieux. Louis XIV ne pardonna pas cette plaisanterie à l'abbé de Caumartin.

peuvent aspirer, je lui conseille, sur ce mémoire, de consulter M. le marquis et M. l'abbé de Dangeau.

Je ne vous parle d'aucune de mes affaires, quoique vous ayez le titre de mon grand arbalétrier, je laisse à ma fille, le soin de vous en importuner.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Florence, ce 9 octobre 1708.

J'ai tant menti, Madame, pour votre service, depuis vingt-quatre heures, qu'en vérité vous en devriez pour moi demander pardon à Dieu.

J'ai dit de votre part à M. le Grand-Duc [1] mille choses dont j'ai supposé que vous m'aviez chargé, et Madame la Grande Princesse [2], sœur de feue Madame la Dauphine, et qui par conséquent se trouve avoir l'honneur d'être votre tante, m'a fait tant de questions sur ce qui vous regarde, m'a paru si passionnée d'attachement pour vous, et m'a témoigné vous aimer si véritablement, qu'après

1. Cosme III de Médicis (1642-1723).

2. Yolande-Béatrice de Bavière, qui avait épousé, en 1688, Ferdinand de Médicis, prince de Toscane. Voy. pour la négociation de ce mariage les *Mémoires de Villars*, publiés par le marquis de Vogüé, t. Ier, append., p. 389 et suiv.

Extraordinaire. Je le serai fort aussi, c'est-à-dire extraordinaire. Je n'ai de ma vie parlé que devant le présidial du Mans; je demeurai court à la sixième ligne, je n'en avois pas dix à prononcer.

Le Pape paroît ferme, mais ces Messieurs, qui le connoissent, disent qu'à Dieu ne plaise qu'un si grand pontife puisse mentir, mais que souvent il peut dire par auprès de la vérité.

La grande affaire seroit de faire prendre un parti à la République de Venise, ou au père de nos maîtresses. La première, dont vous connoissez l'incertitude et les maximes, paroît reculer au lieu d'avancer, et l'autre ne donne nul signe de vie, quoiqu'au fond il soit mécontent de l'Empereur. Mais en se boudant et se chagrinant, ne s'aimant, ni peut-être ne s'estimant, ils se réconcilient toutes les fois qu'il s'agit de nous nuire.

Quant aux Génois, au Grand-Duc et au Duc de Parme, ils feront ce que les autres princes d'Italie voudront; cependant le temps presse, et le marquis de Prié est attendu dans cette Cour [1]; si il venoit seul, nous essaierions de combattre ses raisons, mais l'armée le suit, et il ne faut qu'un brouillard pour dissiper celle du Pape, qui ne laisse pas de continuer ses levées.

A vous, Madame, à laquelle j'ai une confiance en-

1. Plénipotentiaire de l'Empereur près du Pape.

tière, je ne ferai aucun scrupule de vous dire, qu'outre tous ces embarras, ceux qui me naîtront de notre Cour ne sont guère moins à craindre; elle voudroit souvent des choses toutes faites, sans en rapprocher les moyens, et la décision pour les partis fermes et décisifs n'est plus notre grande vertu.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Rome, ce 19 octobre 1708.

Oh! que j'aurois de belles choses à vous dire, mon maître, en réponse de la lettre du 25 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et que votre esclave a reçue dans cette superbe ville, autrefois maîtresse du monde, et qui eût été plus digne d'être témoin des actions héroïques, qui ont rendu si célèbre le nom de Votre Excellence, dans le pays de la Manche, et dans la Siera Moriena. Vous auriez trouvé ici des bernements pour vous et pour votre écuyer, plus magnifiques que celui que vous avez essuyé à Las Ventas, et au lieu que vous ne fûtes berné, que dans la couverture d'un muletier, Votre Excellence l'eût été ici, au moins sur un tapis de velours.

Tout ce que je crains, c'est que vous ne m'ayez laissé cet honneur, et si la Cour où vous êtes con-

tinue de voltiger de pensées en pensées, sans se fixer à quelque chose de positif, vous devez compter que ce prétendu bernement m'arrivera, et à tout ce qu'il y a ici de François.

Pour parler un peu plus sérieusement, l'on voit les choses de loin si différemment de ce qu'elles sont, que je ne suis pas surpris que ceux qui ont tant travaillé à perdre l'Italie n'aient pas présentement grand goût à y reporter des forces.

Mais, comme dit la comédie, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée : il est certain que le Pape a présentement sur pied entre vingt-deux et vingt-quatre mille hommes, et qu'il est résolu de pousser cela jusqu'à trente. Il est encore certain que cette levée est aussi belle qu'une nouvelle levée peut l'être : il ne s'agit donc que de fortifier par douze ou quinze mille François cette levée qui est faite; auquel cas, outre la certitude du recouvrement du royaume de Naples, je n'ai que faire de demander de ligue ni aux Vénitiens, ni aux Génois, ni aux autres puissances d'Italie, car elles seront trop heureuses d'y entrer.

Mais si l'on attend à envoyer ce secours que la ligue soit faite, il vaut mieux dire au Pape et à l'Église entière, de se tirer d'embarras comme ils pourront, et de ne jamais penser à remettre le pied en Italie, car le Pape tout seul ne fera rien que se faire donner les étrivières.

Je sais qu'il est au désespoir qu'on lui refuse des armes, et la proposition, qu'il avoit faite, de soudoyer à ses dépens douze mille hommes des troupes du Roi paroissoit un projet raisonnable; en un mot il n'y a qu'un parti à prendre, et le temps presse, c'est ou de faire passer des troupes pour joindre à celles du Pape, auquel cas l'on voit dans l'avenir un succès au moins très apparent, ou renoncer à jamais à l'Italie, et laisser le Pape, l'Église et ladite Italie à son peu de mérite, sans jamais songer à y remettre les pieds.

Voilà, quant au politique, tout ce que je puis mander à Votre Excellence, et le burlesque, c'est que ma condition d'*incognito*, et mon caractère de plénipotentiaire, ont paru ici pis que de l'hébreu, et qu'il a fallu retomber sur la ridicule représentation d'Ambassadeur Extraordinaire, et qu'actuellement il faut travailler à l'habillement de vingt-quatre valets de pied, de dix-huit laquais ou coureurs, de seize pages, et de je ne sais combien de carrosses; vous m'en aviez fait espérer peut-être davantage dans l'île dont vous me deviez donner le gouvernement, mais toutes vos promesses n'ont abouti qu'à des bernements, beaucoup de coups de poing et quelques grêles de coups de bâton.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Rome, ce 23 octobre 1708.

J'ai deux maîtres de cérémonie, Madame, qui me font enrager [1]. Ils se sont rendus maîtres de moi au point que pour faire un pas de plus ou de moins, ce sont des querelles qui recommencent toujours. J'étois prêt d'aller à l'audience du Pape, vêtu à la romaine, avec des chausses larges et un pourpoint comme l'on en voit encore quelquefois à Paris aux apothicaires; mon maître de chambre demanda si j'avois un parasol.

« Un parasol, Monsieur, lui dis-je, il ne fait ni pluie, ni soleil, et de ma vie je n'ai songé à avoir un parasol; et pourquoi ce parasol? — L'étiquette porte, dit-il, qu'un ambassadeur soit précédé d'un parasol, et je ne souffrirai pas que vous marchiez sans parasol. »

Cette cérémonie d'en avoir ou de n'en pas avoir nous retarda de près d'une heure et il fallut en passer par là. Je montois pas à pas les degrés du palais, il m'arrêta brusquement par mon manteau,

1. Voy. Arch. des affaires étrangères, Rome, *Mémoires et supplément*, 23 : Cérémonial du maréchal de Tessé.

et m'assura que je devois marcher plus gravement.

Il veut que j'aie seize pages. « Hé! Monsieur, lui dis-je, j'en ai douze de Madame la duchesse de Bourgogne qui me font enrager, quand je suis à la Cour, que voulez-vous que j'en fasse ici de seize à moi, qui seront plus embarrassants que seize puces? Comme à Rome ils vont en carrosse, ne pourrions-nous point en faire faire quelques-uns de carton? »

Cet expédient de carton nous a brouillés vingt-quatre heures; au surplus, Madame, cette grande ville est pleine d'une infinité de morceaux magnifiques, comme qui diroit de fontaines, de palais, de statues, d'églises superbes et d'antiquités.

Le Saint-Père me demanda de vos nouvelles, et si vous étiez dévote. Je pensai lui dire que non, mais je crus plus à propos de lui faire entendre que vous pouviez le devenir, et que vous l'étiez de temps en temps.

A l'égard des affaires qui m'ont conduit ici, elles ne vont ni ne viennent, et jusques à ce que ce qui se passe en Flandre soit décidé, il sera difficile qu'aucune proposition, de quelque nature que ce soit, prenne aucune forme.

Je vous supplie, Madame, de ne pas tout à fait oublier votre ancien domestique, qui n'est guère propre à faire le *Principe fatto per aventura*, car tout ceci, Madame, se passe en représentations, que je n'entends, n'entendrai ni ne veux entendre.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Rome, ce 29 décembre 1708.

J'ai reçu, Madame, avec respect et reconnoissance, la lettre du vingt-troisième du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par le retour du courrier qui nous a apporté la prise de Denia et qui nous fait espérer celle d'Alicante[1]. Il me semble que de votre côté le Roi Catholique a raisonnablement arrondi son pré, cette campagne.

Je voudrois bien que nous pussions dire la même chose du côté de Flandre. Je ne me console point de ce que, certainement supérieur aux ennemis de plus de vingt mille hommes, l'on a demeuré pour ainsi dire les bras croisés; et comme j'ai l'honneur de vous parler avec une confiance entière, je me lâcherai à dire que, depuis la monarchie, l'on n'a pas vu de Fils de France[2] faire une aussi ignominieuse campagne.

L'on me mande que ma maîtresse, digne sœur de votre aimable et héroïque Reine, a ressenti

1. Le duc d'Orléans commandait en Espagne depuis 1707.

2. Après l'échec d'Oudenarde (11 juillet), le duc de Bourgogne et Vendôme, ne purent trouver d'occasion favorable pour attaquer les ennemis et ne réussirent pas à secourir Bonfflers assiégé dans Lille.

bien vivement tous les malheurs, que la contrariété des sentiments a fait naître, car, pour ne point tourner autour du pot, le manège, l'esprit et la conduite de celui qui a perdu l'Italie s'est répandu en Flandre, et il s'en faut bien que ceux qui ont vu M. de Vendôme de près aient été surpris de tout ce qui est arrivé; mais ce qui surprend et doit affliger tous les honnêtes gens, c'est que pour sauver son honneur l'on risque de perdre celui de Monseigneur le duc de Bourgogne.

Je ne vous en dirai pas davantage, Madame, et j'en dis peut-être trop, mais vous m'avez permis et ordonné que ma confiance en vous fût sans bornes.

Comme je sais que M. le duc d'Uceda et le marquis de Montéléon informent la Cour où vous êtes de tout ce qui se passe ici, je ne vous en dirai pas un mot. Rome n'est plus ce qu'il étoit du temps que vous l'orniez; un Pape foible, indécis et qui depuis longtemps a l'habitude de ne quasi jamais dire vrai, des cardinaux qui ne songent qu'à vivre, à ne pas perdre leurs biens, et qui dans leurs conseils ne donnent pas, pour la plupart, le moindre signe de croyance en Dieu [1]; ajoutez-y un peuple tout entier, qui voudroit changer de maître et de domination;

1. La correspondance officielle de Tessé pendant sa mission à Rome est remplie des attaques les plus violentes contre le Pape, et il termina sa missive par des lettres insolentes au Souverain Pontife.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Rome, ce 26 janvier 1709.

Quand la religion, l'honneur, la parole, la justice, les engagements, et enfin tout ce qui fait la liaison humaine ne retiennent pas, Madame, et que l'on a affaire à une Cour qui croit, je pense, que d'avouer ses crimes, sans les réparer, c'est les annuler ; quand tout cela arrive il ne faut plus compter sur rien. Voilà pourtant les principes sur lesquels cette Cour a bâti l'offense qu'elle fait au Roi d'Espagne[1].

Je ne crois pas, Madame, qu'elle fût si inique dans le temps que vous en faisiez le principal ornement, et je veux croire que vous portiez ici un bonheur, qui n'y est plus. Vous apprendrez par les dépêches qui font l'objet du courrier, par lequel j'ai l'honneur de vous écrire, tout ce qui s'est passé ici ; pour moi j'ai au moins fait comme ceux qui, accablés de ceux qui les battent, ne peuvent plus se venger que par quelque coup de pied ou par quelque injure. Je n'en puis dire de plus grossière que ce que la vérité même prononceroit, et ce qu'il y a de beau c'est que celui qui nous fait tant de mal convient

1. Le pape venait de reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne.

qu'il pèche, qu'il fait une injure atroce et pourtant il la fait.

Je n'en dirai pas davantage; les dépêches dont vous entendrez parler ne sont que trop longues et ne vous ennuieront que trop, aussi bien que le parti qu'il faudra prendre, et dont le premier pas de ressentiment doit être bien pesé.

J'ai pris la liberté d'écrire mon foible sentiment en France, cela ne veut pas dire ni qu'il soit bon, ni qu'il soit suivi. J'en dis aussi quelque chose à M. Amelot; au surplus je me dispose à partir et le serois, sans que ma plaie n'est pas encore fermée, quoique je n'aie sur tout cela reçu aucun ordre positif de France, mais je crois bien faire et ne saurois, je crois, trop manifester que le nœud, qui unit les Couronnes, doit être le Gordien, car défunt Alexandre ne reviendra pas.

Je prends la liberté de mettre dans votre paquet une lettre, que je vous supplie, Madame, de vouloir bien rendre à votre plus qu'aimable et respectable Reine. Si vous m'honorez d'une réponse par le retour de ce courrier, je vous supplie de la faire mettre sous l'enveloppe du paquet de M. Amelot, que je le prie d'adresser à Gênes à M. d'Yberville, qui saura où je serai, car il est bientôt temps que je cesse de ruiner M. le Cardinal, votre frère. Je ne saurois assez vous dire combien je lui suis attaché, ni de combien de bontés il m'a honoré.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Rome, ce 2 février 1709.

Si j'avois été assez sot, Madame, pour me laisser mourir à Rome, vous eussiez eu bientôt un autre premier écuyer, mais quel qu'il eût pu être, je me flatte qu'il ne vous eût jamais été si fidèlement, si respectueusement, ni de tout son cœur autant attaché à vous, Madame, et à tout ce qui vous regarde, que je le suis; de sorte que, le tout bien considéré, j'estime, et pour vous et pour moi, qu'il vaut donc encore mieux que je vive.

Je n'ai point eu l'honneur de profiter, aussi souvent que vous me l'aviez permis, de l'ordre que vous m'aviez donné de vous écrire, et je n'ai pas oublié que, dans notre marché, il vous faut encore trois lettres de moi pour que je puisse espérer d'en recevoir une de vous; mais, Madame, qu'aurois-je pu vous mander? vous êtes assez informée des affaires générales, pour connoître que de nulle part il ne revient rien de fort agréable, et que le silence, toujours respectueux, est souvent plus à propos qu'une mauvaise nouvelle.

Je me prépare à la seule satisfaction à laquelle je puisse dorénavant être sensible, c'est celle d'avoir

l'honneur de me retrouver à vos pieds. Je serois même en chemin, si le reste d'une plaie, qui fait la difficile à se fermer, me l'avoit permis.

Il y a quelques jours qu'une des jolies femmes de Rome, fort attachée aux intérêts du Roi, me disoit, sur ce qui se passe ici, qu'elle sentoit que le temps étoit venu qu'il étoit honteux de s'avouer Romaine. Je ne sais si de s'avouer François, ailleurs qu'en France, est un éloge, mais je sais bien qu'ici ce n'est pas une vertu bien prisée.

Je compte de vous porter quelques pommades et beaucoup d'indulgences; on achète les dernières pour soi à grand marché, avec la faculté de les répandre sur autrui; je n'en offrirai pourtant guère à la plupart des dames de votre Cour, elles n'en ont quasi pour personne, et je n'ai pas foi à l'usage, qu'elles pourroient faire, de celles que je leur distribuerois.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Rome, ce 9 février 1709.

Votre malheureux esclave est encore ici, mon maître : vous avez su sa maladie. J'avois bien lu dans nos vieilles histoires que ceux de votre ordre étoient souvent blessés, mais je n'avois jamais ouï

dire qu'ils eussent eu d'abcès. J'ai reçu plusieurs coups de lancette ou de bistouri dans un lieu fort proche de celui sur lequel tous les animaux raisonnables ont, dit-on, coutume de s'asseoir, et cette impossibilité de monter à cheval, ni même sur le grison, m'a empêché de paroître non pas aux joûtes et combats de barrières, mais aux courses de chevaux et carnavaux de cette grande ville, où sans permettre les masques, celui qui y commande a consenti que l'on allât dans les rues en masque, sans être masqué.

J'ai vu d'une fenêtre partie des extravagances, que gens de toute espèce et qualité font, comme s'ils étoient bien aise, sans l'être, et excepté les cardinaux, qui peut-être auroient été de la fête, si les masques étoient permis, tout Rome a eu permission de faire des sottises, pendant le temps que l'on appelle donc le carnaval.

Ma triste figure se rétablit et je compte, qu'entre le 15 et le 20, je pourrai me mettre en chemin pour arriver à Livourne; mais de Livourne il n'y a que Dieu qui sache comment je gagnerai Gênes, et si sa Providence n'y met la main, je pourrois bien rester dans le port, enchanté pour quelques mois, comme étoit cet homme dont je vous ai entendu parler, qui le fut deux ou trois cents ans, sans mouvoir et parler, et qui se retrouva, quand il fut désenchanté, au même état où il étoit trois

cents ans auparavant. Car, si la flotte angloise s'obstine à ne vouloir respecter ni les galères du Grand-Duc, ni celles de Gênes, ni le témoin de tous les coups de bâton et de poing que Votre Excellence a si glorieusement reçus, au grand honneur de la profession de la chevalerie errante, je vous déclare que je n'exposerai point votre petit serviteur à aller faire en Angleterre le second tome du Maréchal de Tallart[1]; que si, au contraire, je trouve facilité de passer à Gênes, j'ai lieu d'espérer de me trouver, aux fêtes de Pâques, sous les toits dorés que vous habitez.

Au surplus rien de nouveau; vous avez lu par les lettres que j'ai eu l'honneur de vous envoyer comme quoi j'ai été le prophète de malheur, car le Pape a désarmé, a fait une paix plâtrée qui ne l'a libéré de rien; les Allemands sont toujours sur ses terres et y font des désordres pareils à ceux que vous fîtes dans la maison du chevrier, où, après la belle dissertation de l'âge d'or et du plaisir innocent de se nourrir de noix et de noisettes, vous allâtes malheureusement prendre des boucs pleins de vin pour des hommes, et le vin rouge qui couloit des boucs, pour du sang qui sortoit des géants, que vous crûtes avoir tués.

Cette comparaison vient à point, comme deux

1. Fait prisonnier à Hochstedt, en 1704, et détenu en Angleterre jusqu'en 1711.

prunes se ressemblent. Les papelins sont bien battus, les Allemands en tirent beaucoup d'argent, ne sortent pas de l'État ecclésiastique et font partout le désordre. Je ne puis donc en être plus longtemps le témoin : je me retire avec une cicatrice à la fesse.

J'aurai l'honneur de vous informer des aventures de mon voyage; l'on nous a mandé de Naples que le cardinal Grimani y avoit fait retenir quantité de petites embarcations, pour les envoyer pleines de troupes à Barcelone. Je suis bien assuré que si vous en étiez cru et que vous eussiez des fonds, vous feriez beau bruit dans la Méditerranée, et jamais le royaume ne se remettra dans la splendeur convenable, que la marine ne soit rétablie comme elle étoit, il y a trente ans. Sur ce, je prends congé de Votre Excellence, et dis *amen* à tout ce qu'elle voudra m'ordonner.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Gênes, ce 30 mars 1709.

En voici bien d'une autre, Madame, et outre les affaires générales dont je rends compte à M. Amelot, afin de ne vous point multiplier les importunités, et dont je le prie pourtant de vous informer, je me

trouve obligé d'entrer dans le détail qui suit, et qui regarde votre maison.

J'avois su à Rome, que malgré les instances et les représentations de M. le cardinal, votre frère, le prince don Alexandro Lanti[1] avoit changé son collet en cravate et son habit noir en habit rouge; c'est, Madame, dans cet équipage qu'il m'a rejoint à Gênes, et par une lettre de M. le cardinal, que j'y ai reçue par l'ordinaire, je vois qu'il soupçonne que cet aimable cavalier a fait un trou à la lune et que, vraisemblablement, il va se jeter à vos pieds et vous demander l'honneur de votre protection, dans le dessein qu'il a de faire, par la profession des armes, la fortune qu'il auroit plus commodément faite en suivant l'état ecclésiastique.

Le tout bien considéré, Madame, après les remontrances que mon âge exige, et dont le sien ne doit faire guère de cas, j'ai compris que le mauvais parti qu'il prend étoit pourtant le meilleur, puisqu'il y étoit résolu, et après avoir un peu rognoné et remontré qu'il eût dû prendre préalablement vos ordres, vos avis et vos conseils, je me suis rendu à croire qu'il avoit raison et qu'il devoit suivre son projet.

1. Alexandre Lanti de la Rovère, dont la mère, Louise-Angélique de la Trémoille, était sœur cadette de madame des Ursins; Tessé le désigne fréquemment sous le nom de Belle-Olive, à cause de sa ressemblance avec M. de Noirmoutiers, son grand-père, qui avait reçu ce surnom.

Je vous annonce donc, Madame, qu'il a l'esprit doux, qu'il est bien fait, d'un caractère aimable, aucun vice, bien de la bonne volonté, et une envie bien déterminée de vous plaire. Tout ce que je vous pourrois dire au delà est inutile, et je prends la liberté de vous annoncer et prophétiser que vous en serez contente.

Je continue mon voyage, avec la certitude que n'ayant rien fait d'effectif, je n'ai au moins rien fait de mal-à-propos et c'est beaucoup au temps qui court.

A MONSIEUR DESMARETS

A Versailles, ce 12 juin 1709.

Au surplus, Monsieur, je vous demande la grâce que si le Roi se faisoit apporter la liste de ceux qui ont envoyé leur vaisselle d'argent chez M. de Launay[1], il soit informé, comme vous, que la raison pour laquelle mon nom ne s'y trouvera pas si tôt, c'est que partie est engagée pour le service des écuries de Madame la duchesse de Bourgogne, et cette quantité ne laisse pas d'être de dix mille francs; le

1. Orfèvre du roi, chez lequel devaient déposer leur argenterie ceux qui voulaient la sacrifier au service public; le roi se faisait montrer les listes des donateurs.

reste, pour à peu près la même quantité, est à la campagne et je la ferai venir à mon retour. Pardon de tout ce verbiage, qui me donne au moins l'occasion de vous assurer, etc.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 17 juillet 1709.

Nous ne nous réjouissons qu'à demi, Madame, de la naissance d'un Prince, dont je sais qu'en espérant de sa santé, l'on continue de craindre pour elle [1]; tout ce qui nous vient d'un sang si précieux et de personnes royales si chères, devroit être ce me semble, comme l'on dit, à chaux et à sable; mais tout est changé jusqu'aux saisons; tout est incertain, et c'est quasi rire et être bien aise que de ne pas s'affliger.

Permettez-moi cependant, Madame, de vous supplier de me mettre aux pieds de Leurs Majestés. Il ne leur peut jamais rien arriver, où je n'ose prendre une part tendre et sensible. Je porte aussi haut que mes forces le peuvent permettre, et publiquement, la profession de leur être plus attaché que je ne puis même le dire.

1. Philippe, infant d'Espagne, né le 2 juillet 1709, mort le 8 du même mois.

La grossesse de Madame la duchesse de Bourgogne continue et elle se conserve fort cette fois-ci : nous n'irons à Marly que le dernier du mois et il est encore incertain si c'est ici ou audit Marly que l'on la fera saigner.

L'on dit toujours que nos finances iront bien dans quelque temps. Jugez des nôtres par les vôtres, avec cette différence que vous êtes dans l'opulence par rapport à nous. L'on découvre tous les jours bien des choses, où souvent le ministère passe sur la bonté ou la simplicité du cœur ; il n'est pas permis d'avoir la même indulgence sur la capacité.

Le siège de Tournai va son chemin et l'on espère qu'il durera tout le mois d'août ; heureux en vérité sont ceux de l'espèce dont je suis, qui n'ont plus la main à la pâte ! les moyens sont ou trop dérangés ou détruits. Nous avons su l'envoi du comte d'Aguilar sur la frontière de Catalogne, et l'arrêt du sieur Flotte [1] fait ici plus de bruit que cette affaire ne le mérite peut-être, et qu'elle n'en fait à Madrid.

J'ai été obligé de faire, pendant le dernier voyage de Marly, un petit voyage en basse Normandie, pour des détails tristes et indispensables, à l'occasion du malheur qui m'est arrivé [2], et deux des

1. Flotte, agent employé par le duc d'Orléans, lors de ses prétentions au trône d'Espagne.

2. Mort de Marie-Françoise Aubert d'Aunai, femme de Tessé (30 mars 1709).

terres de feue ma femme, que je ne connoissois point du tout.

Présentement que j'en suis revenu, je chercherai les occasions de vous faire souvenir de temps en temps de mon respect et de ma reconnoissance; l'un et l'autre, Madame, ne finiront qu'avec ma vie.

Nous avons eu, ces jours passés, la noce de mademoiselle de Mailly, qui n'a que treize ans, et du vicomte de Polignac qui en a cinquante passés. La mère, éplorée de voir la victime exposée au moment du sacrifice, se jeta quasi aux pieds du sacrificateur, représentant avec tendresse que treize ans étoit un âge qui méritoit quelque recommandation... « Rassurez-vous, Madame, lui dit le vicomte, si votre fille n'a que treize ans, votre gendre en a cinquante. »

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 20 avril 1710.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 6, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'y fais réponse de ce paradis terrestre, qui fait la rage des femmes, la ruine des maris, et l'oisiveté très douce des courtisans...

Mon Dieu! Madame, que je vous ai plaint, dans la maladie d'aventure, dont je suis ravi que vous

soyez guérie, et que j'aime encore mieux, sans comparaison, que vous ayez essuyée, que celle dont vous saurez présentement que Mademoiselle d'Enghien va tenter le hasard. M. de Vendôme l'épouse [1], la cérémonie s'en fera à Sceaux, pendant les derniers jours de voyage de Marly, et je ne sais en vérité lequel fait le mieux d'elle ou de lui; mais dans les principes où je suis, je ressens que je ne voudrois être dans la peau de l'un ni de l'autre.

J'y trouve que toute philosophie est à vau l'eau, et qu'il ne faut plus compter sur ce qui peut passer par la tête des hommes; ce prince à l'armée ne désiroit que la tranquillité de sa maison d'Anet : dès qu'il a été obligé de s'y tenir, il n'a trouvé pire maison que la sienne. La peau lui hérissoit quand on lui parloit d'engagements, la proposition d'épouser une femme le faisoit frémir, et il prétend, à l'âge de près de soixante ans, en prendre une et ne jamais découcher. Je ne désespère pas qu'il ne la mène en Espagne, où l'on dit qu'il est demandé; vous en savez plus de nouvelles que moi, mais il nous a transpiré qu'il iroit. Il le souhaite, et je désire passionnément qu'il en conduise mieux les affaires qu'il n'a fait celles d'Italie [2].

1. On sait quelle vie de débauches avait menée le duc de Vendôme et quelles maladies en avaient été la conséquence.

2. A la fin de cette lettre, Tessé développe avec prolixité le singulier projet d'un mariage entre le vieux marquis de Leganez et sa fille, veuve de M. de Maulevrier.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 21 juin 1710.

Voici, Madame, le premier tome des *Mille et un Jours* [1], car aux nuits il est juste que les jours succèdent. Il étoit en usage que c'étoit les nuits qui succédoient aux jours, mais comme tout est changé, et que la charrue, comme l'on dit, va devant les bœufs, les *Nuits*, qui ne sont pas encore achevées, ont précédé les *Jours*, dont voici le commencement. J'aurai l'attention de vous en adresser la suite, à mesure qu'elle sera imprimée. Ne suis-je pas bien heureux, Madame, de m'être fait le grand bibliothécaire de la petite bibliothèque de la Reine?

Il n'y a rien de nouveau ici. L'on n'y songe qu'à des habits pour les noces de la future duchesse de Berry [2], dont la duchesse de Saint-Simon et la marquise de la Vieuville furent déclarées, dès la semaine passée, l'une dame d'honneur et l'autre dame d'atours. La destination du reste des officiers de

1. *Les Mille et un Jours, contes persans* (*par le dervis Moclez*), traduits du persan en françois par Petit de la Croix et A.-R. Lesage. Paris, 1710-1712.

2. Marie-Louise-Élisabeth, fille aînée du duc d'Orléans, épousa, le 7 juillet 1710, Charles de France, duc de Berry.

cette maison, tant pour le Monsieur que pour la Madame, ne se fera qu'à la paix, qui ne paroît pas aussi prochaine qu'elle est désirée.

A l'occasion de madame de Saint-Simon, le duc de la Meilleraye a dit que l'on ne pouvoit faire un meilleur choix, parce qu'alors qu'elle ne pourroit pas servir, monsieur de Saint-Simon, en cas de besoin, serviroit fort bien de dame d'honneur.

Le maréchal de Berwick a repassé par ici pour retourner prendre le commandement de l'armée de Dauphiné; l'on prétend que le père de nos maîtresses ne nous promet pas poires molles; cependant je ne vois guère d'apparence qu'il puisse réussir à quelque chose de bien considérable; mais quand il ne seroit que l'occasion d'une puissante diversion, ne seroit-ce pas beaucoup? L'on ne parle non plus de nos Messieurs de Sainte-Gertruydenberg, que si ils y étoient incognito [1].

1. Plénipotentiaires de France et de Hollande réunis à Gertruydenberg, près d'Anvers, pour tenter de poser les bases d'un traité de paix. Ils n'y purent réussir.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 26 juillet 1710.

Je réponds donc, Madame, à la dernière lettre du 7, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous m'accusez la réception du premier tome des *Mille et un Jours*; j'aurai l'attention de vous en adresser la suite, dès qu'elle sera imprimée, et puisque vous me faites quelques questions, et que vous avez assez de confiance en moi pour m'exposer à être pendu, il est juste que je vous mette en état d'assister à la potence.

Je veux que les quatre roues d'un carrosse et toutes les parties qui le composent soient excellentes, encore même sur les roues pourroit-il peut-être y avoir bien des choses à redire, mais enfin j'admets qu'elles sont parfaites : ôtez la cheville ouvrière ou en suspendez l'effet, votre carrosse va au diable.

Le maréchal de Villars ne peut agir, mais parce qu'il mande, et écrit des choses toujours agréables, et que sa vanité particulière flatte celle des autres, il est soutenu ; parce que ce qui plaît, bon ou mauvais, ne laisse pas de plaire, et que le premier principe, c'est d'éviter de voir le précipice.

L'on se défait du maréchal de Berwick, et l'on l'envoye dans les montagnes, par la raison que ses vues et ses projets pour la conduite de la guerre, et ceux du maréchal de Villars, sont le blanc et le noir : l'incompatibilité est un malheur insurmontable, et dire vrai est un crime impardonnable.

Le maréchal d'Harcourt n'a d'exclusion que son état apoplectique, et certainement il ne peut agir. Il pourroit être excellent dans les conseils, c'en est assez pour être exclu, parce qu'immanquablement il s'élève des cabales, contre tout ce qui dit le mal tel qu'il est.

Le maréchal de Boufflers, outre sa mauvaise santé, a trop bien servi et trop dit vérité pour n'être pas à charge. Quant à M. de Vendôme, ce n'est point lui, comme vous paroissez le croire, qui s'est exclu, c'est qu'il ne suffit pas d'être bon un jour d'affaire, il faut toute l'année connoître un mécanique, plus éloigné des connoissances dont il est capable, que je ne le suis d'être empereur.

Quant à moi, Madame, que par politesse vous mettez au nombre de ceux dont on pourroit se servir, j'ai deux péchés dont je ne reviendrai jamais : l'un, c'est d'avoir mandé sur le siège de Barcelone qu'il falloit préalablement s'assurer du royaume de Valence, et vous vous souvenez bien que le Roi d'Espagne y marchoit ; d'avoir prophétisé publiquement que sur l'entreprise de Turin et sur celle de

Barcelone, il n'y avoit qu'une bonne chose à faire, et c'étoit de ne faire ni l'une ni l'autre.

Mon second crime, c'est d'avoir sauvé Toulon et la Provence par avoir fait à ma tête, et malgré les ordres des ministres, car je veux croire que ce n'étoit pas ceux du Roi, d'avoir, dis-je, pris sur moi de faire tout le contraire de ce qui m'étoit ordonné. Me voilà donc sur le côté, et je m'y tiens toujours prêt à obéir, mais assez avisé pour ne me point offrir.

Le maréchal de Villeroy est tout de même : il lui est arrivé le malheur de perdre une bataille, en vaut-il moins pour cela? Je le mets, dans mon opinion, pour la guerre de Flandre, infiniment au-dessus du maréchal de Villars : mais la maréchale plaît à beaucoup d'hommes, dont les femmes plaisent à beaucoup d'autres, et quand on a bien des femmes de son côté, l'on gagne bien des hommes, bien des protections, etc.

M. Amelot a été regardé comme un personnage qui avoit servi à l'ordre des affaires d'Espagne; il a trouvé en arrivant tout préparé pour avoir le cou cassé. Vous vous récriez sur ce que personne ne fait des réflexions : chacun les fait en particulier, mais le bien général n'en va pas mieux.

Je plains amèrement notre maître, qui n'est plus d'âge à voir lui-même ses frontières et ses armées : il est trompé tous les jours, et j'en

verse des larmes de sang. Ne vous attendez pas, Madame, qu'une autre fois, je prenne la liberté de vous écrire comme je fais celle-ci, mais vous exigez de moi que je vous mette au fait de ce que pourtant je me défie que vous voyez de trois cents lieues, quasi comme si vous étiez ici.

Je ne vous dis rien de nos plénipotentiaires, dont on attend le retour, à moins que de nouvelles propositions ne les aient retenus. Des deux côtés le mal est infini... Et je vous renvoie sur cela, Madame, au raisonnement de ma dernière lettre, où je me tiens, mais cela ne veut pas dire que les autres s'y tiennent.

Je ne sais, pour répondre aux articles de votre lettre, si ma maîtresse trouvera dans madame sa belle-sœur une compagnie bien divertissante, mais au moins n'y trouvera-t-elle pas une belle-sœur qui l'efface, et Monseigneur n'y trouvera peut-être pas un beau-père de son fils, en qui il prenne une confiance entière.

Vos pas à l'espagnole, dont vous me parlez, vont bien, parce qu'ils sont établis sur des principes, et qu'ils sont suivis par des règles concertées; les nôtres vont à la françoise par bouffées. Au nom de Dieu, brûlez ma lettre, de peur que vous et moi ne le soyons; ce n'est pas, Madame, que de l'être du même feu que vous, ne fût bien glorieux.

A MONSIEUR LE PRINCE EUGÈNE

A Versailles, ce 4 août 1710.

Dieu merci, Monsieur, je n'ai plus affaire à vous et je m'en trouve fort bien, car comme vous m'avez fait souvent passer et de mauvaises nuits et de mauvais quarts d'heure, j'aime tout autant qu'un autre que moi soit chargé de l'honneur de votre voisinage; mais celui de votre souvenir me sera toujours précieux. Je me l'attire par une très humble prière que je ne puis m'empêcher de vous faire, à l'occasion d'un jeune gentilhomme qui a été élevé page de Madame la Duchesse de Bourgogne.

Je prends la liberté de joindre à cette lettre un mémoire, auquel je vous supplie d'être aussi favorable que les conjonctures le peuvent permettre, et que votre générosité me le fait espérer.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

Marly, ce 25 août 1710.

Quant à votre scrupuleuse et louable fidélité, Madame, je la connois à merveille, mais la perfidie

des postes ne m'étant pas inconnue, j'ai été très aise de recevoir la lettre du 4 de ce mois, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; et comme toutes vérités sont bonnes à savoir et à dire à ceux qui les aiment, elles deviennent au contraire dangereuses à ceux qui les disent, par la raison qu'un malade regarde souvent son médecin et son confesseur comme ses bourreaux.

Vous avez ici dans Cavoye un ami sentencieux, qui a dit, une fois en sa vie, à madame de Maintenon, sur quelque chose dont je ne me souviens plus : « Madame, je sais cela mieux que vous et le Roi, et je vais vous en dire la raison : c'est, dit-il, Madame, que je vais au cabaret et ailleurs, où vous n'allez ni l'un ni l'autre. »

C'étoit donc du cabaret que je sortois, quand j'eus l'honneur de vous écrire la lettre, dont j'ai été bien aise que vous m'ayez accusé la réception, et quand il vous conviendra pour votre satisfaction, curiosité, éclaircissement, etc., que j'y boive encore rasade, je le ferai fidèlement; cependant je suis assez circonspect pour éviter les excès, que vous seule, Madame, devez mettre en mouvement.

M. de Vendôme doit être parti : je lui souhaite tous les talents, même ceux qui n'ont pas paru; au surplus, par ce qui revient, tant des discours que nos plénipotentiaires ont tenus à leur retour d'Hollande, que par ce qui me peut transpirer, je crois que ce que

M. de Blécourt a dit dans son audience à la Reine, et à quoi elle a répondu, et répondu et écrit si sagement, est ce qu'il y auroit de mieux à faire.

Mais les partis décidés et suivis ne sont plus guère à la mode; l'on aime à se flatter de miracles et d'espérances; nos ministres ne vont point au cabaret, et ne savent pas que l'on y dit, que nos ennemis se sont fait un point fixe de continuer la guerre et qu'ils en rapprochent les moyens; à cela l'on dit : mais ils se ruinent et tout ce qu'ils font est diamétralement opposé à leurs véritables intérêts; jamais il ne peut raisonnablement convenir à la Hollande ni de s'agrandir, ni d'agrandir l'Angleterre et la Maison d'Autriche; tout cela est vrai, Messieurs les docteurs, mais pourtant cela est, et cela sera.

Pour moi je voudrois qu'en se raccrochant, pourvu que ce fût de bonne foi, pour toujours et sans retour, avec l'Espagne, l'on y pût faire entrer notre beau-père[1], auquel de ce côté-ci nous ne pouvons rien donner que ce qu'il tient, et l'élargir aux dépens de quelques cessions et de conquêtes faciles à faire et à soutenir; mais pour cela il lui faut des troupes, très faciles à lui donner. La difficulté est de les payer, et d'assurer les moyens et le soutien d'une longue guerre.

Vous n'ignorez pas qu'il a fait dire qu'il ne croyoit

1. Le duc de Savoie, engagé avec l'Empereur contre les trônes de ses deux filles.

pas qu'il fût de ses intérêts de quitter toutes les puissances, avec lesquelles il est ligué, pour s'attacher à deux planches pourries. Je suis fâché qu'il compare nos trônes à deux planchers de maisons délabrées, mais il faut lui passer au delà des expressions, et ces planchers délabrés ne seroient pas sans espoir de devenir bien solides et d'écraser les autres, si l'on pouvoit prendre des partis, vouloir envisager l'avenir, connoître les hommes et ne pas vivre au jour la journée.

Le marquis de Bellefonds, mort subitement, a laissé le très joli gouvernement de Vincennes vacant; le Roi l'a donné au marquis du Châtelet, qui, sur ses appointements, donnera quatre mille francs de pension pendant dix ans au fils, qui n'a qu'un an ou dix-huit mois, et la maréchale de Bellefonds aura son logement à Vincennes pour sa vie.

Ma très gracieuse maîtresse a fait dans cette occasion tout ce qu'il y a de généreux, de louable et de rempli d'attentions charmantes, pour ceux qui, comme madame du Châtelet, ont l'honneur d'être à elle; nos deux princesses, Madame, sont et seront deux personnages; les conjonctures ont fait que l'une l'est déjà, les talents de l'autre se mitonnent et ne perdent rien pour attendre.

Je ne vous dis rien de Béthune, ni de la guerre de Flandre; gagnons bientôt l'hiver, et essayons ou

de mieux faire la guerre, ou de ne la point faire.

Je ne vous dis plus rien non plus de notre carême que vous me mandez que je vous reproche de nous tenir trop haut; ceux qui sont au-dessus des autres, n'ont qu'un moyen pour s'élever encore plus haut, c'est de s'abaisser, de se faire aimer, et de pardonner; cet évangile, Madame, que vous connoissez et pratiquez, n'a pas besoin de commentaire, mais l'effet, pour peu qu'il tarde, n'arrivera pas à temps.

Dormir sans pouvoir s'en empêcher, vieillir, être fort gros, fort amoureux et nécessiteux, conduisent à une fin prochaine. Cependant nous saurons fort bien, par respect et par obéissance, demeurer, quoi qu'il en coûte, entre deux selles où vous savez.

Je crois que l'on attend l'agrément et les décisions d'Espagne pour la nomination d'un ambassadeur, j'avoue que je n'eusse pas cru que le duc de Gramont eût pu vouloir reparoître sur les rangs pour souhaiter cet emploi, et se donner comme un des principaux de la cabale, qui a eu part à remettre en selle M. de Vendôme.

A M. LE BARON D'OBDAM[1]

A Versailles, ce 15 septembre 1710.

Il est bien tard, Monsieur, pour répondre à la lettre du 12 du mois passé que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'en ai reçu une seconde accompagnée de tout ce qu'il y a de plus recherché à la Chine, et dorénavant il ne tiendra pas à vous que je n'aie de quoi prendre et faire prendre magnifiquement du thé, du chocolat et du café.

Effectivement je prends alternativement de ces trois sortes de choses, qui me feront autant d'amusement, et mon goût sur leur usage n'est décidé que par ceux qui en veulent prendre avec moi. Je vous rends mille grâces de vos attentions, et si je pouvois deviner quelque chose qui vous pût plaire ou que vous me jugeassiez digne de quelque commission, je vous offre au moins ma bonne volonté et le choix des connoisseurs, pour ce qui vous pourroit être agréable.

Vous nous avez renvoyé Monsieur et Madame

1. Jacques, baron de Wassenaer, seigneur d'Obdam, général hollandais. Tessé l'avait vu à Bouillon, en 1690, et écrivait de lui à cette époque : « Il me paroît être galant homme, grand républicain, et a toutes les manières d'un homme de qualité. »

Blau; j'ai exigé de la dernière que j'aurois une copie de votre portrait, et si l'on en croit vos gazettes, et les conjonctures extérieures, il faudra que je m'en tienne à la consolation du tableau, sans apparence de revoir, comme je l'aurois fort souhaité, l'original.

Il ne seroit pas sage à moi de raisonner sur les affaires générales, je ne me mêle de rien que d'aimer mes amis et leur souhaiter toute sorte de bonheurs. Je me pique d'être aussi attaché à ma nation que vous l'êtes à celle dans laquelle vous tenez le premier rang, mais je ne laisse pas de me hasarder à vous dire que les anciens Wassenaers pensoient sans doute tout autrement sur eux et sur nous, que vous et moi ne pensons présentement.

Il faudroit ôter l'humeur des préventions pour établir la vérité des intérêts et j'ai assez bonne opinion de vous pour croire que ce n'a pas été par vos conseils que l'on a exercé à Gertruydenberg les duretés, pour ne pas dire pis, que Messieurs nos commissaires ont essuyées. Ceux d'Angleterre et de l'Empire en essuieront peut-être à leur tour de pareilles, ou les vôtres en essuieront de leur part, car, sans être prophète, j'ai un pressentiment que les liaisons qui, paroissent les mieux cimentées, n'ont qu'un période.

Je ne vous en dirai pas davantage, et je finis mon raisonnement et ma lettre par le regret que j'ai de n'avoir pas su plus tôt que votre santé avoit besoin

des eaux d'Aix-la-Chapelle; la mienne, attaquée depuis longtemps, se seroit peut-être déterminée à croire que les mêmes eaux lui seroient bonnes.

Je chercherai et chérirai toute ma vie les occasions de vous témoigner que je ferois plus de lieues pour avoir l'honneur et le plaisir de vous embrasser, que je ne ferois de pas pour MM. de Malborough, de Zinzendorff, et je ne sais, si pour faire le triolet, je n'y mettrois point encore M. Heinsius.

A M. LE MARQUIS DE TORCY

A Vernie, ce 29 octobre 1710.

Que puis-je faire de mieux au Maine, Monsieur, que de vous parler de Sablé[1]; l'objet aimé, dont on n'a jamais joui, réveille les attentions. La vôtre durera longtemps, si c'est la jouissance qui vous en doit faire finir le goût. Je n'ai point encore vu mon ami Hanuche, que j'ai envoyé chercher; mais en attendant, parmi des papiers que l'on m'a débrouillés, j'y trouve l'espèce de mémoire que, faute de meilleurs, j'ai l'honneur de vous adresser.

Dieu veuille qu'au premier voyage que vous ferez dans vos États, vous soyez plus content des chemins que je ne l'ai été.

1. Marquisat acheté par Torcy, au mois de mars 1710.

L'hôtesse d'Alençon m'a prié de vous envoyer un placet dont l'effet est certainement nécessaire, et il est au moins contre la bienséance qu'il n'y ait ni chevaux de poste, ni maître de poste à Alençon. Ce manquement de chevaux est depuis six mois, et ceux qui vous demandent la préférence, sont en état d'acheter et d'entretenir des chevaux. Au surplus, je n'y prends intérêt que comme à des gens qui m'ont donné un assez mauvais lit en passant.

J'ai trouvé ma maison tout comme une maison en décret[1], et à force de m'assurer que je ne partirois point, mes gens en étoient persuadés.

Je ne vous demande point de nouvelles, trop heureux d'être un mois sans être informé des générales, mais pour ce qui regarde votre santé et vos promenades, je vous supplie d'être bien persuadé que je sais m'intéresser à vos délassements, et que j'ai l'honneur d'être plus que personne, Monsieur, votre, etc.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du château de Vernie, ce 5 novembre 1710.

Je me trouve ici, Madame, comme la meilleure partie des maris voudroient que fussent leurs femmes toute l'année : je suis inaccessible, l'abomination

1. Maison mise en vente par justice.

des chemins me rend impraticable, et excepté ma fille et mon grand feu de bois vert, je n'ai encore vu que des gens crottés.

Cependant, Madame, comme vous m'avez fait l'honneur de me permettre de vous faire souvenir de moi et de mon profond respect, je prends la liberté de vous rendre compte de ma Saint-Hubert, qui fut si mouillée, que je songeai pendant toute la chasse que s'il faisoit le même temps à Marly, il y auroit le soir plus d'une écorchure, et Domingue m'a promis de me rendre compte de ce qu'il en aura pu découvrir.

Nous courûmes à demi-lieue de chez moi un gros cerf, qui portoit vingt-deux. Je n'ai pour tout équipage que mon bidet, et un voisin, qui ne laisse pas d'avoir cinquante chiens. Nos chasses sont plus longues que les vôtres; notre cerf dura quatre heures et fut pris dans un étang, mais ce qui vous surprendra, Madame, c'est que je fus à la mort.

Pour des dames, nous n'en avions point, et ce n'est pas l'usage, dans cette province, que celles qui montent à cheval y soient, comme la blessure du maréchal de Villars l'a obligé de s'y tenir, pendant la campagne.

Courcelle m'a rendu compte d'une audience que vous avez eu la bonté de lui donner. J'ai remarqué que la grande et pénible affaire c'est de vous aborder, car du reste il n'est pas possible de sortir

d'auprès de vous, sans être enchanté. Il me paroît qu'il est sorti de cette conversation dans un nouveau goût de vous servir.

Je ne dois plus vous rompre la tête d'une affaire qui ne s'est éboulée, Madame, que parce que les reproches de peu de courage, que vous ont fait devant moi les ducs de Villeroy et de la Rocheguyon, n'ont rien opéré ; je m'en lave les mains, mais j'ai cru que pour peu que vous voulussiez prendre sur vous de parler, le sujet qui se proposoit étoit bon pour votre service. C'est donc à vous, Madame, de mettre ou ne pas mettre la dernière main à ce grand ouvrage.

En voilà trop pour une princesse occupée et dissipée par tant d'autres choses importantes. Ma première et principale attention est et sera, le reste de ma vie, de vous faire connoître avec combien de respect, de vérité, de fidélité, de reconnoissance, et, si je l'ose dire, de tendresse, j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur et domestique, qui ne vous demande point de réponse.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Vernie, ce 9 novembre 1710.

Non, mon maître, il n'est point vrai que vous soyez, ni puissiez jamais être, au rang des péchés oubliés. Vos faits et gestes sont gravés, non au temple de mémoire, car, Dieu merci ! la meilleure partie de vos bernements et autres aventures du même ordre n'ont pas été sus, mais ils le sont dans ma réminiscence, aussi bien que ce maudit gouvernement, que vous m'avez toujours promis, et que Madame la duchesse me donna. Je crois quej'y suis actuellement, et que ce cristal enchanté, qui me devoit conserver, s'est converti dans une maudite boue qui me rend inaccessible.

Le maudit et camard nécromant, que Dieu puisse confondre, et qui préside avec sa malédiction au dérangement abominable des chemins, m'a planté dans mon château, d'où je ne puis sortir ni voir entrer. Ces fameuses plaines, où les moutons faisoient tant de poudre, que vous vouliez, malgré mes remontrances, toujours croire que c'étoit des armées, sont devenues des abîmes, et j'y suis pis qu'ensorcelé. J'entends le rut des cerfs, et n'en

puis courir; les sangliers renversent nos guérets, et l'impossibilité d'aller à eux les sauve.

Je n'ai encore vu qu'une petite femme, que je tiens vierge, et qui m'a répondu sur ce que je lui parlois d'un vieux mari, qu'elle vient d'épouser : « Je croîtrai, tandis qu'il vieillira, et quand il sera vieux, je serai grande, et il mourra. » Voyez, mon maître, si dans nos villages, l'on ne pense pas comme dans les villes et dans les Cours.

Dès que j'aurai célébré la fête de Monsieur Saint Martin, où je pourrai m'enivrer du vin que j'ai apporté (mais ce ne sera pas de celui du pays, dont le tonneau, qui d'ordinaire, coûte dix francs, vaut présentement deux cents livres) je prendrai la difficultueuse route de mes états du bas Maine, où vos faits héroïques ne sont pas si connus que dans la Manche. Mais dans quelque lieu que je vive, heureux ou malheureux, faites souvenir vos respectables père et mère, que vous n'égalerez jamais dans bien des choses, de votre fidèle écuyer.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Tessé, ce 25 novembre 1710.

Me voici, mon maître, sans portes, sans fenêtres, et tout comme quand, mal couché dans une étable

à *Las Ventas*, vous me vouliez encore faire accroire que nous étions dans un palais. Pour le coup je me crois désenchanté, et vous patrocinerez éloquemment d'ici à Pâques, vous ne me persuaderez pas que je suis bien logé.

Ce n'est pas que ce camard de nécromant, que vous avez prophétisé qui me vouloit mal, ne m'ait effectivement fait trouver des chemins abominables, et des pluies, que vous prendriez peut-être pour des brouillards du Toboso, et que pour moi, qui ne suis pas encore armé chevalier, je prends toujours pour des pluies d'Estramadure.

A vue de pays, je crois que les affaires de notre Ordre, qui m'ont conduit ici, et dans la connoissance desquelles je n'ai encore trouvé qu'un licencié qui m'en pût donner quelque teinture, m'y retiendront dix jours; car comme dit M. Pero Peréz, quand le vin est tiré, il le faut boire, et puisque me voici dans un lieu où tout m'est nouveau, attendu que l'assiduité de votre service et l'espérance de cette île, que vous m'aviez toujours promise, m'a empêché d'y venir depuis trente-deux ans, je veux y faire les règlements dont vous m'avez quelquefois entretenu, pour me régler quand je serois gouverneur, persuadé pourtant que, de tout ce que j'aurai cru arrangé, rien ne le sera quand j'aurai le dos tourné.

Mais toujours va qui danse, ne perd pas tout

UNIVERSITY

qui en pêche un, et où la chèvre est attachée il faut qu'elle broute : voilà le compte que votre esclave peut, pour aujourd'hui, rendre à Votre Excellence, très désireux de rattraper le coin de votre feu, et de pouvoir assurer vos respectables père et mère de tout l'attachement, que je professe pour eux et pour Votre Excellence.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Tessé, ce 25 novembre 1710.

Je profite avec respect, Madame, de la liberté que vous m'avez donnée de vous faire souvenir de moi, et pareil aux bohèmes qui informent leurs maîtres de leur changement de quartiers, j'ai l'honneur de vous écrire d'un lieu dont, si la terre n'étoit pas plus belle que le château, il seroit honteux que votre premier écuyer en portât le nom.

Il y avoit, Madame, trente-deux ans que je n'y avois été, et je n'y trouve ni porte, ni fenêtre, ni vitres, hormis dans une tour où il n'y a qu'une chambre, et où cinq degrés montent. Je soupçonne quelqu'une de mes grand'mères d'en avoir fait faire quatre, et excepté quelque raison de mystère, je n'ai vu ni lu que pour parvenir à une seule chambre il fallût cinq degrés, tous uniformes.

Cette singularité, Madame, fera le point principal de ma lettre; j'y ajoute la liberté, que je vous demande, d'allonger mon retour de quelques semaines. Je trouve mes affaires comme mon château, c'est-à-dire fort délabrées, et puisque m'y voilà je dis, comme les cochers, que puisque le vin est tiré il le faut boire.

Cependant, Madame, j'avoue que tous mes arrangements, ou de vie tranquille ou de jouissance de tout ce que l'honneur d'être à vous m'a pu produire de douceur, tout cela, Madame, est aisément renversé par un souris de vous, ou par la douce habitude de voir, quand je le puis, les matins, ma respectable maîtresse.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A Tessé, ce 5 décembre 1710.

Magdeleine Loris, Madame, assez pauvre paysanne, d'un bourg nommé Saint-Fraimbault de Tessé qui m'appartient, mourut, il y a quelques jours, âgée de cent vingt-deux ans.

J'ai eu la curiosité de me faire apporter son extrait baptistaire, et de vérifier qu'elle avoit cet âge, dont vous êtes si éloignée, que je n'ai pas lieu d'espérer que je vous y voie arriver.

Bien est-il vrai, Madame, qu'elle se couchoit de bonne heure, qu'elle n'avoit pas à beaucoup près tant d'affaires que vous, qu'elle ne montoit à cheval que quand il faisoit beau temps, et qu'elle avoit peut-être plus de foi à ce que M. Bourdelin[1] eût pu lui conseiller, que vous n'en avez, Madame. Au surplus, elle n'avoit ni dames du palais à gouverner, ni premier écuyer qu'elle eût la permission de gronder.

Je mande une autre belle nouvelle à madame la duchesse du Lude, qui regarde M. de Mazarin. Je me garderai bien de vous la conter.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Du château de Vernie, ce 10 décembre 1710.

J'aurois l'honneur, Madame, d'être incessamment à vos pieds, et de recevoir vos ordres (je comptois pour cela de partir le 20) si la périlleuse maladie de ma fille de Maulevrier ne me retenoit, et j'ai cru, Madame, que je lui devois l'attention de ne la pas quitter. L'on croit que le péril est passé, mais il y a trop peu de temps encore pour n'avoir pas lieu de craindre qu'il ne puisse revenir; cependant je suis

1. Médecin ordinaire, puis premier médecin de la duchesse de Bourgogne.

agité de bien des choses, toutes relatives à vous.

J'ai regret de ne vous pas suivre, quand vous montez à cheval pour voir tirer le Roi; je perds de ne pas partager au moins la séduisante attention de ceux qui vous voient danser; je perds mille autres choses de cette nature, qui vous sont imperceptibles, Madame, et dont je fais mon profit, sans que je veuille ni qu'il soit raisonnable que vous vous en aperceviez.

Après cela, Madame, comme avec les grandes princesses, il faut s'y prendre de bonne heure pour les choses que l'on désire, permettez-moi de vous faire souvenir qu'ayant pris la liberté de vous faire souvenir un matin, qu'il y avoit par préférence deux personnes au monde, que je désirois passionnément de pouvoir avoir l'honneur de revoir, vous devinâtes que c'étoit Madame votre mère et la Reine votre sœur.

Le bruit court que la santé de la dernière l'obligera à venir prendre les eaux de Bagnères, qui sont en France; si cela est, Madame, je suppose que vous lui envoierez faire un compliment à son arrivée dans le royaume, et je vous avoue que je serois sensible à devenir votre ambassadeur, et que je vous supplie de ne jeter pour cela les yeux que sur moi, qui serai toujours prêt à partir. Vous n'ignorez pas, Madame, qu'un souris de vous me feroit aller au bout du monde.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 11 janvier 1711.

J'arrivai, Madame, de ma campagne ici, le même jour que la Cour y vint, et j'y reçus la lettre du 19 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Vous aurez vu, par ma précédente, que j'envoyai à M. le duc de Noirmoutiers, comme quoi j'ai été près de deux mois dans les boues du Maine, où tout le mieux que l'on y puisse quasi faire, c'est de se faire oublier, de sorte que sans pécher ni contre mon respect pour vous, Madame, ni contre ma reconnoissance, vous n'avez point entendu parler de moi. Je vous remercie cependant de vous être aperçue de mon silence, que vous me reprochez si obligeamment.

Les merveilles que fait le Roi d'Espagne [1] nous donnent souvent lieu de prendre une part sensible à sa gloire, et ceux qui ont l'honneur de lui être attachés, comme moi, lui doivent bien des remerciements de leur donner occasion de se réjouir, dans un temps où elles sont si rares; car quoique nous

1. Victoire de Villa-Viciosa (10 décembre 1710).

passions notre hiver en bals, comédies, chasses, promenades et tout ce que la magnificence d'une Cour peut produire, il ne s'ensuit pas de là que tout ce qui reluit soit de l'or.

La grande nouvelle des courtisans, c'est la permission que le Roi a donnée depuis trois jours au marquis d'Antin de renouveler au parlement les prétentions qu'il a sur les honneurs et le rang du duché d'Épernon, dont il a la terre ; vous croyez bien qu'il y aura des oppositions litigieuses de la part des ducs, mais la perspective de tout cela finira par être duc et les prétentions du rang resteront indécises [1].

Je prends la liberté, Madame, de mettre dans votre paquet deux lettres, l'une pour le Roi, l'autre pour la Reine, qui m'ont permis tous deux de les faire quelquefois souvenir de mon respectueux attachement.

J'aurai l'honneur de vous informer de temps en temps de ce que l'on pourra mander d'ici, et je désire passionnément que quelque conjoncture se présente de me retrouver auprès de vous, Madame, en liberté de dire, chacun de notre côté, tout le mal que nous savons de nos aimables maîtresses.

1. Louis-Antoine de Montespan, marquis d'Antin, fut en effet nommé duc la même année.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 10 février 1711.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, Madame, de mon retour d'un voyage de six semaines, que j'ai fait dans de vieilles terres, où je n'avois point été depuis plus de trente ans; j'ai eu l'honneur de vous adresser le second tome des *Mille et un Jours*, et à titre de bibliothécaire de la Reine, quand il ne s'agit que de contes de fées, j'espérois vous adresser par cet ordinaire le troisième volume, mais il ne sera imprimé de quelques jours; au reste j'ai pris la liberté de m'adresser à vous pour faire mieux recevoir à Leurs Majestés les foibles témoignages, que je puis leur donner, de mon profond respect et de mon attachement.

Tout cela, Madame, ne veut dire autre chose, sinon que j'ai eu l'honneur de vous écrire trois ou quatre fois, et que l'on m'a assuré aujourd'hui que vous aviez été incommodée : peut-être l'êtes vous encore? J'irai demain à Paris et j'aurai recours à M. le duc de Noirmoutiers pour être mieux informé d'une santé si chère à vos serviteurs et si nécessaire à tant de gens.

La prise de Gironne nous a donné de la joie, et

ce n'est pas votre faute, Madame, ni de ceux qui conduisent si bien la barque où vous êtes, si nous n'avons pas plus souvent des sujets de consolation.

L'on prétend que la campagne de Flandre commencera de bonne heure : le maréchal de Villars est allé visiter la frontière, et en attendant les événements considérables, nous dansons et nous avons alternativement des bals, de la musique et des amusements de Cour, qui sont autant de spectacles de parure, sans qu'il paroisse pourtant que la galanterie, si prisée autrefois dans notre nation, veuille ni puisse se relever de l'anéantissement, où il semble qu'elle soit quasi totalement tombée.

Cependant l'on dansoit avant-hier les six visages; Madame la duchesse de Bourgogne dit, en passant, à Cavoye[1] : « Cavoye, imaginez pour moi une pénitence que je puisse donner à mon chevalier. — De fermer les yeux », répliqua-t-il sur-le-champ. A cela, Madame de Maintenon a dit qu'elle eût parié qu'aucun jeune homme n'eût imaginé de répondre pareille chose, comme si il falloit être de l'ancienne roche, pour penser galamment[2].

1. Louis d'Ogier, marquis de Cavoye, grand maréchal des logis du Roi. Saint-Simon dit « qu'un long usage de la cour et du grand monde lui tenoit lieu d'esprit et lumière et lui fournissoit quelquefois d'assez bons mots ».

2. Suit, dans le manuscrit, une nouvelle dissertation sur le marquis de Leganez.

MÉMOIRE SECRET
POUR MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE,

**sur la conduite qu'elle doit tenir,
pour parvenir à avoir la permission de travailler à raccommoder
Son Altesse Royale, son père, avec le Roi.**

Il est trop périlleux de se mêler ou de paroître vouloir se mêler d'affaires pour rien proposer, et tel homme auroit une excellente idée pour le service même de Sa Majesté, qui se trouveroit le cou cassé, pour avoir imaginé quelque chose qui ne viendroit pas du Roi ou de ses ministres.

Rien, pour Madame la duchesse de Bourgogne, n'est plus glorieux que de contribuer à la paix, et rien n'est plus difficile à elle que de le proposer; cependant, si le premier pas étoit fait, le reste viendroit apparemment.

Que si, dans les conjonctures présentes, elle fait la minute raisonnée d'une lettre à son père, le Roi l'embarrassera par les questions de vouloir savoir qui l'aura pu entretenir de cette idée, et celui qui sera soupçonné d'y avoir eu part sera perdu, parce qu'il paroîtroit inquiet de s'être voulu mêler, sans ordre, de ce qu'il n'a que faire.

La sorte dont celui qui fait ce mémoire a l'honneur d'être, et dont il se pique d'être à elle, ne lui

laissera jamais hésiter un moment à s'exposer à tout pour elle, mais il n'est ni à propos, ni de son intérêt, qu'elle s'expose à aucun embarras avec le Roi.

Voici donc le chemin qu'il me semble que cette princesse, capable de réflexions et d'affaires sérieuses, pourroit prendre; la circonstance même des fêtes et des dévotions en peut donner le loisir, et n'y paroît pas nuisible.

Chercher et trouver l'occasion d'entretenir le Roi en particulier, prévenir même madame de Maintenon du dessein qu'elle a; le supplier de lui permettre, une fois en sa vie, de lui ouvrir son cœur, et lui demander, sur ce qu'elle a dessein de lui dire, un secret impénétrable, qu'elle croit même lui devoir demander pour ses ministres; lui conter succinctement qu'elle ne peut vivre heureuse, ni tranquille, comblée de ses grâces, tandis que son père aura le malheur d'être son ennemi; que n'étant plus enfant elle lui demande la permission de travailler à une réconciliation qui feroit le repos et la douceur de sa vie; qu'elle n'a jusqu'à présent osé écrire comme fille, mais qu'elle supplie Sa Majesté d'agréer qu'elle le fasse; qu'elle a un pressentiment qu'elle y réussira (quelques larmes à propos ou quelque témoignage d'attendrissement naturel ne gâteroient rien); qu'elle supplie le Roi de l'aider à se conduire dans ce dessein; qu'elle sait que son père n'est pas content de l'Empereur, et enfin obtenir du Roi la

liberté d'écrire une lettre qu'elle a en tête de faire, qui ne compromettra ni Sa Majesté, ni elle-même, et qu'elle le priera de la corriger.

Le Roi ne sauroit jusque-là que louer son bon cœur et lui savoir gré de se sentir capable de telles réflexions, mais il faut, dans cette conversation, se faire un point fixe d'obtenir la permission d'écrire, et n'en pas faire davantage; après quoi, l'embarras de faire une telle lettre, fera naître, quelques jours après, l'occasion d'entamer le reste, et puis la lettre viendra; car si préalablement le Roi a connoissance de la minute d'une lettre, et que cette idée de travailler efficacement à la paix ne vient pas uniquement de Madame la Duchesse de Bourgogne, et que ce projet lui ait pu être soufflé par quelqu'un, cela seul est capable de faire échouer ledit projet, et de perdre celui que Sa Majesté pourra soupçonner d'y avoir eu part.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 27 avril 1711.

La perte que nous avons faite, Madame, du plus aimable, du plus aimé, du meilleur et du plus respectable Prince, qui fut jamais [1], ne peut être di-

1. Monseigneur, ou le Grand Dauphin, mort, de la petite vérole, le 14 avril 1711.

minuée par aucune chose, mais j'avoue que si Dieu nous l'avoit voulu conserver, j'aurois été encore plus sensible que je ne le suis, à l'aventure, toute remplie de circonstances agréables, de la mort de l'Empereur[1]. Je ne sais point vouloir mal à personne, et c'est de vous, Madame, que j'ai appris que la haine étoit insupportable, et qu'il étoit bien plus doux d'aimer que de sentir en soi le cauchemar de la haine; cependant il est permis de se réjouir un peu du malheur de nos ennemis.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 13, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous rends mille très humbles grâces de ce que vous me faites celui de me mander, à l'occasion de la santé de notre aimable, admirable et respectable Reine. Je ne mourrai point satisfait que je n'aie la joie de me voir, encore une fois, à ses pieds avant mourir.

L'on dit qu'il s'est répandu sur elle une espèce de jaunisse, j'ai en moi l'exemple de m'en être guéri par les eaux de Balaruc[2], et c'est une erreur de croire qu'elles ne se portent pas; j'en ai porté à Rome et j'en ai rapporté, qui se sont trouvées aussi bonnes que sur le lieu, et jamais elles ne m'ont ni échauffé, ni donné la moindre colique.

Je raisonnerois et politiquerois, comme l'on dit, jusqu'à la Pentecôte, sur ce qui peut et doit arriver

1. Joseph Ier, mort le 17 avril 1711.
2. Balaruc-les-Bains (Hérault).

du changement de l'Empire. Je me renferme à souhaiter que nous soyons sages, habiles si nous pouvons, et capables de profiter des conjonctures.

A MADAME LA DAUPHINE[1]

A Paris, ce 10 juillet 1711.

Peu vous importe, Madame, qu'en moins de vingt-quatre heures je sois devenu de la couleur d'un citron, mais il m'importe à moi que ma maîtresse soit informée de ce qui m'empêche d'être à mon devoir.

J'ai eu un accès de fièvre, que j'ai lieu de croire qui ne reviendra pas; je compte que je serai en état d'être à Fontainebleau le jour que vous y arriverez; j'ai seulement regret que, puisque je devois être incommodé, ce n'ait pas été dans le bon air du délicieux Marly; j'en aurois été plus près de savoir si rien, de ce qui me regarde dans l'honneur de votre service, ne vous manque, et il me semble qu'au delà du devoir et du profond respect, qui m'attache à vous, il y a quelque chose en moi d'imperceptible, qui me fait toujours désirer que vous soyez

1. La duchesse de Bourgogne avait reçu le titre de Dauphine après la mort de Monseigneur.

contente et qui me rend inquiet, quand je n'ai pas l'honneur d'être auprès de vous.

J'ai fait bien des réflexions sur les dernières lettres, dont j'ai pris la liberté de vous remettre un extrait, que je compte que vous aurez brûlé, comme vous brûlerez ce qui suit.

L'on nous mande de tous côtés que l'Angleterre et la cour de Vienne ont désavoué tout ce que Peterborough a négocié; c'est lui qui a fait et quasi promis le mariage de l'Archiduchesse avec le prince qui vous appartient; l'on nous mande que cette proposition est échouée; cependant, il est public que M. de Provane a fait publiquement la demande, depuis que l'on croit qu'elle ne sera pas acceptée.

Croyez-vous, Madame, que ce soit, pour vous, raisonner faux que de dire : « Mon père est habile, et si il a fait cette demande, il faut ou qu'il soit certain de l'obtenir, ou qu'il cherche un nouveau prétexte et public, d'être mécontent de ceux auxquels il a rendu des services si essentiels. »

Pardonnez-moi, Madame, ce petit trait de politique, la mienne est et sera toujours confondue par l'infaillibilité et la netteté de vos décisions, quand il vous plaira de faire seulement par jour deux réflexions sérieuses.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect qui ne finira qu'avec ma vie, Madame, votre, etc.

A MADAME LA DAUPHINE

A Paris, ce 13 juillet 1711.

J'ai supputé, Madame, que c'est aujourd'hui votre grand jour d'écriture et qu'immanquablement et suivant votre louable coutume, vous aurez attendu à vous y mettre à la dernière extrémité; ainsi j'ai l'honneur de vous envoyer, Madame, de quoi faire une des réflexions sérieuses, que j'ai pris la liberté de vous demander par jour, et que vous n'avez pas encore précisément promise. Dieu veuille bénir mes almanachs, car vous êtes et serez capable de tout ce qu'il vous plaira.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Fontainebleau, ce 6 septembre 1711.

Dom Louis [1], Madame, m'avoit préparé, dans le séjour qu'il a fait ici, à son départ pour l'Espagne, et j'apprends qu'il est différé; ce n'est pas que je cher-

1. Dom Louis d'Aubigny, écuyer de la princesse des Ursins.

che aucune excuse légitime au temps infini que j'ai été, sans me donner l'honneur de vous faire souvenir de moi, mais je n'aime guère à mander ce qui n'est pas trop agréable, et dans les lettres, il n'y a pourtant pas moyen d'écrire, sans y fourrer malgré soi quelque coin de ce qui se débite par forme de nouvelle.

Les ennemis font le siège de Bouchain, qui ne sera pas secouru. M. de Contade, major général de l'armée, est venu rendre compte de ce qui s'est passé dans les marches, contre-marches, mouvements d'armée, situations, raisons pour n'avoir pu attaquer; que sais-je enfin, ce qu'il a dit? mais extérieurement il a mis au jour qu'il n'étoit venu ni pour accuser, ni pour excuser, qu'il rendroit compte du vrai, sur lequel le Roi décideroit du possible ou impossible; sur cela il est reparti, et comme aux histoires de fées, l'on jette son bonnet par-dessus les moulins; les impressions restent ou s'effacent, mais Bouchain sera pris.

Nous avons lieu de croire l'Archiduc parti, sans en être pourtant assurés.

Le père de nos maîtresses est reparti de Savoie, et va prendre les eaux de Saint-Maurice. Je ne crois pas que son armée, sous les ordres du comte Thaun, fasse de grandes entreprises et l'on a lieu de croire la campagne finie de ce côté-là.

Je ne vous dis rien, Madame, des vôtres; mon

favori « el senor Alexandro Lanti » m'avoit promis quelques témoignages de son souvenir, mais je borne les espérances qu'il m'en avoit données à la promesse effective, qu'il m'a faite, de me nommer, une fois la semaine, devant vous, et de vous assurer de mon respect.

Nous avons perdu le pauvre maréchal de Boufflers. Je dis de lui qu'il faisoit honneur à la noblesse françoise; c'étoit la vertu en chausses et en pourpoint; je ne sais même si il ne l'habilloit pas souvent en cothurne, car il y avoit du romain dans ses maximes. L'on ne sauroit trop honorer sa mémoire et regretter sa personne. Sa place de capitaine des gardes n'est pas donnée, non faute d'aspirants, mais il y a tant de convenances, pour que le goût du Maître s'ajuste aux autres conditions, que je ne sais si cela sera si tôt décidé.

Gibaudière m'a mandé de Bayonne que, ce que vous savez, sans le savoir, et qui est destiné à Monseigneur le prince des Asturies, est arrivé en trois ballots; mais je voudrois bien que dom Louis fût lui-même présent au déballage, parce qu'il l'a vu emballer et qu'il y a toujours des riens à refaire, dont il a bien voulu se charger.

Ma maîtresse continue de plaire; elle amuse le Roi, elle prend connoissance des affaires autant que l'on le veut, et rien au delà; l'on l'aime fort, l'on la respecte, et dans mille et mille choses, ce que j'ai

vu de la Reine et ce que je vois de sa sœur, c'est souvent blanc bonnet et bonnet blanc. Je crois, Madame, que c'est quasi l'éloge de l'une et de l'autre.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 28 septembre 1711.

Par la lettre du 16, Madame, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il paroît que vous voulez quasi me faire excuse de ce qu'elle n'est pas assez longue ; le moindre témoignage de votre attention me suffit ; votre souvenir, Madame, quelque médiocre qu'il puisse être, porte le prix de la quantité, et je ne sais même comment vous pouvez suffire à tant de choses.

Le départ de l'Archiduc et de l'Archiduchesse est un événement qui doit porter des conséquences favorables ; mais, comme vous le dites si bien, Madame, tous les événements de guerre sont si contraires aux objets, que ce qui se vient encore de passer en Flandre par la prise de Bouchain, à la barbe d'une armée de François plus forte que celle de tant de nations, et au moins aussi bien payée, doit nous mettre, comme disoit M. de la Rochefou-

cauld, en situation de n'être plus surpris que de ce que l'on est encore surpris [1].

J'ai pris mon parti de vivre au jour la journée ; je sers une princesse aimable, qui me paroît aussi contente de mes soins pour son service, que la Reine peut l'être de ceux du marquis de Castelrodrigue. Nous allons le 7 à Marly pour dix jours, nous y chasserons : beaucoup de dames monteront à cheval sur d'assez mauvais chevaux, et la Providence, qui conduit tout, les préservera de se casser les bras ou les jambes.

Je n'ai pu m'empêcher de donner à ma maîtresse votre dernière lettre à lire. Je ne sais, Madame, si c'étoit pour lui faire votre cour, parce que vous y parliez obligeamment d'elle, et que je sais qu'elle est sensible à votre opinion, ou si c'étoit pour faire la mienne au prince Alexandre, en apprenant ce que c'étoit que la Belle Olive.

Et ce que vous écrivez de l'impression, que peut avoir fait sur lui la nécessité, où il s'est trouvé en Espagne, de vous prononcer son nom, m'a donné occasion de lui dire que le tendre et respectueux attachement que l'on prenoit pour elle, pouvoit, sans l'offenser, former partie des agitations, que le désordre des passions fait naître pour les autres personnes.

1. *Maximes et réflexions morales.* « On ne devroit s'étonner que de pouvoir encore s'étonner. »

Je ne sais si sur cela quelqu'un ne s'est point avisé de vous mander un mot de la Fare [1], qui, la voyant passer dans la galerie, dit : « C'est grand dommage pour moi que cette princesse ne soit pas une danseuse de l'Opéra, j'y mettrois mon denier. »

Nous avons, depuis quelques jours, le duc de Noailles, je ne l'ai encore que peu et comme point entretenu, mais je connois assez les terrains et les possibilités, pour croire que M. de Vendôme sera quasi aussi embarrassé des moyens d'aller aux ennemis, que les ennemis le pourront être d'aller à lui, et je regarde le reste de la campagne comme un procès appointé.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Vernie, ce 28 octobre 1711.

Oh! que le monde est grand et que l'inimitable héros de la Manche avoit raison de dire que les cours des princes et des rois devroient être remplies de chevaliers, pour y professer, comme faisons nous autres subalternes parmi les champs, le soutien des veuves et des opprimés, réparant les torts, et

1. Philippe-Charles, marquis de la Fare, chevalier d'honneur de la Dauphine.

n'ayant d'objet dans nos travaux que le bien public.

Si ce grand homme, que vous avez de jeunesse essayé d'imiter dans bien des choses, vivoit encore, il auroit approuvé les faits de mon domestique Guichotin, qui s'est élevé jusqu'à vous approcher et à vous parler, pour obtenir d'envoyer un de ses parents aux Indes, Pérou ou Mexique, publier dans le nouveau monde, la protection que vous donnez à ceux auxquels vous trouvez quelque talent pour notre profession; mais certes il n'auroit pas approuvé que le seigneur Crozat, comme vous le verrez dans la lettre ci-jointe, ballottât entre vous et lui cette créature, et que, ni plus ni moins qu'une balle dans un jeu de paume est renvoyée de Ponce à Pilate, il demeurât entre deux selles le cul en Europe; et sur ce, je laisse Votre Excellence toujours disposée à faire du bien et à perfectionner pour le malheureux, dont il est parlé dans cette lettre, l'ouvrage que vous n'avez que peu ou point commencé; mais j'assure, foi de chevalier, que depuis mousse jusqu'à écrivain, cet homme, que mon cuisinier protège, est capable d'exercer tout office.

Au surplus, je ne rends point compte à Votre Excellence de nos aventures; j'ai chargé l'indéparlable baron de la relation de nos faits, que le noir Fornaro[1], que je vous renvoierai poudré, fera graver en eau-

1. Sicilien, renommé pour son goût dans l'arrangement des grandes propriétés.

forte, parce que la taille douce est dorénavant trop chère.

Je ne dis rien non plus à Votre Grandeur de la paix, dont on parle comme de chose faite : Dieu le veuille ! et que les ordonnances, que vous avez la bonté de signer aussi libéralement que pour l'ordinaire inutilement, depuis quelques années, nous produisent de quoi vivre autrement que par le secours du regrattier, dont la rime est carottier...

J'espère avoir l'honneur d'être à vos pieds quelques jours après la Saint-Martin ; en attendant, je vous supplie de vouloir bien faire souvenir vos aimables et respectables père et mère de tous mes respects. Le temps le plus opportun et propice me paroît l'heure du frugal repas du soir, qui pourtant ne se fait pas sans vin, du côté de madame la Chancelière.

A MADAME LA DAUPHINE

A Vernie, le lendemain de la Saint-Hubert, de 1711.
(4 novembre.)

Quelque laide, crottée, pluvieuse ou belle journée qu'ait été votre Saint-Hubert, excepté que je n'ai point eu de dames écorchées, j'ose avancer, Ma-

dame, qu'à la mienne il s'est vu des choses plus singulières.

A l'assemblée, parut un vieux gentilhomme, que j'ai vu écuyer de la comtesse de Blin; je le croyois mort il y a trente ans; point du tout, Madame, c'étoit lui-même qui venoit de se remarier, la veille de la Toussaint, à une jeune demoiselle de dix-huit ans, et il en a certainement, et comme un et un sont deux, cent trois; j'ai supputé que vous serez encore jeune, quand au même âge je prendrai la liberté de vous demander la même permission, que je suppose que vous voudrez bien m'accorder.

Après une telle singularité, que vous conviendrez, Madame, être plus heureuse à la chasse que de rencontrer des moines, nous laissâmes courre un cerf qui portoit quatorze, lequel se trouva accompagné d'un qui portoit seize; les chiens séparèrent pour charger chacun le leur, et sans que l'on put les rompre.

La noblesse mal bottée prit son parti comme chacun voulut; bref, à trois lieues l'un de l'autre les deux cerfs furent pris.

Voilà, Madame, ma relation, car de vous faire celle de tout ce que l'on me mande de vous, et de vous parler des réflexions nécessaires, que vous prépare la charmante solitude de votre entresol, et comme quoi vous vous trouverez certainement d'excellente compagnie, quand vous vous rechercherez

quelquefois seule, il n'appartient pas à un homme de campagne de laisser seulement entrer ses idées dans un tel sanctuaire, et je me renferme à profiter de la permission, que vous m'avez donnée, de vous faire souvenir du respectueux attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre, etc.

Nous donnons ici une amusante description de la même chasse, d'après une lettre non signée, conservée dans le Manuscrit Clairambault 1207, *à la Bibliothèque nationale. Nous croyons qu'elle est du fils aîné du Maréchal.*

A la Flèche, le 8 novembre 1711.

Votre aimable lettre du 28 du mois passé m'a attrappé au Mans, où je n'ai fait que passer pour aller chez M. de Chamillart, d'où nous sommes venus ici passer une couple de jours avec madame la marquise de la Varenne[1], dont la santé languissante n'a pas permis qu'elle s'exposât aux boues du bas Maine pour venir à Vernie.

On croiroit, à vous entendre parler, que le pays manceau doit fournir, tous les mois, un roman comique de la grosseur au moins du *Mercure galant;* à la vérité, si les aventures qui y arrivent avoient encore des écrivains comme celui de ce roman fameux[2], nous serions peut-être aussi sûrs

1. Marie-Françoise, fille de Tessé, avait épousé Guillaume Fouquet, marquis de la Varenne, qui la laissa veuve à dix-neuf ans, en 1699.

2. *Le Roman comique*, ouvrage de Scarron. Ragotin, La Rapinière, auxquels il est fait allusion plus loin, sont des personnages de ce roman.

de l'immortalité que ses héros, ne fût-ce que par la chasse, que nous avons faite le jour de la Saint-Hubert, jour venteux et pluvieux, s'il en fut de mémoire d'homme, car ce bienheureux pays est si arrosé de la rosée du ciel, que quand il tombe deux gouttes de pluie sur un autre, il en tombe deux seaux sur lui, et par préférence sur les grands chemins.

Or donc, le jour de la Saint-Hubert, moi, chasseur d'inclination et de profession, me transportai en fin fond de forêt, vêtu depuis les pieds jusqu'à la tête du plus fin velours de Morienne; les chiens courants, qui appartiennent au petit-fils de Madame de La Luzerne[1], renommée pour les lanternes qu'elle donnoit à ses amis, étoient bons et en nombre, appuyés de quatre piqueurs, tous portant trompes et des plus grandes.

Le laisser-courre était au vieux Lavardin, masure antique et plus délabrée que le château de Dammartin, que vous savez, Seigneur, qui crève de rire de tous côtés. Dès que le cerf fut lancé, le bon Maréchal, accompagné de la noblesse la plus considérable du canton, se mit à la queue des chiens; le cerf, après avoir percé un assez petit taillis, prit la campagne et mena la noblesse mancelle et le Maréchal, par monts et par vaux, à deux mortelles lieues de là, sans qu'aucun revît, de tout le jour, ni le cerf, ni les chiens, pas même les piqueurs, ni M. de La Luzerne, jeune chasseur ressemblant assez à monseigneur Adonis, et de taille et de visage.

Pour moi, rusé comme un vieux chasseur, je m'arrêtai dès que le cerf enfila la venelle, et m'allai asseoir sous un chêne, à la queue d'un étang, avec un vieil abbé d'humeur aussi

1. Jean-François de Briqueville, comte de La Luzerne; il épousa, en 1717, la marquise de la Varenne, dont on vient de parler.

galopante que moi. Mais, voyez ce que c'est que de connoître le pays et de l'entendre à la chasse !

Huit chiens, d'humeur un peu changeante, et grands connoisseurs en cerfs qui ne courent pas trop vite, se séparèrent de la meute, dès qu'ils la virent prendre les plaines, et, après avoir chassé plus d'une heure leur cerf, que ce fût celui de la meute ou un autre (grand sujet de dissertations pour le soir), ils l'amenèrent de leur petit chef, et sans être appuyés de qui que ce soit du monde, droit à l'étang où je les attendois, assuré qu'ils ne pouvoient manquer d'y venir.

Quelques chevaux, que le cerf aperçut sur le bord de l'étang, l'empêchèrent de s'y jeter et il reprit la forêt, alors je criai : *tayaut!* comme un beau diable, et ayant enfourché mon palefroi, je courus au relais que je savois n'être pas loin de là, je fis donner huit autres chiens, et, les appuyant avec toute l'ardeur d'un Perceforêt, je ne quittai plus la queue des chiens, non plus que mon abbé, jusqu'à tant que le cerf, que je soutiens *unguibus et rostro*, être le cerf de meute, se fût allé jeter dans un autre étang, à trois quarts de lieue d'où les huit nouveaux chiens avoient été donnés.

Les chiens se jetèrent dans l'étang, le cerf en ressortit deux fois, tint les abois assez fièrement sur la chaussée, et s'étant rejeté dans l'étang pour la troisième fois, les chiens l'y noyèrent ; trois baquets liés ensemble nous servirent de bateau pour le tirer à bord, et nous le fîmes mener au château, où la curée se fit avec grande solennité, après que les chasseurs, las, fatigués et qui ne se doutoient pas qu'on eût pris un cerf à deux lieues du lieu où ils s'étoient obstinés de chasser, furent arrivés, plus crottés et plus mouillés qu'un postillon qui est tombé dans un bourbier : vous jugez bien avec quelle fierté je leur parlai, et j'espère que ma

réputation de grand chasseur durera du moins autant dans le bas Maine que celle de Ragotin et de la Rapinière.

A MADAME LA DAUPHINE

A Vernie, ce 14 novembre 1711.

Je succombe, Madame, à la tentation de vous faire souvenir de mon respect, et tout inutile qu'il vous est, j'ai lieu de croire qu'il sera reçu avec bonté. L'humanité, Madame, n'est pas moins nécessaire à une grande princesse que les autres vertus.

Le père de La Rue [1], dont je suppute que les entretiens auront précédé la lecture de cette lettre, en conviendra, et je sais mieux qu'un autre que vous feriez une perte trop considérable, à laquelle même vous ne consentiriez pas, si la dignité de votre rang suspendoit l'usage du mérite sociable et particulier.

Il y a longtemps qu'il est décidé que la familiarité permise tempère l'excès du respect qui est dû; mais, comme c'est vous, Madame, qui la pouvez donner, sans qu'il soit permis de la prendre, je ne prends aussi la liberté de vous écrire, que parce que vous

1. Jésuite, confesseur de la duchesse de Bourgogne.

avez eu la bonté de me l'ordonner et de le trouver bon.

Je me renferme donc, sans oser vous faire compliment sur ce qui paroît se préparer par la paix dont on parle plus que jamais, et que je sais que vous souhaitez, je me renferme, dis-je, dans la simplicité que je me suis proposé de vous renouveler les assurances de tout le respectueux et tendre attachement avec lequel, etc.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 30 novembre 1711.

Il y a déjà huit ou dix jours, Madame, que je suis de retour du petit voyage, d'où j'ai eu l'honneur de vous écrire; l'on s'ennuie moins chez soi que chez les autres, mais à la longue l'on ne laisseroit pas à la campagne de trouver les soirées très longues, l'hiver.

Me voici donc de retour auprès de mon aimable et respectable maîtresse, dont les grâces augmentent et dont les manières se perfectionnent. Je dis quelquefois, Madame, que vous, sur le chapitre de la Reine, et moi, sur celui de madame la Dauphine, sommes séduits, et que, si effectivement ces princesses n'étoient pas comme nous les croyons et

voyons, nous serions suspects. Je ne voudrois pas même parier que mes idées ne fussent à peu près comme les vôtres à l'égard de Sa Majesté.

Nous eûmes, il y a quelques jours, à Saint-Germain une chasse magnifique; beaucoup de dames à cheval, et un retour de chasse au Val que le duc d'Antin donna. Monsieur et Madame la Dauphine y restèrent une partie de la nuit; grande chère, magnificence et gaieté, de sorte que, sans que rien y parût une fête, c'en fut pourtant une.

Je n'ai pu voir depuis mon retour dom Louis d'Aubigny, parce que je n'ai point été à Paris, mais il me tarde que Monseigneur le prince des Asturies reçoive par lui ce que vous savez qui est à Bayonne chez Gibaudière, et incessamment, ce prince deviendra trop grand pour que cette bagatelle lui convienne.

En tout cas, Madame, nous avons appris avec une joie sensible que la Reine fait espérer un second prince, à qui nous le destinerons, si dom Louis ne repart pas bientôt. Je regarde cet état de Sa Majesté comme un augure heureux pour les préliminaires de la paix, dont on parle plus que jamais, et je vous avoue, Madame, que sur le choix des plénipotentiaires, j'ai été sensible à celui du marquis de Montéléon, parce que j'ai souvent eu l'honneur de dire au Roi Catholique, et que j'ai pareillement pris la liberté de vous le mander, que j'avois toujours trouvé dans ce sujet toute la vertu et la fermeté

d'un Castillan, avec toute l'industrie et le savoir-faire d'un Italien.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 22 février 1712.

Quel spectacle, Madame, et quelle fatalité! La main de Dieu s'est appesantie sur nous et nous partons pour mettre dans le même tombeau, par la même pompe funèbre et sous le même drap mortuaire, le corps d'un Prince dont la vertu donnoit de si grandes espérances, et celui d'une Princesse dont les talents, l'esprit et les agréments personnels faisoient le charme d'une Cour, que vous ne reconnoîtriez plus, depuis la perte irréparable que nous avons faite et que je ressens en mon particulier plus que personne[1]. Quand le malheur est excessif, la consolation ne se trouve que dans l'excès de la douleur, et mon cœur se trouve dans ce funeste période.

Je prends la liberté de mettre sous votre enveloppe la lettre que j'ai l'honneur d'écrire au Roi, et celle que j'ai celui d'écrire à la Reine. J'y joins une lettre pour le marquis de Montéléon, en cas qu'il soit encore à Madrid.

1. Il faut lire dans Saint-Simon le récit émouvant de la mort de la duchesse et du duc de Bourgogne, enlevés presque subitement par la rougeole, la dauphine le 12 février, le dauphin, le 18.

Cette infortunée maîtresse, que Dieu m'avoit donnée et que je regretterai le reste de ma vie, est morte pour ainsi dire entre mes bras. Je lui ai vu rendre le dernier soupir et, malgré l'usage ordinaire d'éviter la vue des morts, j'ai rassasié la mienne, tant que j'ai pu, du spectacle affreux de n'avoir point cessé de la voir, tandis que sa figure, pour laquelle j'avois tant d'attachement, a été ostensible.

Quel avenir, Madame, quelles réflexions, quelle Cour, et combien enfin la vie du Roi est désirable! Si jamais, dans le cours de son long et glorieux règne elle a été nécessaire, c'est certainement dans les circonstances où nous sommes. Vous voyez tout cela, Madame, d'où vous êtes, comme nous le voyons d'ici.

J'ai tout perdu, et il ne peut me rester dorénavant rien, à quoi je puisse être un peu sensible, qu'au souvenir de quelque petit nombre d'amis. Vous m'avez permis de compter sur vous, j'y compte, et c'est pour moi quelque douceur de croire que vous êtes bien persuadée de mon respect et de mon attachement.

A LA REINE D'ESPAGNE

A Versailles, ce 22 février 1712.

J'ai tout perdu, Madame, quand Votre Majesté perd la plus respectable, la plus aimable et la plus digne sœur, que jamais Reine ait eue.

Je ne fais souvenir de moi Votre Majesté, que parce que le silence excessif me pourroit être reproché, et que de deux Princesses, dont par mes soins j'avois été assez heureux d'approcher l'une du trône, où elle n'a pas eu le loisir de monter, celle qui reste doit, au moins pour ma consolation, connoître à peu près le profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, pour le reste de ma malheureuse vie, Madame, de Votre Majesté, le très humble, etc.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 29 février 1712.

Vous aurez su, Madame, tous nos malheurs. J'ai pris la liberté par ma dernière de mêler mes larmes

aux vôtres, et je pris celle de vous adresser une lettre pour le Roi et pour la Reine, à l'occasion de la perte sensible, qu'ils ont faite, de mon aimable et respectable maîtresse.

J'ai honte de vivre, Madame, et je ne me sens pas assez de courage pour faire un nouveau compliment à Leurs Majestés sur le dernier et accablant malheur de M. le Dauphin. Dieu veuille enfin que nos maux soient à tel période qu'il n'y ait plus rien au delà!

Vous avez eu la bonté de me parler si obligeamment de mon fils le Chevalier [1], dans la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que j'ai cru que vous agréeriez que je misse sous votre enveloppe le duplicata de la lettre que je lui écris par la poste, qui, pour l'ordinaire, est prise, ou n'arrive point dans le lieu où il est en garnison.

Je lui donne avis de la grâce inopinée et non demandée, ni par moi, ni par personne, que le Roi lui a faite de lui donner le régiment de Champagne, vacant par la mort très subite du marquis de Seignelay, et j'ai cru, Madame, que vous voudriez bien ordonner à quelqu'un de vos gens, de lui faire tenir ce paquet dans le lieu où l'on saura qu'il est : je suppose que bien que le Roi lui ordonne de se rendre incessamment à son nouveau régiment, il n'oubliera rien de ce qui est possible pour passer à

1. René-François, chevalier de Malte, troisième fils de Tessé.

Madrid, et aller prendre congé de Leurs Majestés, et de vous, Madame, à qui il doit être aussi véritablement attaché que moi.

Rien ne me détraquera jamais des sentiments de respect, d'attachement et de reconnoissance que j'ai pour le Roi et pour la Reine; le souvenir de Sa Majesté et de sa sœur sont gravés dans mon cœur à un coin ineffaçable : au surplus, Madame, à Dieu ne plaise que je ne vous entretienne d'aucune autre chose ! J'ai l'honneur d'être à vous, Madame, inviolablement.

A M. LE MARQUIS DE SAINT-THOMAS

A Versailles, ce 6 mars 1712.

Vous ne vous souvenez plus de moi, et je suis au désespoir, mon cher Marquis, qu'une occasion, aussi triste que celle-ci, me donne lieu de vous renouveler les assurances que vous n'avez aucun ami, ni serviteur, qui vous soit véritablement plus attaché, ni qui vous honore plus que moi.

Je prends la liberté de vous adresser trois lettres pour Leurs Altesses Royales; ce sont de tristes compliments, où mon devoir et ma reconnoissance m'obligeoient.

Cette aimable et digne maîtresse, que j'ai perdue, n'avoit et n'eut jamais oublié les engagements de

sa naissance; je ne vous en dis pas davantage, mon cher Marquis, mais dans la perte irréparable que je fais, j'y pourrois mêler bien des choses, où votre souvenir auroit part. Je vous conjure de croire que je chercherai et chérirai toujours tout ce qui vous pourra faire connoître à quel point je suis, Monsieur, votre, etc.

A M. LE DUC DE SAVOIE

A Versailles, ce 6 mars 1712.

Hé! mon Dieu! Monseigneur, quel souvenir du passé qui n'est plus! Quel souvenir de ce que j'ai vu! et n'est-il pas peut-être honteux pour moi que je vive encore pour ne pouvoir m'empêcher de renouveler à Votre Altesse Royale sa douleur, qui n'est que trop raisonnable, et à laquelle j'ose mêler les foibles témoignages, que je puis lui donner, de la mienne?

J'ai tout perdu, Monseigneur, et dans cette expression je ne prétends parler ni des agréments journaliers, ni des commodités de ma vie, mais j'ai tout perdu dans la personne la plus aimable, la plus vraie, la plus respectable, et la plus digne de monter sur le trône, au pied duquel Votre Altesse Royale l'avoit placée; la plus parfaite enfin des Princesses.

J'ose dire, Monseigneur, qu'elle ne me croyoit pas

indigne d'être son domestique, et que je suis sans doute le seul, auquel elle ait pu parler des sentiments qu'elle avoit pour un Père dont la personne et les intérêts lui étoient si chers.

Je vous demande pardon, si après de si longs éloignements de Votre Altesse Royale, je me sers de la funeste occasion de l'infinie perte qu'Elle vient de faire, dans laquelle je mêle l'irréparable, qu'en mon particulier j'ai faite, et dont je ne me consolerai jamais, je demande, dis-je, pardon à Votre Altesse Royale, si je prends la liberté de l'assurer du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble, etc.

A M. LE CARDINAL DE LA TRÉMOILLE[1]

A Versailles, ce 8 mars 1712.

Si j'ai fait une sottise, j'en demande pardon à Votre Éminence, mais il ne faut pas qu'elle trouve mauvais, si mon intérêt particulier y entre pour quelque chose.

Notre évêque du Mans est mort; son faiseur d'horoscope l'avoit assuré qu'il vivroit cent cinq ans,

1. Frère de madame des Ursins; il ne fut pas évêque du Mans, et c'est seulement en 1716 qu'il obtint l'évêché de Bayeux.

et ferme dans cette idée, il est parti pour l'autre monde sans beaucoup de préparation, parce que l'horoscopaire ne s'est trompé que de vingt-quatre ans.

Je ne cacherai point à Votre Éminence que j'ai dit au Père Le Tellier que, pendant que j'étois à Rome, je ne vous ai point vu du tout éloigné de croire que les fonctions d'un évêché n'étoient point au-dessous de vous et de votre dignité, que je vous avois ouï dire que le cardinal de Luxembourg avoit été évêque du Mans, et qu'en mon honneur et ma conscience je ne croyois pas qu'il y eût dans l'église de Dieu un sujet plus capable que Votre Éminence pour la conduite d'un diocèse.

Voilà l'hameçon que j'ai jeté ; le poisson ne sera pris qu'à Pâques; c'est à Votre Éminence de voir si elle veut en écrire un mot, et si elle me permet d'en dire un mot au Roi; car si elle le trouve à propos, je puis lui dire, comme de moi, ce que j'ai dit au Père Le Tellier, et c'est à Votre Éminence de voir si cela lui convient.

J'entends bien qu'il y a de plus gros bénéfices, qui peuvent vous regarder, mais Votre Éminence peut être lasse de tout ce fatras d'affaires de Rome, qui vont et qui iront toujours de travers, parce qu'effectivement l'on ne prend pas toujours les bons partis. Il n'y a que vingt lieues du Mans à votre abbaye de Caen; il n'y a que quarante lieues d'ici au Mans: après cela je ne sais point s'il convient au Roi que

vous quittiez ses affaires à Rome, mais cette ouverture, que j'ai faite au Révérend Père, m'a paru lui faire plaisir.

Je ne vous en dis pas davantage, et prends seulement la liberté de mettre, sous votre enveloppe, un compliment, que je vous supplie de faire rendre à M. de Bentivoglio, qui nous doit venir pour nonce.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 11 avril 1712.

N'y a-t-il pas eu, Madame, autrefois un roi d'Espagne qui dit, par pitié, à son cocher excédé de la pluie qui tombait, ce grand mot de *cubridos*, auquel l'ancienne gravité espagnole a si fortement attaché l'honneur de se couvrir, que, le tout bien examiné, ce cocher se trouva Grand?

C'est donc bien un autre serment que celui de la parole qui fit le cocher Grand, quand Leurs Majestés toutes deux ont signé et fait contresigner pour moi le titre d'un honneur, auquel je n'avois pas plus lieu de m'attendre.

Je vous renvoie, Madame, les deux lettres du Roi et de la Reine, pour que vous en puissiez juger sans plaisanterie, et pour ne pas, comme doit

faire un courtisan qui ne l'est guère, négliger absolument les conjonctures, il ne laisseroit pas d'être assez singulier que l'inadvertence d'un secrétaire, qui a peut-être cru ou que cela étoit, ou que cela pouvoit être, donnât lieu à un honneur auquel je n'ai certainement pas lieu de m'attendre[1].

Encore une fois, Madame, je vous en fais juge, si tant est, entre nous, qu'il soit aussi aisé de faire un chevalier de la Toison qu'un prince du sang, vous savez même qu'à mon égard ce ne seroit quasi qu'une restitution, mais je crois que je plaisante sur cela plutôt que je ne parle sérieusement.

J'ai reçu la lettre du 26, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. L'on est ici pour tout le mois et l'on voudroit s'y divertir, si cela étoit possible. Cependant tout rappelle le souvenir de ce que l'on a perdu, et ce que l'on y voit, ou fait trop souvenir, ou ne fait pas assez souvenir; en un mot il y a vide, que ma respectable, adorable, et charmante maîtresse remplissoit, et qui ne sera jamais rempli par tout ce qui reste en France.

Le Roi, Dieu merci, se porte bien et mieux qu'aucun homme de cinquante ans. Notre petit Dauphin va mieux, et ce qui m'attache encore à lui, c'est la ressemblance à sa mère. Cependant, quel

1. La suscription de deux lettres adressées à Tessé par le Roi et la Reine d'Espagne, le qualifiait, par erreur, de chevalier de la Toison d'or.

espoir pour un royaume qu'un enfant de deux ans et demi ! Dieu nous conserve nos Rois et leurs enfants! Et quand nous le prions pour eux, en vérité c'est pour nous.

Je ne vous dis rien de la paix, dont on parle comme d'une chose très apparente; je crains toujours que le besoin général que l'on en a, ne forge des espérances qui nous flattent et enfin nous voilà au mois d'avril, et bientôt au mois de mai.

Le Roi donna hier à la Châtre le gouvernement de Péquets en Languedoc, qui vaut 14000 livres de rente ; au maréchal d'Harcourt, pour son fils, le régiment de cavalerie Dauphin qui n'avoit pas été acheté moins de 30000 écus; le régiment de cavalerie d'Harcourt au fils aîné de Biron, et celui de Biron au chevalier de Vandeuil, frère du mort; l'évêché du Mans a été donné à un gentilhomme breton, dont on dit assez de bien, et qui s'appelle l'abbé de Crevy.

Au surplus, Madame, ne sauriez-vous point enfin ce qu'est devenu mon fils camard, pour lequel j'ai même pris la liberté de vous adresser deux lettres? Je n'en ai ni vent ni nouvelles, et depuis la grâce, que le Roi lui a faite, de lui donner le magnifique régiment de Champagne, je ne sais ce qu'il est devenu.

J'ai vu M. Clément, j'ai embrassé la garde que l'on vous envoie avec laquelle j'ai bien pleuré, car elle l'étoit de ma pauvre maîtresse, dont l'idée me

suit, et que je n'oublierai jamais : mais, mon Dieu, Madame, qu'il en coûte pour être sensible! Il n'importe, j'aime encore mieux l'être qu'autrement.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, le 9 mai 1712.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 25 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et si vous rejetez sur mon bien dire, et sur la sorte dont vous me mandez que ma lettre de l'onze avril étoit tournée, l'insuffisance, où vous prétendez vous trouver d'y répondre, je me dois trouver comme M. Jourdain dans *le Bourgeois gentilhomme*, qui s'admiroit de ce qu'il faisoit de la prose sans le savoir; vous me mettez, Madame, dans cet état, quand vous m'assurez que vos raisonnements sont inférieurs aux miens, et je ne l'eusse jamais cru.

J'attendrai mon ami le marquis de Montéléon, auquel je crois que je ferai autant de questions que la reine de Saba, que vous me citez, en fit au roi Salomon. J'ai souvent dit de ce marquis qu'il avoit toute la vertu d'un Espagnol, et toute la dextérité d'un Italien, je n'ai guère vu de sujet servir mieux son maître.

Je pars dans ce moment, pour assister ce soir aux

tristes devoirs de la cérémonie des vêpres et vigiles qui précèdent le grand service, que l'on fera demain à Notre-Dame de Paris, pour nos pauvres Prince et Princesse. Je ne sais ce que pensent nos médecins de notre petit dauphin, qui ne se portoit pas trop bien il y a deux jours; ce n'est peut-être que quelque fluxion ou difficulté de dents, Dieu le conserve; mais il est impossible que cet état ne fasse faire bien des raisonnements et une infinité de réflexions.

Le voyage de M. de Chalais, un prétendu moine qui célébroit, à ce qu'on dit, la messe sans être prêtre, arrêté et conduit, les uns disent à la Bastille, et les autres à Madrid; d'autres gens dans les prisons de Pampelune, ou plus resserrés, ou conduits pareillement à Madrid : en vérité, Madame, sur tout cela il faut bien se récrier, comme le maréchal de Créqui faisoit, en parlant au Père de Mouchy, quelques moments avant mourir : « Mon père, je vois bien qu'il faut que je me jette à bride abattue dans les abîmes de la miséricorde et de la providence de Dieu. »

De ce sublime je passe au bas mécanique de la chaise, que la Reine veut bien me faire la faveur immense d'agréer; j'y vais faire ajuster la couronne d'Espagne, et quelque chose aux armes du Roi, la bien faire nettoyer, l'emballer, la faire partir et l'adresser à Gibaudière; je donnerai avis

du départ à dom Louis, afin qu'il se charge de la voiture de Bayonne à Madrid, comme je crois qu'il aura bien voulu faire de celle du petit carrosse de monseigneur le prince des Asturies.

Je vous rends mille très humbles grâces, Madame, d'avoir déterminé la Reine à me donner une nouvelle marque de sa bonté infinie, et il m'est bien glorieux qu'elle ait voulu recevoir de moi le premier présent qu'elle ait jamais reçu. Ce ne seroit point un miracle, si ce rien là pouvoit lui être de quelque utilité pour passer les Pyrénées. Dieu seul est le scrutateur des cœurs et connoît à fond ce qui est nécessaire à chacun, et je ne puis mieux dire que le maréchal de Créqui, que je viens de citer.

A MADAME DE MAINTENON

A Versailles, ce 20 mai 1712.

Ma timidité naturelle, Madame, mon respect pour vous, ma sensibilité que j'ose comparer à la vôtre, et la crainte que j'ai d'être pour vous et pour moi une nouvelle occasion de vous attendrir et de m'attendrir, tout cela, Madame, m'a fait abstenir de me présenter devant vous; cependant j'ose enfin vous demander une audience.

J'en ai eu une du Roi, dont il m'importe de

vous rendre compte ; ainsi, soit ici, soit à Saint-Cyr, je vous supplie de vouloir bien me l'accorder à l'heure, au moment, et dans le temps qu'il vous plaira de me prescrire, quand vous en aurez le loisir. Je cacherai ma douleur, autant que je le pourrai, je vous supplie d'en user de même, et d'être bien persuadée de mon respect, et de la confiance en vos bontés, dans laquelle vous m'avez ordonné de vivre.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 21 juin 1712.

Quelle joie, Madame! les heureuses couches de la reine nous assurent d'une santé qui est si chère et si précieuse, et la naissance de l'infant perpétue un sang auguste, dont nous ne saurions trop avoir. La ligne directe est un point fixe, qui ne sauroit sortir du cœur, ni de la tête des gens de bien ; je ne paraphraserai pas davantage sur cette matière, je vous fais tout uniment mon compliment, dont je vous supplie pourtant qu'il sorte une espèce d'émanation de mon respect, que je vous supplie, Madame, de vouloir bien mettre aux pieds du Roi et de la Reine. Une lettre, que Leurs Majestés auroient bien voulu recevoir de moi, n'auroit fait que les

importuner, et vous suppléez à tant de choses importantes que je me flatte que vous voudrez bien encore suffire aux assurances de ma sensibilité.

Il arriva hier un courrier, qui nous apprit la mort funeste de M. de Vendôme. Elle me surprend moins que je n'en suis affligé; je connoissois à merveille le très bon et le médiocre de ce prince, et le tout bien compensé, j'estime que Leurs Majestés y perdent et que dans les conjonctures présentes tout changement est nuisible.

L'on attend à tous moments des nouvelles d'Angleterre ; il paroît que les affaires de la paix y sont dans une crise, dont l'éclat ne doit pas être éloigné ; cependant les foudres d'Hollande et de l'Empire tombent sur le Quesnoy; les gazettes d'Hollande, qui parviennent certainement en Espagne, en apprennent plus que tous les raisonnements de Marly, qui sont souvent imaginaires, et dans toutes les Cours l'affaire du jour, qui bien souvent n'est qu'une bagatelle, remplit plus la journée que les choses principales.

Permettez-moi, Madame, de ne pas finir ma lettre sans vous témoigner la joie d'avoir appris que mademoiselle de Lanti [1] est devenue par vos soins

1. Marie-Anne-Césarine Lanti de la Rovere, nièce de madame des Ursins, épousa, en 1712, le duc d'Havré Croy et fut dame du palais de la reine d'Espagne.

duchesse d'Havré, si j'étois à portée de la faire modestement rougir, je la ferois souvenir de l'honneur, que j'ai eu, de la voir renfermée dans une maison de vestales, où elle montoit souvent à la tour, d'où, du temps des vierges consacrées à Vesta une de ses pareilles se précipita pour garder à Rome ce que mademoiselle de Lanti est allée perdre en Espagne. Je deviendrois trop profane si je m'engageois davantage dans cet article de ma lettre, où je vous supplie pourtant qu'elle trouve quelques assurances de mon respect.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Paris, ce 4 juillet 1712.

Je quittai hier le délicieux Marly, Madame, pour venir faire plus tranquillement qu'à la cour des remèdes, et ma santé, de temps en temps attaquée, l'a été cette fois-ci d'une colique néphrétique, qui ne m'a laissé la liberté d'enfanter jusqu'à présent que des sables, peut-être en serai-je quitte à meilleur marché que je ne l'espérois avant-hier.

J'ai reçu la lettre du 25, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je ne m'offense point du tout que vous ayez traité de galimatias ce que j'ai cru ne pouvoir, ni devoir dire autrement. Suffit, Ma-

dame, qu'il vous ait paru intelligible, et de la sorte dont vous avez bien voulu m'y répondre, je parie que vous m'avez entendu; je n'en voulois pas davantage.

Je ne vous dis rien des apparences de la paix : l'on croit celle d'Angleterre immanquable; les autres pourroient bien s'allonger, et quelque épineux que soient les commencements du règne de Sa Majesté Catholique, malgré le tas infini d'épines et de difficultés qu'il a fallu surmonter, et qu'il travaille tous les jours à arracher une à une et par parcelles, quand il ne peut les ôter toutes à la fois, je ne sais si il n'y a pas au moins plus de tranquillité intérieure dans sa Cour que dans la nôtre; il s'en faut bien, Madame, comme disent les bonnes gens, que tout ce qui reluit soit d'or. Nous partons toujours mercredi 13 pour Fontainebleau, sans espoir de grands plaisirs.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Fontainebleau, ce 16 juillet 1712.

Si c'est, comme l'on dit, pour mieux sauter que la paix, que l'on croyoit si prochaine, semble reculer, je lui pardonne, mais si cette capricieuse, qui tient à tant de circonstances, et à laquelle tant de conjonctures sont enchaînées, s'éloigne d'arriver, en vérité,

Madame, tous les grands projets de repos, de tranquillité et de soulagement des peuples, dont votre bon cœur me parle, s'éloigneront aussi.

L'on vous aura mandé la suspension d'armes publiée entre la France et l'Angleterre, mais ce nombre de troupes attachées à la solde de ladite Angleterre n'a pas suivi ses intérêts; le duc d'Ormont s'est retiré en petite compagnie, et M. le prince Eugène, en compagnie plus nombreuse, est actuellement devant Landrecies; le Roi auroit fort souhaité que son armée eût tenté le hasard d'une bataille; le maréchal de Villars en a reçu l'ordre, et a passé l'Escaut.

Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que ce que l'on pense et que l'on ordonne du cabinet, trouve des difficultés, ou effectives ou supposées, sur les frontières. Notre armée pourroit bien ne s'être approchée que pour être plus près de la perte d'une place; tout cela, Madame, ne rend pas le séjour de Fontainebleau si divertissant que l'on diroit bien. L'on y chasse souvent, l'on y joue gros jeu, l'on y fait bonne chère; les femmes, au moins quelques-unes, y font même ce que les hommes faisoient seuls, il y a trente ans, c'est-à-dire monter à cheval jour et nuit, boire quasi plus de vin que d'eau, et mettre par le jeu quasi autant de désordre dans leur famille, que les hommes autrefois y en mettoient, ou pour leur plaire, ou pour faire la guerre. Tout cela

est bel et bon, mais les ennemis prendront Landrecies et la paix paroît éloignée.

Direz-vous encore, Madame, qu'il y a dans mes expressions une singularité énigmatique, qui dit les choses sans les vouloir faire entendre? Oh! bien, Madame, je vous déclare qu'au delà de ce que je prétends dire, il y a pourtant encore bien des choses, que je pense, et que je ne dis pas.

Il a été publié par le retour du dernier courrier d'Espagne que l'on ne penseroit plus ici à vous envoyer aucun sujet pour remplacer M. de Vendôme; j'ai fort approuvé que le Roi donnât à ses sujets la consolation de ne se servir d'aucun étranger pour remplir cette première place, qui ne peut jamais être remplie à leur gré, quand ce n'est pas par quelqu'un de leur nation.

J'ai reçu la lettre du 2, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle j'ai appris que le carrosse de Monseigneur le Prince des Asturies est enfin arrivé à Madrid; je souhaite passionnément qu'il en soit content, et qu'il n'y ait rien eu de trop gâté.

J'ai été tenté vingt fois de faire emballer quatre-vingts tant d'habits de livrée de feue ma très respectable et toujours regrettée maîtresse, et sans autre discussion les envoyer à Bayonne ; ils sont si neufs qu'il y en a plusieurs qui ne sont que coupés et point achevés ; c'est la même livrée de la Reine, la

taille des sujets peut être différente; tout ce que je puis faire c'est de penser ce qui pourroit peut-être convenir et l'offrir, car de mon bien je puis faire présentement comme je faisois de mon cœur, quand j'étois jeune, le donner à qui je voulois, ou du moins à qui je ne croyois pas le pouvoir refuser.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 18 septembre 1712.

Je sais, Madame, que vous devez être sur le chemin de Bagnères, et je souhaite, plus qu'homme du monde, que ce soit au même temps sur celui de votre santé, si nécessaire et si précieuse. Je vous avoue aussi qu'alors que je vous sais en deçà des Pyrénées, j'ai de véritables tentations de faire ce voyage et que je n'en suis retenu que parce qu'au temps qui court l'on suppose aux démarches les plus simples de secondes intentions, que l'on baptise du nom de projets ou de cabales; or je suis trop vieux pour imaginer les premiers, et je ne sais de ce qui s'appelle cabale que le nom, et n'en ai jamais su davantage.

Je ne doute pas que l'on ne vous ait mandé que notre pauvre petit Dauphin, reste du plus beau sang du monde, a été assez incommodé; ce n'est rien ou

plutôt cela est passé, mais, mon Dieu! Madame, qu'il y a de bourrasques à essuyer, pour venir seulement à sept ans; de sorte donc qu'il faut vivre au jour la journée, se mettre la tête dans un sac pour l'avenir, et croire pourtant, comme article de foi, que la Providence éternelle arrange mieux nos intérêts que ne le font souvent les vues mondaines, que l'on peut croire les mieux concertées; et qu'enfin les lois fondamentales des royaumes, sur lesquelles l'on vit depuis plus de douze cents ans, ne se dérangent point comme des escabelles. Mon Dieu! Madame, que j'aurois de choses, ce me semble, à vous dire, que je me flatte qui ne vous ennuyeroient pas.

Il y a deux jours que je vis par hasard le comte de Bergheyck [1], je le trouve si changé et tenant même, quoique très sagement, des discours si peu ordinaires, que j'ai lieu de croire que la machine corporelle est au moins attaquée. Je ne sais si il sera en état de rendre tous les services, que l'on pouvoit attendre de sa capacité et de sa longue expérience.

Conservez-vous, Madame, dans les remèdes de vos eaux, qui ne sont jamais indifférentes, et plaignez-moi de n'être pas encore assez totalement obscur pour faire le voyage de Bagnères, sans que l'on en tirât de fausses conséquences, qui ne pour-

1. Diplomate flamand, chargé des affaires des Pays-Bas pour l'Espagne.

roient pourtant que m'être fort honorables, puisque je ne saurois assez publiquement professer combien j'ai l'honneur d'être, Madame, votre, etc.

A M. LE MARQUIS DE TORCY

Au Mans, ce 12 octobre 1712.

De quelle profusion, Monsieur, de quelles magnificences, de quelles chasses et de quels enchaînements de plaisirs successifs n'avez-vous pas été témoin et pris votre part à Rambouillet, pendant que je barbote dans nos boues du Maine !

Cependant je ne sais si c'est vieillesse ou indépendance, mais je me trouve chez moi avec une espèce de joie de raison, qui a sa douceur, et que je vous prédis que vous ne goûterez jamais; vous en aurez de temps en temps quelque foible lueur à Châville, mais vous retournerez le soir à la décision des grandes choses. Je ne prétends pas moraliser davantage ni faire des almanachs; je prends la liberté de vous faire tout uniment souvenir de moi, que je ne suis qu'à huit lieues de Sablé, et que dans quelque lieu que je sois, j'ai l'honneur d'être, plus que personne du monde, Monsieur, votre, etc.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Vernie, ce 15 octobre 1712.

Nulle aventure, notre maître, dans mes voyages : le métier, qui vous a tant de fois fait berner, ne vaut plus rien; l'on auroit trop à faire présentement à secourir les affligés, le nombre en est trop grand, et il n'y a plus aucun château où il se trouve ni princesse vêtue, ni nain qui ouvre la porte; ainsi honneur et profit ne marchent plus ensemble; qui se couche sans souper, toute la nuit ne fait que rêver; chétive est la maison où le coq se tait et la poule chante; bouche de miel et cœur de fiel sont souvent ensemble. Nous voyons plus de mûriers que d'amandiers, ainsi attendez au soir à dire si le jour est beau; de sorte donc que j'ai passé seulement dans un château, où j'ai trouvé écrit sur le manteau d'une vieille cheminée : L'homme est le feu, la femme est l'étoupe, le diable vient qui souffle; ainsi celui qui achète ce qu'il ne peut, vend tôt ou tard ce qu'il ne veut ; de sorte que, quand on dort longtemps, on ne devient pas savant, et je n'ai aujourd'hui l'honneur d'écrire à Votre Excellence que parce que je sais vous obéir et ne sais pas vous commander : les affaires en iroient mieux. Vous avez une infinité de pensées, que je re-

garde comme une communauté, or celui qui sert une communauté perd souvent sa peine ; cependant si vous y êtes bien, demeurez-y, mais l'exemple touche plus que la parole, et il n'y a point de mauvais pilote quand le vent est bon. Il me semble que je n'ai pas mal retenu tout ce que je vous ai ouï prêcher en différentes occasions.

Faites souvenir votre excellent et respectable père de mes respects ; les diamants ont leur prix, et comme le bon conseil n'en a point, je conclus que lui seul vaut mieux que tous les diamants du monde.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Vernie, ce 15 octobre 1712.

Vous voyez bien, Madame, par la date de ma lettre, que je ne suis plus à la Cour ; mais je n'en suis qu'un peu plus inquiet de votre santé, de vos voyages, de l'effet de vos eaux et de tout ce qui a rapport à vous ; car, sans vouloir faire l'adulateur, il me semble qu'il n'y a personne qui prenne une part plus sensible que moi et, si je l'ose dire, plus tendre à tout ce qui vous regarde.

Je suis venu ici faire un tour dans ma vieille maison paternelle, que j'aime quoique crottée ; l'ennui qui dévore quasi tous les hommes m'est inconnu, et

j'ose dire que je sais par merveille jouir de ce que j'ai, sans désirer même trop fortement ce que je n'ai pas.

Il y a des emplois et des occupations pour lesquels je n'ai pas eu d'empressement, par la raison qu'il faut que les maîtres et les ministres aient à leur service toutes sortes de gens; et qu'il y a des commissions dont je leur ai fait sentir que je ne me chargerois pas volontiers, parce qu'elles répugnent à ce que je pense; à cela, Madame, vous pourrez me dire que je vous parle toujours comme les oracles, par énigmes : votre pénétration pourtant perceroit des choses plus difficiles, et le marquis de Montéléon pourroit aisément faire un commentaire intelligible à ce que vous ne voudrez pas entendre. Que si dom Louis d'Aubigny vient cet hiver à Paris, je le mettrai en état de vous informer de ma prétendue vertu.

Si le Roi me met du premier voyage de Marly, que l'on prétend qui sera le seul de tout l'hiver, je m'y rendrai d'ici; que si le hasard ou l'oubli faisoient que je n'en fusse pas, j'y resterois jusqu'au 15 du mois prochain. Mais, au nom de Dieu! Madame, faites que mon favori dom Alexandre m'informe de l'état de votre santé et de l'effet de vos eaux.

A MADAME DE MAINTENON

A Vernie, ce 26 octobre 1712.

Mais, Madame, est-il écrit au ciel, que n'ayant quasi jamais l'honneur d'approcher de vous, ma respectueuse considération, qui craint toujours d'importuner, reçoive pourtant de vos bontés et de vos offices généreux les grâces que je n'ai jamais osé, ni espérer, ni demander [1]; j'apprends à ma campagne, où j'étois venu passer trois semaines, que le Roi m'a destiné une des principales charges de son état, et plus j'y pense, moins je trouve qu'excepté vous, Madame, personne ait pu faire souvenir Sa Majesté de mon fidèle et respectueux attachement à sa personne, et à son service.

Permettez-moi donc, Madame, que je joigne au remerciement, que j'ai l'honneur de faire au Roi, celui que je suis bien certain que je vous dois en particulier. J'y joindrois encore, si je ne craignois point de vous attendrir, quelque chose qui pourroit regarder le souvenir de cette Princesse, qui m'avoit permis de l'aimer tendrement et dont vous aviez essayé de former le cœur sur le vôtre.

1. Tessé est nommé général des galères, emploi vacant par la mort du duc de Vendôme. Dangeau, Saint-Simon, lui-même, reconnaissent que le maréchal n'avait pas sollicité cette faveur.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnoissance proportionnée à mon respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Vernie, ce 26 octobre 1712.

Quid retribuam domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Je pars, et ce courrier, qui a fait une diligence incroyable, ne me précédera que de quelques heures. Je ne saurois assez vous dire ni ma surprise, ni ma joie; je crois que vous n'en doutez pas, elle est même augmentée, par ce que je suis certain que je dois à vos bontés et à vos offices favorables. Quant à ma surprise, je crois que je la partage avec les courtisans, mais ce que je ne partagerai jamais avec aucun, c'est ma reconnoissance pour vous, mon attachement inviolable, et la profession que je fais et ferai toute ma vie d'être à vous *usque ad aras*.

Car, comme ma lettre a commencé en latin, je la finis de même, en vous suppliant, pourtant de remettre au Roi ce foible remerciement que j'ai l'honneur de lui faire, et vous suppliant de faire rendre celui que j'ai cru devoir faire à Madame de

Maintenon, *quia omnes sancti debent habere suam candelam.*

A M. LE CHANCELIER DE PONTCHARTRAIN

A Vernie, le 26 octobre 1712.

Oh ! pour cela, Monsieur, je n'en doute pas, et je me flatte avec bien du plaisir que la part, que vous avez bien voulu me témoigner prendre à l'extrême et inopinée grâce que je reçois des bontés du Roi, est bien effective et bien sincère. Le courrier, que Monsieur votre fils m'a dépêché, ne me précédera, si je puis, que d'un demi-jour. Je ne saurois assez vous dire combien j'ai été sensible à votre charmante attention, ni avec combien de respect et de fidélité, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

A LA REINE D'ESPAGNE

A Marly, ce 12 novembre 1712.

Le Roi votre grand-père, Madame, m'a fait l'honneur de me nommer général des galères de France. Il n'y a quasi pas un prince de son sang, et de ceux qui n'en sont qu'à demi, qui n'aient demandé avec

empressement cet emploi, que certainement je n'ai pas recherché. Que sait-on, Madame, si il n'y a pas dans ce choix qui m'honore, quelque chose d'imperceptible, d'invisible et de relatif à Vos Majestés, que la Providence elle-même ait conduit?

Permettez-moi, Madame, la liberté, que je prends d'en faire part à Votre Majesté, et de lui renouveler les protestations, non pas de ma reconnoissance, et de mon profond respect, car tout cela lui est dû, mais bien, Madame, de ma fidélité pour son service, de mon attachement sans réserve, et de tous les sentiments où l'âme et le cœur, ont encore, s'il est possible, plus de part que le devoir.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 12 novembre 1712.

J'ai attrapé, Madame, comme l'on dit, par dessus les haies, quelques nouvelles de votre précieuse santé. Je vous crois présentement au milieu des Pyrénées, avec quelque empressement de rejoindre Leurs Majestés, et je vous assure, Madame, qu'aucun de ceux qui vous appartiennent de plus près, ou qui font le plus profession de vous être attachés, n'ont pu s'intéresser, avec plus de vivacité que moi,

à votre conservation, et au bon effet que les eaux ont fait sur votre santé.

J'ai cru, Madame, que Leurs Majestés voudroient bien me permettre que je leur fisse part de l'extrême grâce, que j'ai reçue des bontés du Roi, leur grand-père, qui m'a fait celle de me nommer général des galères de France; j'ai chargé le marquis de Montéléon de mettre mes lettres dans son paquet, puisque vous n'étiez pas à la Cour, et quoique je sois bien persuadé que vous aurez déjà su cette nouvelle, il est de mon devoir et de mon respect de vous la mander moi-même, et de vous supplier de vouloir bien vous y intéresser : j'ai même la présomption de me flatter que cela est.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 20 novembre 1712.

Rien au monde, Madame, ne me peut être plus sensible que les témoignages de l'honneur de votre souvenir; j'ai reçu, avec une reconnoissance proportionnée à tout l'attachement que je professe pour vous, la lettre de Bayonne, du 5, que vous avez eu la bonté de m'écrire, et je vous remercie de votre charmante attention à m'avoir bien voulu témoigner

prendre quelque part à l'extrême grâce, que j'ai reçue des bontés du Roi.

Dieu soit loué! Madame, que les remèdes de Bagnères aient absolument rétabli votre santé; vos amis, vos serviteurs, les honnêtes gens, et même le public la souhaiteront toujours parfaite, et ce qui s'appelle cabale, et ceux qui veulent régler, ou prévoir au delà même de ce que la Providence et les lois ont écrit, ne feront peut-être pas les mêmes vœux.

Je ne sais si je ne vous ai jamais écrit ce que ma toujours regrettée maîtresse me dit, quinze jours ou trois semaines avant sa mort: « Je n'ai, me dit-elle, que deux ennemis dans l'État! Les ministres et les faux dévots. » Je l'ai raconté depuis à Madame de Maintenon, qui me dit : « Mais, monsieur, cela est-il vrai? car cela passoit de beaucoup son âge. Et que lui répondîtes vous? — Qu'alors qu'elle songeoit si juste, je ne pouvois que la louer, et l'exhorter à penser toujours de même; que je croyois pourtant la pouvoir assurer qu'elle seroit la maîtresse des premiers, quand elle voudroit s'en donner la peine, mais qu'à l'égard des derniers, c'étoit une hydre dont je ne pouvois pas lui répondre de même. »

Il n'y a rien de nouveau ici. Madame la duchesse de Berry continue d'être grosse et garde le lit; il y a quelques jours que, couchée sur des tabourets dans sa chambre, elle roula à terre; l'on dit que ce n'est pas tomber, quoi qu'il en soit, elle garde le lit.

Le bruit de l'extrême maladie de M. de Mazarin a couru; l'on prétend aujourd'hui qu'il n'a seulement pas été malade, et que ceux qui peuvent avoir quelques prétentions à son gouvernement ont laissé courir ce bruit pour se faire d'avance des arrhes à leurs desseins [1]. Toutes les cours se ressemblent, Madame, et vous les connoissez mieux que personne; de sorte qu'il en faut revenir à la maxime de M. de la Rochefoucauld : « Qu'il ne faut être surpris que de ce que l'on est surpris. »

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Paris, ce 26 novembre 1712, au soir.

C'est bien la moindre chose que de vous rendre compte de ce que je fais, puisque je suis deux jours sans avoir l'honneur de vous voir.

J'ai vu Madame de Vendôme, qui m'a fait mille et mille politesses, et m'a offert toutes les facilités possibles; voilà de belles paroles, mais venons au fait, avocat.

J'ai vu M. Croisat, de la première conversation

1. Armand-Charles de la Porte, d'abord duc de la Meilleraye, puis duc de Mazarin, fut gouverneur d'Alsace, de Brisach, de la Fère, de Vincennes; il mourut seulement le 9 novembre 1713.

duquel j'ai lieu d'être très content, mais écoutez, mon maître,

Car jamais je ne fus dans mes raisons si fort,

et si Votre Excellence fait tant que d'écrire d'une plume neuve au dit Croisat, que je vous ai déjà rendu compte par un exprès de tout ce qu'il m'a dit d'obligeant et que vous lui saurez bon gré de me faciliter les choses possibles, qui ne seroient point contraires à ses intérêts, comptez qu'une signature : « Pontchartrain », comme vous les savez faire pour obliger, déterminera bien des choses, car il m'a déjà dit que je serois content de lui et que quand il n'y auroit plus que lui, j'aurois bien lieu d'être satisfait des facilités qu'il me donneroit : je vois qu'à vue de pays il lui est dû deux cent mille francs.

Il m'a dit qu'il seroit dû à Madame de Vendôme cinquante mille écus que M. de Vendôme auroit payés et seroit mis au lieu et place de ceux qui sont nommés dans le brevet de retenue [1], et qu'il faudroit cet argent à Madame de Vendôme : il faut donc le chercher et je remue pour cela le possible.

Autre affaire qui faciliteroit, c'est-à-dire avanceroit votre ouvrage, car tout ceci est autant votre

1. Le duc de Vendôme avait un brevet de retenue de 354 000 livres sur la charge de général des galères, c'est-à-dire que son successeur à cette charge devait lui payer pareille somme. Son homme d'affaires, Croisat, servit d'intermédiaire entre madame de Vendôme et Tessé pour le règlement de cette créance.

affaire que la mienne, et en vérité est celle du Roi, auquel il est bien certain que je ne demanderois pas ce qui suit : c'est donc à vous de voir si cela est possible ou plutôt, si cela ne seroit point extravagant : je trouverois de l'argent comptant si le Roi m'accordoit de son premier mouvement ce qui a vaqué d'appointements depuis la mort de M. de Vendôme, et ce commencement d'argent, dont Madame de Vendôme se trouveroit promptement la patte graissée, avançeroit et faciliteroit sa volonté, car la pauvre princesse n'est pas pécunieuse et a besoin. Si vous obtenez cela, c'est-à-dire si vous le demandez comme de vous, car de moi je ne puis, et je suis trop comblé de manières et de grâces pour jamais rien demander, cet article arrangeroit bien nos escabelles. M. de Candolles me prendra pour les trente mille francs qui lui sont dus.

Pour récapitulation :

Lettre de vous, honnête, au Croisat, portant témoignage de satisfaction que j'ai eue de lui, dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, et que vous lui saurez gré des facilités qu'il apportera.

Obtenir les appointements qui ont vaqué et qui tombent dans les parties casuelles de votre rôle, c'est-à-dire du Roi : voilà le résultat de ma première lettre. J'ai vu le marquis de Roye [1] chez lui, et j'ai

1. Louis de la Rochefoucauld, marquis de Roye, frère de mademoiselle de Ronci, première femme de Jérôme de Fontchartrain.

lieu de croire qu'il me fera l'honneur de m'aimer.

Dixi, iterumque dixi.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Paris, 4 décembre 1712.

J'espère, Monsieur, que mon affaire finira demain, ou tout au plus tard après-demain, mais n'avez-vous jamais ouï dire que d'une rivière, d'un grand chemin et d'un ministre, il ne faut jamais être trop voisin : j'y ajouterai, sans manquer au respect, princes et princesses du sang.

Le Roi a eu la bonté de me donner les appointements intermédiaires; si c'eût été à un portier, Madame de Vendôme n'y auroit rien prétendu, mais par ce que c'est moi qui succède à M. de Vendôme, et que cette princesse vouloit écrire, faire parler, ou importuner le Roi d'un éclaircissement, qui n'auroit fait que l'embarrasser, j'ai mieux aimé qu'il m'en coûte quatre ou cinq mille francs pour les intérêts, depuis la mort de M. de Vendôme, que de causer le moindre petit embarras à Sa Majesté. J'ai donc passé cela, comme Madame de Vendôme l'a voulu, parce que vous m'avez appris que bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, et pour payer trois cent cinquante et quatre

mille francs que je paie, en mauvois marché, en agiotage et en choses de cette nature, que les temps comportent, il m'en coûtera plus de trois cent quatre-vingt-huit; mais à tout cela il n'y a qu'à remercier et être très reconnoissant.

J'ai une grande impatience d'aller faire mon serment.

Et ego sum qui sum humilissimus.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 25 décembre 1712.

Mais, Madame, pourquoi ai-je la goutte? j'en suis tourmenté depuis quinze jours sans avoir pu sortir du coin de mon feu, et je ne saurois vous dire combien il est triste de ne pouvoir remuer ni pied, ni patte. Le premier loisir, que la douleur me laisse, me sert au moins à vous renouveler les assurances de tout mon attachement respectueux, et à vous féliciter de votre retour à Madrid, que je suppose en bonne santé, car l'on suppose toujours ce que l'on souhaite passionnément.

Nous n'avons rien de nouveau à la Cour, hormis que l'on parle des apparences d'une paix prochaine, la matière aux raisonnements est étendue, mais les gazettes en apprennent plus que les conversations.

Je ne sais si par hasard vous n'aurez pas remarqué un mot, dans une des dernières de Hollande, où pour mieux assurer la renonciation du Roi d'Espagne à la monarchie de France, dans toutes les circonstances les plus authentiques, enfin pour dernier sceau de sûreté, il ajoute : « Et comme étoit celle de Marie-Thérèse à la couronne d'Espagne ! »

Madame de Pompadour fut nommée, il y a trois jours, gouvernante des enfants de Monseigneur et de Madame de Berry ; il est d'usage que, dans les Cours, les emplois, principalement ceux des dames, donnent du mouvement à plusieurs, et ce choix très approuvé n'a pas laissé d'exciter bien des envieuses et d'affliger bien des concurrentes.

Je n'ai encore eu aucune nouvelle du marquis de Montéléon, depuis le jour de son embarquement. J'attends ici ce soir l'aimable prince de Vaudémont ; j'ai naturellement, et par bien des raisons, de l'empressement pour lui, mais je trouve que j'en ai un pareillement naturel pour tous ceux, Madame, que je vous crois fort attachés, et qui me renouvellent les occasions de parler de vous.

Comme la fin de cette année nous rapproche la nouvelle, et que ma lettre n'arrivera où vous êtes, qu'alors qu'elle sera commencée, permettez-moi, suivant l'ancien usage des bonnes fêtes, de vous désirer fidèlement, Madame, tout ce que l'on souhaite le premier jour de l'an, à la charge que vous

croirez que c'est mon cœur qui me détermine, et non l'usage.

Ce même assujettissement d'usage ne laisse pas de m'engager à vous supplier de vouloir bien me mettre aux pieds de Leurs Majestés; j'ai perdu l'agrément journalier de ma vie dans ma toujours regrettée maîtresse, mais du tendre attachement que j'avois pour elle, et de l'honneur, que j'ai eu, d'approcher votre aimable et respectable Reine, il s'est fait en moi des sentiments pour la dernière, qui me soutiennent, et qui me font connoître que je vis au moins pour la louer et l'admirer.

Le Roi se porte à merveille et mieux qu'il n'ait fait depuis trois ans. Ma belle-fille a une vieille grand'mère, laquelle a conservé un très bon esprit à quatre-vingt-quatre ans : quand quelquefois l'on parle devant elle de la distance qu'il y a entre l'âge de notre petit Dauphin et celui du Roi, la bonne femme se met dans de vraies fureurs, de ce que l'on peut croire, et même appréhender, que le Roi ne vive pas assez pour former l'esprit de ce pauvre enfant. J'en accepterois de bon cœur la prophétie, si j'y pouvois mettre aussi bien ma foi que mes espérances.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 31 décembre 1712.

Voici bien autre chose, Madame, que les *Mille et un Jours* et les *Mille et une Nuits*, dont l'auteur ou s'est ennuyé ou est mort. Cependant si leur suite revient, je continuerai d'en orner la bibliothèque de la Reine, mais l'on m'a assuré que *l'Homme prodigieux*, dont je n'ai pourtant vu que les images, méritoit de tenir rang parmi les contes de cette espèce.

La dignité royale toujours respectée porteroit pour elle-même un sérieux, qui lui deviendroit à charge, si elle ne se rabaissoit pas quelquefois aux bagatelles, et les dieux des temps jadis n'ont jamais si bien passé leur temps, qu'alors qu'ils ont mis leur divinité au niveau de l'humanité.

Je prends donc la liberté, Madame, de vous adresser les deux tomes de *l'Homme prodigieux*, et si la Reine le trouve trop extraordinaire pour la divertir un moment, au moins puis-je espérer que mademoiselle Émilie, dont le souvenir en moi ne s'est point effacé, s'en amusera peut-être dans son entresol.

Il fait un froid sec, que l'on ne connoît guère à Madrid, et je crois que les étrennes, qui ne sont

plus guère à la mode ici, tiendront de la sécheresse du temps. Je ne sais même si le Roi pourra aller aux rois à Rambouillet, comme il l'avoit projeté, car si le temps dure tel qu'il est, il ne seroit pas possible que l'on y put avoir le plaisir de la chasse. Pour Monseigneur le Duc de Berry, quand il pleuvroit, comme l'on dit, des hallebardes, il ne rabatteroit rien des enchantements de tirer, et de ceux de retrouver Madame sa femme, qui garde le lit jusqu'au temps de sa couche.

L'on espère plus que jamais la paix prochaine; les lettres même des banquiers la confirment et les Hollandois parlent plus modérément. Conservez-vous, Madame, vous êtes malgré les envieux, qui mourront (mais non jamais l'envie), la meilleure pièce de notre sac, pour entretenir l'union si réciproquement nécessaire, et que bien des gens de toutes espèces ne travaillent pas à cimenter de si bonne foi que vous.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 9 janvier 1713.

J'ai reçu, Madame, la lettre obligeante du 24, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et c'est vous et non pas moi, dont les paroles paroissent

toutes choisies, sans qu'il y ait la moindre affectation; mais si il est vrai que vous me fassiez, comme vous me le mandez, l'assassinat de lire souvent mes lettres à Leurs Majestés, vous me jetterez dans un grand embarras; telle chose, Madame, peut m'être permise, quand vous me donnez la liberté de vous écrire familièrement et tout uniment, qui doit être châtiée quand elle tombe dans les mains respectables de Leurs Majestés; le Roi même a une justesse de précision, quand il veut bien parler, qui devroit effrayer ceux qui ont l'honneur de l'entretenir, si sa bonté ne les rassuroit.

L'on est ici persuadé que le jour précis, que la Reine d'Angleterre, notre amie, a donné aux Hollandois pour entrer dans la paix, sera celui auquel ils prendront la résolution de la faire. Reste donc l'Archiduc qui, suivant l'usage de cette ennuyeuse maison d'Autriche, toujours à charge au public, traînera sa paix pour la faire de mauvaise grâce, après les autres et, comme l'on dit, à écorche-cul.

J'ai reçu des lettres de l'arrivée, et de la favorable réception du marquis de Montéléon en Angleterre [1], et je vous supplie de croire, Madame, qu'alors que j'ai pris la liberté de vous avancer, comme je l'avois fait au Roi d'Espagne, et au Roi, son grand-père, que cet homme avoit toute la fidélité d'un vé-

1. Voy. la transcription de cette lettre dans le *Journal* de Dangeau, t. XIV, p. 287.

ritable Castillan, et toute l'industrie d'un Italien, fiez-vous à moi, Madame, que c'étoit bien moins pour faire la cour, que par la connoissance que j'ai cru avoir de lui.

Il se fait un mariage du fils de M. Desmarets avec Mademoiselle d'Alègre, à laquelle son père donne la lieutenance générale de Languedoc, qui vaut au delà de 20 000 livres de rente, et le Roi donne un brevet de 200 000 francs sur cette charge; à cela je dis que M. de Maillebois, c'est le fils de M. Desmarets, n'est pas mal marié.

L'on ira le 11 de ce mois à Marly; au surplus, Madame, tout est ici comme à l'ordinaire. Vous me faites l'honneur de me mander, que vous auriez, ce vous semble, bien des choses à me dire; j'ose avancer, Madame, qu'à mon tour il me semble que j'en aurois pareillement beaucoup qui vous amuseroient, au moins si j'avois l'honneur d'être au coin de votre niche; car c'est la grande manière d'avoir dans les chambres de ces sortes de retraites, qui sauvent des vents coulis, et si vous n'en avez pas, je suppose que vous en devez avoir, avec cette différence, que si vous en avez, vous n'en faites point : vous voyez bien, Madame, que je joue sur le mot.

Je suis quasi aussi inquiet que vous de madame Compoint, par rapport à madame la duchesse d'Havré, et je donne ordre à un homme d'affaires d'essayer de déterrer à Paris, de quelqu'un de ses

parents, si l'on n'a point de nouvelles d'elle. Il y a plus de deux mois qu'elle m'assura qu'elle partoit le lendemain.

Je ne puis pas finir ma lettre, sans vous orner l'esprit d'une expression mise à la mode par M. de Lauzun. Il entroit le soir, à l'heure du souper, chez sa femme, avec un courtisan ; il demanda à un valet de chambre si quelqu'un étoit avec madame sa femme, le valet lui nomma quatre ou cinq hommes ou femmes, qui sont regardés comme profonds spéculatifs ou chefs de cabales : « Entrez, dit M. de Lauzun à celui qui l'accompagnoit, pour moi je vais me coucher, car je ne serois seulement pas le zest de cette cabale. »

Pour moi, Madame, je me trouve en effet tellement le zest de tout ce qui s'appelle intrigue de cour, que je demeure plutôt zest toute ma vie, que d'y vouloir figurer ; mais je serois au désespoir de ne tenir pas un rang un peu plus considérable dans l'honneur de votre souvenir, car j'ai celui d'être infiniment au delà des expressions, Madame, votre, etc.

M. Le Grand [1], dont vous connoissez la sobriété et le régime, ayant pris la liberté de représenter au Roi, qu'au bout du compte il étoit très souvent infirme

1. Henri II de Lorraine, comte d'Armagnac et de Brionne, grand écuyer. Sa fille était Marie-Louise de Lorraine, demoiselle de Brionne.

et accablé de maux et que mademoiselle d'Armagnac n'auroit pas de chausses après lui, a obtenu que sa pension de dix mille écus passeroit à mademoiselle sa fille.

Je ne sais ce que le cardinal Gualtieri vient faire en France, mais l'on m'a assuré d'assez bon lieu qu'il y venoit, et l'on croit que l'abbé de Polignac arrivera pendant Marly; ce ne peut être que pour apporter de bonnes nouvelles, et pour y changer en mieux sa calotte, que l'on ne doute pas qui ne soit déclarée, tout au plus tard à la signature de la paix, soit particulière avec l'Angleterre, ou générale.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 16 janvier 1713.

C'est bien la moindre chose, Madame, que de prendre part à votre joie sur la levée du siège de Gironne, car je ne crois pas convenable de mettre à tous les jours la liberté que Leurs Majestés m'ont donnée de m'élever quelquefois jusqu'à leur écrire. Je vous puis pourtant assurer bien certainement que tout ce qui regarde leur gloire, leur conservation et leur satisfaction, m'est bien sensible; j'en fais peut-être une profession trop publique, mais je suis

un bon gentilhomme, trop rond pour me refaire, et les politiques trop raffinées me passent de si loin, que pour me servir du terme, dont je vous dis, quelque chose dans ma dernière, je m'avoue « zest » et préférerai d'être « zest » à tout ce qui ne sera pas suivant mon goût, mon cœur, et mon devoir.

Nous n'avons rien ici de nouveau : milord Shrewsbury, qui est arrivé à Paris, viendra demain mardi voir ici le Roi sans cérémonie ; l'on nous dit toujours la paix prochaine, mais ce que l'on appelle prochaine, quoique certaine, n'est pas peut-être à une semaine près ; qui sait même si c'est à un mois près ? Mademoiselle de Lenclos disoit qu'elle ne croyoit rien à elle que ce qu'elle touchoit, et qu'encore, ce qu'elle touchoit lui échappoit quelquefois, et ce n'étoit pourtant pas d'une branche d'olivier dont il étoit question.

Madame la duchesse de Berry fut saignée il y a quelques jours, sans autre raison pourtant, sinon que l'on saigne dans les grossesses, comme dans d'autres temps, quand on a trop de sang.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 6 février 1713.

Je n'ai pas prétendu, Madame, m'en prendre à

vous de ce que j'avois la goutte; ma vanité ne porte pas si haut mes prétentions. J'ai cru peut-être chercher quelque soulagement à vous parler de mon mal, et y trouver quelque consolation, comme le savetier de la porte de feu M. le chancelier, qui disoit dans sa nécessité, que son voisin et lui trouveroient pourtant bien encore cent mille écus.

J'ai reçu la lettre du 14 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et vous m'y faites si prudemment réponse à un article de gazette, que je craignois de vous avoir imprudemment cité, qu'en vérité, Madame, je vous dois un remerciement de la confiance avec laquelle vous me mandez qu'ayant remarqué, comme j'avois fait, ce qu'il n'est pas besoin de répéter, l'expression de cet article ne vous avoit pas déplu. Je n'en demande pas davantage; c'est beaucoup de permettre d'être à peu près deviné, mais il y a peu de cabinets dans le château que j'habite, où je crusse qu'il fut à propos de prophétiser cet évangile obscur, que Dieu merci! je professe et dont j'espère que votre foi ne s'éloignera jamais.

Le voyage de Rambouillet est rompu, et en échange, l'on ira le 15 à Marly, pour jusqu'à la première semaine de carême. Le théatin qui le prêchera, a commencé le jour de la Purification par un sermon dont on a paru très content; il s'appelle le père Quinquet, et a réussi à la direction

des consciences de quelques dames, entre autres de la maréchale d'Estrées, à laquelle il a paru quelque tentation, teinture, ou zéphir de dévotion, et je n'ai l'honneur de vous conter tout cela, que pour avoir occasion de vous dire, que comme l'on appelle les dévotes du père de La Tour, les *Tourettes;* celles du père Gaillard, les *Gaillardes;* celles du feu père Bourdaloue, les *Bourdalines;* j'ai cru pouvoir dire à la maréchale, que, depuis qu'elle n'étoit plus coquette, elle étoit *Quinquette*.

J'ai quelquefois, quoique rarement, des nouvelles de Montéléon, son compliment à la Reine a paru ici du goût de tous les honnêtes gens, il est court, flatteur pour celle à qui il avoit l'honneur de parler, obligeant pour la nation Castillane; il y conserve la majesté de son maître, et dans peu de paroles, il unit la dignité espagnole avec la gentillesse italienne.

Au reste, Madame, sur quelle pernicieuse herbe aviez-vous, comme l'on dit, marché, le jour que vous ne me menacez pas de moins que de me mettre mal avec la Reine. *Les Mille et un Jours* et *les Mille et une Nuits*, qui ne s'impriment plus, ne doivent non plus m'être reprochés, qu'à vous ma goutte, mais puisque vous m'assurez que ces sortes de riens peuvent au moins servir à l'amusement de cette respectable, et au même temps aimable

Majesté, je lui fais aujourd'hui la fondation d'un ou deux volumes par mois.

Il n'y a rien de nouveau ici; le Roi se porte fort bien; notre petit Dauphin paroît vouloir vivre, et sa santé certainement se fortifie.

Madame la duchesse de Berry tient le lit, et une infinité de gens, comme il y en a dans toutes les Cours, jouent chez elle un fort gros jeu, depuis six heures jusqu'à dix; le jeu est si gros, qu'il faut dire que si l'on n'a pas le nécessaire, l'on a au moins le superflu, et cela est vrai.

J'ai l'honneur d'être, Madame, avec un respect et une confiance, que je suppose que vous m'avez permise, et au delà des expressions, Madame, votre, etc.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 20 février 1713.

Je vais donc, Madame, commencer l'exécution de la fondation que j'ai faite, d'un ou de deux tomes par mois pour la Reine, ou pour l'entresol de mademoiselle Émilie, et comme il n'y a plus, je crois, de galanterie à la Cour, il faut rechercher celle des anciens; il s'agit donc de messieurs Tibulle et Catulle [1]; cette rente, Madame, est au moins un

1. C'est sans doute une édition des *Amours de Tibulle et*

peu plus raisonnable que celle que la maréchale de Noailles exige durement depuis plus de trente ans. Dans quelque lieu du monde où j'aie été, je lui donne immanquablement vingt-quatre pots de chambre par an pour ses étrennes, sans qu'il y en ait, je crois, un qui se soit ressemblé ni qui soit de la même taille; cette mauvaise plaisanterie se soutient si bien, qu'au dernier mois de janvier, parce que l'on avoit retardé l'usage de quelques jours, elle passa fort bien à ma porte, et à celle de mon homme d'affaires, pour en faire souvenir.

J'ai reçu la charmante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 28 du mois passé, où vous m'apprenez, Madame, que vous avez trouvé l'invention de mettre un poêle dans le *quarto chico :* il faut donc qu'il soit grandi; nous trouvons à Versailles, que les poêles enrhument, et donnent des rhumatismes, parce qu'enfin il en faut bien quelquefois sortir, et ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'à Madrid, où il fait des chaleurs étouffantes, vous établissez que c'est une précaution contre le rhume. Si le duc d'Aumont eût pu se passer à Londres de faire si grande chère, et si beau feu, le malheur de ses meubles, sans compter la perte de ceux d'autrui, ne lui seroit pas arrivé. Notre ami le marquis de Montéléon lui a été très serviable et

de Catulle, par M. de la Chapelle, antérieure à celle de Paris, 1715, qu'on cite habituellement.

utile dans tout ce désordre, dont on parle différemment[1].

Il y a ce soir un mariage à Versailles, du fils du maréchal de Châteaurenaud, avec une sept ou huitième Noailles : il n'y en a, Dieu merci ! plus qu'une à marier, après quoi la maréchale dit qu'elle se reposera.

Mademoiselle de Rhodes épouse dans quelques jours, par un consentement quasi unanime de toute sa famille, excepté de sa mère, le prince d'Isenghien.

Le voyage de Marly, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, est allongé de huit jours, et cette nouvelle du jour n'est guère moins intéressante, que celles qu'apportent les courriers, que l'on voit souvent venir chez nos ministres, sans que l'on en sache autre chose, sinon que tout va bien.

L'on fit avant-hier à Saint-Denis la triste et dernière cérémonie du bout de l'an de nos infortunés Dauphin et Dauphine. Oh ! mon Dieu ! qu'il y avoit peu de monde, et je n'en fus point surpris !

Le cardinal de Polignac n'étoit pas encore arrivé avant-hier. Le courrier de M. le cardinal, votre frère,

1. Saint-Simon représente Louis, duc d'Aumont, ambassadeur en Angleterre, comme « extrêmement cher en toutes sortes de choses, meubles, ornements, bijoux, équipages ». Il ajoute qu'on l'accusa d'avoir incendié lui-même l'hôtel de l'ambassade, « pour gagner sur ce qu'il en tireroit du Roi, et pour couvrir une contrebande monstrueuse ».

apporta un portrait de cette nouvelle Éminence, qui fut fait, peint, emballé et mis dans une boîte de bois, de la figure dont sont celles de cotignac d'Orléans, avant que le Pape fût sorti du consistoire : la nuance incarnate avec le cheveu blanc nous a paru faire des merveilles. Peut-être se trouveroit-il ici quelque dame, qui croiroit que la même nuance incarnate ne va pas mal avec le visage jeune, frais, et le cheveu blond du cardinal de Rohan [1] ?

La dernière fois que je fus à Paris, nous raisonnâmes un peu, le prince de Chalais [2] et moi, sur son départ que je crois différé de quelques jours. Conservez-vous, Madame, et puisque la figure de « zest » ne vous a pas déplu, j'aime encore mieux la faire et le devenir moi-même, que de me trouver à nage-pataut dans les idées, mesures, inquiétudes, inutilités, et agitations, qui ne servent en vérité qu'à bien peu de chose. Je me trouve comme les Provençaux, qui se tiennent tout le jour au soleil, qui leur fait plaisir, sans songer que la nuit peut approcher, et quand elle est venue ils rentrent chez eux.

1. Armand-Gaston-Maximilien, le premier cardinal de Rohan, promu en 1712, à l'âge de trente-huit ans.

2. Fils du frère aîné d'Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, premier mari de Madame des Ursins.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 9 mars 1713.

Vous avez été malade, Madame, et Dieu merci! nous avons assez tôt su votre guérison, pour n'en avoir été alarmés, que pour vous plaindre du passé; cependant la nécessaire réflexion que ce qui est une fois arrivé peut revenir vous doit exhorter, Madame, à votre propre conservation, si nécessaire. Il y a quelques jours que je lisois l'éloge d'une femme, dont je ne pus m'empêcher d'en faire l'allusion à vous. Celui qui parloit d'elle avançoit qu'il falloit qu'elle fût parfaitement aimable, puisqu'elle était fort aimée, bien que chargée par sa situation de trois choses, qui font haïr toutes celles qui sont préposées pour *corriger... refuser... et épargner...*

J'ai dit adieu au prince de Chalais qui part, et qui m'a paru avoir tenu ici des discours, et une conduite convenable à sa naissance. Il vous contera bien des riens, dont la plupart sont inutiles: cependant ces sortes d'inutilités combinées font quasi l'occupation, le système, l'arrangement, les liaisons et les objets de toutes les Cours; je dis l'objet présent, car pour les vues éloignées, il faudroit être fou ou trop inquiet, pour faire autre chose dans ce qui

regarde l'avenir, que de se mettre la tête dans un sac.

J'ai reçu par le dernier courrier une lettre du marquis de Montéléon, avec lequel je suis convenu qu'il ne m'écriroit rien de particulier. Je ne laisse pas d'entrevoir qu'il sert bien le Roi, son maître; qu'il a trouvé, où il est, des jointures dont il sait profiter, et je suis trompé si il ne raccommode pour vous, Madame, ce qu'il m'avoit paru que d'autres avant lui avoient, ou gâté, ou négligé.

Au reste, Madame, je n'ai pas oublié que je dois à la Reine la rente de son mois de mars, et que ce n'est que du mois de février que je me suis acquitté par les deux volumes des *Amours* de Tibulle. Je ne sais si c'est parce que je vieillis que je suis moins content de ce que l'on fait à présent, que de ce que l'on faisoit quand j'étois jeune, mais il me semble que les femmes ont ici plus de soin de se rougir, que de se conserver, que les hommes sont devenus plus vicieux que galants, et que ceux qui font de petits livres pour amuser, font dès la préface la consommation de ce qui faisoit l'objet et la fin du roman; au bout du compte tout revient au même, mais la façon est différente.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

Versailles, ce 20 mars 1713.

J'ai brûlé la lettre du 25 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame, et l'aimable style dont vous vous êtes servie, pour répondre à ce que j'avais écrit imprudemment de ma main dans une de mes précédentes, m'a paru avoir une étendue de confiance, et un caractère de vérité si pur, que j'en ai fait, comme celui qui jeta son diamant dans la mer, parce qu'il ne croyoit pas que les autres hommes fussent dignes de le posséder. Il me suffit que je sache à quoi m'en tenir, et n'en parlons jamais, ni de rien d'approchant, je vous le promets.

L'abbé de Castries eut hier l'agrément de la charge de premier aumônier de Madame la Duchesse de Berry, qu'il achète pour un prix médiocre; il avoit eu l'honneur d'être aumônier ordinaire de Madame la Dauphine. Je n'ai pas eu le courage de lui faire compliment pour un emploi, qu'il faut pourtant que lui et sa famille aient désiré. N'avez-vous jamais lu quelque part, que les hommes pour la Cour sont comme les oiseaux autour d'un trébuchet

ceux qui sont dehors ont la rage d'y entrer, et ceux qui sont dedans ont celle d'en sortir.

Je ne vous rends point compte, Madame, de l'entrée au parlement de M. le duc de Berry, accompagné de M. le duc d'Orléans, des princes et pairs en grand nombre. Vous savez les raisons, au moins celles qui sont imprimées, de cette cérémonie, que l'on regarde comme la préface de la paix prochaine, et que l'on croit qui sera générale; peut-être même qu'avant le départ de ma lettre, il sera arrivé d'Angleterre des nouvelles, que l'on attend. La Reine a dû parler le 14 à son parlement, or la séance de M. de Berry au nôtre, dont le duc d'Ossonne, qui y étoit présent, vous aura mandé les circonstances, est un préjugé que l'on est tacitement convenu de tout ce qui sera déclaré en Angleterre, et puis résigné pour la forme à Utrecht.

Le comte d'Aubeterre marie son fils à mademoiselle Esnault dont le père est fermier général, et fort estimé; il n'y a rien de crasseux, et tout y est riche et opulent : il épouse un galion.

Au surplus rien de nouveau; l'on a tant entendu parler du roman d'*Astrée*, et si peu de gens ont eu la patience d'en lire tous les tomes, que l'on dit que l'abbé de Choisy, pour se distraire de l'histoire de l'Eglise, à laquelle il travaille, a réduit dans un tome les aventures de Céladon, qui m'a paru bien innocent, et mademoiselle Astrée bien neuve; nos demoi-

selles d'a présent en savent plus dans les entresols, que les bergères du Lignon n'en savoient dans les bois [1]. Reste donc pour le décompte de mon mois de mars un tome, dont je vous supplie, Madame, de vouloir bien assurer la Reine, en me mettant respectueusement à ses pieds, que je m'acquitterai.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 3 avril 1713.

Voilà donc, Madame, mon mois de mars payé en mauvoise monnoie, mais n'importe : mon grand objet, c'est de faire souvenir de moi, et de mes respects, et ma consolation, c'est le renvoi du livre à l'entresol de mademoiselle Émilie. Je retiens pourtant que la Reine aura la patience de lire l'histoire de François, duc de Guise; elle y verra que dans tous les temps et dans toutes les cours, il y a eu pour les dames des apparences d'affaires, dont l'écorce a été plus criminelle que l'intérieur. La pauvre princesse de Clèves n'en eut que la peur, mais le quart d'heure fut terrible; toutes ces petites histoires avoient été faites par ordre de Madame de

1. *La Nouvelle Astrée, dédiée à S. A. R. Madame.* Paris, 1713. — Le Lignon est un petit affluent de la Loire, dont on parle souvent dans l'*Astrée*.

Maintenon pour amuser, les soirs, ma toujours regrettée maîtresse, et l'abbé de Choisy nous en a promis un second tome, qui suivra celui-ci dès qu'il sera imprimé [1].

J'allai avant-hier à Paris, et j'y vis Orry, qui voulut bien me mettre dans la confidence de son départ; je lui conseillai de ne pas perdre un instant, et sans éclat, pour profiter d'une permission, que l'on ne s'attendoit, je crois, pas de donner, et les surprises occasionnent les réflexions; je payai la confidence par quelques autres, et il arrrivera aussitôt que cette lettre.

Le Roi commença avant-hier de défiler le chapelet des bénéfices dont il donnera apparemment le reste à Pâques. M. le cardinal de Polignac eut la belle abbaye de Corbie, qui ne vaut guère moins de cinquante mille livres de rentes; le cardinal Ottobon eut celle de Marchienne qui en vaut trente, et M. l'abbé de Saint-Aignan eut le gros lot de l'évêché de Beauvais. Il reste encore tant de belles places, y compris celle de Grand Aumônier, qu'au moins est-il permis de faire des vœux pour ceux auxquels l'on prend la liberté de s'intéresser. Cet article des bienfaits va être suivi d'un plus triste.

Le vieux Clérembaut est enfin mort; je crois madame de Mailly, connue sous le nom de la Bécasse,

1. *Histoires de piété et de morale, tirées de l'Écriture sainte et des auteurs profanes.* Paris, Estienne, 1711.

pareillement partie, et dans le même jour madame de Mirepoix, fort jeune, et la comtesse d'Uzès moururent, sans savoir pour ainsi dire de quoi ni pourquoi; mais les veilles du jeu, du carnaval, et l'inquiète agitation du monde, font des impressions que l'on connoît moins, quand le souper n'est composé que d'un œuf et que l'on s'est appris à se reposer.

Je ne vous dis rien du duc d'Alençon, sinon que madame de Pompadour y fait de son mieux, et sert bien dans son emploi. Cet enfant peut vivre, mais les médecins disent que de cent venus dans les mêmes circonstances, deux ou trois vivront.

Ce sera enfin le 6 de ce mois que la Reine d'Angleterre parlera, et l'on est persuadé qu'il n'y aura plus de remise et que l'Empereur entrera tout de bon dans la paix générale.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 10 avril 1713.

La maréchale de Créqui fut mise, il y a trois jours, dans le tombeau qu'elle avoit fait faire aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, et peu s'en est fallu que le M. duc d'Alençon n'ait pas vécu quinze jours; je crois que c'est aujourd'hui le 16 ou le 17

de sa naissance, et le 14, il eut des foiblesses que l'on crut mortelles; il n'y a peut-être jamais eu que ce prince auquel il soit arrivé que l'on ait fait prendre quatre gouttes d'Angleterre, pour le préparer à reprendre le lait de la nourrice. Ce remède a réussi, et il paroît vouloir vivre, Dieu le veuille! Mais les médecins l'espèrent moins que Monseigneur son père et Madame sa mère, qui faisoient pitié dans le temps que l'on a cru qu'ils le perdroient : quant à notre cher petit Dauphin, seul reste du plus beau et du plus pur sang du monde, il se fortifie et Dieu nous le conservera.

Nous voici dans la semaine, où l'on promet tant de choses à Dieu et au monde, qu'il devroit être honteux dans la suite de tenir si mal ses engagements, et c'est aussi le temps, où la créature se trouve souvent capable de commettre un nouveau crime plus horrible que tous les autres, et c'est l'hypocrisie.

Je ne vous dis rien, Madame, des affaires générales, dont vous êtes bien mieux informée que moi. L'on vient de m'assurer que le duc d'Ossonne partoit avant la fin de la semaine; nos Parisiens s'impatientent de tant de délais pour l'ouverture du parlement d'Angleterre, mais il me semble que les gens qui doivent être les mieux informés, sont tout à fait persuadés que tout cela n'est que pour mieux et plus sûrement sauter, et que la paix géné-

rale est non seulement certaine, mais prochaine.

Le Roi a donné une pension de 12 000 francs au duc de Charost, et le fils du défunt gros La Fare[1] épousa avant-hier beaucoup de bien dans la fille de Paparel, aussi laide à ce que l'on m'a dit que je sais que son père est coriace et intéressé : trésorier de l'ordinaire des guerres.

Voilà, Madame, ma stérile gazette du jour, à laquelle j'ajoute tout uniment l'assurance de mes très profonds respects.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 17 avril 1713.

Nisi Dominus edificaverit domun, in vanum, etc. Croyez-vous, Madame, que ce soit le commencement d'une lettre, ou d'un sermon? Je ne crois pas que vous sachiez beaucoup de latin, mais vous entendrez bien celui-là. Dieu n'a pas voulu, pour cette fois, que Madame la Duchesse de Berry donnât encore d'héritier à cette branche de la maison royale, et Monseigneur le duc d'Alençon vient d'être porté à Saint-Denis : l'on n'en prendra pas le deuil; il y a lieu d'espérer que pour la troisième fois, avant qu'il soit un an, cette princesse prendra

1. La Fare, capitaine des gardes du duc d'Orléans; il était, dit Saint-Simon, « démesuré en grosseur ».

de meilleures mesures pour sa conservation et pour celle de son fruit.

Cet accident, quoique très sensible, est venu dans le temps de la consolation, que nous a donnée l'arrivée du chevalier de Beringhen, qui a apporté la signature de cette paix[1] si désirée. Je me garderai bien de vous nommer les puissances entre lesquelles elle est déjà faite; reste pour tout potage l'Empereur, mais il ne tardera pas longtemps à prendre, comme les autres, son parti.

Permettez-moi, Madame, de vous faire, en votre particulier, compliment sur un si agréable dénouement, qui va mettre nos maîtres dans un repos d'esprit, et dans une tranquillité qui contribuera à leur nécessaire conservation.

J'ai reçu la lettre du 26 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; vous m'y faites des excuses offensantes de ce que votre lettre est trop courte. L'honneur de votre souvenir me suffit et je ne sais pas comment vous pouvez vous même suffire à tant de choses. Je ne dois être, dans les choses principales, compté que par mon respect, mon attachement inutile, et par la sorte dont j'ai l'honneur d'être à vous, Madame, infiniment au delà des expressions.

1. La paix d'Utrecht, qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne, sauf à ce qui concernait l'Empire, avec lequel les hostilités continuèrent jusqu'au traité de Rastadt (1714).

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce dernier avril 1713.

Voilà donc, Madame, mon mois d'avril payé, et par la date de ma lettre, il est temps que je dise qu'il vaut encore mieux remplir tard ses obligations que jamais; ce n'est pourtant ni manque d'attention, ni manque d'empressement, mais je suis, sur ces sortes de riens, comme ceux qui attendent toujours le meilleur, et le meilleur n'arrive point; il faut donc se jeter dans le très médiocre, de sorte, Madame, qu'il n'est pas question de deux livres, il ne s'agit que de deux tomes, et la lettre du 5, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'enhardit à continuer de remplir la bibliothèque de l'entresol de mademoiselle Émilie. Il faut espérer que dans le mois prochain nous réussirons mieux.

Je ne vous dis rien, Madame, de ce que Dom Louis vous aura mandé: c'est une chose bien curieuse que l'anatomie du cœur humain et tout ce qui réside sous les extérieurs les plus concertés est bien souvent pertintaillé de bien des petites choses, qu'il faut pourtant faire semblant d'ignorer, aller son chemin, essayer de s'affermir dans les bons principes, et puis, comme l'on dit, laisser couler

l'eau sous les ponts, et ne pas même tant chercher les replis cachés de la conduite intérieure de l'humanité.

Vous m'avez quelquefois, dans d'autres occasions, reproché de vous écrire énigmatiquement, et d'un style d'oracle obscur. J'ai lieu de croire cette fois-ci par les commentaires de Dom Louis que vous m'entendez sans peine; j'y ajoute seulement que je suis très sensible aux sentiments avantageux pour moi, que vous avez témoignés; mais quand vous êtes parfaite, ne croyez pas toujours mesurer les autres à votre aune. Je ne sais si l'on ne vous a jamais conté qu'alors que l'Archevêque de Paris d'à présent, quitta le diocèse de Châlons pour venir à celui de Paris, le Père de la Chaise, alors confesseur du Roi, lui dit : « Monseigneur, la mer du monde de Paris ne se peut gouverner, comme vous gouverniez Châlons, que vous teniez dans votre main; il faut ici que Votre Grandeur s'accoutume à voir pécher. »

Accoutumez-vous donc, Madame, à voir pécher contre vous, et comme je viens de vous le dire, ne mesurez que bien rarement le cœur des autres à la bonté et à la droiture du vôtre, et parce que vous avez cru que je n'étois pas tracassier, ne croyez pas que quelqu'un de ceux, avec qui vous avez le plus de commerce, ne le soit pas. Je n'oublierai jamais un beau mot que vous m'avez appris... « Que la haine faisoit en vous un cauchemar

incompatible avec votre cœur, et qu'il étoit bien plus simple et plus aisé d'aimer quelqu'un que de le haïr... »

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 8 mai 1713.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 27, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous rends grâce de m'avoir grondé de ce que, par la négligence des faiseurs de paquets de la poste, et l'horreur des pluies qu'il a fait, un livre a été mouillé et gâté. J'ai dit bien des fois à Madame la Dauphine dans de petits détails de service : « Madame, battez-moi, mais ne me boudez jamais. » Je vous dis donc la même chose, et je prendrai de meilleures mesures, c'est-à-dire du papier plus fort, pour ma rente du mois de mai.

Nous voici à Marly pour jusqu'à quelques jours avant la Pentecôte; l'électeur de Bavière y est venu courre le cerf, et y a joué dans le salon fort gros jeu; il doit encore y revenir la semaine prochaine.

Il me souvient à propos du jeu, qui est devenu en France une nécessité quasi absolue, que, causant à Livourne avec de bons Musulmans, avec qui je vivois, par curiosité de leurs mœurs avec assez de liberté,

l'un d'eux me dit, en parlant de religion, que dans leur pays, où ils ne jouent jamais, ils ne pouvoient trop s'étonner que nos missionnaires leur annonçassent toujours qu'un point principal de la religion chrétienne, étoit d'aimer son prochain comme soi-même, pendant qu'en Europe l'usage étoit établi de ne songer quasi qu'à ravir à son prochain les deux uniques choses qui, par préférence à toutes, lui devoient être les plus sensibles : l'une de gagner son argent au jeu, et l'autre de séduire sa femme. Le mahométan ne disoit pas trop mal, mais tant qu'il y aura des femmes, des hommes et des cartes, je ne crois pas qu'il y ait d'autre chose à penser que de laisser aller les choses comme elles vont.

Le maréchal d'Harcourt, dont la santé est fort attaquée, et celui de Bezons, partent pour l'Allemagne, et les armées que l'on forme pour cette frontière seront très grosses, si l'Empereur veut soutenir les discours et les menaces de M. de Zinzendorff. Ce n'est pourtant ni l'opinion publique, ni même celle des politiques, que cette guerre puisse durer, et nous disons à tous nos militaires, qui viennent prendre congé : « Bon voyage et prompt retour. »

Au surplus, Madame, rien de nouveau ; le Roi continue de se porter mieux que jamais ; vous m'avez fait un plaisir nouveau en vous avisant de me mander que vous trouvez dans la Reine mille choses qui font souvenir de ma malheureuse maîtresse. Bense-

rade disoit, après la mort de feue Madame, que « celle qui lui avoit succédé ne faisoit point souvenir de la défunte [1] ». Il n'entendoit parler que de certaines manières charmantes, dont la première étoit pétrie; car, celle-ci a certainement toutes les autres bonnes et grandes qualités : quant à cette Cour-ci, Madame, rien n'a remplacé ma maîtresse, ni ne la remplacera.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 16 mai 1713.

Au moins, Madame, en payant la rente de mon mois de mai, je ne réponds que de la quantité des volumes et point du tout de la qualité. Les deux tomes du *Roger Bontemps* [2] que je n'ai point lus ne me promettent même rien de bon, et excepté qu'il est imprimé en Hollande, et que ce qui vient d'impression étrangère est toujours reçu en France, je me lave les mains des contes, qui peuvent être très mauvais; et quelques-uns peuvent, suivant le texte, n'être pas dignes d'amuser le loisir du parfait

1. Henriette-Anne d'Angleterre et Charlotte-Élisabeth de Bavière.

2. *Roger Bontemps en belle humeur donnant aux tristes et aux affligés le moyen de chasser leurs ennuis...* Amsterdam, Pierre Mortier, 1709. 2 vol.

modèle des reines. Je dis la même chose de celui qui est intitulé *le Gage touché*[1]. Je ne réponds que des images; en un mot me voilà quitte de mon mois de mai.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 24, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle je vois que vous n'êtes pas bien curieuse des tombeaux ni des épitaphes; cela n'est tout au plus bon qu'à flatter la vanité des vivants, et est absolument inutile aux morts.

L'on croit le mariage de M. d'Aubigny, qui s'est habilement fait parent de Madame de Maintenon, neveu de l'archevêque de Rouen, et gouverneur de Saumur, l'on croit, dis-je, le mariage de M. d'Aubigny fait avec mademoiselle Villandry, grosse héritière des Villandry, que certainement vous avez connus. Mademoiselle d'Aubijoux doit aussi épouser M. de Croï, fils aîné du comte de Solre, et j'ai vu la comtesse de Solre, qui, sans en recevoir les compliments, ne se défend pas que cette affaire ne soit réglée.

Il y a quelques ratifications d'arrivées, comme qui diroit celles d'Angleterre et de Savoie; celle d'Hollande tient encore à quelque éclaircissement, qui ne tardera pas; quant à l'Empereur, il veut encore faire le fâché, sans avoir trop les moyens de

1. *Le Gage touché, histoires galantes et comiques* (attribuées à Eustache le Noble), par Jouvenel, 1696, 2 vol.

l'être ; cependant la commune opinion est qu'il mettra de l'eau dans son vin, mais à bon compte : nos armées marchent sur la frontière, et le maréchal d'Harcourt, hors de péril présent, mais attaqué d'une maladie qui ne pardonne guère, ne se trouvant pas en état d'agir, c'est le maréchal de Villars qui va à sa place ; les gausseurs prétendent qu'il a dit : « Qu'il n'eût jamais cru être le pis aller d'une apoplexie. » Je ne crois pas qu'il ait été assez léger pour un pareil discours, qui ne laisse pas d'être reçu imprudent, bon ou mauvais.

Il y a quelques jours que le Roi, qui se porte mieux que l'on ne pouvoit quasi l'espérer, bien que l'on l'espère et que l'on le désire au delà des expressions, fit ici la revue de sa maison, plus belle et plus magnifique que jamais, et qui part pour essayer avec plus de cent cinquante mille hommes à déterminer l'Empereur.

L'abbé Gautier, revenu de Londres, m'a un peu raisonné du marquis de Montéléon, qui s'y est, dit-il, acquis, non seulement la réputation d'esprit et de conduite, qu'il mérite, mais une confiance parmi les Anglois, qui n'a point eu d'exemple dans aucun autre étranger, et qui va au point qu'ils le consultent pour leurs affaires particulières. Il étoit attendu à Utrecht, mais je n'ai point nouvelle qu'il y ait encore passé. Au surplus, Madame, le salon de Marly brille toujours en étoffes et cotillons magnifiques, et

en jeux ruineux, mais volontaires. Je ne sais si l'on est galant, si l'on s'en tient aux préfaces, ou si l'on finit le róman d'abord.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 12 juin 1713.

Il fait bon être cardinal, Madame, et la semaine est bonne, au moins pour les plus beaux; le cardinal de Rohan prêta hier serment de fidélité pour la charge de Grand Aumonier, et le prêta au même temps pour l'Ordre qu'il reçut, car cet ordre du Saint-Esprit est attaché à la charge de Grand Aumonier; cette nuance de bleu céleste avec la pourpre romaine et de belles couleurs au visage composent un total de grâces extérieures auxquelles vous m'avouerez, Madame, que sans rien diminuer du mérite de l'âme, don Carlos de Borgia [1], ne parviendra jamais.

Autre cardinal de bonne mine : le cardinal de Polignac a été nommé à la charge de maître de la Chapelle, qu'il désiroit passionnément, et qui n'avoit point été donnée depuis la mort de l'Arche-

1. Patriarche des Indes; le prélat qui portait ce titre remplissait les fonctions de grand aumônier à la cour d'Espagne.

vêque de Reims, et pendant que les bienfaits dans le cœur du Roi étoient en train d'aller, comme il y restoit la nomination d'un cardinal en herbe, quand le Pape, ou mourra, ou vivra assez pour remplir celle de France, M. l'Évêque de Meaux, de la famille de Bissy, fut nommé pour le premier chapeau; vous voyez bien, Madame, que je n'avois pas tort d'avancer que la semaine pour les cardinaux étoit bonne, au moins pour les présents : le tour de ceux qui sont absents viendra avec le temps, Dieu le veuille!

Mais il y a des étoiles qui ne sont jamais destinées pour être à leur aise, et je crains que celle de M. le cardinal votre frère ne soit pas tournée, non plus que la mienne, à jamais payer ses dettes. Je remerciai pourtant, il y a deux jours, le Roi de ce qu'il a bien voulu me conserver les appointements de mon gouvernement d'Ypres, qui sont douze mille francs, et dont le pays, qui est cédé, me payoit trente-quatre, que je perds ; c'est bien peu de chose que cette privation par rapport aux autres pertes, et principalement de cœur, que j'ai essuyées depuis dix-huit mois.

Il arriva, il y a deux jours, un courrier du maréchal de Villars, par lequel l'on a su que l'armée du Roi a heureusement et diligemment pris le poste du Spirbak; c'est tout ce qu'il y avoit de mieux à faire et à espérer. Par là l'on a mis derrière soi Landau, dont on fera le siège, pour ainsi dire en pantoufles,

et l'on s'est ouvert de grandes subsistances aux dépens du Palatin, et des évêchés de Spire, de Worms et de Mayence ; en un mot, Madame, l'on a fait ce qu'il y avoit de mieux, et ce que l'on souhaitoit ; il faut même que M. le Prince Eugène, ou n'ait pas fait ce qu'il auroit pu pour empêcher ce beau commencement de campagne, ou n'ait pas été en état de le faire; car ceux, comme l'on dit, qui tiennent la queue de la poële, ne tournent pas toujours l'omelette à leur fantaisie, et sont souvent excusables; mais le bonheur et l'étoile décident, et sans rien diminuer du mérite du maréchal de Villars, il faut lui passer qu'il est bienheureux.

Au surplus rien de nouveau; je voudrois bien, en vous envoyant ma rente du mois de juin pour la Reine, ajouter de moi aux aventures qui portent pour titre : le *Théâtre de l'Amour et de la Fortune* non pas une histoire, mais, pour vous seule et pour Leurs Majestés uniquement, un petit fait de cœur, dont les circonstances et l'éclat n'a pas laissé de réjouir.

Madame de Polignac est fort jeune, fort vive, fort jolie, et plaît fort, Madame la Duchesse de Berry lui avoit fait l'honneur de la mettre d'une partie de chasse, pour monter à cheval. Elle ne se trouva pas en état, ou en volonté, d'être ce jour-là de cette partie, dont elle avoit coutume d'être; elle

écrivit de Versailles à son mari, qui étoit à Marly, pour faire ses excuses.

Le mari s'en chargea, et le petit vicomte, qui n'est ni de l'âge de sa femme, ni de celui de Madame de Berry, disoit de bonnes raisons d'excuses, auxquelles Madame la Duchesse de Berry répliqua que c'étoit lui qui cherchoit de mauvais prétextes pour empêcher sa femme de monter à cheval, et fut peut-être dans ce moment accusé d'une jalousie mal placée. « Une marque, dit-il, que ce n'est point moi qui l'empêche de profiter de cet honneur, c'est que je vous montrerois bien la lettre qu'elle m'écrit. — Montrez-la moi. — La voilà, madame. »

Et lui remit une lettre, mais quel malheur, quel accident, quelle fatalité, quel contre-temps, quelle imprudence, quel quiproquo! Croyant remettre la lettre de sa femme, il remit, sans s'en apercevoir, à Madame la Duchesse de Berry une lettre de la même taille, que lui, vicomte de Polignac, écrivoit à sa femme, dans laquelle il lui faisoit les reproches les plus sanglants de sa conduite, et d'autres détails, faux à la vérité, mais tels qu'un mari, qui a toujours tort, les peut faire à une jolie femme, qui a toujours raison. Le bruit de ce malheureux quiproquo ne doit pas passer les Pyrénées, mais, faute de meilleures choses, j'ai cru, Madame, qu'il me seroit pardonné de l'avoir ajouté à l'assurance de mes profonds et fidèles respects.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 19 juin 1713.

Les comédies que vous trouverez ci-jointes, Madame, ne sont à rien comptées, c'est une surérogation de ma rente du mois de juin, et sans que je suis persuadé que vous ne payez point le port des paquets, je ne m'aviserois point de vous adresser ces riens-là, qui ne valent seulement pas la peine d'être lus, mais dans toutes les Cours, l'affaire du jour, quelque mauvaise et peu importante qu'elle soit, est toujours l'affaire du jour. Il faudroit même un volume pour contenir celles de nuit, que l'on dit qui se sont passées à l'impromptu de Suresnes, dont une partie du bois étoit éclairée; c'eût peut-être été grand dommage que l'autre l'eût été.

Nous avons eu ici bien des harangues, la nomination de quelques ambassadeurs, et de beaux mariages; le marquis de Brancas a été déclaré pour l'Espagne, Madame, et certainement c'est un bon choix; le fils aîné du marquis de Lassé va en Prusse et l'abbé de Mornay en Portugal. M. de Bonac savoit d'avance qu'il devoit aller à Constantinople, et est présentement déclaré, aussi bien que M. de Châteauneuf de Castagnère pour la Hollande.

Je ne doute pas que l'Angleterre et la Hollande ne soient nommés incessamment; les galopins prétendent que ce sera le marquis d'Alègre qui sera nommé à la première, et que le comte de Jarnac ira à Turin.

Quant aux harangues de compliment pour la paix, le cardinal de Polignac a parlé à la tête de l'Académie françoise, et outre tout ce qu'il a dit d'excellent et d'éloquent, la mine et la pourpre ont encore aidé la solidité de son discours. J'admire toujours ceux qui parlent en public, et je ne les entends jamais que je ne me souvienne, qu'une fois dans ma vie, j'ai demeuré tout court devant le présidial du Mans.

Quant aux mariages les voici : la parfaite et belle taille de mademoiselle de Bourbon tombera incessamment entre les bras de celle de Monseigneur le Prince de Conti qui n'est pas, pour homme, si parfaite que celle de cette princesse, pour femme.

D'un autre côté, la taille assez difforme que mademoiselle de Conti porte avec un visage assez gracieux, de beaux yeux, une humeur et une conduite merveilleuse, tombera dans la taille parfaite de Monseigneur le Duc, et par là, Madame, vous voyez bien que Madame la Princesse, se trouvera dans un jour, grand'mère de quatre petits-enfants, dont elle fera les noces; l'on espère que cette réunion de famille

finira agréablement le litige et l'aigreur des procès commencés [1].

Au surplus, Madame, rien de nouveau ; l'on dit qu'entre Orléans et Étampes, le courrier d'Espagne a été tué par quatre hommes qui ne lui ont pris que ses paquets, et qui ont laissé dans les poches du tué la valeur de 600 écus en or ; tous les prévôts sont en campagne pour avoir quelque notion de cet assassinat, où il paroît au moins plus de curiosité que d'avarice : la même chose est arrivée, sur le chemin de Lyon, au courrier ordinaire de Lyon ; voilà un étrange usage.

Le Roi qui jouit, Dieu merci ! d'une santé parfaite, doit enfin partir pour Rambouillet le 26, qui est un lundi, pour revenir le samedi de la même semaine ici. Quant à la guerre, les dernières lettres de devant Landau sont du 10, et l'on espéroit pouvoir ouvrir la tranchée du 20 au 22.

L'on croit le mariage de mademoiselle de Barbezieux fort avancé avec le fils du duc de Châtillon ; vous en saurez des nouvelles, Madame, plus tôt que

1. Madame la Princesse, veuve de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, avait eu entre autres enfants Louis III de Bourbon, marié à mademoiselle de Nantes, et Marie-Thérèse, qui épousa François-Louis de Conti. C'est entre Louis-Henri et Louise-Élisabeth, enfants du premier, et Louis-Armand et Marie-Anne, enfants de la seconde, que furent respectivement conclus les deux mariages dont Tessé parle ici ; les familles de Condé et de Conti se trouvaient alors en procès, à l'occasion de la succession d'Henri-Jules.

personne, si cela est. Je ne vous répète rien de mes profonds respects, et j'espère que vous voulez bien vous en souvenir de temps, en temps pour me mettre aux pieds de Leurs Majestés.

Le cardinal Gualtieri est arrivé et a été très bien reçu du Roi.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 3 juillet 1713.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 16 du mois passé, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et puisque vous me confirmez dans les principes de morale de ne me mêler de rien, et de n'entrer dans aucune des cabales de cour si à la mode, et si ordinaires je m'y tiens.

Le courrier que l'on attend de Rome, pour la dispense de nos Princes et Princesses, doit arriver; les victimes sont préparées pour le sacrifice, les habits sont faits, les corbeilles, linges et toilettes achetées; le cardinal de Rohan, revenu de Strasbourg, exprès pour cette célébration, est ici. Il n'y a donc plus qu'à allumer les flambeaux d'hyménée, et comme vous l'aurez su d'ailleurs, mademoiselle de Barbezieux sera demain devenue duchesse d'Olonne; les cir-

constances du retardement du courrier de Rome font que l'on n'ira à Marly que le 12.

La tranchée devant Landau fut ouverte du 24 au 25; l'on a pris 600 hommes, et quarante officiers dans Kesesloutre[1], qui a capitulé; et le fort du bout du pont volant de Manheim, que M. d'Albergotti attaquoit, a été abandonné par les ennemis.

L'extraordinaire affaire du duc d'Estrées avec le comte d'Harcourt[2] n'est pas encore réglée, mais ils ont des officiers de la connétablie, que notre Tribunal des Maréchaux de France leur a envoyés, pour les empêcher de se battre, chose qu'il n'a pas paru qu'ils eussent fort envie de mettre en pratique. Il y a longtemps qu'aucune affaire si malheureuse n'étoit arrivée; un soufflet bien appliqué sur la joue d'un duc et pair, qui dans le moment même n'a pas donné grand signe de vie, est quasi une nouvelle parmi la noblesse françoise. Je me souviens d'avoir lu dans des mémoires que l'on donne à Madame de Nemours, que pendant les guerres de Paris, M. de Beaufort proposa à ceux de son parti de donner, disoit-il, un soufflet au cardinal de Retz, parce qu'ajoutoit-il, cela pourrait changer la face des affaires, et le premier président lui répondit : qu'en effet ce soufflet pourroit changer la face du cardinal, sans rien faire à celle des affaires publiques.

1. Kaiserlautern, ville allemande.
2. Querelle survenue à un souper chez la duchesse d'Albret.

Vous m'ôtez un véritable cauchemar, Madame, en m'assurant que vous n'avez pas mis le nez dans aucun des livres dont la Reine a bien voulu que j'augmentasse la bibliothèque de mademoiselle Émilie, vous auriez pris mauvaise opinion de mon choix; mais j'étois préparé à répondre que je ne les envoyois que sur la foi d'autrui, et que je ne répondois d'aucun; au surplus l'occasion de faire souvenir la Reine que je suis encore au monde me sera toujours très chère.

Je suis très aise que M. de Staremberg parte et finisse, mais je crains que les Catalans ne profitent pas de bonne grâce de la bonté de leur souverain; au bout du compte, ce sera leur faute, et quand la miséricorde se présente, et que l'on n'en profite pas, il ne faut pas se plaindre si elle se retire.

Je ne vous dirai rien, Madame, sur l'arrivée de ce malheureux moine, que le prince de Chalais arrêta avec tant de péril et d'industrie; vous me faites l'honneur de me mander qu'il est arrivé à Madrid, je souhaite pour lui qu'il soit aussi peu criminel en Espagne, que l'on a cru ou voulu croire qu'il l'étoit à la Bastille. Je suis bien obligé audit prince de Chalais de s'être souvenu de moi, et d'avoir bien voulu discerner ma fidélité, mes sentiments, et, si je l'ose dire, ma droiture, car pour l'attachement respectueux que je professe pour vous, Madame, je me vante de l'avoir affiché sur le front. J'ai l'honneur

d'être à vous, Madame, infiniment au delà des expressions.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 10 juillet 1713.

Quand on a, Madame, les deux tomes de Tibulle, et que le troisième est imprimé, à qui ne l'auroit pas, ce seroit pour la bibliothèque de l'entresol de mademoiselle Émilie, comme si une personne n'étoit pas achevée d'habiller. Vous trouverez donc de surérogation, pour ma rente de mon mois de juillet, le troisième tome de feu M. Tibulle, et pour l'ordinaire de ma rente deux tomes dont je n'ai rien vu que les images; le titre même ne me séduit pas.

Nous fîmes samedi les fiançailles de la belle taille de M. le duc, avec celle de mademoiselle de Conti, qui n'est pas si parfaite; à cela près, aimable; et puis la taille admirable et les grâces de mademoiselle de Bourbon furent unies avec M. le prince de Conti, qui n'est pas en tout cela si parfait que son aimable moitié. La cérémonie du mariage fut faite le lendemain dimanche, le soir la consommation, et ce matin l'on est de part et d'autre fort gai. Les princes partiront après-demain pour l'armée,

et l'amour les suivra, pour les ramener après le siège de Landau, qui pourroit bien durer quelque temps; quand je dis quelque temps, c'est que l'on n'espère pas pouvoir en être maître avant un bon mois.

Par les dernières nouvelles du 1er, le pauvre marquis de Biron, aimé de tout le monde, et aussi estimé qu'aimable, avoit eu le bras emporté au coude par un coup de fauconneau, qu'il reçut en repoussant une sortie, que les ennemis firent sur la tranchée. Ils ne réussirent pas à leur objet, mais il y eut assez de gens tués de part et d'autre, et comme les nôtres étoient à découvert sous le grand feu de l'ennemi, l'on estime qu'il y a eu près de deux cents hommes tués ou blessés. Ces aventures sont tristes, mais inévitables.

Le Roi se purgera à son ordinaire mercredi prochain, pour aller le jeudi à Marly, où l'on doit séjourner jusqu'au premier septembre, que l'on ira passer à Fontainebleau. Les Cours, comme vous le savez, Madame, sont un mouvement continuel. Celui que les dames se sont donné pour leur parure pendant cette noce n'a pas été médiocre, les beaux cotillons et les parures de tête ont brillé; quant au rouge il ne fait ces jours-là que croître et embellir, et certainement les visages étoient uniformes en couleur. Madame la duchesse d'Olonne à laquelle, Madame, vous vous intéressez, a paru et n'en avoit qu'un zéphir nécessaire; elle est, sans grande

beauté, d'une taille parfaite, de bonnes manières, et je suis trompé si elle ne réussit bien dans ce pays, où les haines de teint, de jupes, de grâces et d'ajustements sont implacables.

Au surplus rien de nouveau; conservez-vous, Madame, comme un bien nécessaire à ceux mêmes qui peut-être ne le croient pas, mais vous êtes née pour faire toujours le bien pour mal.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 17 juillet 1713.

En voici bien d'un autre, Madame, car il y a longtemps que vous savez que l'homme propose et Dieu dispose. Le Roi a trouvé bon que je fisse un voyage à Marseille, non seulement pour me faire recevoir dans ma charge de général des galères, mais encore pour prendre quelque notion de ce corps, assez négligé depuis quelque temps, afin que si dans les suites il se présentoit quelque conjoncture, et que l'on pût être utile au bien de son service, Sa Majesté pût utilement s'en servir.

Je pars donc, Madame, avant la fin de ce mois, et comme vous avez ouï dire que les voyages font les hommes, je crois être d'un âge à connoître présentement que ce sont les hommes qui font les voyages :

après cela, Madame, toujours va qui danse, et c'est encore beaucoup que le Roi croie que l'on peut lui être bon à quelque chose. A vue de pays, je compte d'être revenu dans la mi-septembre, avec bien des mémoriaux et même des expédients, que l'on lira peut-être, et que *falta de medios* empêchera d'être exécutés.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 30, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je ne saurois être plus agréablement flatté que du souvenir de Leurs Majestés.

Quant à l'union, que les mariages pourroient et devroient faire, je crois bien que dans les maisons particulières ce sacrement y fait des réconciliations, mais ce n'est pas toujours la même chose dans les maisons d'un ordre supérieur.

Faites-moi, Madame, l'honneur de me donner vos ordres à Marseille, et même vos commissions. Ma rente ordinaire, que j'appelle la bibliothèque de mademoiselle Émilie, ira son train, malgré mon absence, et si il y avoit chose que je ne crois pas, malgré les bruits que je sais qui en courent, qui me regardât, ou mon emploi, j'aurois l'honneur, Madame, de vous en informer fidèlement.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Paris, ce 31 juillet 1713.

J'ai eu l'honneur, Madame, de vous informer de ma destinée, qui me conduit aux galères, et je pars demain ayant reçu les derniers ordres du Roi, qui ne me découvrent rien autre chose présentement que la bonté et la confiance de Sa Majesté, qui veut que je prenne une connoissance de ce corps, négligé depuis longtemps, et que j'aille faire des mémoires sur les expédients, que l'on pourroit prendre pour vivifier ce dit corps, qui s'est encore passablement soutenu, et qui se remettroit dans sa première splendeur, si nous étions un peu plus opulents; mais vous savez mieux que personne, Madame, ce que signifie dans les royaumes *falta de medios*...

Pour moi, je dis souvent que faute de s'entendre, il arrive d'ordinaire que l'on tombe dans des misères, dont on se tireroit si l'on l'avoit voulu; à cette réflexion j'ajoute que la situation des royaumes, qui est toujours la même, fait que celui-ci ne sauroit se passer d'un corps de galères dans la Méditerranée, et que l'Espagne est quasi de même; mais comme l'anéantissement des galères d'Espagne est arrivé, jusqu'à ce que Sa Majesté Catholique soit en état

d'en rétablir, ce sera toujours un grand malheur pour l'Espagne, quand la France, unie avec elle, comme elle le doit être, aura laissé tomber sa marine; et je voudrois que dorénavant entre ces deux couronnes le cri de la maison de Rocquelaure fût établi : « Qui tocque l'un, tocque l'autre. »

Voyez avec quelles puissances, la paix faite, ces deux monarchies auront à compter; quand le Port-Mahon avec Gibraltar est aux Anglois, alliés présentement, mais alliés au changement desquels il faut quasi s'attendre, que la Catalogne révoltée, ou si elle est soumise pour un temps, toujours prête à se révolter, fournira des occasions d'avoir besoin de bateaux, la Sardaigne, Naples, Sicile, les Princes d'Italie, sans omettre le Pape, tout cela faisant un tout qui aura toujours besoin de la protection des deux couronnes; dans cette situation, que j'abrège, peut-on croire que l'on n'ait pas besoin de galères dans la Méditerranée? Et je conclus de là, Madame, qu'il les faut rétablir. Je vois que le Roi en a bien le désir, et c'est même un foible objet; car si nous avions quatre ou cinq cent mille écus, je me ferois bien fort d'en mettre à la mer une vingtaine.

Plût à Dieu que les finances d'Espagne fussent en état de faire pour nous présentement, ce qu'elle a fait sans beaucoup de profit depuis quelques années pour le duc de Tursis[1], et j'approuverois fort, qu'au lieu

1. Andrea Doria del Carretto, duc de Tursis; Génois qui

de nous laisser mourir dans la crasse et l'oisiveté du port de Marseille, le Roi traitât avec le Roi, son petit-fils, pour qu'un nombre de ses galères passât pour un temps à sa solde, ou partie de solde; le général se chargeroit plus volontiers de naviguer, aux mêmes conditions que le duc de Tursis n'a fait depuis quelques années.

Tout ce que j'ai l'honneur, Madame, de vous écrire sur ce sujet, n'est que l'effusion du cœur d'un bon serviteur, mais si vous croyez que l'on peut faire quelque usage de ces idées, et que M. Orry pût les rédiger à quelque chose d'utile, je recevrois à Marseille ses projets, vos ordres et ceux du Roi d'Espagne, aux pieds duquel, et ceux de votre aimable Reine je me mets de tout mon cœur; que si même l'on croit que de Marseille je puisse être bon à quelque chose, qui puisse regarder les extravagances de Barcelone, je serai toujours prêt à marquer mon zèle.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Paris, ce dernier juillet 1713.

Il ne sera pas dit, Monsieur mon Magister, que je

commandait des galères pour le roi d'Espagne. La France songea à l'employer, mais les pourparlers engagés avec lui par Tessé n'aboutirent qu'en 1715. (Archives de la marine.)

date une lettre de Paris dans le mois d'août; je pars, ou ce soir, ou demain si matin, que c'est tout comme si c'étoit ce soir, et je n'ai point eu l'honneur de vous rendre compte de moi. Car ce moi, qui suis moi, a eu plus d'affaires que le légat; j'auroi l'honneur de vous informer de Lyon du succès de mes voyages. Ne m'épargnez pas sur les corrections, si je m'égare, mais si je fais vos volontés, dites au moins que je suis joli garçon; car j'ai une extrême passion de vous plaire, et d'user bien de la confiance dont vous m'honorez.

Il faut que le Senozan ait l'honneur de vous entretenir, aussi bien que M. le marquis de la Vrillière; l'homme à grosse perruque noire a été à Bois-le-Vicomte, et je crois qu'ils l'ont assez passablement tonnelé[1], pour croire qu'il suivra les ordres et les avis de votre aimable et respectable père. Il vous demandera de voir la future, dont j'ai répondu que fille de tel père et de telle mère, ne pouvoit être qu'un petit phéniçeau. Vous n'en aurez pas davantage de votre esclave, qui a l'honneur d'être au delà des expressions, votre, etc.

Mais faites que j'aie vos ordres et vos avis pour ma conduite en arrivant à Marseille.

1. Terme de chasse qui signifie prendre au piège.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Lyon, ce 5 août 1713.

Tout le long du coulant ruisseau, Monsieur, j'irai peut-être mieux que par la voie de la poste; je fus obligé entre Saint-Céran et la Palisse de faire atteler des bœufs pour me conduire, et chose étrange et vraie pourtant, c'est que depuis six mois, les ordinaires entre Roanne et la Pacaudière ne vont plus avec leurs malles qu'en *triomphe*, traînés par des bœufs, et couchés avec leurs malles sur une charrette; la manière est douce mais lente. Enfin me voici arrivé hier, et je pars à midi : comme le comte de Grignan est chez lui, où je me détournerois trop de passer, je lui dépêche un exprès, pour le convier de se trouver sur mon passage au bourg Saint-Andéol; c'est lui-même, dont j'ai reçu une lettre ici, qui me donne ce rendez-vous.

J'aurai l'honneur de vous donner de mes nouvelles à mon arrivée, au reste je suis bien fâché de vous dire, que je ne prévois pas que vous, ni moi, puissions compter sur le chevalier de Froulay : je le vis la veille de mon départ, dans un état si peu convenable au service, qu'il me pria de vous supplier de jeter les yeux sur quelqu'un pour son emploi; cependant si vous voulez bien attendre

mon arrivée, pour vous décider sur cela, j'aurai l'honneur de vous mander ce que je pense du choix pour cette place, qu'il est bien important de remplir de quelqu'un, qui puisse bientôt succéder au chevalier de Courtebonne, que je sais qui a l'intention de se retirer.

Permettez-moi d'agréer que j'assure Monsieur et Madame la Chancelière de tous mes respects. Je voudrois bien que madame la comtesse de Pontchartrain [1] voulût me donner quelques commissions à Marseille, je vous supplie de prendre celle de l'assurer que je ne ferrerai point la mule.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marseille, ce 17 août 1713.

Il y a quelques jours seulement, Madame, que j'ai eu l'honneur de vous écrire, mais la réception de votre dernière du 31 fait en moi ce que le souvenir de ce qui nous est précieux a coutume d'y faire : l'on ne peut trop y penser ni se l'attirer.

Je ne vous conterai pourtant rien de bien imporant; j'ai le cœur affligé de bien des misères, auxquelles je ne puis remédier, et il est bien triste

1. Jérôme de Pontchartrain avait épousé, en secondes noces, le 12 juillet 1713, Hélène-Rosalie-Angélique de l'Aubespine, fille du marquis de Verderonne.

qu'un corps aussi considérable s'anéantisse faute de moyens; mais il faut aller au plus pressé, et je trouve qu'avec moins de 100 000 écus, nous pourrions remettre en fort peu de temps douze ou même jusqu'à quinze galères à la mer, et peu à peu raccommoder le reste, car nous en avons encore vingt-quatre; mais je dis toujours que j'aimerois mieux ne vivifier qu'un nombre de corps abattus, que de laisser mourir le tout, faute de s'aider de ce qui peut être rétabli. Il eût été facile à Dieu de ressusciter bien des morts, quand il ne voulut ressusciter que le Lazare, et je vous parle de celui-là, Madame, qui m'est venu dans l'idée, parce qu'à Marseille, dont il est le patron, nous croyons en avoir le corps.

Je fais donc ce que je puis pour vivifier partie de nos galères ou corps morts, et si j'avois des fonds je m'en servirois utilement, comme l'on fait d'émétique pour les malades.

Par les dernières nouvelles de Catalogne, il nous paroît encore que les Catalans poussent l'extravagance jusqu'à l'impénitence dernière. M. de Basville m'a mandé de Montpellier qu'il rassembloit les moyens dont le duc de Popoli paroît avoir besoin; je me suis offert de toutes les manières pour favoriser ce qui paroîtra du bien du service du Roi.

Il partit hier de ce port deux galères du Pape, qui s'en retournent chargées de bien des denrées, et

nous n'avons rien oublié pour les recevoir, car il faut quelquefois obliger les ingrats. Je ne le serai jamais ni pour Leurs Majestés, aux pieds desquelles je vous supplie de me mettre, ni pour vous, Madame, à qui j'ai l'honneur d'être respectueusement attaché.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Marseille, ce 25 août 1713.

Quant à la lettre *proprio pugno*, que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, je me tiens à l'établissement que le général des galères n'aura point de maîtresse et comme je ne pourrois offrir aux dames de Marseille qu'un bon procédé, j'estime qu'elles aimeront mieux celui de nos gardes de l'étendard, auquel je me trouve d'avis de les renvoyer.

Vous me demandez des nouvelles du cérémonial de Lyon; j'en ai abrégé ce que j'ai pu. M. le maréchal de Villeroy avoit donné des ordres si précis, qu'il a bien fallu coucher et souper chez lui. Quant à mon passage à Avignon je l'ai bouliné, et comme le comte de Grignan m'avait détourné des chevaux par Orange, j'en ai été quitte pour recevoir, écrire et récrire des compliments et politesses à M. le vice-légat, de qui j'ai reçu toutes sortes d'offres et d'ambassades. J'ai trouvé cet usage si commode,

qu'à mon retour, j'en userai de même si je puis.

Quant à mon fanatique de fils[1], il a été assez heureux pour me manquer à Lyon, car je l'aurois fait arrêter et il est venu, la gueule enfarinée, à Avignon, d'où il m'a écrit. Je lui ai renvoyé sa lettre et j'ai mandé au comte de Suze, mon parent et ami, de lui dire que si son mauvais crâne étoit assez insolent pour me présenter ici son minois, je l'enverrois au château d'If; que pour nulle chose, je ne le voulois auprès de moi, qu'il devoit finir ses affaires avec son beau-père, belle-mère, femme et bagage dont je ne voulois point entendre parler; qu'alors qu'il auroit un fonds fixe pour un établissement en terre et au loin, j'essaierois de lui rendre service, mais que jusque-là, puisqu'il avoit voulu faire le chevalier errant et marié, il ne trouveroit en moi aucun retour. Il a pris, à ce que l'on me mande, docilement le parti de s'en retourner et s'il ne l'étoit pas, je prierois M. le vice-légat de le faire arrêter.

1. Second fils de Tessé, qui avait épousé en Suisse, Françoise Castan, fille d'un caissier de Samuël Bernard, qui s'était enfui en emportant 500 000 écus (Dangeau, t. XIII, 353). Le comte de Saint-Luc écrivait à Pontchartrain, au sujet du gendre de Castan, le 9 novembre 1712 : « Je ne sais pas comment il convient que je manœuvre avec lui. Vous comprendrez aisément, monsieur, à quel point je le méprise, indépendamment de l'attachement que j'ai pour monsieur son père, qui doit être vivement touché d'une action si déshonorante. » (Bibl. Nat., cab. des titres, dossier 7244.) Voy. une autre lettre citée dans le *Contrôle général des finances*, t. III, n° 870.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marseille, ce 4 septembre 1713.

Me voici encore, Madame, et l'inutilité de mon séjour et des connoissances, que l'on m'a ordonné de prendre, aboutira à des mémoires légèrement lus, et dont l'effet sera sans exécution si l'on ne s'y prend d'une autre sorte : après cela, toujours va qui danse, mais le fruit de la danse finit avec l'harmonie.

J'ai reçu la lettre du 14, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai reçu réponse de M. Orry aux éclaircissements que je lui avois demandés. Je ne vous cacherai pas, entre nous, Madame, que j'entre dans quelque négociation avec le duc de Tursis pour acheter ses galères ; il seroit triste qu'étant congédié de la part de Sa Majesté Catholique, l'Empereur, M. le duc de Savoie, les Anglois même, ou quelqu'autre puissance s'en accommodât, et je dois rendre cette justice audit duc de Tursis qu'à la première ouverture que je lui ai faite, il m'a répondu que non seulement il n'entendroit à aucune proposition contraire au service du Roi, son maître, mais qu'il n'entreroit pas même en négociation avec le Roi que par ordre, du gré et appro-

bation du Roi d'Espagne. J'attends les instructions de notre Cour, et des fonds, pour essayer de faire ce marché, si sur les propositions qui ne sont encore que vagues, l'on peut souder quelque chose d'effectif, avec le préalable que vos aimables Roi et Reine y donneront les mains.

Au surplus, rien de nouveau que le passage de l'amiral Jennings, qui étoit encore mouillé aux îles d'Hyères avant-hier, faisant voile à Nice, où il doit embarquer Son Altesse Royale. J'ignore si je recevrai ordre ou permission de m'y rendre, pour assurer Son Altesse Royale de mes respects; il m'a paru que cette cour, c'est-à-dire celle de Savoie, n'avoit pas de répugnance à me voir, mais je n'en sais pas assez du fond et du fin des grands politiques de notre Cour pour discerner si cela convient; je n'ai pas laissé de faire comme madame de Saint-Hérem, qui disoit qu'à l'égard du commerce qu'elle n'avoit point avec son mari, qu'elle n'avoit au moins rien à se reprocher, et qu'elle se proposoit.

Le prince de Monaco m'a mandé que M. de Staremberg avoit été tué en duel par le prince de Darmstadt.

Vous savez plus de nouvelles que moi de ce qui se passe en Catalogne, mais je sais et comprends que si de très bonne heure et promptement l'on ne coupe court et efficacement, et bien sérieusement, à cette affaire, elle grossira et deviendra plus difficile; au

surplus je n'ai, jusqu'à l'heure qu'il est, ni ordre ni instruction nouvelle.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Marseille, ce 10 septembre 1713.

Je réponds donc de ma main sale à ce que votre main blanche ou soi-disante, car que sait-on où vous la mettez? m'a fait l'honneur de m'écrire. Mais je n'entends point que madame la comtesse me croie un vieux fou.

Quand de près, sur le canapé où vous refusez souvent ma présence et dont vous me faites sortir comme un péteux d'église, elle aura bien voulu recevoir mes approches et que par gentils propos de sa part, elle aura joyeusement égayé le sérieux de vos dépêches, et qu'elle vous aura préparé à remuer le sottisier, mieux que votre belle-sœur de Rouci quand elle tient le papier de vos signatures, alors je consentirai qu'elle lise mes pagnotades, mais jusque-là j'ai, comme elle, mon honneur et ma réputation à garder.

Or donc, pour reprendre mon épître, je dis que je sens que j'avilirai la dignité et l'honneur du général des galères, si pour la soutenir il faut une maîtresse. Au diable si nos Marseillaises se

contenteroient d'un bon procédé, il faut autre chose, et je les remets toutes au mois de mai. Je vous conseille d'y remettre aussi vos deux chevaux arabes, dont je n'ai opinion que pour cet usage.

Quant à mon fanatique de fils, auquel vous avez la bonté de vous intéresser et qui est mon fléau, je n'ai point entendu parler de lui, depuis qu'il est parti d'Avignon, l'on m'a seulement mandé qu'il avoit pris, disoit-il, le chemin de Turin. Dieu sache ce qu'il y va faire! j'aimerois mieux qu'il eût pris une autre route, mais à telle tête les moulins que vous combattîtes dans la Manche sont pendus toute l'année aux deux oreilles.

Dixi.

A MADAME DE MAINTENON

A Marseille, ce 17 septembre 1713.

Les distractions, Madame, sont involontaires, et celle que je prends la liberté de vous donner, en vous faisant souvenir, comme vous me l'avez permis, de moi, de mon respect, et de ma reconnoissance, ne peut être soufferte de vous, Madame, que comme quand, dans l'attention de vos pratiques, ou saintes, ou utiles, il vous arrive la mémoire de quelque chose que vous ne cherchiez pas.

Au surplus, j'ai supplié M. de Pontchartrain, dans les relations nécessaires, qu'il entretient avec moi, par les ordres du Roi et pour son service, de m'informer de votre précieuse et nécessaire santé ; il a la bonté de le faire; après cela, il me doit suffire que vous sachiez seulement que je suis encore au monde, et que j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, qui n'a, ni n'aura pourtant jamais aucun empressement, ni importun, ni trop extérieur, Madame, votre, etc.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Marseille, ce 17 septembre 1713.

Je ne prétends pas, Monsieur, vous prier de vendre chat en poche, ni vous supplier de faire remettre la lettre ci-jointe à Madame de Maintenon, sans vous l'envoyer, ou à cachet volant, et la manière de recacheter paraît toujours embarrassée, ou vous envoyer copie de ce que je lui écris : je prends ce dernier parti, car encore faut-il bien sauver les prescriptions.

J'ai l'honneur de vous renvoyer aussi la lettre de monsieur l'envoyé de Gênes, auquel vous pouvez faire réponse que le consul qui a envoyé ce placet sera

payé. J'ai assemblé MM. de Montolieu, qui avoient même, et d'avance, pris des mesures pour le satisfaire.

Au surplus je ne vous répète rien de tout ce que contiennent mes dépêches, c'est à vous de savoir si elles sont ostensibles ou si elles ne le sont pas : c'est à vous de me rappeler, de me laisser, et de faire de moi, non pas ce que vous faites de madame la comtesse de Pontchartrain, que je suppose que vous papotez, mais des choux de votre jardin.

Nous croyons ici que l'Archiduc a fait dire au duc de Savoie que, s'il passe en Sicile, il fera entrer dans son pays les troupes qu'il a en Lombardie.

L'on prétend qu'il a passé ici un homme de condition, de la part dudit Archiduc, pour entrer par mer à Barcelone, et l'on suppose que c'est pour avertir les rebelles qu'il continuera la guerre, et qu'en la continuant il trouvera des moyens de les secourir avant le mois de juin prochain.

L'on m'assure d'assez bon lieu que, malgré la peste et les prétendues propositions de paix remises sur le tapis, qu'il ne fait tout cela que pour nous amuser et qu'il ne veut pas la paix, quoi qu'en dise le Palatin. Le duc de Tursis ne perdra rien à la dépense qu'il aura faite pour venir ici; sa galère, pendant qu'il est à Marseille, et qu'il a laissée à Antibes, a pris une grosse barque venant de Barcelone pour Gênes : il y avoit quatre mille francs en or, autant

en argent, et des lettres de change sur Gênes pour y acheter du blé : *De rebus gobabilibus nulla fit restitutio. Vale et me ama.*

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Marseille, ce 22 septembre 1713.

Quant à la lettre dont vous honorez votre martyr de votre main supposée blanche, et du 13, ne perdez pas votre temps à me faire des remerciements, quand je ne fais que ce que je dois, et que je me trouve toujours bien en arrière de mes obligations et de l'envie que j'ai de vous plaire.

Vous voyez bien par tout ce que j'écris que je suis un mauvais courtisan, et que je n'ai pu apprendre ni à mentir, ni à dire toujours des choses agréables.

Quant à mon retour dont vous me parlez, c'est à vous et non à moi d'en juger, je n'ai pas le *remue* et quand le bien du service, votre satisfaction et la volonté du Roi se trouveront à me faire faire quelque séjour ici, je serai toujours prêt, mais il faudra pourvoir ou au viatique ou à l'hôpital : au reste j'ai fait chercher dans le contrôle des galères ce que touche le général à la mer, j'ai cru vous le devoir envoyer

parce que vous m'avez dit que vous n'en aviez pas connoissance, mais oserai-je vous demander pourquoi M. l'amiral et MM. les vice-amiraux sont payés du jour qu'ils prennent congé du Roi et du temps qu'ils restent dans les ports, tout comme s'ils étoient à la mer?

Je suis bon prince et ne veux qu'amour et simplesse, or je vous déclare que quand il plaira au Roi, et que le bien de son service exigera, que je fasse ici quelque résidence, je ne vous en demande pas davantage que si j'étois à la mer; et si je passois ici quatre mois tous les ans, et le marquis de Roye autant, il y a bien des choses qui en iroient mieux. Je partirai donc dans l'instant que vous me le manderez, et resterai le temps qu'il vous plaira.

Combien de fois dans la Manche, dans le temps que vous combattiez si vaillamment les moulins à vent, vous ai-je dit que l'attribut des honnêtes gens étoit comme celui de mon grison : c'est-à-dire la patience.

J'avoue que j'ai impatience d'apprendre si tous les expédients, que je vous ai fournis pour le duc de Tursis, c'est-à-dire pour ses galères sans lui, ou lui avec les galères, soit à Gênes, soit à Marseille, vous auront plu, car je crois avoir fait une petite merveille.

Permettez-moi de présenter mes respectueux hommages à la dame de vos pensées, à l'élixir de ses grâces et au prototype de ses perfections.

A MADAME LA PRINCESSE DE CONTI

A Marseille, ce 28 septembre 1713.

Si Votre Altesse Sérénissime, Madame, ne s'en souvient pas, je me flatte au moins que madame de Châtillon n'aura pas oublié que l'idée du mont Vésuve me donna celle d'un surtout de table. Mais aujourd'hui, Madame, je suis bien plus raisonnable, car il s'agit de votre précieuse santé.

Toutes nos dames de Marseille se promènent le soir, malgré le serein, qui est mortel, et pendant le jour ne craignent ni l'air vif, ni les vents coulis, moyennant ce qu'ils appellent une *ponche;* j'entrevois même d'assez jolis minois, qui ne croient pas, à la promenade, que cette espèce de coiffe fasse mal au visage; vous aimez rarement à vous promener le soir, excepté à la chaussée, et quelquefois la commodité du jardin de Diane vous tente, à Fontainebleau, d'y faire un tour.

J'ai songé, Madame, que si il ne tient qu'au modèle d'une ponche, pour vous sauver d'un torticolis ou d'un rhumatisme, j'aurois grand tort de ne pas prendre la liberté de vous en envoyer une; j'ai affecté d'en choisir toute des plus simples, vous y ajouterez le magnifique, quoique je n'aie pas oublié que c'est

l'agrément de la personne qui orne la simplicité de l'ajustement. Il ne s'agit ici que de santé, et de commodité, mais depuis la mieux chaussée de cette ville, jusqu'à la jardinière, il n'y a personne qui ne se trouve bien de cet usage.

La manière de plier la ponche sur la tête m'a obligé, pour les rendre toutes deux intelligibles, de vous adresser deux petites têtes de poupées; voilà, Madame, tout ce que j'y sais. J'y ajoute mille pardons, que je vous demande, de la respectueuse liberté que je prends; j'y trouve l'occasion de renouveler à Votre Altesse Sérénissime combien j'ai l'honneur d'être, etc.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

Ce 4 octobre 1713.

Or, quand on a une chose dans la tête l'on ne l'a pas ailleurs, et comme dit le docte Mathieu, quand le cul démange il faut le gratter. Si le Roi fait tant que de vous laisser la liberté d'écrire cette belle pièce d'écriture aux pères et échevaux de Marseille, c'est-à-dire, mon maître, aux maires et échevins de Marseille, il m'apparoît qu'outre la mansuétude du style *sicut mel*, et qui doit fleurer comme baume, il seroit à propos qu'au même temps Votre Grandeur

écrivît *flores ampliores* de sa part à M. Lebret, car ces gens-ci ont en lui, en sa bonne foi et loyauté, une comptabilité, *id est* confiance, indicible, et si nous réussissons, il sera la cheville ouvrière de notre chariot sans compter la péroraison qui partira de moi, *ad instar* de l'emmiellé..., docteur de l'Église, dont le nom ne me vient pas pour à présent.

Il y a quelque temps qu'un lecteur auprès d'un malade, lisant la vie de saint François de Sales, prononçoit ainsi : « Notre saint fondateur observoit régulièrement les vieilles et les jeunes. » A quoi le malade répliqua : « Comment les vieilles et les jeunes? hé! pourquoi l'a-t-on donc béatifié? » Le tout bien éclairci, il se trouva écrit « qu'il observoit les veilles et les jeûnes ». Or l'on ne parle que pour être entendu : je dis donc qu'il faut mettre le premier président en état de bien parler et de faire son affaire de cet événement, et que les autres puissances ne nous viennent point tracasser par quelque *alibi quorum*.

Autre réflexion judicieuse : pour l'honneur de Dieu, mettez-moi en état que je sache incessamment laquelle des trois propositions du duc de Tursis le Roi aura choisie; car j'aurois beau avoir de la laine, si je n'ai pas mon canevas, me revoilà aux calendes grecques ou arabes.

Disons deux mots de la reine de vos pensées : à changement d'herbage le veau s'éjouit, *et sicut*

bonum vinum lætificat cor hominis, sic formosa mulier est corona viro suo. Itaque bibe de cisterna tua, ego autem sitio.

A MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN

A Grignan, ce 10 octobre 1713.

Madame de Simiane me débauche, et je crois qu'elle vous eût débauché de même : bref je me suis ici dodiné quatre bons jours et je m'en retourne votre martyr à Marseille, mais j'ai cru vous devoir envoyer les nouvelles que je reçois de Nice et qui sont d'un de nos ingénieurs françois. Vous y verrez même que le duc de Tursis a accompagné M. de Monaco et que par conséquent celui que je lui ai dépêché à Gênes le 3 au soir, c'est-à-dire la nuit ou plutôt le matin du 4, ne sera pas de retour à Marseille plus tôt que le 11 ou le 12.

J'ai reçu la lettre de votre main, que je suppose incertainement blanche, et vous ne me promettez pas poire molle de la part de madame la comtesse de Pontchartrain.

Vous l'aurez tellement accoutumée au secouement du sottisier, qu'elle trouvera le mien sec comme un vieux poirier.

Si vous m'ordonnez quelque chose pour la construction de nos galères aux dépens de MM. de Marseille, suivant le projet que j'ai de tondre ces pauvres gens, qui ne s'y attendent pas, je vénérerai avec moi le premier président dont je ferai mon chancelier.

Pour l'honneur de Dieu, si vous ne l'avez pas déjà fait, mettez-moi en état de souder quelque chose avec le duc de Tursis, et que je sache à peu près lequel des trois partis le Roi a agréé; vous me demandez quel homme c'est que ce duc de Tursis : il m'a paru fort bon homme, fort économe, sachant son détail par merveille : il fait pour un écu ce qui nous coûte une pistole; il va à confesse tous les dimanches et à vêpres, mais le même jour il va à l'opéra, au demeurant bon homme qui sait son compte et m'a paru docile et très désireux de s'attacher à la France, et qui résideroit de tout son cœur à Marseille, si une fois il étoit au Roi.

Quant à une maîtresse, que vous avez la rage de vouloir que je fasse à Marseille, trouvez m'en donc une qui ne se rende pas, car aussi après m'être proposé, qu'elle me traduisît à l'officialité, ce seroit encore pis. Or vous parlez bien à votre aise avec les pieds chauds et autre chose itout.

Nous jouâmes hier à la corbillette, comme vos aimables bonnes gens pouvoient jouer au corbillon, et après avoir épuisé tout ce que se trouve en *ette*,

poussé par obligation de ne trouver plus rien, je fus en nécessité d'y mettre ma braguette.

Dixi.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 4 décembre 1713.

Ne vous ai-je jamais conté, Madame, que trente-six des amis de madame de Bouillon, qui étoient en Angleterre, crurent chacun lui envoyer le premier un livre d'un opéra nouveau, et qu'elle en eut pour trente-six pistoles de port, en exemplaires du même opéra? Je serois bien fâché que pareille chose vous arrivât; personne aussi ne s'est avisé d'avoir, à la fois, trente-six amis; il falloit, Madame, que ce ne fût que de simples connoissances.

A tout hasard vous trouverez donc, Madame, un livre de l'opéra nouveau, dont on m'a dit que le spectacle est beau, car excepté quand le prince de Vaudémont, le maréchal de Villeroy et moi allons ensemble une fois l'an aux spectacles, et que nous faisons dire : « Que font ici ces trois vieux fous? » je vous assure que je ne me mets guère en état de juger de ces sortes de pièces, dont je destine celle-ci pour l'entresol de mademoiselle Émilie; cela amuse, au

moins le temps que l'on les lit, quand on n'a rien de mieux à faire.

Nous n'avons rien de nouveau ici que beaucoup de froid ; un courrier du maréchal de Villars, dépêché de Rastadt, nous a appris les révérences que ces messieurs se sont faites de bonne grâce, l'heure de leur arrivée, leur dîner et leur souper, sans qu'aucun autre préliminaire d'affaire nous ait encore transpiré.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 18 décembre 1713.

Voici donc, Madame, un nouveau genre de fée, qui fait cueillir la rose impériale ; Dieu veuille qu'elle se trouve en Espagne ! car pour ici quand mademoiselle Émilie aura lu le prétendu sens allégorique de cette vision, j'estime qu'elle vous rendra compte que dans toutes ces idées, il n'y faut chercher que l'amusement d'une demi-heure. Je ne pense pas que mademoiselle de la Force [1], à qui l'on attribue ces sortes de riens, prétende autre chose. L'on m'a promis de me remettre incessamment dans le train de mes deux volumes par mois, dont je prétends tou-

1. *Les Fées, contes des contes*, par mademoiselle de *** (Caumont de la Force), nouv. éd. Paris, Brunet, 1707.

jours faire mon décompte; j'ajoute au conte de la fée un autre qui ne vaut pas mieux, mais les noms en sont de connoissance.

Tous nos officiers généraux reviennent des armées et, malgré la fatigue, ils reviennent tous plus gras qu'il n'étoient partis. Le maréchal de Bezons a fait sa révérence; je ne sais si celles du maréchal de Villars se font de bonne grâce à Rastadt, mais il me semble que l'on espère quelque succès de ce qui s'y passe; je suis de ceux qui croient cela apparent; après cela, comme pour négocier c'est l'usage d'avoir sur une table chacun son cornet à l'encre, son papier et ses plumes, je ne serois pas trop surpris si la scène finissoit par se jeter à la tête les instruments préparés pour la négociation; et sur quelque point de sagesse que l'on ait pu monter sa pendule, la patience échappe quelquefois et l'humeur s'y fourre.

L'on murmure des propositions de mariage de mademoiselle de Roquelaure avec le prince de Pons, fils du feu comte de Marsan; les ennuyeuses affaires du marquis de Gesvre avec sa femme vont recommencer à l'officialité; cette aventure me détournera vraisemblablement de tout projet de me marier, car si je prenois une femme, qui s'allât aviser de me mener pour cas pareil à l'audience, je n'ai pas encore assez toute honte bue, pour ne pas vouloir éviter ce spectacle.

Je vous supplie, Madame, de me vouloir bien continuer la bonté, que vous m'avez promise, de me mettre aux pieds respectables de Leurs Majestés, et d'être bien persuadée que j'ai l'honneur d'être pour ma vie, au delà des expressions, Madame, votre, etc.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 15 janvier 1714.

A moins que quelque larron n'ait mis la patte sur la bibliothèque de mademoiselle Émilie, le premier tome du *Grand Abdala* [1] doit s'y trouver, et comme la suite en vient d'être imprimée, je demande, Madame, que le second soit mis auprès du premier, car dans les mémoires de cette importance, encore faut-il y mettre un peu d'ordre, m'engageant que si il en arrive un troisième, j'aurai la même attention de vous l'envoyer.

J'ai reçu la lettre du 25 décembre, que vous m'avez

1. Ce sont sans doute *les Aventures d'Abdalla fils d'Hanif, envoyé par le sultan des Indes à la découverte de l'isle de Borigo, où est la fontaine d'où l'eau rajeunit, avec la relation du voyage de Rouschen, dame persane, dans l'isle détournée, et plusieurs histoires traduites en françois sur le manuscrit arabe, trouvé à Batavia par M. de Sandisson*. Paris, Pierre Witte, 1712 et 1714, avec *fig.* in-12, 2 vol.

fait l'honneur de m'écrire; ce n'est pas de moi certainement dont vous entendez parler, quand vous vous vous offensez avec raison qu'il y ait encore des gens qui vous exhortent à bien faire; je suis du nombre de ceux qui ne vous ont jamais connu de libre arbitre entre le bien et le mal, et qui vous ont toujours trouvée naturellement déterminée au bien, mais ces prétendus exhortateurs, que je ne connois point, étoient donc ou ivres ou ne connoissant pas la force des paroles.

L'on dit qu'il s'en débite beaucoup à Rastadt, mais l'on ne sait point trop encore à quoi elles aboutiront, car la paix, ou la guerre, avec l'Archiduc, ont leurs jours de crise comme les fièvres intermittentes. Peut-être serons-nous plus savants au mois de mars.

Nous n'avons donc rien ici de nouveau que la mort de M. de la Rochefoucauld. Je ne sais ce qu'a dit, fait ou écrit l'abbé de Servient [1], mais l'on l'a coffré dans le donjon de Vincennes.

La grossesse de madame la duchesse de Berry continue, mais, mon Dieu! Madame, que ce dégoût que la Reine paroît avoir de toute sorte de nourriture m'afflige! J'ai été de même pendant trois mois, et après bien des remèdes de toutes les sortes, rien ne m'a guéri que les eaux de Balaruc. L'on a l'usage de les porter partout, et j'en ai porté

1. Il avait tourné en dérision un couplet de louange excessive, chanté en l'honneur du Roi à l'Opéra.

et rapporté de Rome. M. de Basville en envoieroit aisément une voiture de Montpellier; cinq bouteilles tout au plus en font la dose. J'avois même, pendant ce dégoût, une jaunisse répandue qui fut guérie de même, à mesure que mon appétit revint. Je me ferois de bon cœur le messager d'un remède, qui pourroit soulager Leurs Majestés; je me flatte qu'ils sont bien persuadés de mon respectueux attachement.

AU ROI D'ESPAGNE

A Versailles, ce 27 février 1714.

O mon Dieu! gardez le Roi! Sauvez-nous le Roi! voilà, Sire, tout le témoignage que je puis donner à Votre Majesté de la vive, sensible et douloureuse part que je prends à l'état où votre personne royale et votre Cour se trouvent [1]; bien persuadé qu'en effet il n'y a que la religion qui puisse donner à Votre Majesté ce qui lui convient. J'ai l'honneur d'être avec un attachement respectueux, fidèle, et qui ne finira qu'avec ma vie, Sire, de Votre Majesté le très humble, etc.

1. La Reine d'Espagne était morte, le 14 février, en sa vingt-sixième année.

VICTOR-AMÉDÉE, ROI DE SICILE

A Versailles, ce 6 mars 1714.

Le respect, Sire, et la douleur ne sont pas incompatibles. J'ai résisté par le premier au témoignage, que je devois à Votre Majesté, de la plus sensible affliction que j'aie jamais ressentie, quand j'ai perdu mon adorable et toujours regrettée maîtresse; les circonstances d'alors ne me permettoient pas de mêler, si je l'ose dire, mes larmes à celles de Votre Majesté. Présentement, Sire, la honte que j'ai d'avoir survécu à ma première douleur m'excite, et me sollicite à renouveler la vôtre.

Je vous en demande pardon, mais il y a dans le cœur des attachements qui ne s'effacent point; celui qui me reste pour Votre Majesté, par l'honneur que j'ai eu d'en approcher, d'en être favorablement reçu, et favorablement traité de vos deux respectables filles, est en moi indélébile, et je vous supplie de croire que je chercherai et chérirai, le reste de mes jours, tout ce qui pourra faire connoître à Votre Majesté combien j'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté le très humble, etc.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Versailles, ce 7 avril 1714.

J'ai reçu, Madame, la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par l'agent d'Espagne, et qui m'a été rendue très fidèlement. Je n'ai pu y faire réponse par bien des raisons que dom Louis d'Aubigny peut seul vous conter. Il m'a assuré qu'il partiroit ce soir, et je crois même qu'il est nécessaire qu'il vous informe d'une infinité de petites choses, qui ne s'écrivent point, et qui font un total important, dont bien des choses dérivent.

Je ne saurois assez vous dire, Madame, combien je suis sensible à vos bontés et aux témoignages de confiance et d'estime, que je reçois de Sa Majesté Catholique. Si les conjonctures ou les esprits l'eussent permis, j'aurois essayé de remplir fidèlement mes obligations[1], l'on n'a peut-être rien oublié pour me rompre personnellement le cou sur les principes que l'on me suppose différents des idées présentes; je me tiens au gros de l'arbre, et je laisse piquer les mouches. Dom Louis vous dira tout ce qu'il sait. Dieu nous conduise, et espérons que sa Providence effa-

1. Berwick avait été choisi pour aller faire le siège de Barcelone, au lieu de Tessé que madame des Ursins avait proposé.

cera les humeurs, et qu'enfin l'on s'entendra, car je suis certain que les intentions de part et d'autre sont parfaites, mais les éclaircissements ne sont pas nets.

Il me reste de tout cela, pour quelques-uns, une teinture de réprobation qui ne me fera pas grand mal.

A M. LE CHANCELIER DE PONTCHARTRAIN[1]

A Marly, ce 4 juillet 1714.

J'ai évité, Monsieur, de vous faire voir ma personne, et vous n'avez pu voir mon cœur; je ne prétends point le faire valoir, mais je ne puis me dispenser de lui savoir bon gré de l'attendrissement qu'il me fit ressentir, quand je vous vis entrer et sortir d'avec le Roi. C'est peut-être assez pour vous, d'avoir su donner un exemple, qui ne sera vraisemblablement pas suivi et qui cesseroit d'être un exemple, si quelque chose de semblable l'avoit précédé, mais ce n'est pas assez pour vos vrais serviteurs que de regretter les moments heureux et quasi journaliers, que vous vouliez bien leur donner dans votre

1. Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, résigna ses fonctions de chancelier, en juillet 1714, pour se retirer à l'Oratoire.

aimable et charmante société, qu'ils ne retrouveront plus.

Mes respects et mes regrets vous seront inutiles, mais je vous supplie de me permettre de les conserver et d'être bien persuadé qu'ils ne finiront qu'avec ma vie.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, ce 6 août 1714.

J'ai reçu, Madame, la lettre du 24, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du château champêtre du Prado; hé! mon Dieu! ne se trouve-t-on pas quelquefois, et moins souvent que l'on ne voudroit, trop heureux de jouir de quelque retraite.

La réduction de votre œuf, à souper, est sage et saine; je suis bien éloigné d'être, ni de vouloir passer pour être philosophe, mais au bout du compte, Madame, dans quelque situation où l'on se trouve, ne doit-on pas se dire quelquefois, que ce ne sont ni les grands repas, ni les spectacles, ni les jeux outrés, ni tout ce qui fait les dérangements, les malices, pour ne pas dire les noirceurs, les cabales, les vues, au delà de ce que son état et la raison prescrivent; que ce n'est point, dis-je, tout cela, quoiqu'en usage, qui fait le bonheur?

Je n'avois pas intention que le souvenir d'un œuf me conduisît à cette morale, car, aussi bien, si la pauvre madame de Bouillon est morte d'indigestion, d'un autre côté M. de Chevreuse mourut l'année passée de trop de sobriété, et M. de Bauvilliers, qui se porte un peu mieux aujourd'hui, et qui périra vraisemblablement bientôt, se meurt de trop de régime. De tout cela, Madame, il faut conclure que bienheureux pour soi, et pour les autres, sont ceux qui sont bien nés.

Je ne vous ai rien mandé de nos Princes du sang, multipliés par la grâce du Roi [1] ; je dis à cela que le Roi fait beaucoup pour eux, et ne fait rien contre personne.

Nous attendons les nouvelles de Barcelone, qui dorénavant ne peuvent être que bonnes. Nous savons que le président Orry a grandement pourvu à tous les besoins de ce siège, et le Milord en a écrit ici avec grand éloge et satisfaction. J'aurai, Madame, une joie sensible quand je saurai la belle Olive en chemin pour porter cette nouvelle importante. Je me souviendrai toute ma vie d'un bouquet de plumes à trois rangs, qu'il mit à Rome, le jour qu'il quitta le petit collet, et de la sorte dont il plaça

1. Un édit de juillet 1714 avait déclaré les fils illégitimes du Roi capables de succéder à la couronne, à l'extinction de la branche légitime, et leur avait donné droit d'entrée au parlement, comme aux *princes du sang*.

noblement pour la première fois cet habillement de tête, je prophétisai qu'il auroit de la grâce à tout ce qu'il feroit, et qu'il réussiroit.

Au reste, Madame, ce qu'a dit en France l'envoyé de Parme, et le départ de Rome du cardinal Acquaviva, qui est devenu public, m'enhardissent à vous parler d'un secret, qui ne l'est plus ici que dans le Roi et ses ministres [1]. Je vous en fais mes compliments prématurément, jusqu'à ce qu'il soit permis de donner des témoignages plus publics de la part sensible que je prendrai, toute ma vie, à la satisfaction et à la gloire de Sa Majesté Catholique.

Je vous supplie de vouloir bien me mettre à ses pieds, quand il en sera temps, mais est-il écrit qu'ayant quelque part au mariage de notre malheureuse et trop aimable Reine, et qu'ayant fait celui de son autre malheureuse sœur aînée, je ne me trouve en rien fourré pour le bonheur de celle-ci?

Je vous avoue, Madame, que si vos galères d'Espagne, ou celles du duc de Tursis n'étoient pas ou prêtes, ou assez magnifiques pour faire le passage de cette Princesse, je m'offrirois de bon cœur pour le faire avec les nôtres, mais il faut laisser agir la Providence, qui sait mieux que les ministres ce qu'il convient de faire; cependant les désirs sont au moins permis. Les miens se trouveront toujours à

1. Il s'agit du second mariage de Philippe V avec Élisabeth Farnèse.

vous honorer avec une confiance et un respect, qui ne finiront qu'avec ma vie.

A MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

A Fontainebleau, ce 18 octobre 1714.

Il y a longtemps, Madame, que je n'ai eu de vos nouvelles, et que je n'ai eu l'honneur de vous donner des miennes, mais je compte que mon respect et mon véritable attachement ne sont point sujets à la loi des prescriptions; et puis que mander? C'est l'usage le plus sage de vivre au jour la journée, sans quoi je trouverois, entre vous et moi, uniquement entre vous et moi, sans vous demander de réponse à cet article, je trouverois, dis-je, hors d'œuvre ici, tous ceux qui ont les premières dignités du royaume où vous êtes, quand ils ne sont pas tous sur le chemin de la Reine pour avoir l'honneur de lui baiser le bas de la robe. Ce n'est pas à moi, par bien des raisons, à lever, comme l'on dit, ce lièvre-là le premier, mais au moins, Madame, me doit-il être permis de vous avouer que cette inadvertance ne vient ni ne peut venir de mon peu d'attention.

En voilà assez sur ce sujet, mais pendant que la gourmette des imprudences est lâchée, en voici

LÉGENDE

DES

ABRÉVIATIONS DE LA TABLE

A. Aum. = Archives de Mgr le duc d'Aumale.
A. É. = — du ministère des Affaires Étrangères.
A. G. = — — de la Guerre.
A. M. = — — de la Marine.
A. N. = Archives nationales.
B. N. = Bibliothèque nationale.
Ms. By. = Manuscrits de M. le comte E. de Barthélemy.
Ms. My. = Manuscrits de M. le duc de Mouchy.

TABLE DES LETTRES

A M. DE BARBESIEUX

Année 1693.

A. G. 1228, déc., p. X, XI, XII.

Année 1694.

A. G. 1276, 19 nov., p. XII.
— — 8 déc., p. XII et XIII.
— — 10 déc., p. XII.

Année 1695.

A. G. 9 févr., p. VIII.
— 23 févr., p. VIII.

Année 1696.

A. G. 1373, 27 avril, p. XIII.
— 1415, 16 oct., p. XIV.

AU DUC DE BOURGOGNE

Année 1701.

Ms. By. 1er avril, p. 31.

Année 1702.

Ms. By. 1er juill., p. 112.

Année 1704.

Ms. By. 29 juin, p. 185.

A LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Année 1701.

Ms. By. 1er janv., p. 1.
— 5 janv., p. 7.
— 11 janv., p. 11.
— 28 janv., p. 15.
— 4 févr., p. 18.
— 11 févr., p. 21.
— 15 févr., p. 23.
— 25 févr., p. 24.
— 1er mars, p. 25.
— 28 mars, p. 28.
— 7 avril, p. 32.
— 11 avril, p. 34.
— 23 avril, p. 36.
— 1er mai, p. 38.
— 16 mai, p. 42.
— 24 mai, p. 45.
— 30 mai, p. 46.
— 25 juin, p. 52.
— 28 juill., p. 53.

Ms. By. 16 août, p. 55.
— 23 août, p. 56.
— 1er sept., p. 59.
— 4 sept., p. 60.
— 15 sept., p. 62.
— 17 sept., p. 63.
— 28 sept., p. 64.
— 21 oct.. p. 69.
— 5 nov., p. 73.
— 27 nov., p. 74.

Année 1702.

Ms. By. 21 janv., p. 78.
— 24 févr., p. 80.
— 21 mars, p. 84.
— 3 mai, p. 88.
— 26 mai, p. 97.
— 8 juin, p. 98.
— 26 juin, p. 105.
— 1er juill., p. 112.
— 15 juill., p. 116.
— 25 juill., p. 121.
— 27 juill., p. 123.
— 2 sept., p. 130.
— 17 sept., p. 131.
— 3 oct., p. 133.
— 13 oct., p. 137.
— 12 nov., p. 141.
— 23 déc., p. 144.

Année 1703.

Ms. By. 1er janv., p. 145.
— 25 janv., p. 147.
— 27 oct., p. 158.
— 19 nov., p. 160.
— 26 déc., p. 167.

Année 1704.

Ms. By. 5 févr., p. 181.
— 18 juin, p. 183.
— 12 nov., p. 196.
— 18 nov., p. 200.
Ms. By. 5 déc., p. 212.
— 20 déc., p. 221.

Année 1705.

Ms. By. 1er janv., p. 225.
— 25 janv., p. 229.
— 3 avril, p. 237.
— 25 juin, p. 241.
— 8 juill., p. 244.
— 15 juill., p. 246.
— 15 juill., p. 247.
— 14 août, p. 258.
— 21 sept., p. 268.

Année 1706.

Ms. By. 4 févr., p. 272.

Année 1708.

Ms. By. 22 sept., p. 284.
— 9 oct., p. 291.
— 23 oct., p. 298.

Année 1709.

Ms. By. 2 févr., p. 306.

Année 1710.

Ms. By. 5 nov., p. 331.
— 25 nov., p. 337.
— 5 déc., p. 338.
— 10 déc., p. 339.

Année 1711.

Ms. By. Mémoire secret pour la duchesse de Bourgogne, p. 345.
— 10 juill., p. 349.
— 13 juill., p. 351.
— 4 nov., p. 358.
— 14 nov., p. 363.

A M. DE CAUMARTIN

Année 1708.

Ms. By. 24 sept., p. 287.

AU R. P. DE LA CHAISE

Année 1703.

Ms. By. 26 nov., p. 163.

Année 1704.

Ms. By. 22 avril, p. 182.

A M. DE CHAMILLART

Année 1701.

A. G. 1514, 1er mai, p. XV.
— 1514, 5 juin, p. XV.
— 1515, 2 août, p. XV.
— — 10 août, p. XV.
— — 22 août, p. XV.

Année 1702.

Ms. By. 10 mai, p. 94.

Année 1704.

A. G. 1789, 28 nov., p. XVII.
Ms. By. 2 juill., p. 186.
— 26 déc., p. XVIII.

AU PRINCE DE CONDÉ

Année 1703.

Ms. By. 28 déc., p. 175, publiée par Grimoard, *Mémoires de Tessé*, t. II, p. 104.

Année 1705.

A. Aum., 22 juill., p. 255.
— 14 août, p. 262.

A MADAME
LA PRINCESSE DE CONTI

Année 1702.

Ms. By. 17 juill., p. 120.
— 8 août, p. 126.

Année 1713.

Ms. By. 28 sept., p. 466.

A M. DESMARETS

Année 1706.

A. N. G7 543. 19 avril, p. 277.

Année 1709.

A. N. 12 juin, p. 312.

AU ROI D'ESPAGNE

Année 1714.

Ms. By. 27 févr., p. 476.

A LA REINE D'ESPAGNE

Année 1704.

Ms. By. 21 nov., p. 206.
— 17 déc., p. 217.
— 27 déc., p. 224.

Année 1705.

Ms. By. 11 juin, p. 240.

Année 1712.

Ms. By. 22 févr., p. 368.
— 12 nov., p. 394.

A MADAME
LA COMTESSE D'ESTRÉES

Année 1702.

Ms. By. 16 juin, p. 101.

AU PRINCE EUGÈNE

Année 1710.

Ms. By. 4 août p. 323.

A LOUIS XIV

Année 1696.

A. É. *Turin*, 1er juill., p. XIII.

A. É. *Turin*, 16 juill., p. XIII et XIV (p. p. Boislisle, *Saint-Simon*, t. III, p. 428).

Année 1701.

A. G. 1514, 1er févr., p. XIV.
— — 25 févr., p. XIV.

Année 1704.

A. G. 1789, 12 nov., p. XVI.

Année 1705.

A. G. 1884, 25 avril, p. XVIII.

A LOUIS XV

Année 1725.

A. É. *Espagne*, 340, 26 févr., p. XXIX.

A M. DE LOUVOIS

Année 1685.

A. G. 795, 13 nov. p. IX.

Année 1689.

A. G. 775, 4 mars, p. IX.
(Cf. C. Rousset. *Louvois*, t. IV, p. 166.)
— 876, 5 juin, p. IX.

A MADAME DE MAINTENON

Année 1701.

Ms. By. 14 mars, p. 27.

Année 1702.

Ms. By. 16 juin, p. 103.

Année 1703.

Ms. By. 25 janv., p. 148.
— 19 nov., p. 161.

Année 1704.

Ms. By. 18 juin, p. 184.
— 20 oct., p. 192.
— 18 nov., p. 204.
— 28 nov., p. 209.
— 20 déc., p. 222.

Année 1705.

Ms. By. 25 juin, p. 242.
— 15 juill., p. 249.
— 14 août, p. 260.

Année 1706.

Ms. By. 4 févr., p. 274.

Année 1712.

Ms. By. 20 mai, p. 379.
— 26 octobre, p. 392.

Année 1713.

B. N. Clairamb. 1151, f° 55, 17 sept., p. 461.

A MONSEIGNEUR

Année 1704.

Ms. By. 12 nov., p. 195.

A MONSIEUR DE MORVILLE

Année 1724.

A. É. *Espagne*, 334. 6 mars, p. XXVI.
— — 334. 30 avril, p. XXVI.
— — 335. 6 juill., p. XXVII.
— — 335. 8 juill., p. XXVII.
— — 335. 24 juill., p. XXVIII.

Année 1725.

A. É. *Espagne*, 340, 5 mars, p. XXX.
(Citée par de Raynal, *Mariage d'un Roi*, p. 118.)

AU MARÉCHAL DE NOAILLES

Année 1703.

B. N. ms. fr. 6944, f° 42, 24 janv., p. 146.

A LA MARÉCHALE DE NOAILLES

Année 1704,

B. N. ms. fr. 6944, f° 48, 20 oct., p. 194.

Année 1705.

— — f° 44, 1er janv., p. 226.

A ADRIÉN-MAURICE, DUC DE NOAILLES

Année 1706.

Ms. My. 110, p. 280.

AU BARON D'OBDAM

Année 1710.

Ms. By. 15 sept., p. 328.

A M. LE CHANCELIER DE PONTCHARTRAIN

Année 1712.

Ms. By. 26 oct., p. 394.

Année 1714.

Ms. By. 4 juill., p. 479.

A MONSIEUR J. DE PONTCHARTRAIN

Année 1701.

Ms. By. 5 juin, p. 50.
— 24 août, p. 57.

Année 1702.

Ms. By. 10 mars, p. 82.
— 11 avril, p. 86.
— 6 mai, p. 92.
— 13 juin, p. 100.
— 26 juin, p. 109.
— 5 juill., p. 114.
— 17 juill., p. 118.
— 7 août, p. 125.
— 24 août, p. 128.
— 20 oct., p. 139.

Année 1703.

Ms. By. 26 oct., p. 156.
— 11 nov., p. 158.
— 19 nov., p. 160.
— 3 déc., p. 165.

Année 1704.

Ms. By. 15 janv., p. 178.
— 26 janv., p. 180.
— 5 févr., p. 181.
— 6 juill., p. 189.
— 6 déc., p. 215.
— 17 déc., p. 219.

Année 1705.

Ms. By. 13 févr., p. 230.
— 12 mars, p. 233.
— 16 juill., p. 252.
— 6 août, p. 257.
— 17 août, p. 264.
— 9 sept., p. 266.
— 29 nov., p. 269.

Année 1707.

A. M. B³ 157, août, p. 281.

Année 1708.

Ms. By. 9 oct., p. 292.
— 19 oct., p. 295.

Année 1709.

Ms. By. 9 févr., p. 307.

Année 1710.

Ms. By. 9 nov., p. 334.
— 25 nov., p. 335.

Année 1711.

B. N. Clairamb. 1207, f° 125, 28 oct., p. 356.

Année 1712.

Ms. By. 15 oct., p. 389.
B. N. Clairamb., 1207, f° 116, 23 oct., p. 393.
— — 1151, f° 25, 26 nov., p. 398.
— — 1207, f° 117, 4 déc., p. 401.
Ms. By. et A. M. 20 déc., p. XXIII.

Année 1713.

Ms. By. et B. N. Clairamb., 1207, f° 131, 31 juill., p. 451.
Ms. By. et B. N. Clairamb., 1207, f° 132, 5 août, p. 453.
B. N. Clairamb., 1207, f° 136, 25 août, p. 456.
— — 1151, f° 53, 10 sept., p. 460.
— — f° 55, 17 sept., p. 462.
— — f° 58. 22 sept., p. 464.
A. M. 4 oct., p. 467.
B. N. Clairamb., 1151, f° 60, 10 oct., p. 469.

A M. LE MARQUIS DE PUISIEUX

Année 1706.

A. É. *Espagne*, 152, f° 310, v°, 29 avril, p. 278.

A M. LE MARQUIS DE SAINT-THOMAS

Année 1703.

Ms. By. 7 mai, p. 152.
— 24 oct., p. 154.

Année 1712.

Ms. By. 6 mars, p. 370.

AU DUC DE SAVOIE

Année 1712.

Ms. By. 6 mars, p. 371.

Année 1714.

Ms. By. 6 mars, p. 477.

A LA DUCHESSE DE SAVOIE

Année 1705.

Ms. By., 20 juill., p. 254.

A M. DE TORCY

Année 1704.

A. É. *Mantoue*, 6 juill., p. 187.
— — 23 juill., p. 190.
A. G. 1789, 11 déc., p. XVII.

Année 1705.

A. É. *Espagne*, 150, 28 avril, p. 239.

Année 1706.

A. É. *Espagne*, 157, 1er janv., p. 271.
— — 163, 10 févr., p. VIII.
— — 164, 29 mai, p. 279.

Année 1710.

Ms. By. 29 oct., p. 330.

Année 1712.

Ms. By. 12 oct., p. 388.

AU CARDINAL DE LA TRÉMOILLE

Année 1712.

Ms. By. 8 mars, p. 372.

A LA PRINCESSE DES URSINS

Année 1708.

Ms. By. 24 sept., p. 285.
— 14 oct., p. 293.
— 29 déc., p. 300.

Année 1709.

Ms. By. 26 janv., p. 304.
— 30 mars, p. 310.
— 17 juill., p. 313.

Année 1710.

Ms. By. 20 avril, p. 315.
— 21 juin, p. 317.
— 26 juill., p. 319.
— 25 août, p. 323.

Année 1711.

Ms. By. 11 janv., 341.
— 10 févr., p. 343.
— 27 avril, p. 347.
— 6 sept., p. 351.
— 28 sept., p. 354.
— 30 nov., p. 364.

Année 1712.

Ms. By. 22 févr., p. 366.
— 29 févr., p. 368.
— 11 avril, p. 374.
— 9 mai, p. 377.
— 21 juin, p. 380.
— 4 juill., p. 382.
— 16 juill., p. 383.
— 18 sept., p. 386.
— 15 oct., p. 390.
— 12 nov., p. 395.
— 20 nov., p. 396.
— 25 déc., p. 402.
— 31 déc., p. 405.

Année 1713.

Ms. By. 9 janv., p. 406.
— 16 janv., p. 410.
— 6 févr., p. 411.
— 20 févr., p. 414.
— 9 mars, p. 418.
— 20 mars, p. 420.
— 3 avril, p. 422.
— 10 avril, p. 424.
— 17 avril, p. 426.
— 30 avril, p. 428.
— 8 mai, p. 430.
— 16 mai, p. 432.
— 12 juin, p. 435.
— 19 juin, p. 439.
— 3 juill., p. 442.
— 10 juill., p. 445.
— 17 juill., p. 447.
— 31 juill., p. 449.

Ms. By. 17 août, p. 454.
— 4 sept., p. 458.
— 4 déc., p. 471.
— 18 déc., p. 472.

Année 1714.

Ms. By. 15 janv., p. 474.
— 7 avril, p. 478.
— 6 août, p. 480.
— 18 oct., p. 483.

AU DUC DE VENDOME

Année 1703.

B. N., ms. fr. 14177, f° 286, 9 févr., p. 149.
B. N., ms. fr. 14177, f° 268 v°, 12 févr., p. 151.

AU
MARÉCHAL DE VILLEROY

Année 1705.

Ms. By. 25 mars, p. 235.

A M. DE LA VRILLIÈRE

Année 1701.

Ms. By. 13 oct., p. 68.

Année 1702.

Ms. By. 27 juill., p. 122.

FIN DE LA TABLE DES LETTRES

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Abdala (Les Aventures d'), 474.
ACADÉMIE FRANÇAISE, 290, 291, 440.
ACQUAVIVA (Cardinal), 482.
ADRIATIQUE (Mer), 114.
AGUILAR (Cte d'), 134, 314.
AIX (Archevêque d'). Voy. COSNAC.
ALBERGOTTI (Cte), 443.
ALÈGRE (Yves, mis d'), 408, 440.
ALÈGRE (Marie-Emmanuelle d'), 408.
ALENÇON (Charles de Berry, duc d'), 424-426.
ALLEMAGNE. Voy. CHARLES VI, JOSEPH Ier, LÉOPOLD Ier.
AMÉDÉE VIII, duc de Savoie, 169, 170.
AMELOT (Michel), XVIII, 250, 261, 265, 287, 305, 310, 321.
AMIRANTE DE CASTILLE. Voy. RIOSECO.
ANGLETERRE. Voy. ANNE; GEORGES.
ANJOU (Duc d'), Voy. PHILLIPPE V.
ANNE STUART, reine d'Angleterre, 407, 413, 421, 424, 484.
ANNE-MARIE D'ORLÉANS, duchesse de Savoie, 2, 3, 35, 38, 52, 138, 147, 160, 161, 211, 254, 286, 340.
ANTIN (Louis-Antoine de Montespan, mis puis duc d'), 342, 365, 485.
ARAGON (États d'), 122.
ARCHIDUC. Voy. CHARLES VI.
ARCHIDUCHESSE. Voy. MARIE-JOSEPHE.
AREMBERG (Marie-Henriette de Caretto, desse d'), 176, 177.
ARMAGNAC (Henri de Lorraine, Cte d'), 409.
ARMAGNAC (Mlle d'). Voy. BRIONNE.
ARRIVABENE (Mlse), 143.
Astrée (L'), 421.
Astrée (La Nouvelle), 421, 422.
ASTURIES (Prince des). Voy. LOUIS Ier.
AUBETERRE (Cte d'), 421.
AUBIGNY (Dom Louis d'), 351, 353, 365, 379, 391, 428, 429, 478.
AUBIGNY (M. d'), 433.
AUBIJOUX (Mlle d'), 433.
AUGUSTE, roi de Pologne, 129.
AUMONIER (Grand), 423, 435.
AUMONT (Louis, duc d'), 190, 415, 416.
AUTRICHE (Maison d'), 407.

B

BAGNÈRES (Eaux de), 340.
BAL EN ITALIE (Un), 18, 20.
BALARUC (Eaux de), 348, 475.
BALBIAN (Mlle), 4, 5, 54.
BARBESIEUX (Louis-François-Marie Le Tellier, mis de), 15.
BARBESIEUX (Anne-Catherine-Léonore Le Tellier de), 441, 442. Voy. OLONNE.
BARCELONE (Siège de), XIX, XX, 277-279, 320, 321.

BASVILLE (Nicolas de Lamoignon de), 455, 476.
BAUDEVILLE (M. de), 282.
BAVIÈRE (Charlotte-Élisabeth de), x, 432.
BAVIÈRE (Marie-Anne-Christine de), dauphine, 138, 291.
BAVIÈRE (Yolande-Béatrice de), princesse de Toscane, 291, 292.
BAVIÈRE. Voy. MAXIMILIEN-EMMANUEL.
BAYEUX (Évêque de), 69.
BEAUFORT (François de Vendôme, duc de), 115, 443.
BEAUVAIS (Évêque de). Voy. SAINT-AIGNAN.
BEAUVILLIERS (Paul de Saint-Aignan, duc de), 481.
BÉCASSE (La). Voy. MAILLY (Mme de).
BELLANGÉ, 228.
BELLEFONDS (Louis-Charles-Bernardin Gigault, mis de), 326.
BELLEFONDS (Charles-Bernardin-Godefroi Gigault, mis de), 326.
BELLEFONDS (Madeleine Foucquet, maréchale de), 326.
BELLOCQ (Pierre), 98, 145.
BENSERADE (Isaac de), 431, 432.
BENTIVOGLIO (Cte), 46, 47, 374.
BENTIVOGLIO (Ctesse), 47.
BERGANE, 16.
BERGHEYCK (Cte de), 387.
BERINGHEN (Henri-Camille, chevalier de), 423.
BERRY (Charles de France, duc de), 73, 317, 318, 322, 406, 421, 425.
BERRY (Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, desse de), 317, 318, 322, 397, 406, 411, 414, 420, 425, 426, 437, 438, 475.
BERWICK (Maréchal de), 318, 320, 478, 481.
BESSEL (M. du), 106-108, 124.
BEZONS (Jacques Bazin, maréchal de), 431, 473.
BIRON (Armand-Charles de Gontaut, mis, puis duc de), 446.
BIRON (François-Armand de Gontaut, duc de), 376.
BISSY (Henri de Thiard de), évêque de Meaux, 436.
BLAU (M.), 328, 329.
BLAU (Mme), 328, 329.
BLÉCOURT (M. de), 325.
BLIN (Ctesse de), 359.
BONNAC (Jean-Louis Dusson, marquis de), 439.
BORGIA (Don Carlos de), 435.
BORROMÉE (Cte), 174.
BORROMÉE (Famille), 13, 14, 175. Voy. CHARLES (Saint).
BORROMÉE (Iles), 174.
BOUCHAIN (Siège de), 352, 354.
BOUCHU (Marie), 273-275. Voy. TESSÉ.
BOUFFLERS (Louis-François, maréchal de), 320, 353.
BOUILLON (Marie-Anne Mancini, desse de), 471, 481.
BOURBON (Louis-Henri de Condé, duc de), xxv, 440-442, 445.
BOURBON (Louise-Élisabeth de), 440-442, 445.
BOURDALOUE (R. P.), 413.
BOURDELIN, 339.
BOURGOGNE (Duc et desse de). Voy. LOUIS DE FRANCE, MARIE-ADÉLAÏDE.
BOZZOLO (Jean-François de Gonzague, prince de), 17, 75-78.
BRANCAS (Mis de), 211, 212, 279, 439.
BRETAGNE (N. duc de), 185, 200.
BRIONNE (Marie-Louise de Lorraine, dlle de), 409, 410.

C

CAEN (Abbaye de la Trinité à), 68-69.
CALVIN, 168.
CAMUS (Cardinal LE), 164.
CANDOLLES (M. de), 400.
CARDENIO, 231.
CARPINEL (Abbé), 164, 182.
CARPI (Combat de), 54.
CASTAGNOLLE (Misc de), 26.
CASTAN, 457.
CASTELRODRIGO (Mis de), 355.
CASTRIES (Abbé de), 420.
CATINAT (Nicolas, maréchal de), x, xv, xxi, 37, 53, 58, 94.
CATULLE, 414.
CAUMARTIN (Louis-Urbain Lefèvre de), 287, 288.
CAUMARTIN (Jean-François-Paul Lefèvre, abbé de), 290.
CAUMARTIN (Mme de), 288.

CAVOIE (Louis d'Ogier, m^is de), 324, 344.
CEPIO (Ctesse), 142.
CHAISE (R. P. de la), 165, 182, 429.
CHALAIS (Prince de), 378, 417, 418, 444.
CHALONS (Diocèse de), 429.
CHAMBRUN, IX.
CHAMILLART (Jean-François de), 150.
CHAMILLART (Michel de), VII, XV, XVIII-XXI, 50, 149-151, 186, 187, 202, 205, 234, 360.
CHARLES VI, archiduc, puis empereur d'Allemagne, XIX-XXII, 165, 166, 248, 249, 263, 267, 270, 272, 304, 352, 354, 407, 424, 427, 431, 433, 434, 458, 463, 475.
CHARLES II, roi d'Espagne, 24.
CHARLES XII, roi de Suède, 129.
CHARLES IV de Gonzague, duc de Mantoue, XV, XVI, 33, 36, 37, 51, 64-67, 91, 102, 106, 110, 116, 119, 137, 146-148, 176, 188, 189, 191.
CHARLES BORROMÉE (St), 9, 13, 14, 175.
CHARLES-EMMANUEL III de Savoie. 35, 38, 147.
CHAROST (Armand de Béthune, duc de), 426.
CHÂTEAUNEUF (Balthazar Phélypeaux, Mis de) 95, 96.
CHÂTEAUNEUF DE CASTAGNÈRE (M. de) XXV, 439.
CHÂTEAURENAUD (Emmanuel de Rousselet, m^is de), 416.
CHÂTELET (Antoine-Charles, marquis du), 326.
CHÂTELET (Armande-Marie Gigault de Bellefonds, m^ise du), 326,
CHÂTILLON (Mmes de) 466.
CHÂTRE (Louis, m^is de la), 376.
CHÂTRE (Anne-Charlotte de Beaumanoir, m^ise de la), 187.
CHAUMONT (Ctesse de), 160.
CHEMERAULT (M. de), 151.
CHEVREUSE (Charles-Honoré d'Albert, duc de), 187, 481.
CHOISY (Abbé de), 421-423.
CHRISTINE, reine de Suède, 86.
CLÉMENT XI, XXII, XXIII, 39, 41, 44, 45, 48, 49, 294, 296-299, 301, 303-305, 308, 309, 417, 436, 451.
CLÉMENT, 376.
CLÉREMBAULT (Jules), 423.
CLÈVES (Marie de), princesse de Condé, 422.
CLISSOW (Bataille de), 129.
COLBERT (J.-B.), 277.
COLBERT (Marie), 277.
COLMENERO (Cte de), 31.
COMPOINT (Mme), 408, 409.
CONDÉ (Henri-Jules de Bourbon, prince de), XVI, 255.
CONDÉ (Anne de Bavière, princesse de), 440, 441.
CONTADE (M. de), 352.
CONTI (Louis-Armand de), 440-442, 445.
CONTI (Princesse de), 120, 121, 127, 128, 466.
CONTI (Marie-Anne de), 440-442, 445.
CORBIE (Abbaye de), 423.
CORNARO (Cte), 46.
COSME III DE MÉDICIS, Grand-Duc de Toscane, 291-294, 309.
COSNAC (Daniel de), 264.
COURCELLE, 332.
COURCIVAL (M. de), 95, 97.
COURTEBONNE (Chevalier de), 454.
COUSTURE (La), 179.
CRÉMONE (Surprise de), 82, 83, 130.
CRÉQUI (François, maréchal de), VIII, 378, 379.
CRÉQUI (Catherine de Rougé, maréchale de), 424.
CRÉVY (Pierre-Roger du), évêque du Mans, 376.
CROISAT, 398-400.
CROSTOLO (Combat du), 123-125.
CROY (M. de), 433.
CROZAT, 357.

D

DANGEAU (Sophie de Lœwenstein, m^ise de), 138.
DARMSTADT (Georges, prince de), 260, 262.
DARMSTADT (Philippe, prince de), 459.
DAUPHINE. Voy. BAVIÈRE, MARIE-ADÉLAIDE.
DESMARETS (Jean), 277.
DESMARETS (Nicolas), 277, 278, 408.
DESMARETS (J.-B.-François), m^is de Maillebois, 408.

DOHNA (Cte), 168.
DOMINGUE, 332.
DREUX (Mis de), 61.
DUCASSE (J.-B.), 257, 263, 269, 270.

E

ELBEUF (Françoise de Montaut, dsse d'), 177.
ELBEUF (Suzanne-Henriette de Lorraine, dlle d'), XVI, 176, 177, 191.
ÉLISABETH FARNÈSE, princesse de Parme, XXVIII, XXIX, 482-485.
ÉMILIE (Mlle), 405, 414, 422, 428, 444, 445, 448, 471, 472, 474.
ENGHIEN (Marie-Anne de Condé, dlle d'), XVI, 176, 316. Voy. VENDOME.
ENTREMONT (Abbaye d'), 163, 182.
ESCURIAL (Palais de l'), 206, 208.
ESNAULT (M.) 421.
ESNAULT (Mlle), 421.
ESPAGNE. Voy. CHARLES II, ÉLISABETH FARNÈSE, FERDINAND, LOUIS Ier, MARIE-ANNE-VICTOIRE, MARIE-LOUISE-GABRIELLE, MARIE-THÉRÈSE, ORLÉANS, PHILIPPE.
ESTRÉES (Victor-Marie, cte puis duc d'), 443.
ESTRÉES (Cardinal d'), 101, 192, 227.
ESTRÉES (Jean, abbé d'), 192, 227.
ESTRÉES (Lucie-Félicité de Noailles, ctesse d'), 104, 105, 413.
EUGÈNE (Prince), 43, 54, 126, 323, 384, 437.
EULALIA (Drapeau de Ste), 278.

F

FANTIN (Abbé), 164.
FARE (M. de La), 426.
FARE (Philippe-Charles, mis de La), 356, 426.
FAVA (Cte), 123.
FERDINAND LE CATHOLIQUE, roi d'Espagne. 158.
FERRÈRE (Mis), 142.
FEUILLADE (Louis, duc de La), XVI, 167.
FLOTTE, 314.
FONTAINEBLEAU (La cour à), 384.
FORBIN (Chevalier de), 101, 114, 126.
FORCE (Mlle Caumont de La), 472.
FORNARO, 357.
FRANCE (Maison de). Voy. ALENÇON, ANJOU, BERRY, BRETAGNE, FRANÇOIS, HENRI, LOUIS, PHILIPPE.
FRANÇOIS Ier, roi de France, 7.39.
FRANÇOIS DE SALES (St), 468.
FRANGIPANI (Mis de), 44.
FROULAY (Chevalier de), 453.
FROULAY, voy. TESSÉ.

G

Gage touché (*Le*), 433.
GAILLARD (R. P.), 413.
GARDE (Lac de), 28, 29.
GAUTIER (Abbé), 434.
GÊNES, 284, 287, 289.
GENÈVE, 167, 169.
GEORGES Ier, roi d'Angleterre, 484.
GERTRUYDENBERG (Négociations de), 318, 322, 324, 329.
GESVRES (Léon Potier, duc de), 95.
GESVRES (Mse de), 473.
GESVRES (Mlse de), 473.
GIBAUDIÈRE, 353, 365, 378.
GIBERCOUR, 114.
GIBRALTAR (Siège de), XVIII, 206, 221, 229, 232-234, 237.
GIRONNE (Prise de), 343, 344.
GRAMONT (Antoine-Charles, duc de), 218, 227, 236, 327.
GRAND (M. Le). Voy. ARMAGNAC.
GRAND-PRIEUR. Voy. VENDOME.
GRANDESSE (Remise de la), 203.
GRANERY (Abbé), 163.
GRESY (Ctesse de), 160. Voy. SALLE (Mlle de).
GRIGNAN (Cte de), 453, 456.
GRIMANI (Cardinal), 310.
GRONDANE (Général), 54.
GROSBOIS (Camaldules de), XXIV, XXV, XXIX, XXXI.
GUALTIERI (Cardinal), 410, 442.
GUICHOTIN, 357.
GUILLAUME III, roi d'Angleterre, 86, 88.
GUISE (François de Lorraine, duc d'Aumale et de), 422.
GULDENLEW (Général), 166.

H

HANUCHE, 330.
HARCOURT (Henri, maréchal d'), 320, 376, 431, 434, 443.

HARLAY (M. de), 152.
HAUTEFEUILLE (M. de), 152.
HAVRÉ CROY (Marie-Anne-Césarine Lanti de la Rovère, duchesse d'), 381, 382, 408.
HEIDELBERG (Destruction d'), IX, X.
HEINSIUS, 330.
HENRI II, roi de France, 7.
HENRI IV, roi de France, 168.
HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, 432.
HERBESTEIN (Général), 43.
HONGRIE (Eau de la reine de), 22, 103, 107.

I

ISENGHIEN (Louis de Gand, prince d'), 416.
ISLE (Mlle de l'), 211, 212.

J

JACQUES II Stuart, 244.
JACQUES III Stuart, 244.
JAPHET, 172, 173.
JAPHET D'ARMÉNIE (Dom), 231.
JARNAC (Cte de), 440.
JENNINGS (Amiral), 459.
JÉSUITES de Savoie, 163.
JONSAC (M. de), fils du Cte d'Aubeterre, 421.
JOSEPH Ier, empereur d'Allemagne, XXII, XXIII, 294, 346, 348.
JUNON (Décsse), 191.

L

LAGENOIS, 202.
LAMOTTE, 64.
LANTI DE LA ROVÈRE (Alexandre), 311, 312, 353, 355, 391. Voy. OLIVE (BELLE).
LANTI DE LA ROVÈRE (Marie-Anne-Césarine). Voy. HAVRÉ CROY (Dsse d').
LAROCHE, 5.
LASSAY (Madaillan de Lesparre, mis de), 439.
LAUNAY (M. de), 312.
LAUZUN (Antonin Nompar de Caumont, duc de), 409.
LA VALLIÈRE (Cher de), 142.
LAVARDIN (Henri-Charles de Beaumanoir, Mis de), 186.
LAVARDIN (J.-B., de Beaumanoir de), évêque de Rennes, 187.
LAVARDIN (Terre de), 186.
LAVARDIN (Château de), 228.
LAZARE (Saint), 455.
LEBLANC (Abbé), 164.
LE BLOND, 83.
LEBRET (M.), 468.
LE GALL (M.), XIX.
LEGANEZ (Mis de), 255, 256, 316, 327, 344.
LENCLOS (Anne, dite *Ninon de*), 411.
LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne, XIII, 32, 43, 93, 166.
LESDIGUIÈRES (Louise de Duras, dsse de), 176.
LE TELLIER (Maurice), archevêque de Reims, 435.
LE TELLIER (R. P.), 373.
LE VAYER (M.), 96, 97.
LICHTENSTEIN (Général), 180.
LOMBARDS (Les princes), 188.
LONGIN (Saint), 89-91.
LORIS (Magdeleine), 338.
LOS BALBAZES (Mis de), 46.
LOUIS XIII, roi de France, 168.
LOUIS XIV, roi de France, VII, VIII, XII-XIX, XXII-XXIII, 32, 37, 42, 52, 64, 69, 80, 85, 98, 100, 112, 116, 123, 131, 132, 143, 144, 146-152, 155, 162-165, 169, 177, 180, 182, 189, 191, 193, 194, 199, 200, 203, 205, 206, 209 210, 217, 223, 229, 238, 242, 244, 245, 251, 255, 261, 270, 273, 275, 276, 281, 283, 284, 286, 293, 307, 312, 321, 324, 326, 340, 342, 345-347, 352, 353, 367, 369, 373, 375, 376, 379, 384, 391-394, 396, 397, 400, 401, 404, 406, 407, 411, 414, 423, 426, 431, 434, 436, 441, 446, 448-451, 455, 458, 462, 464, 465, 467, 468, 470, 479, 481, 482, 485.
LOUIS XV, roi de France, XXV, XXX, 375, 376, 378, 386, 404, 414, 425.
LOUIS, grand Dauphin, 149, 150, 195, 322, 347, 348.
LOUIS DE FRANCE, duc de Bourgogne, XIII, 3, 24, 31, 32, 108, 109, 112, 113, 125, 132, 144, 185, 198, 284, 300, 301, 365, 366, 369, 378, 416.

LOUIS Ier, roi d'Espagne, XXV-XVIII, 136, 353, 365, 379, 385.
LOUIS Ier, duc de Savoie, 169.
LOUVOIS (Michel Le Tellier, mis de), 95.
LUC (Cte du), 281.
LUCEY (Chier de), 56.
LUDE (Marguerite-Louise de Béthune, Dsse du), 339.
LUXEMBOURG (Cardinal de), 373.
LUZERNE (Jean-François de Briqueville, comte de La), 361.
LUZZARA (Bataille de), 129, 133.

M

MADAME. Voy. HENRIETTE-ANNE-D'ANGLETERRE, CHARLOTTE-ELISABETH DE BAVIÈRE.
MADRID, 216, 246, 247.
MAGNI (M. de), XXI.
MAILLEBOIS (Mis de). Voy. DESMARETS (J.-B.-Fr.).
MAILLY (Jeanne de Mouchy, mise de), 201, 423.
MAILLY (Marie-Anne de Sainte-Hermine, ctesse de), 315.
MAILLY (Françoise de), 315. Voy. POLIGNAC.
MAINTENON (Mme de), VII, XX, 26, 27, 103, 108, 148, 149, 161, 162, 168, 184, 192, 193, 205, 211, 212, 218, 223, 243, 250, 251, 261, 274-276, 324, 344, 347, 359, 379, 380, 392, 394, 397, 423, 433, 461, 462.
MAJEUR (Lac), 174.
MALHERBE, 145.
MANS (Le), 94, 97.
MANS (Evêque du), 372, 373, 376.
MANTOUE (Duc de). Voyez CHARLES IV DE GONZAGUE.
MANTOUE (Anne de Gonzague, dsse de), 33, 66, 67, 70-72, 108, 137, 176.
MANTOUE (Ville de), 32, 33, 73, 74, 79, 80, 85, 89-92, 97, 98, 108.
MARCHIENNE (Abbaye de), 428.
MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, dsse de Bourgogne, VII, XIII, XIV, XXI, XXIX, XXX, 2-7, 21, 23, 25, 26, 35, 38, 45, 46, 48, 52-54, 57, 59, 61-63, 74, 80, 81, 84, 89, 99, 106-108, 112, 113, 116, 117, 122-124, 129, 131-133, 136, 138, 144, 147-119, 454, 155, 160, 161, 166, 170, 174, 181, 183, 184, 189, 196-202, 205, 212-214, 217, 222, 223, 229, 238, 241, 243-248, 251, 254, 259, 261, 268, 273-275, 280, 284, 286, 291, 292, 299, 300, 306, 307, 312, 314, 322, 323, 326, 333, 339, 340, 344-347, 349, 350, 351, 353-356, 363-372, 375, 376, 378, 385, 392, 397, 404, 416, 420, 430-432, 482.
MARIE-ANNE-VICTOIRE, infante d'Espagne, XXV, XXX.
MARIE-JEANNE-BAPTISTE DE SAVOIE-NEMOURS, dsse de Savoie, 3, 138.
MARIE-JOSÈPHE, archiduchesse, 350.
MARIE-LOUISE-GABRIELLE DE SAVOIE, reine d'Espagne, XVII, XVIII, 4, 46, 62, 64, 122, 131, 165, 166, 192, 193, 196-207, 210, 211, 213, 214, 217-219, 222-225, 227, 229, 237, 238, 240, 242-244, 246-250, 254, 259, 286, 287, 300 303, 305, 313, 317, 325, 326, 340, 342, 343, 348, 354, 355, 364-366, 368-370, 374, 375, 378-381, 385, 395, 396, 404, 405, 407, 413, 414, 419, 422, 431, 437, 442, 444, 448, 451, 456, 459, 474-477, 482, 484.
MARIE-THÉRÈSE, reine de France, 138, 403.
MARIN (Michel), 164.
MARLBOROUGH (duc de), 330.
MARLY, 315.
MAROT (Clément), 109.
MARSAN (Charles de Lorraine, comte de), 473.
MATHILDE (Princesse), 86.
MAULEVRIER (François-Edouard-Colbert, mis de), 10, 144, 190, 228, 243, 248, 251, 252, 275, 277.
MAULEVRIER (Louis-René-Édouard Colbert, mis de), 145, 277, 278.
MAULEVRIER (Henriette-Marthe de Tessé, mise de), 10, 26, 27, 54, 68, 99, 104, 105, 144, 145, 162, 184, 212, 214, 238, 241, 244, 248, 251, 261, 277, 278, 291, 316, 339,

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, 129, 430.
MAZARIN (Armand-Charles de la Porte, duc de), 339, 398.
MEAUX (Evêque de), Voy. BISSY.
MEDINA-SIDONIA (Duc de), 135.
MEILLERAYE (Paul-Jules, duc de la), 318.
MÉNAGERIE (La), à Versailles, 132.
MILAN (Ville de), 7-14, 22, 28.
MILORD (Le). Voy. BERWICK.
MIREPOIX (Marie-Isabelle-Gabrielle de la Motte-Houdancourt, m^lse de), 424.
MOLIN (Général), 166.
MONACO (Antoine, prince de), 459, 469.
MONCENIGO (Louis), doge de Venise, 166.
MONCENIGO (Cte), 46.
MONSEIGNEUR, Voy. LOUIS, Grand Dauphin.
MONSIEUR, 52.
MONTAIGNE (Michel de), 115.
MONTÉLÉON (Mis de), XXIII, 188, 287, 301, 365, 366, 377, 391, 396, 403, 407, 408, 413, 415, 419, 434.
MORNAY (Abbé de), 439.
MORVILLE (Charles J.-B. Fleuriau, comte de), XXV, XXX.
MOUCHES portées par les Italiennes, 33, 48, 124.
MOUCHY (R. P. de), 378.

N

NANTES (Révocation de l'édit de), IX.
NEMOURS (Marie d'Orléans, duchesse de), 443.
NESMOND (François de), évêque de Bayeux, 69.
NIMÈGUE (Combat de), 108, 112, 113.
NOAILLES (Anne-Jules, maréchal de), 229.
NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), 228, 280, 356.
NOAILLES (Louis-Antoine de), archevêque de Paris, 429.
NOAILLES (Marie-Françoise de Bournonville, m^ale de), 228.
NOAILLES (Françoise d'Aubigné, d^esse de), 105, 147, 187, 191, 195, 226-228, 414, 416.
NOAILLES (Lucie-Félicité de), Voy. ESTRÉES.
NOAILLES (Marie-Emilie de), 416.
NOCHÈRE (Eau de), 125.
NOÉ, 171-173.
NOGARET (Marie-Madeleine-Agnès de Gontaut-Biron, m^lse de), 138.
NOIRMOUTIERS (Louis de la Trémoille, duc de), 311.
NOIRMOUTIERS (Antoine-François de la Trémoille, duc de), 341. 343.
NOYERS (Mme de), 160.

O

O (Marie-Anne de la Vergne de Guilleragues, m^lse d'), 34.
OBDAM (Jacques, baron de Wassenaer, seigneur d'), 328-330.
OLIVE (La Belle), 311, 355, 481. Voy. LANTI (Alexandre).
OLONNE (Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc d'), 441, 442.
OLONNE (Anne-Catherine-Éléonore de Barbesieux, d^esse d'), 442, 446, 447.
ORLÉANS (Philippe, duc d'), XXIII-XXV, 384. Voy. aussi MONSIEUR.
ORLÉANS (Elisabeth d'), reine d'Espagne, XXV-XXIX.
ORLÉANS (Marie-Louise-Élisabeth d'). Voy. BERRY (D^esse de).
ORLÉANS (Jean-Philippe, chevalier d') XXIV.
ORRY (Jean), 256, 261, 280, 423, 451, 458, 481.
OSSONNE (Duc d'), 421, 425.
OTTOBONI (Cardinal), 423.
OULX (Prévôté d'), 164.

P

PALATIN (Jean-Guillaume, Electeur), 463.
PALATINAT (Incendie du), IX, X.
PANTALONS (Les), 51, 93, 101
PANTHÉON (Le), à l'Escurial, 207.
PAPAREL (Mlle), 426.
PARIS (Archevêque de), 264. Voy. aussi NOAILLES.
PARIS (Diocèse de), 429.
PARME (François, duc de), 294.
PARME (Princesse de). Voy. ELISABETH FARNÈSE.

PASSY (Eaux de), 247.
PEDRO (Dom). Voy. PIERRE II.
PETERBOROUGH (Milord), XIX, XX, 350.
PETIT-BOURG, 485.
PHILIPPE V, Roi d'Espagne, XVII, XVIII, XXII, XXIII, XXV, XXVII, XXIX-XXXI, 4, 32, 42, 46, 115-117, 119, 122-125, 131-136, 165, 166, 193-201, 203, 206-208, 210, 211, 218-220, 225, 227, 235, 238, 240, 243, 246, 249, 254, 262, 270, 276, 287, 300, 303, 304, 313, 320, 341-343, 365, 366, 369, 370, 374-376, 378, 380, 381, 383, 385, 395, 396, 403, 404, 407, 419, 437, 442, 448, 449, 451, 456, 458, 459, 474, 476, 478, 482.
PHILIPPE D'Orléans. Voy. MONSIEUR et ORLÉANS.
PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne, 135.
PHILIPPE, infant d'Espagne, 313.
PHILIPPE, infant d'Espagne, deuxième du nom, 365, 380.
PIÉMONT (Victor-Amédée-Joseph-Philippe, prince de), 3, 4, 147, 154, 484.
PIERRE LE GRAND, XXIV.
PIERRE II, roi de Portugal, 267.
PLESSIS (Prieuré du), 182.
POINTIS (Bon de), XVIII, 221, 230, 232-235.
POLIGNAC (Scipion, vte de), 315, 438.
POLIGNAC (Cardinal de), 410, 416, 417, 423, 435, 440.
POLIGNAC (Françoise de Mailli, vtesse de), 437, 438.
POLOGNE, voy. AUGUSTE.
POMPADOUR (Gabrielle de Montaut, dame de), 403, 424.
PONS (Charles-Louis de Lorraine, prince de), 473.
PONTCHARTRAIN (Louis Phélypeaux, chancelier de), 83, 88, 93, 178, 181, 258, 335, 337, 358, 390, 412, 479.
PONTCHARTRAIN (Jérôme Phélypeaux, cte de), 50, 87, 88, 100, 101, 109, 110, 119, 126, 128, 129, 140, 159, 178, 189, 215, 221, 265, 266, 281, 283, 310, 357, 358, 393, 394, 399, 400, 460, 462-464, 470.
PONTCHARTRAIN (Marie de Maupeou, chancelière de), 83, 88, 181, 258, 335, 337, 358.
PONTCHARTRAIN (Christine-Eléonore de la Rochefoucauld de Roye, ctesse de), 83, 88, 141, 157, 165, 179, 181, 216, 258, 264.
PONTCHARTRAIN (Hélène-Rosalie-Angélique de l'Aubespine de Verderonne, ctesse de), 454, 460, 463, 465, 468, 469.
POPOLI (Duc de), 455.
PRIÉ (Mis de), 294.
PRINCES DU SANG, 481.
PROVANE (M. de), 350.

Q

QUENTIN (Mme), 3, 24, 38.
QUICHOTTE (Don), 157, 178, 230-232.
QUINQUET (R. P.), 412, 413.

R

RABELAIS (François), 109, 239.
RAGOTIN, 230, 360, 363.
RAPINIÈRE (La), 360, 363.
RASTADT (Négociations de), 472, 473, 475.
REIMS (Archevêque de). Voy. LE TELLIER.
RENAUD (Le Petit), 235, 263.
RENNES (Evêque de). Voy. LAVARDIN.
RETZ (Cardinal de), 443.
RHEINFELD (Combat de), IX.
RHODES (Charlotte Pot de), 416.
RICHEBOURG (M. de), 263.
RIOSECO (Thomas Enriquez, duc de), 253, 256.
RIPAILLE (Chartreuse de), 169.
RIVAROLLES (Mis de), 208.
RIVAS (Mis de), 134-136, 218, 224.
ROCHEFOUCAULD (François VI, duc de La), 354, 355.
ROCHEFOUCAULD (François VII, duc de La), 475.
ROCHEGUYON (Michel-Camille, duc de La), 333.
Roger-Bontemps, 432.
ROHAN (Henri Ier, duc de), 168.
ROHAN (Armand-Gaston-Maximilien, cardinal de), 417, 435, 442.
ROQUELAURE (Elisabeth de), 473.

ROQUELAURE (Devise de la maison de), 450.
ROUCI (Mme de), 460.
ROYE (Louis de La Rochefoucauld, mis de), 400, 465.
RUE (R. P. de La), 363.
RUSSIE. Voy. PIERRE LE GRAND.
RYSWICK (Paix de), 129.

S

SABLÉ, 330.
SABLONS (M. des), 95.
SAINT-AIGNAN (François-Honoré de Beauvilliers de), évêque de Beauvais, 423.
SAINT-ANTOINE (Combat de), 92, 93.
SAINT-HÉREM (Mme de), 459.
SAINT-LUC (Cte de), 457.
SAINT-POUANGE (Gilbert Colbert, mis de), 123.
SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de), 318.
SAINT-SIMON (Gabrielle de Durfort, dcsse de), 317, 318.
SAINT-THOMAS (Mis de), x, xiii, 152, 153, 155, 156, 370, 371.
SALAMANQUE (Université de), 215.
SALES (Mis de), 157.
SALES (Cte de), 6, 62, 63.
SALLE (Mlle de), 5, 160.
SALOMON (Le roi), 111, 114, 377.
SANCH PANÇA, 114, 119, 178.
SAVOIE (Sainte-Chapelle de), 164.
SAVOIE. Voy. AMÉDÉE, ANNE-MARIE, CHARLES-EMMANUEL, MARIE-ADÉLAÏDE, MARIE-JEANNE, MARIE-LOUISE, PIÉMONT, VICTOR-AMÉDÉE.
SEIGNELAY (Marie-J.-B. Colbert, mis de), 369.
Séminaire (Jeu du), 289, 290.
SENOZAN (M. de), 452.
SERVIENT (Abbé), 475.
SHREWSBURY (Milord), 411.
SICILE (Roi de). Voy. VICTOR-AMÉDÉE.
SIGISBÉE, 288, 289.
SIMIANE (Pauline d'Adhémar de Monteil de Grignan, mise de), 469.
SION (Ville de), 170, 171.
SOLARI (Général), 180.
SOLRE (Cte de), 433.
SOURDINE (La), 60.
SPILEMBERG (Mlle de) 70-72.
STAREMBERG (Guido-Balde, cte de), 178, 459.
STEINKERQUE, 36.
STROZZI (Mise), 142.
SUÉDE, Voy. CHARLES XII, CHRISTINE.
SURESNES (Impromptu de), 439.
SUZE (Cte de), 457.

T

TALLART (Camille d'Hostun, maréchal de), 279, 309.
TANE (Chevalier), 53.
TARENTAISE (Evêché de), 163.
TESSÉ (René de Froulay, cte de), viii.
TESSÉ (René de Froulay, maréchal de), vii-xxxi, 1-3, 5, 6, 8, 13, 17, 18, 25, 27-34, 36, 37, 46, 49-51, 56-60, 65-67, 75-80, 82, 83, 85, 93, 98, 99, 102, 103, 105, 106, 113, 116, 119, 120, 123-125, 127-130, 136, 139-141, 143, 146-159, 161-163, 165, 167, 169, 170, 174, 175, 179, 182-205, 208-221, 223-232, 234-240, 242-251, 253-255, 257-261, 263-265, 268, 269, 271-277, 279, 281-287, 291-294, 297-299, 302, 303, 305-312, 314, 320, 321, 322, 324, 328-332, 334-343, 345, 349, 354, 355, 359-361, 364-380, 382, 385-388, 390-392, 396-405, 407-415, 417, 419, 420, 427-430, 432, 436, 440, 444, 445, 447, 448, 449, 453-471, 473-479, 481-485.
TESSÉ (René-Mans de Froulay, cte de), fils aîné du maréchal, 32, 57, 98, 99, 101, 103, 108, 120, 121, 127, 179, 258, 273-275, 360-363.
TESSÉ (René-Louis de Froulay, mis de), 165, 183, 457, 461.
TESSÉ (René-François de Froulay de), 369, 376.
TESSÉ (Philibert-Emmanuel de Froulay, chevalier de), 56, 57.
TESSÉ (Madeleine de Beaumanoir, cesse de), viii, 186.
TESSÉ (Marie-Françoise Auber d'Aunai, maréchale de), 275, 276, 314, 315.
TESSÉ (Marie Bouchu, cesse de), 404.

TESSÉ (Françoise Castan, m^ise de), 457.
TESSÉ (Gabrielle de Froulay de), 68, 69, 162.
TESSÉ (Château de), 337.
TESTU (Abbé), 102.
THONON (Sainte Maison de), 164.
THAUN (Cte), 352.
Théâtre de l'Amour et de la Fortune (*Le*), 437.
TIBULLE, 414, 419, 445.
TOISON D'or (Ordre de la), XXX, 133-136.
TORCY (J.-B., m^is de), XXIII, 177, 188, 191, 205, 239, 330, 331, 388.
TOSCANE (Grand-Duc de). Voy. COSME III.
TOSCANE (Yolande-Béatrice de Bavière, princesse de), 291, 292.
TOSCANE (Ferdinand de Médicis, prince de), 291.
TOSCANE (Cour de), 292.
TOULON (Siège de), XXI, XXII, 281-283, 321.
TOULOUSE (Louis-Alexandre de Bourbon, c^te de), XIX.
TOUR (R. P. de la), 413.
TRAUTMANSDORF (Général), 180.
TRÉMOILLE (Cardinal de la), 287, 293, 302, 305, 311, 372-374, 416, 436.
TRESMES (Bernard-François Potier, duc de), 226.
TRESSAN (Louis de la Vergne de Monthénar de), évêque du Mans, 372.
TURIN (Ville de), 5.
TURSIS (Andrea Doria del Caretto, duc de), 450, 451, 458, 463, 465, 468-470, 482.

U

UCEDA (Duc d'), 301.
URSINS (Anne-Marie de la Trémoille, princesse des), XVI, XVIII, 192-195, 205, 206, 210-214, 217, 219, 223, 227-229, 236-239, 243, 244, 249-251, 256, 259, 261, 263, 285, 286, 301, 302, 304, 305, 310-312, 315, 319, 322-324, 326, 341-343, 348, 354, 364, 365, 367, 369, 381, 386, 387, 395-397, 402, 403, 406-408, 412, 413, 415, 418, 425-430, 433, 444, 451, 458, 475, 480, 481, 484.
UZÈS (Ctesse d'), 424.
UTRECHT (Paix d'), 427.

V

VALENCE (Évêque de). Voy. COSNAC (Daniel de).
VALERO (m^is de) XXVII.
VALFRÉ (R. P.), 5, 23, 89.
VANDEUIL (Chevalier de), 376.
VARENNE (Guillaume Fouquet, m^is de La), 360.
VARENNE (Marie-Françoise de Tessé, m^ise de La), 332, 360, 361.
VAUDÉMONT (Charles-Henri de Lorraine, prince de), XIV, XV, 9, 31, 47, 53, 58, 115, 134, 177, 179, 235, 403, 471.
VAUDÉMONT (Anne-Élisabeth de Lorraine, princesse de), 9, 18, 23, 177.
VENDOME (Louis-Joseph, duc de), 82, 88, 102, 106, 110, 115, 127, 129, 131, 133, 135, 136, 139, 140, 150-152, 159, 178, 180, 267, 284, 300, 301, 316, 320, 324, 327, 356, 381, 385, 398-401.
VENDOME (Philippe de), grand prieur de France, 150.
VENISE (Louis Moncenigo, doge de), 166.
VENISE (Ville de), 28, 30, 31.
VERAGUAS (duc de), 202-204.
VERNON (Cte de) 153, 154.
VERRUE (Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes, c^tesse de), XI.
VICTOR-AMÉDÉE II, duc de Savoie, X-XIV, XX-XXII, XXVI, 1, 34, 53, 54, 56, 58, 60, 61, 62, 64, 88, 93, 94, 102, 142, 147, 148, 153,-160, 165, 178, 182, 281, 285, 286, 318, 325, 326, 345, 346, 350, 352, 371, 372, 458, 459, 463, 477, 484.
VIEUVILLE (M^ise de La), 317.
VILLANDRY (Mlle de) 433.
VILLARS (Louis-Hector, maréchal de), 319, 321, 332, 344, 384, 434, 436, 437, 472, 473.
VILLARS (Maréchale de), 321.
VILLEQUIER (M. de), 190.

VILLEROY (François de Neufville, maréchal de), xv, 59, 82, 235, 256, 321, 333, 341, 471.
VILLEROY (Maréchale de), 62.
VINCENNES (Gouvernement de), 326.
VISCONTI (Annibal), 159.
VISITATION (Religieuses de la), 162.
VIVONNE (M. de) 102.
VRILLIÈRE (Louis Phélypeaux, m^is de La), 97, 452.

W

WASSENAER (Famille), 328, 329.

Y

YBERVILLE (M. d'), 305.

Z

ZINZENDORF (M. de), 129, 330, 431.
ZENOBIO (Mis de), 46.
ZENOBIO (M^ise de), 46.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

Books not returned on time are subject to a fine of 50c per volume after the third day overdue, increasing to $1.00 per volume after the sixth day. Books not in demand may be renewed if application is made before expiration of loan period.

APR 6 1918

JUN 12 1923

MAY 9 1953 LD

INTER-LIBRARY LOAN

RIVERSIDE

INTER-LIBRARY LOAN

JUL 10 1933

INTERLIBRARY LOAN

JUN 15 1992

UNIV. OF CALIF. BERK

UCLA
INTERLIBRARY LOAN
THREE WEEKS AFTER RECEIPT
NON-RENEWABLE
5380
SEP 3 1971

INTERLIBRARY LOAN
APR 5 1977
UNIV. OF CALIF., BERK.

50m-7,'16
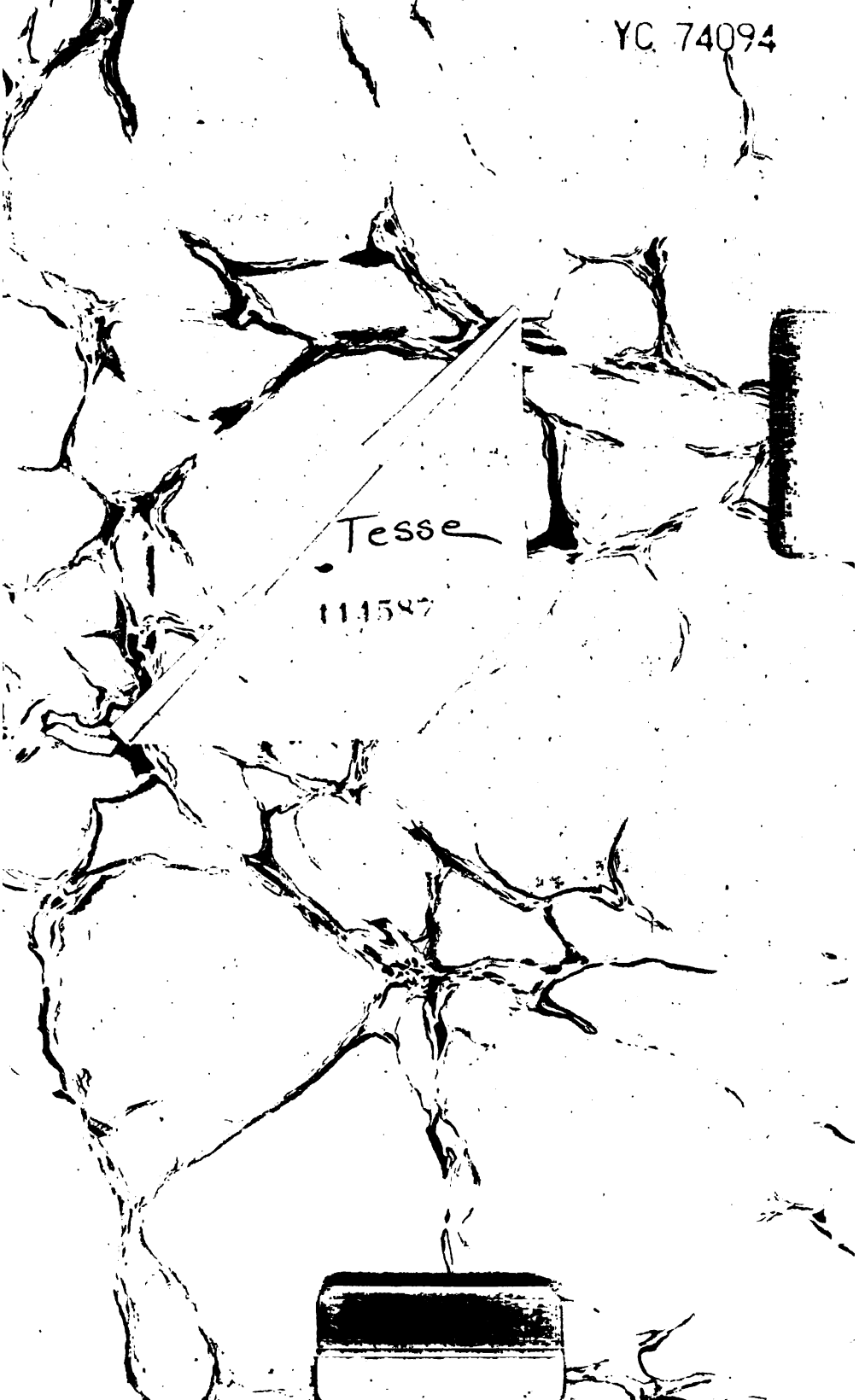
YC 74094